EXTRA

La Patrie

FINAL

52e ANNEE—No. 29 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, VENDREDI 28 MARS 1930 | Membre de la C. P. | — 20 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

N.-Y. IRREGULIEREMENT A LA HAUSSE.—NAT. BREWERIES VEDETTE.—MONTREAL FERME.—CURB ACTIF

BOOTLEGGERS RESPONSABLES DE CENTAINES DE CAS DE PARALYSIE

Ce que révèle une enquête faite par le commissaire de la prohibition à Washington.

WASHINGTON. — Le commissaire de la prohibition Doran annonce aujourd'hui que les bootleggers qui ont vendu une décoction de créosote ou d'acide carbonique crû mélangé au "gin" sont responsables des centaines de cas de paralysie qu'on rencontre actuellement dans les sections sud et sud-ouest du pays.

Le commissaire ajoute que la décoction, qu'il appelle "sheep dip", a été analysée et trouvée empoisonnée. Des centaines d'échantillons ont été examinés, et on a découvert qu'ils contenaient soit de la créosote, soit de l'acide carbonique.

DEUX MINISTÈRES S'ÉCROULENT

ON TROUVE UN CADAVRE ET UN AUTO DANS LE CANAL LACHINE

Cette après-midi, vers 1 h. 30, on procédait au grand nettoyage du canal Lachine, qui se fait annuellement par les autorités du port.

On a trouvé au fond du canal, un cadavre, exactement à l'endroit où l'on trouva la semaine dernière l'automobile et le corps de M. Charles Desmarais, dont tout le monde connait la fin tragique.

Aucune identification n'a été faite encore au moment où nous allons sous presse.

On a trouvé ensuite une automobile de marque Chevrolet portant le numéro 53215, rapportée volée à la police le 3 décembre 1929.

L'hon. G.-E. Amyot mort subitement

On trouve son cadavre dans son lit ce matin à Palm-Beach, Floride.

MALADIE DE COEUR

Conseiller législatif, financier et industriel en vue du Canada.

PALM-BEACH, Floride, 28 — (Presse associée). — Le lieutenant-colonel George E. Amyot, de Québec, porteur de plusieurs décorations canadiennes et étrangères et personnage en vue de la colonie canadienne habitant Palm-Beach l'hiver, a été trouvé mort das son lit aujourd'hui. Il était âgé de 74 ans. On attribue la mort à une affection cardiaque.

• • •

Président de la "Dominion Corset Cy", 45 rue Dorchester, Québec, la plus grande fabrique du genre au Canada et possédant des succursales à Montréal et à Toronto, président également de la



L'HON G. E. AMYOT

"Quebec Paper Box Cy", de la "St. Foye Land Cy", directeur de la "National Brewerie", de la "Home Life Insurance", fondateur de la "Fox Head Brewery", M. Georges-Elie Amyot naquit à Québec, le 28 janvier 1856. Il était le fils de Dominique et de Louise (Nolin) Amyot. Il appartenait à la famille Amyot-Larpinière, dont l'abbé Demers retraça les ancêtres à Chartres, France.

Après ses études à Québec, M. Amyot se consacra aux affaires, débutant comme voyageur de commerce en 1879. Etabli à son compte en 1885 il lançait en 1886 sa fabrique de corsets qu'il sut faire prospérer comme peu d'industries au Canada. Son établissement ayant été la proie des flammes en mai 1911 au cours d'un voyage d'un an de M. Amyot et de sa famille en Europe, notre entreprenant industriel remettait son industrie sur pied sur un plan plus considérable en décembre 1911.

Candidat à la Chambre des communes pour Québec-Comté en remplacement de sir Charles Fitzpatrick, en 1906, il fut défait. Le 18 décembre 1911, il était nommé conseiller législatif. Il travailla avec acharnement au développement au port de Québec. Il fut aussi l'un des principaux artisans de la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga.

Président de l'hôpital antituberculeux de Québec, directeur de l'école technique, gouverneur de l'université Laval, ex-président du Board of Trade, ex-président de la succursale de Québec de l'Association canadienne des manufacturiers M. Amyot occupa les plus hautes fonctions dans les sphères [illegible] appartenait aux clubs de la Garnison à Québec et National à Toronto.

Son passe-temps favori étaient l'automobile, l'équitation et les voyages. Il était lieutenant-colonel du 61e régiment. Ami des arts et des lettres, il présenta à sa province un monument à notre historien national Garneau œuvre du sculpteur Chevré, érigé sur l'esplanade du parlement, en octobre 1912.

M. Amyot fut présenté à Sa Majesté le roi Edouard VII et à la reine Alexandra en mai 1905 et reçu en audience privée par Sa Sainteté Pie X en mai 1911. Il recevait officiellement à Québec, Son Altesse Royale le duc de Connaught et sa suite, le 7 juillet 1914. Il fut créé par Sa Majesté le roi George V chevalier de l'ordre de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, le 28 juillet 1914.

Il épousa en 1881 Mlle Marie-Jo éphine Targnay dont il eut deux fils: Adjutor, de Québec, et Horace, de Toronto, et [illegible] Mme Henri Bern[illegible]

L'ENVOLEE PROJETEE DE PARIS A MONTREAL

Le Dr Dumbrava, un Roumain, en prépare actuellement les détails. —Départ le 1er août.

Le voyage en avion de Paris à Montréal en 48 heures, tel est le projet du docteur Constantin Dumbrava, savant et explorateur roumain, qui quitte l'Europe, cette semaine, pour aller faire une étude des conditions météorologiques dans les régions artiques et une analyse finale de la route aérienne projetée entre l'Europe et l'Amérique du Nord. L'envolée sera sous les auspices de la Fast Air Service Transport Limited, de Montréal.

Le 15 juillet, le docteur Dumbrava et trois compagnons établiront leurs quartiers-généraux à Scoresby-Sound, sur la côte est du Groënland et, y commenceront une série d'observations météorologiques et topographiques en préparation de leur grande randonnée.

L'envolée préliminaire est fixée au 1er août, et l'hydroplane à un moteur sera conduit par un équipage français et canadien. Il n'y aura pas d'arrêt jusqu'au Groenland Pointant vers le nord en laissant Paris, l'appareil passera sur la section nord de l'Ecosse, jusqu'à l'Islande et au Groënland. De là, il pointera sur Montréal. La coopération du gouvernement et du radio a déjà été obtenue.

L'établissement d'une route transatlantique par l'Arctique est chose possible d'après le docteur Dumbrava. Après avoir fixé définitivement l'itinéraire à suivre, des stations d'approvisionnement d'essence seront établies à tous les 500 milles. Chaque poste possèdera un équipement météorologique complet et un service de radio, de même qu'un pilote supplémentaire. Les opérateurs de ces stations se tiendront en communications constantes avec l'avion.

L'histoire du fondateur de la ligne Cunard

Au dîner hebdomadaire des membres du Lions Club, hier, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. A. E. Cadman, M. H. H. Black, photographe, attaché à la ligne Cunard, a fait une intéressante causerie sur "La comparaison entre navires," ainsi que sur les navires et leurs expéditions.

M. Black dit tout d'abord que c'est à Samuel Cunard, son fondateur, que la compagnie, qui porte son nom, doit le succès incontestable dont elle jouit à notre époque. M. Cunard naquit en Nouvelle-Ecosse, près d'Halifax, en 1787; à un âge relativement jeune, il possédait des bateaux dont il se servait pour faire la pêche. Quelques années plus tard, M. Cunard empruntait de l'argent de certains capitalistes de la Nouvelle-Ecosse et de Québec et fit construire son premier navire connu sous le nom de "Royal William". Ce navire transportait la malle d'Angleterre au Canada; la construction de ce navire n'apporta pas le succès dont s'attendait M. Cunard, aussi traversa-t-il avec vingt marchands de Glasgow qui l'aidèrent financièrement et il fut décidé de construire le premier transatlantique connu sous le nom de "Britannia", en 1840. Ce fut le succès.

Celui de Mueller, en Allemagne, et de Cosgrave, en Etat libre d'Irlande.

DUBLIN, 28. (Presse associée). — Après que la nouvelle de la démission du gouvernement lui eut été annoncée, le Dail s'ajourne ce matin à mercredi. Le président télégraphie sa décision à M. James McNeill, le gouverneur général de l'Etat libre, actuellement en voyage à l'étranger de même que de Valera présentement aux Etats-Unis.

La démission du gouvernement n'entraîne pas nécessairement une élection générale.

M. Cosgrave sera probablement réélu président. Le Fianna Fail proposera M. de Valera.

DUBLIN, 28. (Presse associée). — Le gouvernement Cosgrave a donné sa démission, aujourd'hui, en raison de sa défaite au Dail, hier.

66 A 64

DUBLIN, 28.—Le gouvernement de l'Etat libre a été défait, de voix à 64, au Dail, hier, à l'occasion de la deuxième lecture d'un bill amplifiant les dispositions de la loi des pensions aux vieillards, bill présenté par le Dr Ward, du parti de de Valera.

Le gouvernement combattait le projet pour la raison qu'il entraînerait une dépense annuelle supplémentaire de $1,250,000 à $1,500,000. Les travaillistes appuyèrent cependant la proposition ainsi que plusieurs indépendants.

CENTRISTE

BERLIN, 28. (Presse associée). — Hinrich Bruening, chef du parti centriste, a été invité par le Président Hindenburg, aujourd'hui, à constituer un nouveau cabinet en remplacement de celui du chancelier Hermann Mueller, Herr Bruening a accepté.

AUTRE COALITION

BERLIN, 28. — La coalition Mueller a démissionné à cause d'une mésentente des partis sur une politique tendant à établir une assurance du chômage. Le président a accepté la démission du cabinet Mueller hier après-midi. Le nouveau cabinet aura l'appui des membres du parti populaire, des démocrates et des Bavarois, ainsi que des chrétiens et du parti économique. La politique étrangère de l'Allemagne ne sera pas changée et M. Curtius restera aux affaires étrangères.

• • •

Les crises ministérielles que traversent présentement l'Etat libre d'Irlande et l'Allemagne n'en font que mieux ressortir la situation d'équilibre instable sur laquelle repose l'assiette politique de l'Europe.

Les politiciens ne savent plus sur quel pied danser. Il y a à peine quelques jours que l'on annonçait le renversement (faux il est vrai) du tsar communiste Staline en Russie, preuve que tout ne marche point sur des roulettes dans le paradis rouge.

Une crise ministérielle en Pologne n'a pas encore eu sa solution, la tâche trop lourde pour le président du Sénat a été confiée à Jean Pilsudski, le frère du maréchal.

Le gouvernement de la France n'a rien de bien solide. Sa chute peut survenir d'un matin à l'autre. Un nouveau gouvernement vient d'être constitué en Belgique à la suite de la polémique sur la question flamingante. En Espagne, le général Bérenguer vient de prendre les rênes du pouvoir sous d'assez mauvais auspices. En Grande-Bretagne, le ministère travailliste n'échappe à la défaite que par les bonnes grâces du parti libéral. Le spectacle offert par les autres pays n'est guère plus rassurant, si l'on fait exception de l'Italie.

Trois effractions sur la même rue

A 6 h. 10, ce matin, M. P. Lecavalier, épicier, 6706 rue Sherbrooke ouest, a rapporté au poste de police numéro 23, que des voleurs s'étaient introduits chez lui au cours de la nuit et y avaient volé $35 en argent et des cigarettes pour un montant de $50. Les cambrioleurs ont forcé la porte de l'établissement.

A 5 h. 15, M. Paul Roussel, épicier, 6155 rue Sherbrooke ouest, a rapporté que des cambrioleurs lui avaient enlevé la somme de $4 en argent et $15 en cigarettes dans son bureau en forçant la porte.

M. S.-B. Aubertin, 6139 rue Sherbrooke ouest, a également rapporté que quelqu'un avait brisé la serrure de la porte de son magasin, mais que rien n'avait été touché.

NOUVEAU BULLETIN POUR LE VOTE

L'électeur aura un nouveau bulletin pour le vote lors de l'élection du 7 avril. C'est ce que nous a annoncé, ce matin, M. Etienne Gauthier, officier-rapporteur de la présente élection. L'électeur devra faire sa croix dans un ovale bordé de noir. On calcule que le nombre des mauvais bulletins sera moins considérable avec ce système. Il arrivait, souvent, en effet, que les [illegible] mettaient la croix au mau-

Bill rejeté aujourd'hui par le comité des Bills Publics

QUEBEC, 28. — (Presse canadienne). — Le bill présenté aujourd'hui à l'assemblée Législative, qui devait rendre obligatoire l'assurance pour les automobilistes a été rejeté par le comité des bills publics.

Les membres du comité sont d'avis qu'il ne serait pas sage d'introduire une telle mesure dans notre province quand l'expérience a démontré que la législation adoptée dans ce sens par les Etats-Unis n'a pas rapporté de résultats, bien encourageants.

L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITES ET LE VOYAGE A TERRENEUVE

L'exécutif de l'Association reçoit une très cordiale invitation de l'hon. M. Squires.

Sur la fin de la semaine dernière, l'honorable M. T.-D. Bouchard, secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités, télégraphiait à l'honorable M. Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, que l'Association des Municipalités avait décidé définitivement de faire son voyage de congrès de 1930 à Saint-Jean, Terre-Neuve, ayant réussi à noliser l'"Arcadian", transatlantique de 20,000 tonnes de la Royal Mail Steam Packet.

Evidemment les citoyens de Terre-Neuve ont été enchantés d'apprendre cette nouvelle, car voici le télégramme que M. Bouchard vient de recevoir du premier ministre de ce pays:

Saint-Jean, Terre-Neuve, 27-3-30

"Honorable M. T.-D. Bouchard

Québec.

"J'ai transmis avec beaucoup de plaisir votre message du 19 mars à l'exécutif de mon gouvernement avec ma chaude recommandation qu'il soit considéré favorablement.

"C'est avec joie que l'exécutif de mon gouvernement a appris que l'Union des Municipalités de la province de Québec s'était proposée, en rapport avec cette excursion annuelle, de visiter notre capitale le 24 juin prochain.

"Notre gouvernement est heureux d'accueillir l'idée de votre voyage de "Bonne-Entente" entre Québec et Terre-Neuve, et considère que ce voyage produira, non seulement de bons résultats aux points de vue politique et économique, mais qu'il contribuera à resserrer les liens d'amitié entre votre pays et le notre.

"Au nom de notre population l'exécutif de mon gouvernement vous adresse à vous et à ceux que vous représentez une invitation des plus cordiales à visiter Saint-Jean et à venir partager notre hospitalité.

"Les détails de la réception seront arranges par correspondance."

(Signé) **Richard Squires,**
Premier Ministre, Terre-Neuve

Cette excursion-congrès aura lieu du 21 au 28 juin à bord d'un des plus spacieux navires qui font des croisières sur l'Atlantique.

Ce navire qui est un des mieux aménagés pour un voyage de la nature de celui que fait chaque année l'Union des Municipalités, ne peut prendre à son bord que 525 passagers, bien qu'il soit d'un tonnage très élevé, 20,000 tonnes. Ceci veut dire un summum de confort pour les voyageurs.

Grâce aux excellents arrangements qui ont pu être faits par l'exécutif de l'Union pour la nolisation de ce transatlantique, les prix de passage de Montréal à Saint-Jean aller-retour sont très bas.

Comme le nombre des passagers est excessivement restreint, vu l'importance de cette excursion congrès, ceux qui désireraient y prendre part feront bien de faire connaître leurs intentions au secrétariat de l'Union des Municipalités, Chambre 617-628, bâtisse Transportation, 132 ouest rue Saint-Jacques, Montréal.

Cette excursion est ouverte non seulement aux délégués des Municipalités, mais au public en général, sauf acceptation par l'exécutif de l'Union.

Arrêtés pour tentative de vol sur la personne

Comme il y avait plus de deux cents personnes qui attendaient le tramway angle des rues Saint-Laurent et Ontario, peu après six heures, hier soir, les détectives Paul et Roy remarquèrent deux individus dont les allées et venues leur semblaient louches. Ils les arrêtèrent et les conduisirent à la Sûreté. Les détenus ont déclaré se nommer James Smith, 50 ans et Jack Griffith, 42 ans. Une accusation de tentative de vol sur la personne a été portée contre eux ce matin.

Le juge Monet a fixé l'enquête au 1er avril et a exigé un cautionnement de $1,000. Les deux accusés sont bien connus des autorités de l'Ontario et des [illegible]

Tribut juif à lord Balfour

NEW-YORK, 28 (Presse associée). — La Société sioniste, de concert avec la Fondation nationale juive, a décidé de planter 5,000 arbres en Palestine en souvenir du feu comte de Balfour. Le rabbin Stephen S. Wise a annoncé la nouvelle hier soir à un service à la mémoire du pair anglais.

LA VALEUR HISTORIQUE DU CHATEAU RAMEZAY

Le docteur Victor Morin la souligne devant la section Féminisme de nos Antiquaires.

Rappelant la grande valeur historique des nombreux exhibits qu'abrite le Château de Ramezay, M. Victor Morin, donnait une intéressante causerie hier après-midi devant la succursale féminine de la Société Numismatique des Antiquaires de Montréal, dans les salles du Château.

Le docteur Morin fit une description colorée des divers événements et personnages intéressés aux premières pages de l'histoire du Château.

Il insista ensuite sur le grave danger qui existe pendant un certain temps quand on parla de détruire le Château pour l'agrandissement prévu du marché qui l'avoisine.

"Nous avons réussi à faire entrer le Château de Ramezay sous le contrôle de la Commission des Monuments Historiques, et sommes, maintenant assurés que le Château et son contenu passeront à la postérité" dit le conférencier.

Le docteur Morin insista pour qu'un mouvement soit parti afin de se procurer les fonds nécessaires à l'entretien du Château. Les visiteurs peuvent constater par eux-mêmes combien le besoin se fait sentir.

LONDRES, 28. — Northcliffe Newspapers", une corporation de $15,000,000, sous la direction de lord Rothermere, va établir d'autres journaux du soir dans les provinces.

"LA PATRIE", 28 MARS 1930

Sommaire

Page Deux
Le traité avec l'Australie approuvé par le parlement.

Page Trois
L'ouverture de la campagne du maire Houde.

Page Quatre
Editorial.
La prorogation semble proche.

Page Six
Royaume des femmes.

Page Sept
Le concours de "La Patrie". — Détails.

Page Huit
Théâtre, Musique, Cinéma.

Page Neuf
La radiophonie.

Page Dix
Dernières nouvelles mondiales.
Le sacre du nouvel évêque de Victoria aura lieu à Montréal.
Tribunaux civils.

Page Onze
Illustration.

Page Douze
Montréal en défait par Boston.
Marcel Rainville se signale à Miami.
Shaun Gollin gagne le Grand National.

Page Treize
Ce soir, Rangers vs Canadien au Forum.
M. A. A. A. Bianchi bat Port Arthur.
Buffalo défait Cleveland.

Page Quatorze
Activités dans le monde des quilles.

Page Quinze
Un système d'assurance sociale sera étudié.
Le Conseil Législatif ratifie les mesures de l'hon. M. Perrier.
L'hon. M. Nicol donne des explications.

Page Seize
Une déclaration du président du C. P. R.
Assemblée annuelle de la Sauvegarde.

Page Dix-Sept
West Kootenay P. & C. L. Co a de profits élevés.
Rapport annuel de Canadian Fairbanks Morse Co.
Smelters lance une nouvelle émission.

Page Dix-Huit
Petites annonces.

Les utilités publiques et les ferroviaires en grande demande sur la dernière heure. — L'appareil enregistreur de nouveau en retard. — Coca Cola en vedette. — Plusieurs nouveaux pics. — Agent à 4 p.c. — 4,700,000 actions échangées.

NEW-YORK, 28. — Les prix étaient irrégulièrement à la hausse sur le marché de New-York ce matin, à cause de la diminution inattendue de $21,000,000 dans les crédits bancaires, et aussi à cause des signes évidents d'une amélioration dans les affaires en général. Les titres de compagnies de marchandises et de boulangeries étaient toutefois à la baisse. Les utilités publiques dirigeaient le mouvement ascendant des prix. Les titres de compagnies d'amusements et les industriels hart cotés étaient aussi en grande demande. Les activités étaient très nombreuses au début, elles atteignaient pratiquement le million à l'heure. L'appareil-enregistreur accusait de nouveau des retards plus ou moins prononcés.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 4 p. c., comparé à 3 1-2 p. c., la veille et tout indiquait que ce taux serait maintenu d'ici à la fin de la semaine. L'argent à terme, les effets de commerce et les acceptations bancaires demeuraient fermes. Wall Street fut très surpris de la légère diminution dans les crédits bancaires, car il s'attendait à voir les prêts aux courtiers accuser une augmentation variant entre $200,000,000 et $200,000,00. L'avance rapide et prononcée de plusieurs valeurs fait croire à plusieurs observateurs que les stocks passent dans des mains plus fermes et ceci ne fut pas sans soulever l'enthousiasme des hausiers.

Coca Cola fut la vedette du jour sur ce marché, en s'élevant de plus de 10 pts, tout en atteignant un nouveau pic pour l'année. La croyance que la baisse dans les prix du sucre aurait pour effet de faire augmenter les profits de cette compagnie durant cette année fut un des facteurs qui contribua à rendre ce titre populaire aujourd'hui.

Auburn Auto grimpait de 6 1-2 pts, Union Carbide, Electric Auto Lite Dupont et National Cash Register se hissèrent de 3 à 5 pts. Warner Bros et Paramount Famous Lasky pénétrèrent sur de nouveaux terrains. Fox Film se hissait de 3 pts. Am. Telephone, Pacific Lighting et Public Service of N. J. étaient à l'honneur parmi les services publics.

Western Maryland, et Denver & Rio Grande se distinguaient parmi les ferroviaires en se hissant à de nouveaux sommets pour 1930.

J. C. Penny et R. H. Macy, perdaient chacun 5 pts, le dernier stock reculait à un nouveau bas à 132. Montg. Ward perdait 6 pts, et Sears Roebuck baissait de 4 pts; ces deux titres glissaient aussi à de nouveaux bas. Continental Baking "A" et Purity Bakeries étaient aussi faibles.

Sur la dernière heure, les services publics et les ferroviaires étaient l'objet de nombreux achats. N-Y Central, Erie, New-Haven et Union Pacific gagnaient de 2 à 4 pts. Electric Power and Light dépassait 91 pour la première fois cette année. Quelques titres de compagnies d'accessoires d'automobiles étaient l'objet de nombreux achats, en particulier Electric Autolite et Timken Roller Bearing.

Le marché clôtura ferme et le total des ventes atteignit approximativement 4,700,000 actions.

En pages 16 et 17 les informations financières complètes de la journée.

PICTON, Ontario, 28. — Le cargo "Sarvadec" échoué sur l'Ile Ducks l'automne dernier, semble avoir bien résisté à la glace.

BOURSE de NEW YORK

BOURSE de MONTREAL

Vogue des titres des Cies de distilleries sur notre marché local. — Can. Gen. Electric en vedette. — Violentes fluctuations pour Smelters. — Titres de l'acier à la baisse. — Abana glisse à un nouveau bas.— 29,281 actions échangées sur le Curb.

Les activités étaient de nouveau nombreuse sur notre marché local ce matin, en effet il y eut plus de 29,250 actions échangées, comparé à 36,565 la veille durant le même espace de temps, cet après-midi les échanges étaient moins nombreux. Le gros des transactions était fourni par un certain groupe de valeurs. Les prix après avoir été à la hausse au début devinrent irréguliers sur le milieu du jour et à la clôture ils étaient en général fermes.

Smelters était l'objet de fortes fluctuations, en effet, ce titre dégringolait de 8 pts à 242, puis remontait à 258 pour descendre de nouveau à 245 et enfin coter vers trois heures 242. National Breweries se vendait 1 7-8 point plus haut à 33 7-8, soit un nouveau haut pour l'année. Les autres titres de compagnies de breuvages étaient aussi l'objet de légers gains et Alcohol s'élevait de 1-2 pt à 8 1-2 et Can. Brewing de 1-4 de pt à 8.

Montreal Power se distinguait dans le groupe des services publics en se hissant de 1 1-8 à 137 7-8, ce titre avait touché 138 3-4 durant le cours de cette séance. Brazilian passait de 45 1-8 à 44 7-8, ce titre était encore l'objet de nombreuses transactions. Power Corp. reculait de 1 3-4 pts à 76 3-4 en fermeture. Québec Power reculait de 1 pt à 65 1-2 et Shawinigan à 75 n'accusaient pas de changement.

Can. General Electric enregistrait la plus forte avance du jour en faisant un bond de 60 pts à 350 dans un petit virement seulement.

Nickel était l'objet de nombreuses ventes en blocs et ce titre après avoir atteint 42 5-8 se fixait sur la fin de la séance à 41 7-8. Le nouveau stock du C. P. R. cotait 53 3-4. Massey-Harris baissait de 1-2 pt à 36.

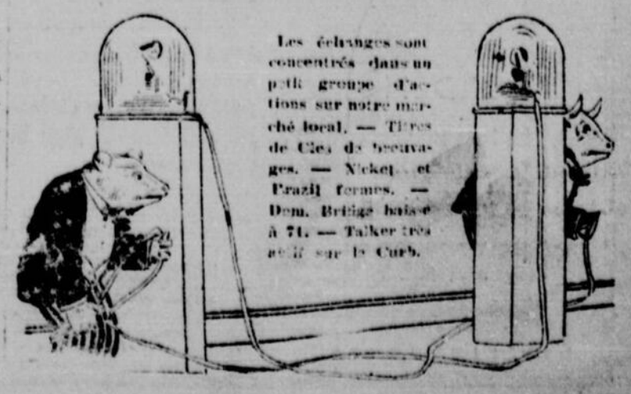
Les titres de l'acier et ceux d'outillage suivaient l'exemple des utilités publiques et accusaient de légers reculs sur la dernière heure. Dom. Bridge passait de 72 1-2 à 71. Steel of Canada perdait 1 pt à 44. Nat. Steel Car demeurait sans changement à 68. Can. Car faiblissait de 1-4 de pt à 25 3-4.

Can. P & P passait de 15 7-8 à 16 1-4, c'est le seul changement important enregistré dans le groupe des papiers. Abitibi à 24 était sur la fin de la séance au même point qu'à l'ouverture.

Il y eut 29,281 actions échangées sur notre marché du Curb durant le cours de la séance d'aujourd'hui, comparé à 29,419 la veille durant le même espace de temps. L'événement le plus important sur ce marché aujourd'hui fut la vogue des titres de compagnies de breuvages. Les titres de compagnies de distilleries ont subi de nombreuses liquidations depuis quelques temps, à cause de l'incertitude en ce qui concerne le commerce d'exportation des liqueurs. Comme il est pratiquement certain que la loi sur les liqueurs sera adopté prochainement à Ottawa, l'incertitude semble disparue et plusieurs croient que les stocks de ces compagnies ne sont pas à des niveaux raisonnables à l'heure actuelle. Walker était le titre le plus actif dans ce groupe et ce titre se hissait de 2 pts à 11, puis descendait vers trois heures à 10 1-2. Distillers Seagrams gagnait 1 1-4 pt à 10 1-4.

Les pétroles subissaient des changements plutôt fractionnels. Abana glissait à un nouveau bas dans la section des mines à 84, puis ce titre remontait à 85 à la clôture. Noranda s'avançait de 50 cts à 40.75. Siscoe à 57 reculait de 1 entier.

LA BOURSE DE MONTREAL



Les échanges sont concentrés dans un petit groupe d'actions sur notre marché local. — Titres de Cies de breuvages. — Nickel et Brazil fermes. — Dem. Bridge baisse à 71. — Talker très actif sur le Curb.

MONDANITÉS

L'honorable F.-B. McCurdy, de Halifax, est de passage en ville au Ritz Carlton.

M. et madame J.-R. Bourassa sont de retour en ville après avoir passé trois semaines à Pinehurst, N.-C.

Madame Jacques Dumoulin recevait à une partie de bridge et à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Fortier, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Servaient le thé et les glaces, madame Jules Frémont et madame (Dr) Henri Pichette aidées de mademoiselle Marthe Saint-Laurent, mademoiselle Irène Auger et mademoiselle Madeleine Boisvert.

Madame Hazen Porteous et son fils André, sont partis hier soir pour New-York où ils s'embarqueront à bord de l'"Augusta" pour l'Italie.

Mademoiselle B. Lafrance donnait, ces jours derniers, une partie de cinq cents, les invités étaient: M. et madame A. Mongeon, M. et madame A.-C. Fiett, M. et madame J.-L. Huet, M. et madame D.-A. Paré, M. et madame W. Remillard, mesdemoiselles C. et B. Remillard, MM. R. Langlois, L. Lamontagne, L. Lévesque, V. Morin, J. Mireault, R.-B. Desrochers, P. Brault.

Mademoiselle Charlotte Rinfret, de Cap Santé, est en promenade à Québec pour quelques jours.

Madame J. Beetz, d'Outremont, recevra à l'heure du thé, dimanche et lundi, en l'honneur de ses filles Trina et Louison, mesdames L. Opick, Henri Laureys, Paul Joncas, J. Tremblay, A. Larivière serviront le thé et les galces aidées de madame Tanguay, madame Mellington, madame J.-J. Beetz, mesdemoiselles Madeleine et Yvette Dame, madame J.-J. Brodeur et mademoiselle Germaine Beetz. Les salons seront décorés de fleurs de saison.

Mademoiselle Alice Caron, qui a passé quelques temps à Ottawa, est en ce moment à Montréal et loge au Ritz Carlton.

M. et madame J.-B. Lemay recevaient ces jours derniers en l'honneur de leurs jeunes filles Germaine et Rita. On remarquait parmi les invités: MM. et mesdames J.-O. Lecompte, Vital Bouvier, Paul Schleicher, O. Bergeron, madame F. Robidon; mesdemoiselles Jeanne Desautels, Annette Laporte, Annette Perron, Gertrude Chatel, Claire Desautels, Mimi Pruneau, Marie-Reine Dalpé, Yvonne Desautels, Jeanne Hardy, Rea Bouvier, Lucille Dalpé, Marie Bernier, Thérèse Hardy, Gaby Bernier, Alice Séguin, Lucia Patenaude, M. Lépine, Margot Lemay, MM. P.-Emile Lamarre, le docteur Charles A. Durand, le docteur Georges Larue, Yvon Reid, Emile Duchesne, le docteur M. Archambault, Roland Bertrand, Donat Lamarre, H. Reid, Leo Bernier, M. Carly, Paul Brunelle, Damien Pruneau, M. Parizeau, Paul-Emile Laporte, Albert Normandin, Georges Laporte, M. Langlois, Henry Day, Paul Lamarre, René Lamarre, Hubert Charbonneau, Armand Buteau, Hervé Delorme.

Mademoiselle Aline Garneau est partie pour Boston où elle passera quelque temps, l'invitée de M. et madame F.-T. Balwin.

Madame L.-W. Campbell est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours.

Une partie de cartes au bénéfice de l'hôpital St-Joseph des Convalescentes sera donnée le mercredi, 2 avril, dans les salles de l'institution, 4585 rue Berri, sous le patronage de l'abbé Bourassa et la présidence de madame A. Lemoine. Assisteront à cette fête de charité: mesdames A. Denis, P. Beaudry, J.-E. Morin, O. Quesnel, Eugène Desmarais, H. Fleury, J. Prévost, G. Labelle, F. Guimont, F. Fleury, J.-E. Aobitaille, E. Girard, H. Chabot, A. Desrosiers, C. Christie, V. Robert, A. Robert, B. Joubert, Saint-Marseille, J.-B.-A. Guindon, R. Lefebvre, L. Tessier, L. Saucier, H. Vaillancourt, H. Marengo, H. Sainte-Marie, A. Frenette, U. Belleau, E. Brunette, C. Malhot, F. Contant, L. Simard, L.-N. Messier, P. Pagé, A. Gauthier, H. Richard, P. Corbeil, W. Clermont, mesdemoiselles T. Lemoine, B. Lefebvre, J. Lefebvre, A. Champagne. Pour tous renseignements s'adresser à madame Z. Normandin, Cherrier 4821 ou madame P. Beaudry, Amherst 0536.

Plus de cinq cents personnes assistaient hier, à la partie de cartes donnée au bénéfice des aveugles de Nazareth, le comité de réception se composait de mesdames Hector Cyphlot, Arthur Letondal, Louis Bourgeois, Rosaire Dupuis, G.-A. Fortin, J.-P. Dupuis, Ernest Marceux, des objets gracieusement offerts par M. et madame Hector Cyphlot et la Mère Générale de l'institution furent mis en râfle et gagnés par madame S. Delagrave. Mesdemoiselles A. Bouchard, A. Gravel, madame C. Gougeon, madame J.-A. Lalonde et madame C. Robert.

Une partie de cartes sera donnée à l'hospice Sainte-Brigide, le lundi 31 mars, à 2 heures de l'après-midi dans les salles de l'institution, sous la présidence de madame Duranseau, le prix des billets est de trente-cinq sous.

Jeudi après-midi avait lieu l'assemblée annuelle de la Société des Antiquaires (Section féminine) au Château de Ramezay, on procéda aux élections des nouveaux officiers, les personnes dont les noms suivent ont été élues: madame Israël Tarte, présidente honoraire, madame Walter Lyman, présidente, madame Gustave Perreault, vice-présidente, madame W.-D. Lighall, deuxième vice-présidente, madame N.-R. Laflamme, troisième vice-présidente, mademoiselle Madeleine Thibodeau, secrétaire française, mademoiselle Abbott, secrétaire anglaise, madame D.-G. Bourgeois, comité musical, madame Springle, salle de thé, le conseil se compose de madame S.-L. Beique, mesdames Sprague, Jules Duchatel de Montrouge, T.-C. Casgrain, Arthur Drummond, Léon Mercier Gouin, Arthur Letondal, H.-Y. Birbelt, mademoiselle Bury. Au cours de l'assemblée M. Victor Morin fit une conférence sur le Château de Ramezay le thé fut ensuite servi.

Le Rév. Père Bellouard fera une conférence, le jeudi 3 avril, au couvent du Sacré-Coeur, rue Atwater, à trois heures précise, pour les Enfants de Marie et les anciennes élèves de l'institution.

Madame Oscar Pelletier, de Québec, et madame Braun Langelier sont en ville les invités du juge Arcaer.

Le prédident et les membres du Club Wuk de Montréal recevront, le vendredi, 28 mars, à l'hôtel Mont-Royal, sous le patronage de M. et Mme Henri Letondal et de M. et Mme L.-D. Lespérance. Parmi les personnes qui y assisteront, nous remarquerons mesdemoiselles Lucile Pinsonneault, Jacqueline Dorais, Madeleine Brisset des Nos, Muriel Walsh, Lucienne Vallée, Helen Carroll, Huguette Brault, Marguerite Pauzé, Jacqueline Loranger, Betty Trihey, Thérèse Carignan, Kay Hanson, Paulette Leduc, Cécile Bonhomme, Louise Duchatel de Montrouge, Helen McNichols, Ruth Paterson, Alice Gilmore, Lucette Babin, eJannette Alain, Simone Elie, Marguerite Lavigne, Annette Doré, Marguerite Marquis, Norma Mitchell; MM. Hertel LaRocque de Roquebrune, Georges Hébert, Paul Langlais, Paul-E. Bernier, Hector Bernier, Robert Lafleur, Dr Conrad Archambault, Paul Fontaine, Raoul Bernier, Antoine Langlois, Emile Latulipe, jr., Richard Alleyn, Gerald Wayland, Paul Brodeur, J. Beaudoin Handfield, Maurice Singer, Jean Thibodeau, Bob Lavigueur, Alphonse Raymond, Jules Dupré, Jacques Herdt, Jules Caouette, Jean Bumbray, René Duranleau, Wilfrid Bernier.

Madame Gérard Parent donnait un bridge et recevait à l'heure du thé, jeudi à lo'çasion de la mi-carême.

Québec.

M. le docteur Arthur Rousseau est revenu d'un voyage à Atlantic City et New-York. M. le docteur Rousseau a rencontré, dans la métropole américaine, sa fille, mademoiselle Simone Rousseau, qui est revenue à bord de l'"Ile de France" d'un séjour de quelques mois à Paris et qui est arrivée à Québec hier soir.

L'honorable madame Catrine Wilson, sénatrice, sera l'invitée d'honneur à un déjeuner que donnera le Club des Femmes Libérales de Montréal, dans la métropole, le samedi, 12 avril.

M. le docteur S. Grondin, directeur des étudiants canadiens à Paris, arrivé d'Europe mardi dernier à New-York, est attendu à Québec aujourd'hui et sera pendant quelques jours l'invité de M. le docteur et madame Arthur Rousseau, Grande-Allée.

Mademoiselle Louise Taschereau recevait intimement à une partie de bridge et à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de madame Keefler, de Montréal, qui passe quelque temps à Québec.

OTTAWA

L'honorable R. Dandurand, le très honorable juge Duff, le consul d'Australie, M. Osborne, le colonel et Mme J. T. Clarke, le major et Mme G. Lanctôt, M. et Mme W. L. Scott, et M. W. L. Shand, de Londres, ont eu l'honneur de déjeuner mercredi à Rideau-Hall.

Le sénateur et madame F.-E. Lessard, sont arrivés d'Edmonton et logent au Château-Laurier.

Madame J.-E. Lafeltier, de Mécantic, passe quelques jours en ville.

Mademoiselle Annette Roberge, de Québec est l'invitée de M. Eugène Roberge, M. P., et de madame Roberge.

Mademoiselle Jacqueline de Montréal, passe quelque temps chez M. et madame L.-P. Desrosiers.

Mademoiselle Alice Caron, passe quelques jours à Montréal, au Ritz-Carlton.

A la conférence, qui sera donnée samedi soir, au Château-Laurier, par M. Alonzo Cinq-Mars, sous les auspices, de la Ligue Bonne Entente, un programme musical sera exécuté, par Mlle W. Desrosiers, Mlle Kathleen Kaesse et M. Harry Christin.

LONDRES, 28. — L'état du duc de Connaught, alité à Nice, France, va s'améliorant.

VOTE PRIS HIER AU PARLEMENT FÉDÉRAL



OTTAWA, 28. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les trois partis, après un débat qui s'est prolongé trois jours, ont défini leur attitude sur le traité de l'Australie qui est l'un des sujets les plus contentieux de la session.

Le gouvernement a annoncé qu'il entamera aussitôt que possible de nouvelles négociations. C'est le sens du sous-amendement Casgrain adopté la semaine dernière.

Les conservateurs dénoncent le traité et en demandent la révision.

Les progressistes adoptent une attitude radicale et demandent l'abrogation immédiate du traité.

L'honorable M. Bennett, le chef conservateur, parlant sur cet amendement progressiste, a expliqué que le Canada doit faire face à une situation économique difficile. Pour cette raison il serait peut-être dangereux de révoquer le traité. Cependant la plupart des conservateurs qui ont parlé sur la question ont catégoriquement dénoncé cette entente commerciale.

Quant aux progressistes, ils prétendent que puisque l'on persiste à vouloir accorder la protection douanière à l'industrie, l'agriculture aurait bien tort de refuser les avantages que peut lui procurer un tarif protecteur.

Le sous-amendement Stevens qui demandait la révision du traité d'Australie a été défait par un vote de 51 à 103. Seuls les conservateurs et H. A. B. Adshead, un travailliste, (Calgary), l'ont appuyé.

L'amendement Gardiner qui demandait l'abrogation du traité fut moins heureux puisqu'il a été défait par un vote de 16 à 141. Seuls les progressistes l'ont appuyé. M. Boucher, libéral de Yamaska a voté avec les progressistes contre le traité d'Australie.

Ces deux votes, enregistrés vers la fin de la journée, disposent, pour la présente session du moins, de la question très contentieuse du traité australien dont on entend parler à chaque session depuis 1925.

LES RUMEURS DE LA COULISSE

Il n'y a pratiquement plus rien au chapitre des prévisions politiques d'ici l'ajournement de Pâques le 14 avril prochain.

La première période de la session se terminerait sans incident. Si l'opposition a fait mine, par moment, de prendre des allures belliqueuses, il reste que jusqu'ici la bataille parlementaire s'est limitée à des escarmouches peu sensationnelles.

On ne peut dire ce que l'on veut laisser entendre mais dans la coulisse parlementaire les rumeurs font croire que la session nous réserve des surprises.

Comme on est sans précision à ce sujet il faut donc se contenter d'attendre tout en signalant que la députation prévoit des incidents dans un avenir assez prochain.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Le ministre des Finances, M. Dunning, a présenté hier après-midi une liste de crédits supplémentaires qui ne se rapportent qu'au réseau ferroviaire de l'Etat, le Canadien-National. Le Parlement est appelé à voter ainsi une somme de $6,638,030.23 dont la plus grande partie servira à combler un déficit qui a été causé, l'année dernière, par la diminution des recettes du Canadien-National. Le réseau de l'Etat n'est pas le seul chemin de fer qui ait vu diminuer ses recettes au cours de l'année dernière. A cause de circonstances diverses, tous les chemins de fer ont vu diminuer leurs recettes.

A même ce total de $6,638,030, il y a aussi une somme de $627,300 pour combler le déficit des lignes de l'est du Canadien-National, par suite du tarif spécial qui est accordé aux Provinces Maritimes en vertu d'une décision du Parlement.

Ces crédits supplémentaires ont été aussitôt référés au comité parlementaire qui s'occupe précisément des choses du Canadien-National.

Le ministre des chemins de fer, M. Crerar, a annoncé, en réponse à une interpellation, que le rapport de son ministère sera bientôt présenté en Chambre.

LE TRAITE AUSTRALIEN

Le député indépendant de la Colombie Anglaise, M. Neill, a repris le débat au début de la séance sur l'abrogation du traité australien. Il parle brièvement et M. Lucas, progressiste qui le suit affirme que la classe agricole, dans l'ouest, croit encore au principe du libre-échange. Pour ce qui est du traité de l'Australie il dit que les cultivateurs sont en présence d'une situation difficile et qu'ils n'ont aucune raison de ne pas voter pour l'abrogation de ce traité qui leur cause des torts considérables.

M. Lucas accuse les partisans de l'administration libérale de manquer de sincérité. Ils ont été élus comme libres-échangistes et appuient un gouvernement qui maintient le principe protectionniste.

Ils supportent une politique de protection pour les industries et refusent la même protection pour l'agriculture.

UNE REVISION

M. C. H. Dickie, conservateur de la Colombie Anglaise, n'est pas en faveur de l'abrogation du traité, mais il affirme que les cultivateurs canadiens y trouveraient leur profit, si le tarif était revisé. Cela, dit-il, peut être fait à l'amiable et les intérêts du Canada comme ceux de l'Australie seraient facilement sauvegardés.

L'HON. M. DUNNING

Le ministre des Finances s'opposa de toutes ses forces à l'amendement proposé, qui constitue une motion de non confiance non déguisée dans le gouvernement. Mais même en dehors de cette raison, le gouvernement s'oppose à l'abrogation du traité que nous avons signé avec l'Australie, parce qu'il a été d'un grand bénéfice pour le Canada et n'a pas du tout nui à l'agriculture.

Il n'y a qu'une façon de juger de la valeur du traité et c'est par les résultats qu'il a produits. Au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1929, le Canada a importé de l'Australie pour $91 de pommes; $5,000 de raisins, $2,000 d'autres fruits frais, $93,000 de fruits en conserve; $18,000 d'oignons, $280 de pois, $27 de graines de semences, $377,000 de mouton, $93,000 de beurre et $136,000 de laine brute.

Ce sont les seules importations que nous ayions faites de l'Australie et il faut avoir l'imagination bien facile pour prétendre que cela peut avoir nui à notre agriculture! Pourrait-on considérer ces importations pour l'agriculture Canadienne dommageables au point de justifier l'abrogation de notre traité?

Il est une chose certaine: Les ouvriers employés dans l'industrie de l'automobile, l'industrie du bois et les autres industries qui exportent leurs produits en abondance à l'Australie ont consommé davantage de produits agricoles que nous n'en avons importés des antipodes. En d'autres termes, le traité a ouvert un marché pour l'industrie agricole domestique qui dépasse de beaucoup en importance la concurrence faite à nos produits par nos importations de l'Australie.

Comparant nos exportations en Australie à nos importations de ce Dominion-frère, le ministre des Finances déclare que depuis les 53 mois que le traité est en vigueur, le Canada a vendu à l'Australie pour $77,000,000 de produits et lui en achète pour $20,900,000. Nous avons donc vendu à l'Australie pour $66,000,000 de plus que nous en avons acheté. Tous les mois, le Canada exporte pour $1,000,000 de produits en Australie de plus que l'Australie n'en exporte ici. Le Canada n'a donc pas la plus légère intention d'abroger le traité et le gouvernement non plus. Si nous voulons vendre à un pays, il nous faut aussi acheter de ce pays. Il n'est pas toujours possible de faire des échanges commerciaux qui soient aussi heureux que ceux que nous faisons présentement avec l'Australie. Nous n'achetons que ce que nous ne pouvons produire chez nous et nous ne vendons que ce que les autres pays ne peuvent produire eux-mêmes.

Comme notre entente avec la Nouvelle-Zélande est liée aux clauses de notre traité avec l'Australie et a aussi été critiquée, M. Dunning prouve qu'elle a été bénéficiable au Canada. Depuis que l'entente a été conclue, l'exportation canadienne en Nouvelle-Zélande a atteint le joli chiffre de $69,000,000 tandis que nos importations de ce Dominion n'ont été que de $40,000,000. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande et le gouvernement Canadien sont prêts à négocier un traité direct qui sera à l'avantage des deux pays.

Plusieurs intéressés Canadiens ont pressenti le gouvernement pour lui demander d'encourager notre commerce avec les antipodes. C'est là une preuve que nos traités sont bons. Une autre indication de leur valeur réside dans le fait que nous avons exporté davantage de bois à l'Australie et la Nouvelle-Zélande au cours des derniers douze mois écoulés.

"Nous ne voulons pas que la nouvelle parvienne aux oreilles du gouvernement australien que le Canada se prépare à abroger le traité qu'il a conclu avec elle. Pas une seule nation ayant une balance commerciale aussi favorable avec un autre pays, pourrait, sans causer une injustice à ses citoyens, montrer le désir de mettre fin à un traité qui nous avantage, conclut le ministre des Finances.

L'AGRICULTURE

M. Campbell, progressiste, dit qu'il se réjouit de voir que la députation discute maintenant des besoins de la classe agricole du pays. Il dit qu'il fut un temps ou l'on se désintéressait totalement du sort des cultivateurs canadiens.

Un autre progressiste, M. Coote, se déclare un adversaire résolu du traité avec l'Australie et espère que l'on se résignera à l'abroger.

Parlant de la députation des fermiers-unis en Chambre, M. Coote ajoute que l'on a une fausse impression. On croit que les clubs de fermiers imposent aux députés une ligne de conduite. Quant à lui, c'est le groupe progressiste qui a contribué les fonds nécessaires à son élection, mais il garde en chambre la plus entière liberté d'opinion. Sans la moindre restriction, il peut exprimer sur chacune des questions soulevées en chambre l'opinion qu'il entend.

L'HON. M. BENNETT

Le chef de l'opposition fait d'abord une précision. Il explique que le traité commercial avec l'Australie, a été présenté à la Chambre qui l'a approuvé. Quant au traité avec la Nouvelle-Zélande, il a été mis en vigueur au moyen d'un arrêté ministériel.

M. Bennett est absolument opposé au traité et prétend même qu'il faudra au moins trois ans pour réparer les torts qu'il nous a causés. Si le beurre de l'Australie ne nous a pas causé le tort que celui de la Nouvelle-Zélande nous a causé, cela tient uniquement au fait que le gouvernement a imposé la clause de l'anti-dumping de 6 cents la livre.

M. Bennett déclare catégoriquement que si le gouvernement ne fait rien pour remédier aux torts considérables que ce traité a causés à notre industrie laitière, cette industrie est vouée à la ruine irrémédiable.

Le chef conservateur signale que depuis que ce traité est mis en vigueur, les cultivateurs ont dû vendre plus de 130,000 vaches laitières.

Nous avons importé, l'an dernier, de $300,000,000 à $500,000,000 de produits que nous aurions pu manufacturer nous-mêmes. Le chef de l'opposition signale que nous exportons une quantité trop considérable de matières premières que nous devrions garder au pays.

"Les Etats-Unis, dit-il, dépendent entièrement du Canada pour leur matière première. Nos voisins américains s'appliquent surtout à contrôler le marché domestique afin de pouvoir exporter sur les marchés de l'extérieur le surplus de leur production.

Au Canada, notre gouvernement cherche des débouchés à l'extérieur, pendant que le producteur étranger s'ampare rapidement de notre marché domestique.

Quand le traité d'Australie a été proposé, l'Honorable M. Arthur Meighen s'y est opposé et ce qu'il a alors prévu s'est entièrement réalisé. Le premier ministre King s'est contenté de répondre alors que si le traité causait du tort au pays, il serait abrogé.

En dépit de cette assurance au sujet de la protection de nos meilleurs intérêts, le gouvernement n'a pas hésité peu après à étendre les avantages du traité à la Nouvelle-Zélande. Et cela par un arrêté ministériel.

Mais depuis de nouveaux marchés ont été ouverts pour les produits canadiens et pour cette raison il serait peut-être dangereux d'abroger ce traité. Notre balance commerciale nous est actuellement très défavorable. Mais il reste quand même très urgent de conserver autant que possible les débouchés nécessaires pour nos produits et surtout pour notre blé que nous ne parvenons pas à mettre en marche à des conditions favorables.

En raison de la situation économique ou nous sommes placés aujourd'hui, M. Bennett ne votera pas en faveur de l'abrogation du traité. Mais parce qu'il vote de cette façon on ne doit pas conclure qu'il est en faveur de cette entente commerciale. Il tient compte que d'ici quelques mois on négociera un nouveau traité qui sera peut-être plus favorable au Canada. On doit pour le moment s'appliquer à faire comprendre à l'Australie que le traité doit être revisé.

En passant, M. Bennett s'attaque aux remarques que M. Isley, député libéral a faites dans son discours à Saint-Catherine dernièrement. M. Isley aurait alors sévèrement critiqué ceux qui ont fait de l'argent.

—"Je n'ai dénoncé personne" réplique M. Isley.

—"Le "Globe" de Toronto vous a attribué certaines déclarations très violentes", répond M. Bennett. "Quant à moi ajoute le chef conservateur, je n'ai jamais fait un seul dollar d'une façon malhonnête."

M. Isley soulève alors une question de privilège et proteste contre les remarques du chef conservateur.

Cette protestation provoque un tumulte prolongé en chambre. Quand le silence se rétablit, le président déclare qu'il n'y a pas lieu de soulever une question de privilège.

L'Honorable M. Bennett poursuit ensuite son discours en disant que l'on a prétendu au cours du débat que le traité de l'Australie avait profité à la Colombie Anglaise.

"Je ne partage pas les idées de ceux qui veulent soulever l'est contre l'ouest" dit-il. "Il n'y a qu'un Canada et non neuf" ajoute M. Bennett.

L'HON. M. CHARLES STEWART

Le ministre de l'Intérieur prend ensuite à partie M. Bennett. Le chef de l'opposition a parlé bien plus de la situation économique du pays en général, que du traité Australien. Pour cette raison, il dira quelque chose, lui aussi, des conditions économiques au Canada.

Le gouvernement canadien n'a jamais négocié un traité ni tenté de remanier le tarif, sans que les conservateurs aient crié à la ruine du commerce et à la ruine du pays. Ce n'est que tout dernièrement, qu'ils ont mis un diapason à leur complainte sur la ruine et la désolation.

—"Je nie cela, lance M. Bennett.

—"J'accepte votre négation", retorque M. Stewart.

Au cours des dernières sessions, on a fait grand état de la prospérité des Etats-Unis et de son haut tarif. On ne dit plus rien maintenant, parce qu'il y a du chômage aux Etats-Unis, il y en a plus qu'il n'y en a au Canada et pourtant nos voisins ont encore leurs tarifs élevés.

Un conservateur interrompt le ministre et celui-ci lui réplique que les provinces maritimes n'ont jamais joui d'une prospérité semblable à celle dont elles jouissent maintenant. Elles n'ont jamais reçu traitement aussi généreux d'aucun gouvernement.

Il est vrai que le Canada souffre actuellement d'une certaine dépression, mais cette dépression n'est pas comparable à celle qui afflige les pays avec lesquels nous faisons commerce.

Si nous voulons signer un traité avec un autre pays, il faut qu'il y ait des concessions faites de part et d'autres. Les deux pays espèrent en retirer quelque chose. Les conservateurs ne trouveraient rien à redire au traité Australien, si le gouvernement avait élevé le tarif général. Ils prétendent qu'en abaissant les taux tarifaires sur les produits australiens, nous avons permis l'importation de certains produits agricoles tels que le boeuf, le beurre et le mouton. Mais même si nous avions conservé le tarif antérieur, cela n'aurait pas arrêté l'importation de ces produits. Si cela avait empêché les importations, l'Australie n'aurait retiré aucun bénéfice du traité.

Le ministre déclare qu'il serait heureux d'accepter les suggestions

(Suite à la page 14)

TAIT—FAVREAU—LTÉE

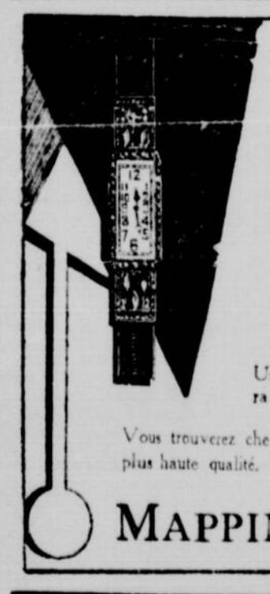


Consultez nos spécialistes pour votre VUE

PROCUREZ-VOUS NOS NOUVEAUX VERRES — Faits exclusivement dans nos Laboratoires.

265, RUE SAINTE-CATHERINE EST. TEL. LANCASTER 6703

M. 26-24



CADEAUX

Pour la mariée—

Pour les demoiselles d'honneur—

Pour une naissance—

Pour un anniversaire—

Une montre garnie de diamants sera toujours fort appréciée.

Vous trouverez chez Mappin, un vaste choix de la plus haute qualité.

MAPPIN & WEBB

UN LAIT QUI EST SAIN ET PUR





QUAND votre lait est du Borden, vous pouvez être certain qu'il est sain et pur. Les Inspecteurs de Borden surveillent chacune de ses belles fermes laitières. Ils veillent à ce que toutes les précautions scientifiques soient employées. Une prime est payée pour la pureté et la crème supplémentaires.

Un appel téléphonique ou un mot au livreur de votre quartier vous assurera le service immédiat de Borden.

BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LTD.
215, RUE MURRAY, MONTREAL
Téléphone Wilbank 1188

DISTRIBUTEURS DE MERCROFT FARMS LAIT CERTIFIÉ

KAYSER



Comme la Mode, les Nuances des Bas Tournent au Classique . . . Les Couleurs Classiques Kayser modifient complètement les couleurs à la mode pour les bas . . . elles sont plus profondes, plus riches, plus subtiles. "Aphrodite", la nuance-soleil de 1930, est inédite et intéressante . . . "Juno" est merveilleusement indéfinie . . . "Phoebe" a une double nature, convenant aux costumes noirs comme aux beiges . . . "Diana" est la tonalité nouvelle qui fera ressortir une "rhapsodie en bleu" . . . "Aurora" se prête aux élégances du soir. Ces couleurs sont crées par Kayser en deux modèles . . . le "Slendo* Heel" et le "Slipper Heel"*. Tous poids . . . léger, demi-lourd et lourd. Vu leur incomparable qualité, leurs prix sont extrêmement modérés.



$1.50

Modèle No 151x

Tout chiffon de soie d'un bout à l'autre . . . large ourlet de soie à l'intérieur et à l'extérieur . . . bord en véritable picot.

"Slipper Heel"

Couleurs classiques Kayser

APHRODITE
AURORA - DIANA
PHOEBE - JUNO

80F

*Marque déposée Fabrication canadienne

KAYSER

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les événements importants.

La Patrie

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, VENDREDI 28 MARS 1930 — PAGE TROIS

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

UNE GRANDE FOULE A L'ASSEMBLEE TENUE PAR M. L. TREPANIER

Le leader du conseil a ouvert officiellement sa campagne hier soir.

Devant une salle comble au possible, en présence d'une foule qui l'a ovationné à plusieurs reprises, l'échevin Léon Trépanier, leader du Conseil a ouvert officiellement sa campagne hier soir, dans la vaste salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke.

Un orchestre de vingt-cinq musiciens, des folkloristes et un film sur Montréal ont agrémenté la réunion.

Pour marquer le caractère non-politique de la réunion, principe en honneur chez le représentant municipal de LaFontaine, les présidents d'honneur de la réunion étaient: MM. Joseph Contant, doyen de l'Ecole de Pharmacie de l'Université, le docteur J. D. Gauthier, mademoiselle Irène Joly et madame Kent Lespérance.

M. Alfred Labelle, avocat et journaliste, réclama au nom de ses confrères le privilège de maintenir au conseil municipal de seul journaliste qu'il y ait. Il rappela les voyages d'étude de M. Trépanier et les services qu'il est en mesure de rendre à notre population grâce à ses connaissances et son expérience.

M. Bernard Bissonnette, avocat dénonça toute intension de la politique dans le domaine municipal et invita la population à seconder les efforts d'un représentant de notre ville qui fait honneur au quartier LaFontaine et aux bons éléments qui le composent.

M. Léon Trépanier fut l'objet d'une bruyante ovation quand M. Contant, président conjoint le présenta à l'auditoire et lui exprima au nom de tous les bons éléments du quartier, le vœu d'une réélection par une grosse majorité.

M. Trépanier signala le fait que la requête qu'on lui a présentée porte les signatures des personnages les plus marquants et les plus autorisés à représenter l'influence raisonnée et le jugement sain du quartier. Il fait remarquer que dans la lutte qui se fait par un certain groupe, présentement, il est tout naturel de voir s'allier les éléments indésirables de la population: mécontents et autres. C'est le cas de tous ceux qui réclament le renversement des pouvoirs établis.

Il s'établit un parallèle entre son attitude à lui et celle de l'échevin Bray qui est venu ne St-Henri choisir mon adversaire.

Sur la question du double mandat M. Trépanier avait aidé M. Bray dans St-Henri en 1923 comme il avait aidé M. Duranleau contre M. Poulin. M. Bray a fait un volte-face, a ses principes le lendemain de son élection tandis que lui M. Trépanier est resté conséquent avec ce qu'il a toujours prêché.

M. Trépanier annonça en même temps qu'il faisait parvenir à ses électeurs une plaquette contenant un résumé analytique et impartial des grands faits de l'administration depuis deux ans. Il demande aux contribuables de lire posément ce document dans la tranquillité du foyer.

Passant aux travaux qu'il a fait faire dans le quartier LaFontaine, il rappelle que les $100,000 dépensées récemment dans le Parc LaFontaine, pour la construction d'une fontaine lumineuse, l'éclairage moderne du parc, ainsi que les travaux d'embellissement qui marqueront les approches du Monument à Sir Louis Hippolite LaFontaine sont pris à même les revenus de la Cité.

Il se félicite d'avoir pu maintenir, dans le cours de l'hiver, les ruelles dans un état complet de propreté et d'avoir dans les trois mois de chômage, pu faire employer 85 journaliers à qui la Cité a distribué en salaires une somme de $18,254.25.

En terminant M. Trépanier prie l'élément sain et impartial du quartier, ceux que les appels démagogiques ne peuvent influencer de lui permettre de continuer l'œuvre de ses prédécesseurs l'ex-maire Lavallée et le docteur Dubeau et de lui fournir l'avantage de transformer l'éclairage du quartier et d'obtenir la reconstruction de l'Académie Cherrier.

Une ovation et des hourras marquèrent la cloture de cette brillante réunion.

LE COMITE DE L'ECHEVIN EMOND

L'échevin Honoré Emond inaugurera son comité samedi le 29 mars au No 1,69 rue Papineau, angle des rues Ste-Catherine et Ste-Rose. Tous les électeurs et les électrices sont cordialement invités à assister à cette inauguration où plusieurs orateurs en vue prendront la parole.

M. J.-A. PATRY DANS SAINT-MICHEL

Une assemblée en faveur de M. J. A. Patry, candidat dans Saint-Michel, a eu lieu hier soir, sous la présidence de MM. Harrison et Massé. Le candidat a exposé le programme qu'il entend réaliser à l'hôtel de ville et démontré que le quartier n'avait pas reçu sa juste part et que le moment était venu de tenter les efforts nécessaires pour que Saint-Michel soit représenté par un actif et un travailleur.

Les assemblées

Une importante assemblée sera tenue à huit heures ce soir, à la salle de l'école Salaberry, coin des rues Robin et Beaudry, en faveur de M. Henry L. Auger, candidat à l'échevinage, pour le quartier S.-Jacques. Le maire Camillien Houde sera présent.

M. le docteur E.-L. Demers, tiendra une grande assemblée, ce soir, à 8 heures 30, à l'Académie des SS. Anges, coin Delanaudière et Boulevard Saint-Joseph. En outre du candidat, M. Demers, plusieurs orateurs adresseront aussi la parole.

Ce soir, à 8 heures p.m., sera tenue une grande assemblée à la salle de l'école Champlain, coin Fullum et Logan. Plusieurs orateurs ainsi que le candidat J.-C. Brais, y adresseront la parole.

Ce soir à 8 heures à la salle du marché de Maisonneuve, M. J.-Arthur Mathewson, candidat bilingue et indépendant à la mairie, tiendra sa première grande assemblée électorale.

M. J.-N. Cabana, candidat dans Laurier, fera l'ouverture de son comité dimanche soir, à 163 rue Mont-Royal est, téléphone Belair 1073.

M. Hector Dupuis, candidat Houdiste dans Papineau, annonce l'ouverture de son comité, ce soir, à 1280 avenue Papineau, par une grande assemblée au cours de laquelle plusieurs orateurs adresseront la parole.

L'échevin Dupéré ouvre son comité dans le quartier Mercier au No 7602 rue Notre-Dame est.

L'échevin Landry tiendra une assemblée, ce soir, à l'école Garnier, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, angle des rues Chambord et Marie-Anne.

• • •

Il y aura ce soir, assemblée en faveur de l'échevin Drummond dans le sous-sol de l'église Sainte-Marie, dans le quartier Rosemont.

• • •

L'échevin Dupéré tiendra une assemblée dimanche après-midi à l'école Boucher de la Bruyère.

• • •

L'échevin Quintal tiendra une assemblée, dimanche après-midi, à l'école Champlain, angle des rues Fullum et Logan. Le comité de M. Quintal est ouvert à l'angle des rues Poupart et Sainte-Catherine.

• • •

L'échevin Mathieu tiendra une assemblée dimanche soir à l'Académie Meilleur au No 2237 rue Fullum. M. Mathieu ouvrira son comité lundi soir, au No 2058 rue Frontenac.

• • •

L'échevin Arcand tiendra une grande assemblée, dimanche après-midi, à deux heures, à la salle du marché de Maisonneuve.

• • •

Ce soir, à huit heures et trente, aura lieu l'ouverture du comité de M. Wilfrid David, au No 729 rue Albert, coin Quesnel.

• • •

M. J.-A. Patry, candidat dans le quartier Saint-Michel, a ouvert son comité au No 5569 boulevard Saint-Laurent.

• • •

Samedi soir, M. Adolphe L'Archevêque, candidat dans Delorimier, tiendra une assemblée pour les électeurs de langue anglaise à la salle de Saint-Dominique.

M. J.-E. CLOUTIER DANS S.-EUSEBE

A l'école Meilleur, au coin des rues Fullum et Rouen, s'est tenue, hier soir, une enthousiaste assemblée en faveur de M. J.-E. Cloutier, candidat dans le quartier S.-Eusèbe. M. Alfred Désève fut le premier orateur et parla de l'impérieuse nécessité d'élire un candidat indépendant de toute coterie. MM. Victor Bédard et Alfred Cloutier ont eux aussi prononcé des discours.

M. J.-E. Cloutier, candidat, vint ensuite présenter son programme à l'assemblée qui lui fit une ovation. Il a promis de travailler autant qu'il le pourrait à procurer de l'ouvrage aux ouvriers de son quartier et déclara que les travaux au canal collecteur de la rue Rouen auraient dû être faits au cours de l'hiver; il travaillera à faire abolir le dépôt que font à la Montreal Water tous les occupants de logements qui en plus reçoivent un compte mensuel pour le loyer des compteurs, ce qui est extravagant de la part de la compagnie; l'orateur a traité de la loi prohibant le stationnement des autos sur la rue Ontario; il a déclaré qu'il se croit certain d'obtenir un bain public pour le quartier et il travaillera à l'organisation de terrains de jeux et du système nouveau d'éclairage; il veut que les expropriations soient payées par toute la ville et non par le quartier seulement; il signala le scandale des pavages, disant que des citoyens ont payé $8 le pied pour un trottoir; il s'est défendu contre les attaques de ses adversaires et a promis des révélations sensationnelles pour plus tard.

L'ECHEVIN MERCURE

L'échevin Mercure, candidat à la mairie, a annoncé, ce matin, qu'il avait écouté les déclarations faites à son sujet par ses adversaires. Il saura cependant, répondre en temps et lieu avec la même énergie qui l'a toujours caractérisé dans les séances du conseil et en assemblées publiques. Il a promis des révélations intéressantes sur les dessous de la présente campagne.

L'ECHEVIN LANGLOIS DANS BOURGET

M. Ernest Langlois, échevin depuis 1921 du quartier Bourget, et candidat aux prochaines élections municipales du 7 avril, a tenu une enthousiaste assemblée hier soir à l'Ecole Souart, angle des rues Papineau et Lafontaine. Il a rendu compte de son mandat, à ses électeurs, énumérant ce qu'il avait fait pendant les 9 années qu'il a eu l'honneur de représenter le quartier Bourget à l'hôtel de ville. Il a notamment parlé des expropriations des approches du nouveau pont et de leurs résultats avantageux pour le quartier; de l'ouverture de la rue Bordeaux, pour laquelle les contribuables n'auront pas à payer; du projet du tunnel sous la rue Sherbrooke vis-à-vis Panet, pour avoir accès au parc Lafontaine; de la façon dont le quartier est entretenu. Le candidat a aussi parlé des insinuations lancées par les adversaires contre l'administration et de la lâcheté de ceux-ci qui n'ont même pas le coeur de les spécifier.

Il a approuvé d'une façon générale l'administration DesRochez et a prêché la confiance que le peuple doit avoir en elle. Il a ensuite insisté sur le fait que son propre travail à l'hôtel de ville est grandement satisfaisant, puisque depuis 1921, Bourget l'a toujours choisi et réélu comme son échevin. C'est pourquoi il déclare qu'il a confiance de continuer à servir les intérêts du quartier Bourget pendant un nouveau terme.

MM. Charles Martin, Victor Bédard, C. Desrochers ont aussi parlé. L'assemblée très nombreuse, paisible et sympathique, était présidée conjointement par MM. A. Larocque et A. Ready.

M. Papineau dans Villeray

Près de mille électeurs se sont rendus hier soir, dans la grande salle de l'école du Saint-Rosaire de Villeray, pour prendre contact avec M. J.-A.-L. Papineau, le candidat ouvrier indépendant de cette division et l'entendre expliquer les réformes et améliorations qu'il entend obtenir s'il est élu échevin le 7 avril prochain.

Cette assemblée était sous la présidence conjointe de MM. Alfred Lagacé et Edouard Ladouceur. Au cours de l'assemblée, MM. J.-G. Guimond, P.-E. Dugré et Poirier adressèrent aussi la parole. M. Papineau prononça le discours principal et analysa les différentes réformes et améliorations qu'il préconise.

Rappelant le reproche qu'on lui fait de se présenter contre M. Charbonneau, M. Papineau fait remarquer à son auditoire, qu'il y a deux mois, c'était une élection complémentaire, alors qu'aujourd'hui, nous en sommes à une élection générale. Comme citoyen, ajouta M. Papineau, j'ai le droit comme M. Charbonneau de me présenter. Lorsque je me suis retiré en février dernier, je le faisais en faveur d'un homme qui devait s'occuper de politique municipale. Tout ce que vous avez vu et entendu ca été de voir un parti venir ici et ne parler que de politique provinciale. M. Charbonneau nous a trompés. Nous voulons à l'hôtel de ville un homme qui ne s'occupe que des intérêts de son quartier et de la ville en général. Si mon adversaire avait suivi cette ligne de conduite il est probable que je ne serais pas ici ce soir. Je suis libre de toute attache et serai à l'aise pour revendiquer les droits des gens de Villeray quel que soit le groupe qui sera élu le 7 avril prochain.

M. J.-G. Guimond, avocat est l'orateur suivant et appuie sur la sincérité et l'intégrité de M. Papineau et il prend à partie ceux qui crient: "Dehors la clique". Il reproche à M. Charbonneau de s'être couvert du titre de catholique pour parcourir cette division et éclabousser un adversaire. Il met l'auditoire en garde contre l'ingérence de la politique à l'hôtel de ville.

M. DAMASE GENEREUX DANS SAINT-JACQUES

C'est devant une salle comble, celle de l'édifice Sainte-Catherine, coin des rues Robin et Amherst, que le docteur Damase Généreux a fait un résumé du travail qu'il a accompli dans l'intérêt de ses électeurs lors de son dernier terme à l'hôtel de ville. L'assemblée était sous la présidence conjointe de MM. J.-L. Primeau et P. Nadon. Le premier orateur fut M. Cléophas Desrochers qui a expliqué longuement cette désormais célèbre transaction de la Montreal Water and Power.

La première question que se pose M. Généreux est celle-ci: Est-ce que M. Auger est logique avec lui-même en se présentant contre lui, le docteur Généreux? Celui-ci ajoute aussitôt qu'il représente le quartier Saint-Jacques depuis 1921; en 1928 il fut réélu par acclamation. Ce qu'il trouve étrange, c'est de constater que c'est précisément son ancien organisateur et ami, M. Henry Auger, c'est son nom, qui se présente contre lui aujourd'hui.

Analysant le travail qu'il a fait comme échevin, M. Généreux assure ses électeurs qu'il a toujours fait l'impossible pour trouver de l'ouvrage aux ouvriers qui l'ont demandé; mais n'oubliez pas, d'ajouter M. Généreux, qu'il y a trente-cinq quartiers à Montréal. Tout de même, il assure son auditoire que pour les ouvriers qualifiés, justice leur sera rendue. A tout événement, dit-il, nous avons augmenté les salaires des employés civils cette année, mais avec une taxe de $1.35, il est difficile, dans les circonstances, de faire plus. Les constables ont vu leurs salaires augmentés cette année; quant à la pension que la ville accorde à ses serviteurs après vingt ans de service, celle-ci a été augmentée dans une proportion de 50 pour cent. Nous avons construit des ponts, tunnels, etc., sans emprunter un sou; les ponts Viau et Lachapelle en sont un exemple. Parlant des terrains de jeux, M. Généreux dit que la ville a dépensé en 1929 la somme de $148,000; il y a actuellement 28 terrains de jeu à Montréal. Le quartier Saint-Jacques sera doté d'un autre terrain de jeu qui sera situé entre les rues Robin, Saint-Christophe et Saint-André. La ville a obtenu, moyennant un loyer de $1.00 par année, ce terrain de la Commission Scolaire. M. Généreux parle du bain Généreux, le plus beau de la ville qui a coûté la somme de $100,000. Parlant de l'ouverture des rues Berri et Robin, M. Généreux prétend que c'est une nécessité qui s'impose. Il y a un mouvement lancé à cet effet; cette expropriation va se faire sans qu'il en coûte un sou à qui que ce soit. Les propriétés taxables devraient être évaluées à $4,000,000, et ceci serait suffisant pour payer les intérêts et le fonds d'amortissement. En faisant l'expropriation, de nouveaux édifices vont être érigés.

L'ECHEVIN VALLEE DANS S.-EDOUARD

"Je m'étais engagé, il y a deux ans, de garder ma liberté personnelle et je ne crains pas d'affirmer que j'ai tenu ma promesse car je ne suis "d'aucune clique", comme le prétendent mes adversaires. Je continuerai d'agir de la même manière si je suis réélu, mais toutefois, je tiens à déclarer, que je me propose de m'allier au groupe administratif qui sera d'après moi le plus honnête et le mieux qualifié, car c'est de cette manière que j'obtiendrai les améliorations que vous réclamez pour votre beau quartier Saint-Edouard que j'ai représenté dignement, à mon avis, pendant les deux années de mon terme." Telles ont été quelques-unes des déclarations faites hier soir, par M. l'échevin J.-S. Vallée, au cours d'une grande assemblée dans la salle de l'église Sainte-Etienne et qui réunissait près de 1200 électeurs du quartier. Les citoyens présents ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Cette assemblée était sous la présidence de M. Cyrille Bourassa. Outre M. Vallée, qui a prononcé le principal discours, les autres orateurs furent: le docteur Elzéar Hurtubise, M. C.-E. Martin et M. Clovis Bernier.

M. Vallée a rappelé ce qu'il a fait pour son quartier; il a réussi à remplacer les chevaux par des voitures automobiles au poste de pompiers numéro 18. Il a réussi à obtenir l'installation d'un système automatique d'alarme pour la police, alors que dans d'autres quartiers il n'y en a pas encore; l'acquisition d'un terrain de jeu, enfin le viaduc de la rue Saint-Hubert pour lequel une somme de $25,000 a été votée pour la préparation des plans. La construction de ce viaduc va suivre immédiatement après, et sera payé à même les revenus de la ville.

Le candidat a aussi fait mention des démarches qu'il avait faites pour obtenir l'exposition annuelle réclamée par l'Association des Hommes d'affaires du Nord, au Parc Jarry.

M. Vallé s'est prononcé en faveur de l'expropriation de la rue Bélanger pourvu que le coût de cette expropriation soit payé par les quartiers intéressés ou par la ville en entier et non par les propriétaires de la rue désignée.

M. Vallée rappela également l'incident qui amena la contestation de son élection par son adversaire actuel, l'ex-échevin J.-M. Dubreuil. Il déclara qu'il avait dû sévir par la suite pour protéger l'honneur de sa famille, le sien et celui des électeurs de son quartier (applaudissements). L'orateur termina en affirmant que s'il était battu il ne contestera jamais l'élection.

VOL DE BIJOUX DANS UNE MAISON

Pendant que Mme Hector Tobin, 5565 rue Hutchison était absente de chez elle, hier soir, des cambrioleurs ont pénétré dans sa maison, en brisant la porte d'arrière et se sont emparés de bijoux pour un montant de $240.

L'OFFRE DU DOUBLE-VOTES VA SE TERMINER DANS CINQ JOURS

Quelques votes peuvent influencer le résultat final. – Les candidats devraient redoubler d'énergie d'ici le 2 avril. – Les 50,000 votes ou moins.

Il reste encore cinq jours avant l'expiration de notre offre double-votes.

Cinq jours de travail assidu peuvent améliorer considérablement les chances d'un candidat dans la course

Ceux des candidats qui auraient négligé de se prévaloir de notre offre DOUBLE-VOTES peuvent encore d'ici au 2 avril rattraper le temps perdu.

Quelques abonnements d'un an ou de deux ans suffiraient peut-être pour décider des prix spéciaux de $500.00 en argent. . .

Il est posible que la différence entre les votes alloués pour les abonnements recueillis avant le 2 avril et ceux recueillis après cette date, soit suffisante pour influencer le résultat du concours.

Il est donc important que tous les Candidats redoublent d'énergie pour profiter des cinq jours qui restent d'ici au 2 avril.

Les votes ne compteront jamais autant après le 2 avril, et il ne sera jamais offert d'autres prix spéciaux après cette date.

A compter de demain samedi, nous enlèverons de la liste tous les candidats n'ayant que 50,000 votes ou moins.

Le fait que leur nom ne sera pas publié ne veut pas dire qu'ils ne seront plus considérés comme candidats.

Leur nom sera installé dans le journal s'ils nous en font la demande spéciale ou qu'ils nous font parvenir d'autres abonnements.

OUVRIER TUE PENDANT SON TRAVAIL PAR UNE TERRIBLE EXPLOSION

L'accident survient dans la chambre où l'on applique l'émail, à la Ford Motor Company.

M. William A. Drake, 42 ans, 5700 Sixième Avenue Rosemont, a été tué instantanément hier soir, vers 9 h. 45, dans une explosion qui s'est produite dans l'édifice de la Ford Motor Co., of Canada, Limited, dans la chambre où l'on applique l'émail.

M. Drake était en train de déposer une pièce d'automobile dans le four séchoir, lorsque se produisit l'explosion. On voit que ce accident fatale serait dû au fait que l'émail fut surchauffée.

Plusieurs employés qui se trouvaient sur le même plancher, ont été blessés, plus ou moins les uns que les autres. M. Thomas Gray, 5335 Bannantyne Avenue, Verdun, est le plus gravement atteint. Il souffre de coupures à la tête. On lui procura les premiers soins, à l'infirmerie de l'édifice. Les dommages causés à l'édifice ne sont pas très considérables cependant. Le choc fit briser presque toutes les vitres de la bâtisse, et le cinquième plancher, qui est le dernier, fut le plus endommagé. Il fut fortement ébranlé, mais ne s'écroula pas. Le bruit de l'explosion fut entendu par tous les voisins, et la maison de M. Costica Krainiculk, qui se trouve la plus près de l'édifice de la Ford Motor, au numéro 128, avenue Laurier, est, fut ébranlée aussi par le choc.

C'est le lieutenant Mailloux de la station de police de la rue Laurier qui se rendit le premier sur les lieux. L'obscurité la plus complète suivit l'explosion, de sorte qu'on dut se servir de lampes électriques pour s'introduire à l'intérieur. Le chef Raoul Gauthier, directeur du service des Incendies, ainsi que l'équipe de la Montreal Light Heat & Power, sous les ordres de M. L. B. Temple, se rendirent sur les lieux. Ils ne découvrirent ni feu ni fumée. Les employés expliquèrent au lieutenant Mailloux et au sergent-détective Stanley Lum, arrivé alors sur les lieux, que le cinquième plancher, était l'endroit attitré pour le séchage des automobiles.

Le séchoir qui fit explosion, pouvait contenir quatre automobiles. 2 avaient été placées par d'autres ouvriers, qui étaient à leur souper au moment de l'accident. M. Drake qui était alors en charge du département, était en train de placer la troisième automobile lorsque l'explosion se produisit. La victime devait quitter l'ouvrage, cinq minutes plus tard.

L'estimé des dommages n'est pas encore fait, mais on a lieu de croire qu'ils ne seront pas considérables. Les réparations seront commencées immédiatement, afin qu'il n'y ait aucun retard dans le travail.

Trouvée morte dans son lit

La cour du coroner a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas d'une jeune femme du nom de Rose, qui est morte au numéro 250 rue Ontario. C'est la servante qui fit la découverte, ce matin, en se rendant à la chambre de la jeune femme pour la réveiller.

D'après l'autopsie du cadavre, faite par le médecin-légiste de la cour du coroner, la défunte est morte d'une syncope.

Elle était âgée de 38 ans environ. On croit qu'elle a des parents à la Pointe du Lac. La police va immédiatement entrer en communication avec sa famille, pour que quelqu'un vienne identifier le corps à la morgue.

Six mois de prison pour vol à l'étalage

Un nommé John Ward, arrêté par le constable Dusablon, a été condamné à six mois de prison par le juge Amédée Monet, ce matin, pour avoir volé sept paires de bas à l'étalage d'un magasin.

Paul Breton, pour avoir volé un pantalon, évalué à $5, a été condamné à trois mois de prison.

Bavardages

Un jeune athlète montréalais s'est marié dernièrement. Etre excellent joueur de football, lanceur adroit au baseball, centre-avant redoutable au hockey, et avec ça, beau comme un dieu; formant un ensemble de... vertus auxquelles bien peu de femmes pourraient résister aujourd'hui.

Bref, disions-nous, il s'est marié dernièrement, et comme il a, en plus de ses qualités sportives, un solide compte en banque; l'heureux couple est allé faire un joli séjour de trois mois en Floride, afin que la lune de miel soit éclairée par un beau soleil!

Or, un après-midi, en rentrant à l'hôtel, notre jeune marié fut soudain brusquement bousculé par un homme qui semblait excessivement pressé et qui ne prit même pas la peine de s'excuser. Trouvant la bousculade un peu brusque et les allures de l'homme un peu bizarres, notre héros, pris d'un soupçon, se tâta les poches et s'aperçut immédiatement que sa montre, un joli trophée sportif, avait délaissé son gousset.

Sans une seconde d'hésitation, il se lança à la poursuite de l'autre; et l'ayant rattrappé, ne perdit pas une minute en vaines explications; mais lui administra la plus jolie volée que l'on puisse imaginer.. En moins de soixante secondes, l'homme avait été proprement mis knock- out et le jeune marié était rentré en possession de sa montre.

Mais le plus amusant, c'est qu'une fois rentré dans ses appartements, il s'aperçut que la montre qu'il avait prise au pseudo-pick-pocket n'était pas la sienne! Je vous laisse à penser ce que fut sa confusion et sa honte!

Toujours est-il qu'il quitta la ville au plus tôt et qu'il rencoya au chef de police, la montre qu'il se trouvait ainsi avoir volée sans le vouloir. Ajoutons aussi que pour l'innocente victime de sa méprise, il écrivit la plus belle des lettres d'excuses, tout en laissant une indemnité spontanée suffisante pour appaiser le courroux légitime de l'homme qui s'était fait casser la figure.

On dit même que sa [illegible] femme le bouda près de quinze jours.

EDDY.

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES CE SOIR

VENDREDI

CLUB WILFRID LAURIER

C'est ce soir, à 7 h. 30, au Club de Réforme, qu'a lieu le dîner organisé par le Club Wilfrid Laurier des Dames. Le club sera comme hôtes d'honneur tous les conférenciers qui, au cours de l'année écoulée, y sont fait entendre.

CLUB LIBERAL SAINT-ANTOINE

L'honorable Joseph H. Dillon, c.r., ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, sera l'hôte d'honneur à une réunion du Club libéral Saint-Antoine, qui aura lieu ce soir, à 8 heures 30, aux salles du club, 2226 Saint-Antoine. La réunion sera présidée par Paul Cartier, président du club.

SAMEDI

L'ORDRE DES HOO-HOO

L'honorable M. Lucien Cannon, solliciteur général du Canada sera l'orateur invité de l'Ordre des Hoo Hoo au banquet annuel qui aura lieu samedi le 29 mars, au Club des Marchands de Bois et Hoo Hoo.

Contrairement aux avis précédents, le Banquet commencera à 6.29 p.m. précises car les discours seront terminés à 8 hrs.

L'ASSISTANCE DONNEE AU COURS DE FEVRIER

On a servi 15,825 repas. — Diverses autres statistiques.

Voici le rapport de l'assistance publique pour le mois de février 1930:

Pendant ce mois 15,825 repas ont été donnés dans l'institution: 1,822 jours d'hospitalisation, ont été enregistrés; 6 personnes ont été admises sur demande de l'Assistance Municipale; 5 personnes ont été admises sur demande de la police; 1 personne a été admise sur demande d'un souscripteur; 2 personnes sans asile ont été recueillies; 4 hommes ont été pourvus de travail; 2 hommes ont été remis à leur famille; 2 garçons ont été placés à l'Hôpital des Contagieux; 1 homme a été placé à l'Hôpital Royal Victoria; 2 hommes ont été placés à l'Hôpital St-Jean de Dieu; 1 femme a été placée à l'Hospice Saint-Mathieu; 1 femme a été renvoyée dans sa famille, en dehors de la ville aux frais de l'Institution; 1 femme a été placée à l'Hôpital Notre-Dame; 8 familles ont été secourues en vêtements et chaussures; 5 familles ont été secourues en provisions; 15 personnes ont été transportées en voitures et tramways, aux frais de l'Institution; 768 personnes se sont adressées au Secrétariat, pour demander des secours, emplois, renseignements. L'Assistance Publique a secouru des Canadiens-Français, Français, Anglais, Irlandais, Ecossais, Italiens, Belges, Polonais, Russes, Norvégiens, Finlandais, Suédois, Chinois.

M. HOUDE OUVRE SA CAMPAGNE POUR LA MAIRIE PAR UNE GRANDE ASSEMBLEE DANS MAISONNEUVE

Le maire dit ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait, ce qu'il entend faire et présente les candidats aux honneurs échevinaux qui le supporteront, s'ils sont élus. – Nombreux orateurs.

M. Camillien Houde, candidat à la mairie pour les élections du 7 avril, a ouvert sa campagne hier soir, au cours d'une grande assemblée que l'on a tenue au Marché Maisonneuve.

M. Houde, ainsi que MM. Tremblay et Bray, à leur arrivée, ont été grandement applaudis. Presque tous les candidats, qui appuient M. Houde, étaient présents.

Disons que l'ordre le plus parfait a régné au cours de la soirée. Les constables étaient très nombreux, cent cinquante environ. Ils étaient partout dans la salle pendant que vingt d'entre eux, environ, se tenaient immédiatement en avant de l'estrade. Une seule fois, la police dut intervenir. Ce fut lorsqu'un citoyen s'évanouit. On a dû le transporter hors de la salle. La police a été félicitée par M. Allan Bray, dans ses remarques.

La foule a écouté attentivement les nombreux discours qui ont été prononcés, surtout ceux du maire Houde et de MM. Tremblay et Bray. Les applaudissements, sans être absolument nombreux, se sont faits entendre souvent. Le public a lancé quelques interruptions, toujours cependant, pour approuver ce que l'on disait ou pour surenchérir sur une déclaration ou bien encore pour donner un nom que l'orateur ne désirait pas nommer.

A un moment, un citoyen a demandé à M. Tremblay ce qu'il aurait fait s'il avait été au pouvoir, avec l'achat de la Montreal Water. On a crié: "DEHORS, DEHORS". Mais M. Tremblay n'a pas accepté cette alternative. Il a préféré répondre à son interrupteur.

M. Houde a dit ce qu'il avait fait depuis deux ans et il a élaboré son programme pour l'avenir. Il a déclaré que presque tous les articles de son programme, en ce qui concerne l'hygiène, les terrains de jeux, les dépôtoirs, etc., avaient été exécutés par le comité exécutif, sans qu'il ait eu à les demander. Il a attribué ces actes au fait qu'il était là et qu'on le craignait.

M. Houde n'a pas fait ce que l'on appelle un véritable discours. Il s'est contenté de causer avec le peuple. C'est pourquoi, le texte que nous donnons plus bas, semblera peut-être un peu décousu, surtout à cause du fait que l'orateur a répondu à toutes les interpellations qu'on lui faisait ou aux demandes qu'on posait pour ensuite parler de tel ou tel sujet.

Les présidents de l'assemblée étaient: MM. Emery Leboeuf, J.-E. Vigeant et J.-C. Taylor. Les orateurs ont été les suivants: MM. H. Auger, B. Charbonneau, G. Demers, J. Friedman, H. Dupuis, J.-M. Savignac, J.-C. Blais, O. Lalonde, F. Desrochers, Léo Boyer, Auguste Boyer, William Tremblay et A. Bray.

M. CAMILLIEN HOUDE

M. Houde commence par remercier les personnes présentes de la réception qu'on lui fait. Il déclare, au début, qu'il a essayé de représenter dignement les citoyens de la métropole comme maire au cours des deux dernières années. Il revient solliciter un renouvellement de mandat.

"On me permettra, dit ensuite M. Houde, de saluer le candidat de Maisonneuve, M. Oscar Lalonde. Que l'on suive, pour lui, la directive qu'on vous a donnée, tout à l'heure, si vous voulez obtenir quelque chose pour votre quartier, parce que l'administration actuelle va disparaître alors que M. Desrochers et ses amis iront se reposer chez eux.

On me permettra également de remercier tous les candidats qui sont venus, ici, ce soir, pour m'appuyer dans la campagne que je mène pour changer notre régime d'administration au bénéfice de la population. Je ne veux aller plus loin, sans remercier publiquement M. Flamand qui a bien voulu consentir à se retirer en faveur de M. Lalonde.

Je suis ici pour vous rendre compte de mon mandat. Je dois déclarer que j'ai fait mon possible pour me rendre digne de la considération que vous m'avez accordée, il y a deux ans. J'ai eu le respect de mon mandat. Je me suis battu pour la disparition du régime néfaste que nous avons. J'ai gagné momentanément et je compte encore avoir l'appui du peuple.

On a critiqué mon double mandat. Cela ne me semble qu'un mandat, cependant, car il s'agit des mêmes intérêts à protéger. Mon programme est le même pour Montréal que pour le reste de la province: "Dehors la clique, plus vite que ça, ça presse."

Dès le début, de mon séjour à l'hôtel de ville, comme premier magistrat, on me censurait comme maire sur la question de la Montreal Water. J'affirmais, dans le temps, que l'on siégeait en cabinet noir. C'était un fait et je le prouvais au banquet de l'échevin Mathieu. Le lendemain, le président de l'exécutif, le chef des assommeurs, disait que j'avais pris mes paroles dans le fond d'un verre. Lui, il va prendre la poudre d'escampette dans le fond de ce que vous voudrez. Le conseil, par une majorité, me censurait gravement, sérieusement, posément, quand je ne faisai que respecter mon mandat qui était de combattre l'exaction de la Montreal Water, quand je criais, tout haut, qu'il s'agissait d'une exploitation de cinq millions. C'était le première fois, dans l'histoire de la métropole, que l'on censurait un maire de Montréal. C'était un affront pour le défenseur des droits du peuple. Votre cen-

(Suite à la, page 5)

A la mémoire de Sir Lomer Gouin

Ce matin à la basilique avait lieu un service anniversaire à la mémoire de Sir Lomer Gouin, ancien lieutenant gouverneur de la province de Québec, décédé l'an passé presque subitement à pareille date.

C'est le chanoine Harbour qui a chanté le service. Tous les membres de la famille étaient présents. M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal assistait aussi pour représenter l'Université dont Sir Lomer Gouin était le président.

Un enfant abandonné

A 7 heures et 30, hier soir, les Soeurs Grises, 25 rue Saint-Mathieu, ont appelé le poste de police numéro 10 et les constables Richardson et Dubreuil furent dépêchés sur les lieux, où ils furent informés qu'un enfant mâle, âgé d'environ 8 jours, avait été abandonné à la porte du couvent quelques minutes plus tôt. Dans les linges qui enveloppaient l'enfant il y avait un billet disant que l'enfant était baptisé.

Le bébé a été transporté aux quartiers généraux où il a été confié à l'infirmière en charge.

La Révde Soeur Latour est décédée ce matin

La Révérende Soeur Latour (née Julie Latour), est décédée ce matin à la Maison-Mère des Soeurs Grises.

Née à Montréal, le 16 juillet 1843, elle entrait en religion le 4 mai 1868. Le 19 octobre 1870, elle faisait profession religieuse. Elle fut envoyée à la maison mère des soeurs Grises (à Lawrence Mass) dont elle est l'une des fondatrices, puis revint à la Maison-Mère en 1915. En 1920, elle célébrait ses noces d'or de profession religieuse. Elle laisse plusieurs neveux et nièces: La R. Soeur Prénoveau, maîtresse des postulantes des Soeurs Grises et M. l'abbé Gilbert Latour de Shawinigan.

Le service aura lieu lundi à la Maison-Mère, 1190, rue Guy, à 7 h. 15.

Le corps sera ensuite transporté à Chateauguay.

WASHINGTON, 28 (Presse associée).—Le nom du Dr Hugo Eckener a été inscrit sur le rôle des Immortels hier soir. La Société nationale de géographie a présenté sa médaille d'or spéciale au commandant du "Graf Zeppelin" pour sa circumnavigation du globe.

"Un service en vue de la santé et de l'économie"



Service de livraison —

Peut-être que vous ne savez pas que vous pouvez faire livrer vos colis de n'importe lequel des Magasins Stanford. Les commandes par téléphone pèuvent également être données à l'une quelconque de nos succursales locales ou au Magasin au Service Supérieur, rue Mansfield. Nos camions couvrent toute la ville et les districts environnants.

PL 4121 Stanford's LIMITED

CUISSEAU DE VEAU NOURRI AU LAIT (Tout le morceau) — La lb. 23c

Pois verts — *Pâtisserie assortie* — *Fromage Roquefort*

10 Magasins à votre service

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

C.-E. Gravel, Président.
J.-H. Fortier, Vice-Président.
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
189, rue Ste-Catherine, Est - - - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, Ch. 114, Edifice New Wellington, 137-143, rue Wellington O.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.,
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 4le rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:
Edition quotidienne Canada: un an . . . $5.60
" " " six mois . . $2.50
" " Etats-Unis, un an . $4.20
" " " six mois . $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de "l'Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 28 MARS 1930

Auxiliaire et Gardien de la Vie, l'Hôpital est une Nécessité.

L'ELECTION MUNICIPALE

La campagne électorale est entrée dans sa dernière étape. Un certain nombre d'aspirants dont les noms avaient été mis de l'avant se sont au dernier moment effacés et nous sommes maintenant fixés sur l'identité de ceux qui briguent les suffrages. Il reste à désirer que la lutte qui va se poursuivre d'ici le 7 avril soit maintenue sur son véritable terrain, qui est la discussion rationnelle des affaires publiques, et revête le caractère de dignité que l'on s'attend à rencontrer chez ceux qui ambitionnent d'être choisis pour gouverner Montréal. Cette dignité servira mieux la cause de tous les candidats que les attaques personnelles et les violences de langage.

Nous voyons aujourd'hui sur les rangs soixante-seize candidats, dont trois à la mairie et soixante-treize à l'échevinage. Quatre quartiers seulement ont élu leur représentant par acclamation. Et, plus que dans toutes les élections passées, les candidats à l'échevinage manifestent cette année une tendance à se solidariser en deux groupes se faisant mutuellement opposition.

Nous avons d'un côté le parti de l'administration dont la personnalité dominante est le président de l'exécutif, et qui sollicite un renouvellement de son mandat en faisant valoir les oeuvres qu'il a accomplies au cours des deux dernières années. Les électeurs sont en assez bonne posture pour apprécier ce que vaut l'administration sortant d'office. Il serait absurde de prétendre qu'elle n'a rien fait ou qu'en tout cas elle a mal fait. Elle a réglé une vieille et irritante question en achetant l'aqueduc de la Montreal Water & Power Company, et, si d'un côté on lui reproche de l'avoir payé trop cher, elle montre d'autre part que, au prix payé, cet aqueduc donne un revenu qui remboursera intégralement en quelque douze ans le prix d'achat, de façon que la ville en sera devenue propriétaire sans que les contribuables aient eu à débourser. L'administration a d'autre part droit à quelque crédit pour ce qu'elle a accompli dans le service de la santé publique, pour la multplication des terrains de jeux, la modernisation du service d'enlèvement des ordures ménagères. Les incinérateurs que le public réclamait depuis tant d'années sont enfin en construction. Les travaux publics de voirie ont été poussés avec une activité ininterrompue. Quant aux grandes améliorations urbaines nécesaires par le développement urbain, elles n'ont peut-être pas progressé comme il eût été désirable, mais l'administration leur a donné un premier élan en faisant approuver quelques règlements d'emprunt dans un plébiscite, une formalité que l'administration précédente n'avait jamais eu l'audace d'affronter. Une autre grande oeuvre dont l'administration peut revendiquer un considérable mérite, c'est la réorganisation qu'elle a accomplie dans la police, et qui fait qu'aujourd'hui Montréal est fier de sa force constabulaire, naguère réputée impuissante et de tout côté décriée.

De sorte que les membres de l'exécutif et les membres du conseil qui ont secondé leur action peuvent aisément être jugés par l'électorat. Les électeurs savent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils feront s'ils sont maintenus dans leurs fonctions.

Nous ne prétendons pas pour cela que l'administration sortant d'office peut réclamer de plein droit d'être maintenue. Les électeurs ne doivent rechercher qu'une chose : assurer à Montréal le meilleur gouverneemnt possible. Pour rallier leurs suffrages, il s'agit donc pour les candidats adverses, de faire connaitre au public ce qu'ils se proposent de faire si celui-ci place en eux sa confiance. Jusqu'ici, les adversaires de l'administration, nous semble-t-il, se sont appliqués beaucoup plus à la condamner qu'à soumettre un programme constructif, accompagné de raisonnables garanties d'accomplissement. Ils ont encore le temps d'ici le jour du scrutin, de réparer cette lacune. On comprendra en effet que, lorsqu'ils iront déposer leur bulletin dans l'urne, les électeurs voudraient être en lieu de choisir non seulement entre deux groupes qui aspirent à régner, mais entre deux programmes bien définis.

CETTE USINE D'AFFINAGE

Le rapport favorable que les experts viennent de présenter sur l'établissement d'une usine d'affinage du cuivre à Montréal Est causera certainement une profonde satisfaction. On se souvient que la Canadian Copper Refiners, Limited, a annoncé récemment qu'elle avait acquis dans la partie est un vaste terrain où elle se proposait de construire cette usine avec l'intention de commencer les opérations dès le commencement de l'année prochaine. La nouvelle industrie devait employer cinq cents bras, de sorte que ce serait une précieuse acquisition pour la métropole.

Mais certains représentèrent que cette sorte d'usine, à cause des émanations que dégageraient les matières minérales en fusion, serait une grave nuisance pour le voisinage et détruirait la végétation dans un assez vaste rayon. Cette objection a été soumise à l'examen d'experts, dont le rapport est tout à fait rassurant. Cette industrie, avec les procédés perfectionnés qu'on se propose d'y employer, sera, nous affirme-t-ils, moins gênante pour son voisinage que maintes autres industries déjà établies et opérantes dans les frontières urbaines.

Cette industrie n'est pas destinée à profiter seulement à Montréal, mais au pays tout entier, ainsi que nous le rappellent les experts consultés. Nous possédons d'abondants gisements de cuivre, et, faute de posséder des usines d'affinage, nous avons jusqu'ici laissé aux étrangers la meilleure part de leur rendement profitable. Nous exportons en effet le cuivre brut ou le minérai ,et ensuite nous sommes réduits à importer une part du cuivre qui en a été extrait et dont nous avons besoin pour la consommation domestique. Sur la production de nos mines, on calcule que notre pays a ainsi payé aux Etats-Unis l'année dernière environ deux millions et demi de dollars pour le procédé d'affinage. L'usine que l'on va établir dans l'est de Montréal dispensera le Canada de payer ce tribut à l'industrie américaine.

POUR LA MUSIQUE

L'octroi que le gouvernement provincial vient de voter pour la musique est une nouvelle preuve de l'intérêt porté en hauts lieux à la culture en général. Les Canadiens-français ont un goût et des aptitudes marqués pour l'art musical. Nombre parmi eux se sont distingués soit comme pianistes, soit comme organistes, soit comme instrumentistes, soit comme chanteurs. Nous avons chez nous des chorales qui ne le cèdent en rien, soit par la qualité des voix, soit pour la formation, à des institutions du même genre qui, à l'étranger, font grand bruit.

L'aide du gouvernement, ainsi que l'a déclaré l'honorable M. David, confirme son désir d'assurer la pleine éclosion de tous les talents à la faveur d'une institution qui en est à ses débuts et qui deviendra le Conservatoire National de Musique de toute la province. Le conservatoire du McGill a été pendant des années l'un des organismes les plus effectifs de l'éducation musicale au Canada. On l'a souvent cité en modèle.

Avec cet appui substantiel du gouvernement, le nouveau conservatoire pourra poursuivre et étendre son oeuvre, faciliter chez les sujets les plus doués et les plus travailleurs les moyens de se développer, devenir vraiment l'institution qui répondra au désir et aux aspirations de tous.

MUSEE

M. Victor Morin a signalé dans une conférence les efforts qu'il avait fallu réaliser pour que le Château de Ramezay devienne vraiment un musée digne de ce nom. Ses objets, ses pièces, ses vieux parchemins forment une documentation d'une valeur inestimable. M. Morin voudrait que le public s'y intéressât davantage.

Un "tiens vaut mieux peut-être que deux tu auras", mais si nous avons comme unique institution du genre cet intéressant et précieux manoir, dont nous sommes sans doute fiers, il ne s'en suit pas que nous ne devrions pas posséder dans notre métropole, un vaste musée qui réunirait toutes nos collections publiques d'art et de documents historiques. On trouve dans nombre de petits musées privés les noyaux qui pourraient servir à la création d'un établissement de ce genre.

Il faut dire que déjà en plusieurs circonstances des voix se sont élevées pour exprimer cette idée magnifique et que justifie d'ailleurs la nécessité de la conservation et de l'exposition d'objets précieux, de la création d'un musée suivant un plan de vaste envergure. L'idée fait du chemin et tôt ou tard elle créera le mouvement délimitif capable d'en assurer la réalisation si espérée.

Les Etats-Unis vont inviter M. Ferguson à aller mettre dans la ballance son opinion sur la régie des alcools, pour faire contrepoids à l'opinion de M. Drury.

A TRAVERS LA PRESSE

LE CHAMP DE BATAILLE

Le "Nouvelliste", Trois-Rivières—L'an dernier le gouvernement a pu marquer le pas en alléguant que Washington n'avait pas encore voté un relèvement du tarif américain sur nombre de nos exportations. Avant de riposter et de recourir à des représailles, il fallait savoir exactement où l'on se trouvait et sur quels points portait l'attaque. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir. Le gouvernement King devra prendre parti. Le marché américain sera moins accessible à nos produits agricoles. La protection dont jouiront les produits agricoles de la république voisine permettront à ceux-ci de venir faire concurrence aux nôtres. Il faudra donc trouver de nouveaux débouchés à nos produits et les défendre contre une concurrence devenue plus redoutable. C'est sur la politique tarifaire qu'énoncera le budget Dunning que se feront les prochaines élections. Le gouvernement ne peut plus reculer : il lui faut indiquer quel sera le champ de bataille.

* * *

QUAND ON CONNAIT SON HISTOIRE

L'"ACTION CTHAOLIQUE", Québec.—Avec une seule lettre de l'alphabet greffée au nom de leur ville, les échevins de Moncton sont bien près de créer toute une petite révolution. Sans crier gare ils ont décidé que Moncton s'écrira dorénavant avec un K: Monckton, et tout chacun est pris par surprise! Au panier les sceaux de la municipalité, ceux des compagnies, et les autres qui marquaient Moncton. Il faudra en faire de nouveaux qui écriront: Monekton!

Et puis les ouvriers devront descendre les enseignes, quelques-unes fort coûteuses, afin de mettre un K au mot Moncton. Les services des postes, ceux qui s'occupent de préparer des cartes géographiques, auront à corriger l'appellation jusqu'ici admise et répandue partout.

Ce serait aussi de l'insubordination de la part des compagnies de chemins de fer, si elles ne revisaient pas leurs horaires pour écrire: Monekton.

Vous voyez là le remue-ménage que peuvent provoquer des échevins qui connaissent un peu leur histoire! Car la ville de Moncton tient son nom du général Monekton.

* * *

LE PROJET AIRD

LA "TRIBUNE", Sherbrooke. — Le projet de la nationalisation de la radiophonie continue de faire des milliers d'adeptes chaque jour. Sauf de rares exceptions — exceptions qui se recrutent chez des gens trop intéressés pour qu'ils soient pris au sérieux — tous les journaux sont favorables au plan proposé par la Commission Aird, et il y a tout lieu de croire que les Communes tiendront compte de la volonté populaire quand sonnera l'heure d'approuver ou de désapprouver à leur tour ce projet longtemps et soigneusement soumis à l'étude. Un confrère soulignait samedi une nouvelle adhésion importante au projet Aird: celle des membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Le plan préconisé par la Commission Aird satisfait pleinement le Conseil en question et ce dernier a même refusé, après mûres réflexions, de soumettre la question de l'étatisation de la radio à une étude plus approfondie. Les quelques journaux qui, actuellement, battent la controverse et feignent de trouver toutes sortes de dangers dans le projet Aird sont ou bien des entreprises directement intéressées au maintien des conditions actuelles de transmission radiophonique, ou bien des feuilles habituées à mêler la politique à tout en vue de causer du tort à l'adversaire. En vérité, on a tort de faire de cette affaire un épouvantail en accusant l'Etat de vouloir mettre la main sur la radiophonie, car la nationalisation de la radio apparait présentement comme le remède le plus sûr à la transmission de programmes de piètre qualité, mêlés d'annonces ennuyeuses, que l'on offre de ce temps-ci aux innombrables amateurs de la province et du pays.

* * *

LA LEÇON DE L'EXPERIENCE

L'"EVENEMENT", Québec. — Les tribunaux ont jugé que l'inondation provoquée par le barrage de la Grande-Décharge ne dépassait point la ligne de la hauteur naturelle des eaux du lac Saint-Jean, partant que les réclamants n'avaient droit à aucuns dommages réels, sinon à quelque compensation équitable. Il va sans dire que ce jugement désappointe les perdants. On leur a suggéré de demander au gouvernement d'intervenir de nouveau auprès de la Compagnie intéressée, afin qu'il soit loisible à cette minorité d'obtenir un règlement basé sur ceux que la commission arbitrale avait opérés pour le compte de leurs voisins. Comme il y aura d'autres entreprises industrielles du même genre, dans d'autres régions agricoles, il est bon de noter les leçons de cette expérience pratique. Premièrement, lorsqu'une compagnie demandera des pouvoirs pour exhausser le niveau d'un lac ou d'une rivière, il importe qu'on prenne soin dès ce moment de protéger les droits et même les prétentions des riverains. Deuxièmement, pour prévenir des ennuis et des querelles, qu'on fasse établir immédiatement par des ingénieurs les conséquences probables de la hausse des eaux pour la région avoisinante, et qu'on fasse en sorte que la compagnie favorisée n'emplète point sur ses droits. Troisièmement, pour qu'aucune agitation politique ne soit exploitée au détriment de la paix sociale, qu'on essaie de régler d'avance le problème des dédommagements et indemnités à payer aux riverains. Et lorsque ces précautions auront été prises, que les ennemis du progrès commun et les chicaneux de profession soient abandonnés aux tribunaux du pays pour le règlement de leurs prétendues réclamations.

LONGEVITE

Dans les couloirs de la Chambre, on demandait un jour à Clémenceau le secret de sa robuste santé.

—Faites comme moi, répond-il, mangez de la caséine.

Hier, l'Académie de médecine célébrait le cinquantième anniversaire de l'élection du professeur Guéniot, doyen des médecins français, qui marche sur ses quatre-vingt-dix-huit ans.

Le professeur Guéniot se porte à merveille. Il prépare un important ouvrage intitulé: La durée de la vie humaine. Celle-ci devrait être, selon l'éminent doyen, de 130 à 150 ans: L'homme ne meurt pas, il se tue, il s'intoxique par une nourriture malsaine, mange trop de viande et pas assez de fruits et de légumes; il méconnait les vertus du bon vin...

A l'heure même où le professeur Guénot énumérait les articles de ce programme, un autre homme de science, M. Lakowsky, disait à un de nos confrères:

—Voulez-vous vivre vieux et narguer le cancer? Mangez de l'oignon cru. Des études de laboratoire auxquelles je me suis livré, de mon expérience personnelle et de celle d'autrui, je suis à même de conclure que la radio-activité de l'oignon cru s'exerce d'une manière surprenante sur notre organisme. En Turquie, où l'on mange beaucoup d'oignons crus, vit encore un vieillard de 153 ans; et, en Egypte, un autre de 154 ans se rappelle ses fonctions de consul sous Napoléon 1er.

154 ans, c'est un bel âge! Qu'attendons-nous pour manger chaque jour de l'oignon cru?

—J'attends, me souffle quelqu'un, que l'oignon soit inodore.

ANTONIN SEUHL
(Dans l'"Avenir", Paris)

LETTRE DE QUÉBEC

LA PROROGATION SEMBLE PROCHE

La Législature va tenir deux séances par jour et c'est là un signe de la fin de la session. — Mais de l'imprévu est possible.

QUEBEC, 27. — Le Premier Ministre vient de faire approuver par l'Assemblée Législative que deux séances de la Chambre auront lieu à partir de vendredi. C'est-à-dire que, à partir de vendredi, il y aura deux séances par jour.

Actuellement, la Chambre siège dans l'après-midi et dans la soirée, mais c'est une séance continue. Il y a certaines mesures dont les deux ou trois lectures ne peuvent être faites à une même séance, de sorte qu'il faut les remettre d'un jour à l'autre.

Avec deux séances par jour, la Chambre pourra adopter au cours de la même journée, les mesures qu'elle étudie. C'est un nouveau signe de l'approche de la fin de session.

D'ailleurs, il ne reste plus beaucoup de travail à faire et l'on peut prévoir la prorogation des Chambres à la fin de la semaine prochaine.

Il pourrait arriver cependant que l'Opposition qui n'a pas fait, au cours de cette session, de violentes attaques contre le Gouvernement en dépit du fait que son nouveau chef, M. Camillien Houde, soit accoutumé de faire plus de bruit, il pourrait arriver, disions-nous, que l'Opposition lançât certaines accusations dans les derniers jours.

C'est ainsi que, hier après-midi, M. A. Crépeau, député de Sherbrooke, souleva un débat sur les activités d'une compagnie d'assurances mutuelles de Sherbrooke, compagnie dont les directeurs sont les honorables MM. J. E. Caron et J. Nicol; ainsi que MM. B. C. Howard et M. F. N. McCrea.

L'honorable M. A.-R. McMaster qui est chargé de la surveillance des compagnies d'assurances, a répondu à M. Crépeau qu'il donnera des explications complètes au sujet des opérations de cette compagnie qui avait établi deux systèmes d'assurances, un système mutuel et un système comptant.

D'autres membres de l'Opposition auront-ils d'autres questions de ce genre à soumettre à la Chambre d'ici la fin de la session? Cela peut arriver. Il se fait beaucoup de tactique au cours d'une session. Cette année, le chef de l'Opposition a dirigé ses forces d'une façon nouvelle.

Alors que le Gouvernement présentait des mesures importantes et populaires, comme la réforme des méthodes agricoles et de la coopération, l'épargne populaire, la réduction des droits sur les successions peu élevées, l'assurance sociale, etc., l'Opposition n'a pas fait de longs débats.

Ceci a eu pour effet, dans le public, de laisser très peu de temps devant l'opinion, ces importantes questions dont le Gouvernement aurait pu faire grand état. On vit si rapidement aujourd'hui que la population s'arrête peu de temps aux mêmes questions. Elle demande sans cesse du nouveau.

Or, en évitant de faire de longues discussions sur les principales mesures du Gouvernement, l'Opposition a réussi à distraire l'attention publique. C'est au point que bien des gens trouvent que la session a été terne alors que les mesures qui y ont été discutées en font une des plus importantes.

D'autre part, l'Opposition n'a pas fait de bruit et si on trouve que la session a été terne, on attribue une part de la responsabilité aux membres de l'Opposition.

C'est pourquoi, il pourrait fort bien arriver que d'ici la fin de la semaine prochaine, quelques attaques soient lancées contre le Gouvernement qui, jusqu'ici, peut se dire que ses adversaires ont été moins violents qu'ils ne l'étaient dans les réunions populaires électorales.

L'an dernier, la session s'était terminée en tempête. Alors que tout le monde prévoyait la fin du travail sessionnel, M. Camillien Houde, député de Sainte-Marie, avait soulevé une vive discussion au sujet de l'administration de la Justice.

Sir Lomer Gouin, Lieutenant-Gouverneur de la province, attendait dans son bureau qu'on vint l'avertir au moment de la prorogation. Toutes les prévisions se trouvèrent fausses et ce n'est que huit jours plus tard que les Chambres furent prorogées.

Ce qui prouve que l'Imprévu est toujours possible.

Le chef de l'Opposition n'est pas revenu à la Chambre cette semaine. Il s'occupe d'élections municipales à Montréal. Il se peut qu'il fasse une rapide apparition, comme il fit la semaine dernière. Pendant son absence, on ne s'attend pas à de violentes attaques de la part des membres de l'Opposition, malgré que le Gouvernement ait à soumettre, ces jours-ci, quelques-unes des mesures qui prêtent le plus à la discussion. Ce sont du moins des mesures semblables, qui, les années dernières, soulevaient les plus vifs débats.

Qui sait cependant si l'Opposition ne fera pas une lutte vigoureuse dans les derniers jours de la session?

Un revenu de $314,200,558

WASHINGTON, 20. — La Trésorerie annonce que d'après les derniers renseignements reçus, l'impôt sur le revenu a produit au 15 mars dernier $314,200,558, soit $40 millions de plus que l'année dernière.

Chômeurs à l'assaut du pain

NEW-YORK, 21.—Plus de 1,000 chômeurs, qui attendaient leur tour de recevoir du pain devant l'Armée du Salut dans la Bowery, ont pris d'assaut deux camions automobiles chargés de pain, petits pains et biscuits envoyés par une boulangerie pour leur être distribués.

GALERIE DES DEPUTES.

M. J. I. POWER



M. J.-I. POWER

M. Joseph-Ignatius Power, député de Québec-Ouest, est né à Sillery, le 11 janvier 1886. Il est le fils de William Power et de dame Winnifred Susan Rocket.

M. J.-I. Power que ses amis appellent dans l'intimité "Joe", appartient à une famille très bien connue à Québec. Il est le frère de l'honorable M. G. Power, conseiller législatif et de M. 'Chubby' Power, député de Québec-Sud à Ottawa.

Comme M. C.-G. Power, le député de Québec Ouest est allé à la guerre. Il s'enrôla en 1914 comme simple soldat, dans le 1er contingent canadien et servit dans le 2e Patillon. En 1915, après la bataille de Ypres, il fut promu lieutenant. Il fut réformé en 1916 apr sèavoir vaillamment combattu.

M. J.-I. Power fut élu en 1927 dans Québec-Ouest qui est à peu près la même que celle que son frère représente à Ottawa. Il jouit d'une grande popularité à Québec et particulièrement dans la classe ouvrière. Il s'occupe de trafic maritime et fait vivre un bon groupe de familles qui lui sont entièrement dévouées.

M. Joe Power n'adresse pas la parole à la Chambre. Il seconda, en 1928, l'adresse en réponse au discours du Trône et fut très applaudi. Mais la maladie l'éloigna de l'Assemblée Législative. C'est un des députés les plus populaires à la Chambre des députés.

L'INGENIEUR DUGUID A ACCUSE FAUSSEMENT

Jn jugement du capitaine L.-A. Demers favorable au président de la Paterson Steamship.

Les accusations portées contre le président et gérant général de la compagnie Paterson Steamships Ltd, par R. Duguid, ancien chef ingénieur de l'"Ontadoc", un des navires de cette compagnie, viennent d'être trouvées sans fondement par le capitaine L.-A. Demers, commissaires des accidents maritimes, à la suite d'une enquête qui a été faite, dans ce cas, par le capitaine Demers lui-même, et J.-J. Conlin et James Boak.

Les accusations se rapportaient au degré de la pression de vapeur maintenu dans les bouilloires de l'"Ontadoc".

Afin d'empêcher à l'avenir que pareilles accusations soient de nouveau portées, la Cour a suggéré, en marge du jugement, que les inspecteurs de bouilloires reçoivent instruction, si possible, d'aller en tout temps et sans avis à bord de n'importe quel navire, pendant la saison de navigation, afin de s'assurer si les instructions données par eux au début de la saison, sont suivies et respectées.

L'"ILE DE FRANCE"

Le navire "Ile de France", de la Cie Générale Transatlantique, part de New-York aujourd'hui, en route pour Plymouth et le Havre, avec 850 passagers. Parmi eux, on remarque M. Frank P. O'Connor, de Toronto; M. Pierre Charton, de Montréal, et M. René Maison, de Chicago.

DEPART DU "LADY RODNEY"

Plusieurs Montréalais s'embarqueront demain à Halifax, à bord du "Rodney" de la Canadian National Steamships, pour la Jamaique et les Bermudes. On mentionne, entre autres, les noms suivants: M. John Eykman et Mme Eykman, Mme A.-A. Gowan et Mlle Ann et M. Summer, M. et Mme A. Clarke, Mme E. Taylor et Mme E.-T. Brewer.

En Feuilletant nos Archives dans "La Patrie" il y a 40 ans et il y a 5 ans

VENDREDI, 28 MARS 1890

Par un vote de 36 à 13 voix, la Chambre de Québec se prononce en faveur de la construction du pont de Québec.

Le sorte de l'Hôtel Richelieu. — Une vente en bloc doit en être faite sous peu. Les marchands de la rue Saint-Paul, déplorent le fait.

Le magasin de M. Roy, de la rue Sainte-Catherine coin Wolfe, est ravagé par les flammes, et un dégat de $7,000 est enregistré.

S. Carsley annonce 3 paires de bas en cachemire noir pour $1.00.

Charles Desjardins annonce une vente de chapeaux au prix de 5c de profit.

MARDI 28 MARS, 1905

La nationalité, le juge Mathieu fera demain, une conférence sur ce sujet, dans la salle de promation de l'Université Laval.

M. Jos. Racine, ancien citoyen du faubourg St-Joseph, est mort à Worcester, E.-U. Il sera inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

Le employés de la Cumberland Coal and Railway Co en Nouvelle-Ecosse sont sur le point de déclarer la grève.

Une partie de sucre

La firme "Fred. A. Lallemand Refining Co. Ltd" offrait dimanche le 23 mars dernier une partie de sucre à ses employés.

Le départ s'effectuait à 11 heures de l'avant-midi des bureaux de la compagnie à 1620 Préfontaine. Le cortège comptait 10 automobiles bien remplies qui se rendirent jusqu'à Saint-Henri de Mascouche où se trouvait la "cabane à sucre". Plus de ving-cinq employés, tous accompagnés, avaient accepté l'invitation de leur patron.

La température était un peu froide, mais le firmament était serein et le soleil radieux, donc température idéale.

Il y eut dîner de famille à la cabane à sucre suivi de discours et de chansons à répondre accompagnées sur musique à bouche et accordéon. Le patron, M. Jean C. Lallemand prononça la première allocution, et son frère, M. le docteur Rodolphe Lallemand la seconde. Parlèrent ensuite: MM. Jos. Martineau, chef comptable, A. de Chaunac, chimiste, tous deux employés de la compagnie.

Tout l'après-midi on mangea de la "tire" et on "lècha la palette" au son du claironnant des rires et au sein de la gaieté générale. Toujours aussi gais, toujours aussi joyeux on reprit la route de Montréal vers cinq heures et demie et à sept heures chacun rentrait chez soi.

FOTILITÉS

—Une dame un peu mure, mais avec recherche, se présente à la barre et décline ses noms et qualité.

Le président.—Votre âge?

La Dame, avec hésitation. — Vingt-huit ans.

Le Président, implitoyable.—Je vous demande votre âge... actuel.

Le président à l'accusé:

—N'essayez pas de nier; on vous a surpris dans l'escalier, vous descendiez une pendule.

—Mon président, je voulais la "remonter."

—Vous passez votre temps au cabaret et vous rentrez ivre tous les soirs, pendant que votre malheureuse femme s'abîme la vue à broder nuit et jour.

—C'est encore une façon de l'aider.

—Comment cela?

—Je dessine les festons!

Un rôdeur cité comme témoin, arrive en retard. Au président qui le morigène, il dit, en s'excusant qu'il s'est égaré dans les couloirs, qu'il ne trouvait pas l'entrée de la cour d'assises.

—Cependant, je crois, dit le président, que ce n'est pas la première fois que vous y venez.

—En effet, mon président, mais je n'y étais venu que par l'entrée des artistes.

Un pauvre diable, désireux de se faire mettre à l'abri pour l'hiver, dérobe un fromage à la devanture d'un épicier qui annonçait ces derniers jours de vente.

Le tribunal condamne le voleur à huit jours de prison.

Cela ne fait pas son affaire. Il comptait sur davantage et s'en explique au président.

—Huit jours pour un vol avec effraction, dit-il, qu'est-ce qu'il faut donc faire pour écoper trois mois?

—Il n'y a pas d'effraction, répond le président. Vous n'avez volé qu'un "brie".

—Oui, mais c'était le dernier.

—Qu'est-ce que cela fait?

—Ben quoi! Vous ne savez plus votre code? un "brie... de clôture."

Les animaux n'aiment pas la musique bruyante.

Une expérience a été tentée sur les divers pensionnaires d'une ménagerie afin de connaître le goût exact des animaux au point de vue musique.

Un jazz fut chargé d'exécuter des morceaux qui auraient fait la joie de bien des humains.

Résultat: L'éléphant doucha copieusement tous ceux qui étaient à sa portée, y compris les musiciens. Les singes grincèrent des dents et poussèrent des hurlements qui ne pouvaient être que de protestation.

Les ours grognèrent et se montrèrent menaçants, etc.

Mais tout se calma, lorsque le violoniste du jazz eut l'idée d'exécuter en solo, la sonate "Au clair de lune" de Beethoven.

Ce qui prouve que certains animaux ont plus de sens musical que bien des humains.

Quand la Soupe est faible ou claire mettez-y un peu de BOVRIL

Fortifie Sans Graisse



Allez admirer la majesté et la splendeur du

PARC NATIONAL JASPER



Allez voir cet été la plus grande région montagneuse du Canada. Vous y verrez les pics altiers, les rivières impétueuses et les cataractes rugissantes de notre Extrême-Ouest. Reposez-vous durant votre séjour dans les montagnes au Jasper Park Lodge, le coeur du Parc National Jasper. Ascensions, natation, golf, tennis, auto, équitation, excursions d'aventures.

LA COTE DU PACIFIQUE

Continuez vers la côte du Pacifique . . . un voyage de 500 milles de Jasper . . . au delà de la hauteur des terres . . . en pleine vue du mont Robson, le plus haut pic des Rocheuses . . . par les Chutes Pyramide . . . en suivant la sinueuse et turbulente rivière Fraser jusqu'à Vancouver. A chaque tournant une émotion nouvelle . . . à chaque mille un panorama d'une beauté ravissante.

OU BIEN L'ALASKA

De Vancouver, 1000 milles sur l'eau par les scènes sublimes du Grand couloir du Pacifique. En route, des glaciers énormes, des villages indiens avec leurs totem, le Klondike et Skagway—pittoresque inoubliable—Aimables compagnons de voyage. Grand choix de routes.

Renseignements complets et réserves de places auprès de tout agent du Canadien National



CANADIEN NATIONAL

Partout au Canada.

M. HOUDE OUVRE SA CAMPAGNE POUR LA MAIRIE PAR UNE GRANDE ASSEMBLEE DANS MAISONNEUVE

(Suite de la page 3)

sure fait ma gloire. M. DesRoches. C'est une plume de plus à mon panache. On ne m'a pas acheté, moi, parce que j'ai une conscience et un caractère qui respectent la considération que le peuple m'a donnée. J'ai combattu la Montreal Water pour laquelle des générations paieront. Je n'ai pas agi comme certains échevins.

J'entends encore la voix de M. DesRoches, sur son balcon, qui disait à ses amis, les assommeurs, qu'ils avaient bien fait, parce qu'ils avaient empêché un étranger de parler dans Hochelaga. William Tremblay, un étranger dans Hochelaga? Depuis quand? Il est, ici, chez lui et M. DesRoches ira se reposer ailleurs, où il le voudra, après le 7 avril. ("EN FLORIDE", reprend la foule). Votre démonstration, reprend le maire, est un signe non équivoque que vous condamnez le geste de cet homme qui périra par l'épée, les cailloux et les oeufs dont il s'est servi.

J'accuse M. DesRoches d'avoir fait, en 1928, disparaître un de ses opposants, le docteur Armand Hay, en lui donnant une position à l'hôtel de ville. J'accuse M. DesRoches de s'être alors servi d'un dictaphone pour compromettre le docteur Hay. Dans le présent cas, soyez sûr que M. William Tremblay ne disparaîtra pas.

Nous ne voulons pas prétendre que, dans Hochelaga, il n'y avait pas de candidats qui auraient été cignés de se présenter contre M. DesRoches, mais nous voulions quelqu'un qui fût à toute épreuve et nous avons choisi M. Tremblay. M. DesRoches s'en repentira et il ira se reposer. Choisissez l'endroit, mais allez où vous voudrez pour ce repos, M. DesRoches. "Dehors, la clique, ça presse."

Je veux vous en donner une preuve. M. Houde lit alors un affidavit de M. Laurent Sauvé, donné à La Tuque, le premier décembre. Dans cette déclaration, qui est très longue, M. Sauvé dit qu'il a été approché par le notaire Zappa et qu'il a organisé, à la demande de ce dernier, le "taping" des fils de l'opposition provinciale. Il mentionne aussi le nom du constable Ernest Allan et il donne des détails sur toute l'affaire pour terminer en rappelant l'installation du dictaphone dans le bureau de M. DesRoches pour l'affaire du docteur Armand Hay. M. Sauvé mentionne aussi, dans sa déclaration qu'il avait été question de "taper" la ligne du maire à l'hôtel de ville ainsi que celle de l'échevin Mathieu, chez lui. M. Houde termine cet incident en disant qu'il lui faut un mandat pour atteindre la clique, partout où elle fait son jeu.

Continuant, M. Houde dit qu'il affirmait une chose vraie quand il déclarait que l'on avait forcé ses tiroirs, dans le bureau du maire. Il n'existait plus aucun moyen pour le maire de parler sans être écouté. Celui qui est l'auteur de cette chose a commis une avanie et un crime de lèse-éducation. Le 7 avril, M. DesRoches et ses "sentenux" iront sentir où ils voudront.

Parlant des voies élevées dans Saint-Henri, M. Houde dit: on les a combattues parce que nous prétendons qu'il s'agit d'une disgrâce pour la ville. On a manqué de prévoyance, surtout si l'on ajoute, comme on le veut, la ligne élevée de la gare Bonaventure au carré Chaboillez. On fera disparaître six paroisses. Encore une fois, on a manqué de vision dans cette affaire. Quand je jette le cri cont e l'administration DesRoches, il ne s'agit pas seulement de machinations contre le maire mais aussi contre la population de la métropole. Il s'agit de la perte de cinq millions que le peuple a faite par l'achat de la Montreal Water. On aurait dû suivre le rapport Laurendeau pour faire baisser les taux de la Montreal Water, par la Commission des services Publics pour exproprier à meilleur marché ensuite, c'est-à-dire à un prix raisonnable. Le peuple de Montréal a perdu cinq millions avec la Montreal Water; il en a perdu 18 avec le capital de la Montreal Tramway que l'on a doublé, capital sur lequel on paie un intérêt de six pour cent et qui a fait doubler le prix des billets pour les citoyens. Avec le parc Maisonneuve, on a perdu 7 millions. Avec la Commission métropolitaine, on paie $300,000 par année qui représente l'intérêt sur cinq millions. Il s'agit donc d'une perte de 36 millions pour les citoyens de Montréal en dix ans.

M. DesRoches, dans une éloquence brève et sèche comme lui, a déclaré que moi et mes amis, nous nous garderions bien de toucher à la Montreal Light Heat and Power. Il s'agit d'une accusation archifausse. Bien avant que cette déclaration fut faite, j'avais demandé la création d'une Commission de services hydroélectriques à Québec, afin que l'on fournisse l'électricité à meilleur marché dans les villages de la province, comme pour les citoyens de Montréal.

Je ne veux pas me prononcer pour la municipalisation des compagnies d'électricité parce que leurs usines de pouvoir sont en dehors de Montréal, dans toutes les parties de la province. Mais je demande, ce soir, l'étatisation de la **Montreal Light Heat and Power**, de la **Shawinigan**, de la **Beauharnois Power**, de la **Quebec Power** et de toutes les compagnies qui exploitent le peuple au détriment de ce dernier. Je ne suis pas vendu à la Montreal Light Heat et vous en avez la preuve parce que je viens de dire. Voyez-vous que la Montreal Light Heat ne me doit rien, M. DesRoches. Maintenant, je sais que M. DesRoches va porter une autre accusation contre moi. Il est à la faire imprimer. On m'accusera d'avoir été le secrétaire d'une compagnie qui a failli. C'est vrai que j'ai été secrétaire. Mais si la compagnie a failli, ce n'est pas ma faute, c'est parce que je n'ai pas voulu aller plus loin avec des gens en qui je n'avais pas confiance.

La foule applaudit et quelqu'un suggère que l'on devrait étatiser M. DesRoches. Il vous a coûté assez cher, il devrait vous appartenir, reprend M. Houde. Je profiterai de la circonstance, continue le maire Houde, pour mettre mon programme devant vous. Je vais vous expliquer ce que j'ai fait depuis 1928 et ce que je n'ai pas fait, peut-être, par négligence sans qu'il en soit de ma faute. L'oubli, ça se pardonne. Vous, électeurs, vous en faites souvent des oublis et les hommes publics n'en sont pas exempts. Je ne veux pas poser au modèle de la vertu. Je suis comme tout le monde et il m'arrive de commettre des erreurs. Mais je suis un bon Canayen et dans le temps des fêtes, j'aime ça. L'orateur demande à la foule qu'est-ce qu'il aime comme cela dans le temps des fêtes. On répond que le temps des fêtes permet d'embrasser les femmes et que l'on peut prendre un coup. M. Houde confirme ces réponses de la foule.

Si j'étais sans défaut, continue le maire, je ne comprendrais pas les vôtres. C'est peut-être parce que je les ai tous, que je comprends tous les vôtres. En tout cas, vous êtes certains d'une chose, c'est que vous ne payez pas plus cher, que j'aie des défauts ou non, que le prix que vous avez convenu de me payer pour mes fonctions. L'argent que je gagne, je l'emploie pour vivre et pour faire mes luttes. Je ne prends jamais l'argent des autres; j'en ai trop le respect. J'ai d'ailleurs pris cette habitude dans les 13 années que j'ai passées à la Banque d'Hochelaga. Si j'avais, alors, fait quelque chose qui n'était pas bien, vous le sauriez et l'on ne se serait pas gêné pour le dire.

En 1928, je vous avais promis que je ferais l'impossible pour faire grossir le budget de l'hygiène. Je ne l'ai pas demandé, mais on l'a fait. Le comité exécutif s'est rendu compte de la situation à la suite d'une enquête faite, et il a augmenté les sommes pour le bureau d'hygiène. C'est un article de mon programme qui s'est réalisé. Souvent, il arrive que l'on n'a pas besoin de demander pour obtenir. Il suffit de faire voir qu'on est là pour guetter et pour l'exiger s'il le faut, pour qu'on accorde tout facilement.

Il en a été de même pour les terrains de jeux. Leur nombre a été augmenté sans que j'aie eu à intervenir.

Les dépotoirs sont en train de disparaître et on les remplace par les incinérateurs. Ça, non plus, je n'ai pas eu la peine de le demander.

Quant au plan d'ensemble, on a dit à l'hôtel de ville, que l'on attendait de connaître le site de la gare centrale avant de le terminer. On connaît maintenant ce site et on me dit que ce plan sera bientôt terminé. C'est une raison qui doit vous inciter à nous envoyer à l'hôtel de ville, afin que la chose se fasse immédiatement et le mieux possible, ça presse!

Est-ce que j'ai combattu la transaction de la Montreal Water comme je vous l'avais promis? **"Oui, Oui"**, répond la foule. Qu'ai-je fait? dit le maire en rappelant les diverses assemblées publiques qu'il a tenues, ainsi que les documents à l'effet qu'il a refusé de signer les bons du trésor pour l'emprunt où le règlement qui sanctionnait l'affaire. Il ajoute aussi qu'il n'a pas voulu accepter de convoquer une assemblée du conseil où il devait être question de la Montreal Water.

M. Houde rappelle l'incident de **La Patrie** alors que M. Vautrin l'accusait de ne pas avoir respecté son engagement de combattre l'achat de la Montreal Water et, même, d'avoir presque voté pour cet achat. Il tance vertement M. Vautrin au sujet de la déclaration que ce dernier a faite à cet endroit. Il dit que M. Guertin, de Hull, était prêt à "moucher" l'orateur, tandis que lui sourialt. Je souris encore, car j'a lla conscience propre et tranquille dit le maire. M. Houde rappelle aussi le fait que, dans les assemblées publiques, le peuple s'est déclaré contre l'achat de la Montreal Water. A Saint-Henri, sur les 700 personnes présentes, six seulement ont voté pour l'achat. Il termine sa déclaration, en disant que M. Vautrin savait tout cela et qu'il faisait de la politique municipale, dans l'arène provinciale, et en faussant les faits, par dessus le marché.

La foule demande à M. Houde de parler de ses adversaires. M. Houde commence par mentionner le nom de M. Mercure, que la foule hue. Jusqu'à ce matin, a-t-il dit, il était échevin de Delorimier. Il ne l'est plus. Je n'ai rien d'autre chose à dire en plus ou en moins que ceci: **"que Dieu ait son âme!"**

Quant à l'échevin Mathewson, c'est un gentilhomme. Seulement, quand il a donné sa démission, vendredi dernier, il a fait l'éloge de l'administration actuelle en disant que c'était la meilleure que l'on avait eue. C'est donc dire qu'il veut se mettre à la tête de la clique. Seulement pour cette raison, les citoyens ne peuvent l'approuver parce que la population est contre la clique. De plus, M. Mathewson a dit qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de son quartier. Comment pourrait-il faire pour s'occuper des trente-cinq quartiers que nous avons? Il a le défaut de représenter la clique et il a mal choisi les circonstances. On a rappelé le fait que j'avais promis de me retirer pour laisser la place à un Anglais ou à un Irlandais, mais je n'ai pas dit quand.

La foule crie que Mathewson est le candidat de DesRoches. Je déclare, dit le maire, que M. Mathewson n'a pas le droit de se mêler à la clique DesRoches et à ses amis, assommeurs du peuple.

J'avais promis de promouvoir une exposition à Montréal. J'ai constaté que la chose ne pouvait se faire, comme à Toronto, par exemple. Nous n'avons pas, ici, les capitaux de cette exposition ni sa renommée. J'ai toujours, cependant, encouragé les expositions régionales et je continuerai de le faire jusqu'à ce que l'on ait eu la preuve que Montréal peut avoir sa grande exposition.

J'avais promis de faire mon possible pour faire venir ici, des industries nouvelles. Je n'ai pu le faire à cause des taux d'électricité trop élevés. On pourrait le faire, si on avait, ici, comme je l'ai préconisé, une Commission hydroélectrique qui permettrait de distribuer l'électricité à bon marché pour les industries.

Quant au service des tramways, que j'avais promis de faire améliorer, c'est un peu votre faute s'il n'y a eu rien de fait. Quand vous en constatez les inconvénients, téléphonez donc immédiatement à votre échevin pour lui relater les faits. Nous nous en occuperons efficacement, au prochain terme, si vous élisez les véritables candidats du peuple.

Pour les taudis, j'ai fait la suggestion que le gouvernement de Québec et les autorités municipales contribuent pour leur disparition de ces maisons de façon à ce que Montréal n'ait plus de ces logements insalubres qui sont des foyers d'infection et de danger pour la santé de la population.

Quelqu'un dans la foule demande de parler du "Miroir". C'est un bon journal, dit M. Houde. Seulement, je ne veux prendre la responsabilité de ce que ses directeurs diront à l'avenir. Le Miroir, le Goglu et le Chameau sont indépendants. Je les félicite, je veux l'être moi aussi, et le rester.

On demande à M. Houde s'il favorise un jardin botanique au parc Maisonneuve. L'orateur répond dans l'affirmative et dit qu'il se rendra au désir de la population sur ce point, si celle-ci manifeste son désir.

M. Houde nomme ensuite les candidats qui l'appuient comme maire. Ce sont: MM. René Marion, William Tremblay, H. Auger, P. Ricard H. Dupuis, J.-C. Blais, Bonnier, Savignac, Lamaire, Charbonneau, Deguire, Friedman, Berthelet, Bray, Weldon, Gilday, L'Archevêque, Holland, Allard, Mathieu, Fortin, Lippens, Lalonde, Blanchette, Demers, Dubreuil, Lesage.

M. Houde dit ensuite qu'il n'a pas le temps d'élaborer son programme, mais il veut que l'on appuie le bureau d'hygiène qui a été créé par le conseil; il veut des professeurs pour garder les enfants dans les cours d'école au cours de l'été; pour les marchés, il veut une entente entre le public, les maraîchers et les marchands au sujet des endroits où établir ces marchés; il veut un changement dans la loi des expropriations de façon à faire payer une partie du coût de ces expropriations par la ville en général, une partie par les compagnies d'utilités publiques, une partie par ceux qui bénéficient de l'amélioration; il veut l'abaissement à un tarif raisonnable des taux de la M. L. H. & P.; il veut une amélioration dans la question de la circulation, amélioration qui pourra être trouvée par un conseil d'experts. Quelqu'un dans la foule mentionne le nom de M. Terreault comme expert. "Je ne peux vous le garantir, dit M. Houde, parce que je ne suis pas sûr qu'il soit à l'hôtel de ville, le 8 avril".

M. Houde dit qu'il est en faveur du vote pour les femmes mariées propriétaires et séparées de biens; il veut la solution immédiate du fonds de pension; il veut un jardin botanique.

M. Houde termine en faisant part à ses auditeurs de ses diverses activités depuis deux ans, après avoir rappelé le souvenir de l'flambeau dans "L'Aiglon", élection à la mairie, campagne de la Montreal Water, élections de Sainte-Marie, grand banquet de 5,000 couverts, session provinciale, campagne de Saint-Jean, convention conservatrice, campagne de Compton, Richelieu, Montcalm, session, campagne de Villeray, nouvelle campagne à la mairie, en outre des parades, des banquets, des conférences et des discours. On l'acclame longuement lorsqu'il reprend son siège et la foule chante: "Il a gagné ses épaulettes".

M. WILLIAM TREMBLAY

Quand M. William Tremblay se lève, on l'applaudit et l'on chante: "Il a gagné ses épaulettes". Puis, il dit: "Je vous remercie d'être venus en aussi grand nombre assister à cette assemblée d'inauguration de la campagne pour la mairie. Je savais depuis longtemps, connaissant le peuple de la métropole, qu'il est capable de constater et de reconnaître le travail fait par ses bons représentants.

"Vous avez ici, devant vous, le petit gars de Sainte-Marie, qui a fait son devoir envers et contre tous, et partout. Et, c'est pour lui prouver votre reconnaissance et lui apporter votre encouragement, que vous êtes venus aussi nombreux pour l'entendre.

"En 1928, électeurs de Maisonneuve et de Montréal, vous savez de quelle façon fut conduite la campagne électorale pour la mairie. Nous avons mis la population en garde contre un "hold up" qui se préparait à l'hôtel de ville: l'achat de la Montreal Water and Power.

"M. DesRoches a su dire qu'il était prêt à résigner son mandat, si on pouvait lui prouver qu'il n'a pas fait son devoir. Eh! bien, M. DesRoches, c'est la population entière de Montréal qui vous lance à la face que vous n'avez pas fait votre devoir. Et, d'abord, vous n'aviez pas le droit, après que M. Camillien Houde eut été élu par une majorité de 20,000 votes, et que les électeurs se fussent prononcés contre l'achat de la Montreal Water and Power, d'opérer cette transaction, en faisant payer $5,000,000 de trop aux contribuables de Montréal. La volonté du peuple doit être respectée, et vous vous en êtes moqué.

"On a prétendu que le maire était un illettré, parce qu'il a su appeler les choses par leur nom. Il a dit que l'entourage de M. DesRoches, à l'hôtel de ville et ailleurs, formait une clique, et c'est bien une clique qu'il fallait dire pour désigner les gens qui, depuis dix ans, engloutissent les millions des contribuables au profit de certains exploiteurs, de certains profiteurs."

Ici, M. Tremblay rappela les débuts de sa campagne dans Hochelaga, lundi soir dernier, puis il dit pourquoi il brigue les suffrages comme échevin. "Mon devoir, dit-il, est de supporter mon ami de coeur, qui est aussi l'ami et le défenseur des intérêts du peuple."

"Oh! on reproche à M. Houde de s'être prononcé contre le double mandat, et de vouloir de nouveau être maire de Montréal, quand il est déjà député et chef de parti. C'est aux adversaires de faire décider le cas par un referendum. Comme ils n'en ont pas le courage, M. Houde, tout en ne favorisant pas le double mandat, est dans l'obligation d'en faire un referendum. Et, c'est le peuple de Montréal qui décidera s'il peut être maire et député. Pourquoi ne reproche-t-on pas à M. T.-D. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, d'être à la fois maire de sa ville, député de son comté, et aussi président de l'Assemblée Législative? Et pourquoi ne fait-on pas le même reproche au docteur Poulin?"

M. Tremblay en vint à parler de la situation actuelle, et fit une revue de certains méfaits de l'administration DesRoches. Il rappela l'incident du Laurier Palace, et comment le président de l'exécutif procéda dans cette affaire. "Il faut nous protéger et protéger nos familles; c'est notre devoir. Mais, pour vous donner cette protection, il faut sortir la clique"!

"Votre humble serviteur se présente dans Hochelaga, jusqu'ici représenté par M. DesRoches, l'homme qui ne craint rien chez lui. Il vous a démontré sa force lundi soir. Suis-je donc un étranger dans Hochelaga, comme il le dit? Je suis le député du comté, et d'ailleurs ma paroisse est presque de ce quartier. J'étais sur les bancs de l'école S.-Joseph, quand M. DesRoches courait encore les champs de Rosemont.

"Lundi soir, je n'ai pas eu l'avantage de parler. Je n'en suis pas fâché, et si je pouvais m'arranger pour n'avoir pas à parler dans Hochelaga au cours de la semaine prochaine, je ferais perdre le dépôt de M. DesRoches.

"Maintenant, je veux vous dire quelque chose qui concerne Maisonneuve. Vous avez deux candidats en présence, dont l'un est M. Oscar Lalonde. En 1928, les mêmes qui s'opposent à lui aujourd'hui vous disaient: "N'élisez pas M. Lalonde, car dans l'opposition, comme il le sera, il n'obtiendra jamais rien pour le quartier. Cet argument n'existe plus, cette année, puisque, après le 7 avril, M. DesRoches ne sera plus président de l'exécutif."

"Le maire, comme il a été pendant deux ans, sans support suffisant à l'hôtel de ville, n'a pas pu se faire écouter. Mais, cette année, vous allez élire des hommes qui seront là, à côté de lui, pour le supporter et faire respecter les volontés populaires. Les volontés que vous exprimerez seront désormais exécutées, par les candidats que vous supporte M. Camillien Houde".

M. Tremblay insista sur la nécessité de changer d'administration. "Si on vous a exploité $5,000,000, dit-il, avec la Montreal Water and Power, combien va-t-on vous exploiter, si on veut reconstruire le centre de la ville?

Ici, un interrupteur demande à M. Tremblay: **"Qu'auriez-vous fait avec la Montreal Water and Power, si vous aviez été au pouvoir"?**

"J'aurais passé par ce que disait le rapport Laurendeau, répond M. Tremblay, et j'aurais acheté ce pouvoir pour moins de $8,000,000. La compagnie aurait été vite obligée de venir se mettre à genoux devant la ville, et on aurait pu acheter la Montreal Water and Power au prix coûtant. On veut berner le peuple en disant que la ville a réalisé un bénéfice de $1,200,000 avec la Montreal Water; cela en deux ans. Ce n'est pas exact. Pour être exact il faudrait dire combien de millions elle a dépensés en améliorations de toutes sortes, depuis que la ville possède cet éléphant."

En terminant, M. Tremblay dit qu'Hochelaga et Maisonneuve auront tout à y gagner, s'ils élisent des hommes qui travailleront la main dans la main avec M. Camillien Houde. "Je suis certain, moi,

(Suite à la page 19.)

Les Teintures Réelles Donnent les Meilleurs Résultats



Les Teintures Diamond contiennent de trois à cinq fois plus d'aniline que les autres teintures sur le marché. Faites-en l'essai la prochaine fois que vous aurez à teindre un tissu quelconque. Voyez comme elles sont faciles à employer. **Puis comparez les résultats.** Remarquez l'absence de cette apparence de chose teinte; de stries ou de taches. Voyez comme les couleurs sont chatoyantes, brillantes et ont l'apparence du neuf; et comme elles sont inchangeables. Si vous n'êtes pas convaincue que les Teintures Diamond sont les meilleures, votre marchand vous remettra votre argent. Le **paquet blanc** de Teintures Diamond est la teinture originale pour "toutes fins" convenant à tout genre de tissus. Elle teindra ou **teintera** la soie, la laine, le coton, la toile, le rayon ou tout genre de tissus. Le **paquet bleu** représente une teinture spéciale, uniquement pour la soie ou la laine. Vous pouvez à l'aide de cette teinture teindre vos précieux articles de soie ou de laine avec des résultats égaux au meilleur travail professionnel. Rappelez-vous bien ceci quand vous faites votre achat. **Le paquet bleu** teint uniquement la soie ou la laine. Le **paquet blanc** teindra tout genre de tissus, y compris la soie et la laine. Votre marchand vend les deux paquets.

DIAMOND DYES

D'emploi facile ——— *Résultats parfaits* 15¢

DANS TOUTES LES PHARMACIES

A&P ESTABLISHED 1859

Où REGNE l'ECONOMIE

SPÉCIAUX pour Vendredi et Samedi

SUCRE	10 lbs		51¢
OEUFS frais extra	douz.		39¢
KETCHUP HEINZ	grosse bout.		20¢
ANANAS	Libby ou Del Monte en tranchés ou écrasés	2 boites	49¢
SAVON COMFORT	10	Morceaux	43¢
SAVON de Toilette Lux	3	Morceaux	20¢

A NOS MARCHÉS DE VIANDES

Jambons fumés *moyenne 9 à 12 lbs* (COUENNE ENLEVEE)	*la lb*	29¢
Jambons Picnics *fumés et préparés au sucre*	*la lb*	21¢
Fesse de Veau *(Nourri au lait),*	*la lb*	23¢
Devants d'agneau .	*la lb*	17¢

CES PRIX SONT POUR L'ILE DE MONTREAL, SAINT-LAMBERT, LONGUEUIL LACHINE ET STE-ANNE DE BELLEVUE

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO. LIMITED OF CANADA

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Etabli en 1866

Offre sensationnelle de RADIOS ROGERS

Sans batteries pleinement garantis

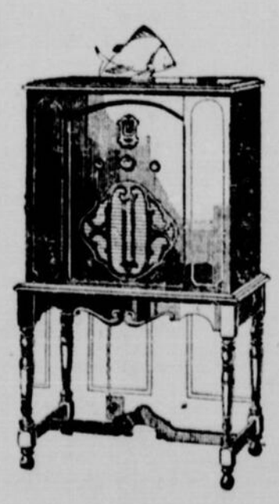
Modèle Highboy 540

$159.00

"Garantis" 8 Lampes Rogers Garanties

Châssis "Suprême" toutes les pièces garantis.

Un haut-parleur Super-Electro-Dynamique



Récemment $240.00 pour **$159.00** Complet 10 mois pour payer

Modèle 1930

Rappelez-vous que ce n'est pas un radio défectueux ou démodé mais le plus récent modèle. La seule raison qui fait que l'on nous permet de les annoncer à un semblable prix c'est que la fabrique a décidé de discontinuer ce modèle particulier.

Rayon du Radio **5ème étage**

Le Royaume des Femmes

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements: domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

EXISTE-T-IL UNE DESTINEE POUR LE MARIAGE OU LE CELIBAT?

Q.—J'habite avec mes parents et deux frères, et je suis parfaitement heureuse; seulement, mes parents ne veulent pas me laisser sortir, aller en soirée, et me permettre de rencontrer des jeunes gens. Ils disent que si je suis destinée au mariage, celui qui m'est destiné viendra me voir quand ce sera le temps, si non, ce sera le signe que je suis destinée au célibat. J'ai 24 ans, et je n'ai pas encore reçu un jeune homme, parce que je ne suis jamais sortie de chez nous. J'ai étudié dans un pensionnat voisin et je n'ai que très peu d'amies dans notre place. Elles m'invitent parfois, mais mes parents ne me permettent pas d'assister aux soirées qu'elles donnent. Je ne peux pas, moi-même donner de soirées et inviter des jeunes gens. Tout au plus ai-je la permission de recevoir mes amies l'après-midi. — JE NE VEUX PAS DU CELIBAT.

R.—Les jeunes filles qui, de nos jours, restent bien tranquilles dans leur tour d'ivoire, à attendre le prince charmant, courent un grand risque qu'il ne se présente jamais.

Il faut vivre en rapport avec son époque. De notre temps, les jeunes filles doivent sortir de chez elles, aller un peu dans le monde afin d'y rencontrer des jeunes gens, si elles désirent se marier. Toutes celles qui rencontrent des jeunes hommes ne se marient pas toutefois, mais c'est le moyen, si l'on désire se trouver un compagnon.

Vos parents ont l'oeil ouvert sur la vie, ils voient ce qui se passe autour d'eux, ils doivent s'apercevoir que cela se passe ainsi. Il leur appartient donc de vous permettre d'aller visiter vos amies, et de vous faire présenter quelques jeunes gens parmi lesquels vous trouverez peut-être un parti convenable.

Vous pourriez aussi recevoir quelques fois chez vous, sous leur surveillance, des jeunes filles et des jeunes gens.

Nous sommes dans ce monde, appelés à vivre en société, cela veut dire que nous devons sortir de notre maison, aller visiter des amies, et recevoir à notre tour. Pour être sociable, et pour passer pour tel, il ne faut pas se cantonner dans ses quartiers. Le temps est passé où l'on allait déterrer des "belle au bois dormant". Il faut maintenant aider la vie de toutes façons.

LOUISE.

Pourriez-vous m'enseigner un bon procédé pour maigrir? 2. Quel est le poids normal d'une femme de 28 ans, mesurant 5 pieds 2 pouces? On me dit que de prendre trois citrons par jour peut faire maigrir, est-ce vrai?—COLETTE.

R.—Le fait de prendre le jus de trois citrons par jour peut contribuer à empêcher l'embonpoint jusqu'à une certaine mesure, mais je ne saurais vous affirmer la chose péremptoirement. Vous pourriez, en outre, rester sur votre appétit, à chaque repas, vous priver de pâtisseries, de liqueur, et ne jamais boire en mangeant. 2. Environ 122 livres.

Q.—Je suis un coeur de vingt ans, et je fréquente une jeune fille depuis trois ans. Elle sort des fois avec un autre garçon, et je l'aime beaucoup. Donnez-moi un conseil. —UN GASPESIEN.

R.—Si vous n'êtes pas sérieux avec cette jeune fille, elle garde sa liberté de pouvoir recevoir d'autres jeunes gens, de même que vous pouvez de votre côté aller visiter une autre jeune fille, si vous en éprouvez le goût.

Q.—Que pensez-vous d'une femme qui n'a confiance en aucune fille ou femme, qui dit que 99 p.c. des femmes manquent de fidélité à leur mari, qui prétend connaître la pensée de tout le monde et ne jamais se tromper. Qui affirme qu'une femme ne peut être gaie et de bonne humeur avec son mari, d'une manière habituelle, sans l'être aussi avec les autres hommes. Elle est persuadée que tous hommes et femmes, se manquent mutuellement de fidélité. Cette personne a un caractère chicanier, boudeur et glacial avec tout le monde, elle n'aime personne et ne change pas ses paroles blessantes. —J'AIME MON MARI ET LUI SUIS FIDELE.

R.—Il ne faut pas prendre au sérieux une telle personne. Elle souffre sans doute de nervosité. C'est peut-être une névrosée qui n'est pas méchante, mais qui a besoin de distractions et d'un bon tonique.

Q.—Pourriez-vous m'enseigner un moyen d'empêcher le dédoublement des cheveux et m'en dire les causes? Est-ce vrai que cela les empêche de pousser? — MERCI.

R.—Ceci dépend souvent d'un défaut du cuir chevelu, pour obvier à l'inconvénient, il est bon de brûler le bout des cheveux environ tous les mois. Les cheveux ainsi fendus ne poussent plus, aussi longtemps que l'on ne les a pas coupés ou brûlés à leur base.

SOLITAIRE: 1. Ces rideaux seraient en tout convenables. 2. Ils doivent descendre à la longueur du cadre de la fenêtre. 3. Les deux sont également jolis. La dentelle écrue est toujours gaie et s'harmonise facilement avec toutes les tapisseries et tous les meubles. 4. Oui. 5. Oui. Suivez bien nos pages de modes.

Q.—Nous désirerions avoir la malle-rurale dans notre district, voulez-vous me dire à qui il faut s'adresser? — UN LECTEUR ASSIDU.

R.—Il faut vous adresser au député de votre comté.

Q. — Que me conseillez-vous d'employer sur un manteau de cuirette qui déteint à la pluie?— RUTH.

R.—Je crains que la cuirette ne soit pas de bonne qualité. Vous pourriez réclamer de votre marchand, car je crois que c'est irrémédiable.

Repose les yeux après la lecture

Des millions emploient **Murine** pour reposer leurs yeux et les renforcir après une longue lecture et autre travail absorbant. Elle soulage à l'instant la fatigue des yeux et prévient ainsi des maux plus sérieux. Cette préparation recommandée depuis longtemps ne contient positivement ni belladone ni autres ingrédients nocifs. Un traitement d'un mois ne coûte que 60c. Essayez-le!

MURINE POUR LES YEUX

Les ailes brisées

A la mémoire du pilote H. Simoneau

Il n'est pas le jeune, l'intrépide aviateur, le compatriote dont nous étions justement fiers; il a trouvé une mort horrible lorsque son avion, comme un oiseau blessé, s'est abattu lourdement sur le sol. Parti ainsi en pleine jeunesse, dans tout l'épanouissement de ses talents, alors qu'une brillante carrière s'ouvrait devant lui, quelle affreuse tristesse! !

Nous ne le verrons plus survoler notre village en décrivant des courbes gracieuses; nous le reconnaissions facilement car il descendait bas, bien bas, comme s'il eut voulu caresser du bout de ses immenses ailes le coin de terre qui l'a vu grandir et où demeurent les êtres aimés.

Il dort maintenant son dernier sommeil dans le cimetière de la paroisse, à l'ombre de la croix; que la terre lui soit légère! ... Malgré ce voeu que je formule, il me semble que la terre doit peser lourdement sur tous ceux qui, comme lui, s'envolaient presque chaque jour dans les espaces infinis et se grisaient d'air pur et de lumière. Aussi lorsque le grand jour de la résurrection sera venu, avec quelle joie ces héros de l'air secoueront la poussière de leur linceul pour entreprendre l'ultime envolée par delà les nuages, vers le bonheur sans fin.

A. Boucher-Caron

La Baie du Febvre,
24 mars 1930.

LES ACCESSOIRES FASHIONABLES



Les numéros 1 et 3 nous montrent des modèles nouveaux dans les écharpes. 2 et 4 sont des idées nouvelles dans les étoles de fourrure. 5. Turban de satin noir garni de ruban de satin. 6. Les gants de ton brun clair garni de beige en incrustations sont de la toute dernière nouveauté. 7. Gant long en suède bleu pâle et gantelet en chevreau rose-beige, orné d'un dessin représentant une fleur.

Les Secrets de la Mode

L'été, saison charmante entre toutes, est un prétexte à de nouvelles élégances d'une séduction irrésistible. Que de toilettes fraîches et exquises, prêtes à s'exhiber au soleil! Les nouvelles collections soulignent les grands changements apportés à la silhouette; nous nous sommes déjà habituées aux formes allongées, à la taille remontée, aux hanches étroites.

Mais voici que les jupes s'allongent encore de quelques centimètres pour le matin et se font franchement longues pour le soir. Toutes les robes nouvelles sont d'une note très personnelle et qui plaît infiniment. Le panorama des modes est plus varié, plus éclectique que jamais.

Les toilettes habillées, d'une élégance rare et somptueuse, forment un contraste piquant avec la fraîche simplicité de la tenue du matin. Voici des robes sans prétention, réalisées en crêpe de laine ou de soie, en tweed léger, en gros shantung. La forme en est droite et blousée, l'ampleur commence très bas. Comme garniture des découpes, des plis, puis de gros boutons que l'on dispose de façon absolument nouvelles. Beaucoup de ces modèles s'ouvrent largement sur un plastron ou sur un petit gilet lingerie, ce qui est très flatteur au teint.

Les tailleurs du matin se font à veste courte, à jupe plus large, souvent montée à un empiècement. Ils restent fidèles à l'allure sobre et correcte et s'accompagnent d'une blouse très simple, rentrée sous la ceinture.

Conseils Pratiques

Pour nettoyer les bronzes. — Les objets en bronze étant revêtus d'une légère et visible couche de laque, un nettoyage trop violent à l'aide de poudre ou de pommade ne fait que les détériorer. Il suffit de les frotter souvent et légèrement avec une peau très propre et humide, puis de les essuyer avec une autre peau bien sèche. Cette opération fréquente leur conserve un aspect neuf.

Pour nettoyer les ornements, il suffit d'employer une éponge et de l'eau claire. C'est le seul moyen de traiter les bronzes.

LES CONTES DE "LA PATRIE"

LA TARGETTE

Yvonne ferma en soeurant la porte de son jardin à double tour. Passa la main entre les barreaux et poussa à l'intérieur une targette (dite à secret). Puis comme de coutume se dirigea vers la vieille et unique église de la petite ville. Elle eut un sourire aimable pour sa voisine immédiate, la brave madame Dubuc.

—Vous voilà partie à la messe, mademoiselle Yvonne? Moi je suis plus avancée que vous. J'ai été à celle de sept heures rapport au fils qui vient en permission!

—A tout à l'heure!

—A tout à l'heure, madame Dubuc.

Et Yvonne s'éloigna un peu pensive, mais gracieuse et souriante.

Non moins pensive était sa voisine.

Pauvre fille! murmura-t-elle en aparté, qu'elle destinée manquée, quelle vie brisée, pourtant si sage, si honnête. Et dire qu'elle va rester pour graine.

. . . . . .

Yvonne, alors qu'elle avait vingt ans en 1913, s'était laissée aimer et avait aimé profondément un voisin: François Larcier.

Sous le regard bienveillant de sa mère, il lui avait fait une cour assidue et respectueuse. Brave garçon, de quatre ans plus âgé qu'Yvonne, il attendait avec une impatience fébrile pour l'épouser, d'avoir un avancement mérité dans l'usine où il était dessinateur.

Ce furent pendant quelques mois les plus idylliques amours. Les serments muets, les regards échangés qui remplacent les plus belles phrases. Puis ce fut chose horrible!!! la Guerre.

François partit au début écrivit deux mois après et puis ce fut le silence.

Le silence avec tout ce qu'il a de décourageant. Il n'avait jamais été porté tué, ni disparu, ni déserteur.

Alors, quoi?

Les gens sont méchants! Après avoir insinué qu'il avait pu être tué à l'ennemi, on avait fait courir des bruits moins flatteurs. Prisonnier peut-être? ... Marié à une boche? peut-être, et l'on avait sournoisement au passage d'Yvonne.

Elle n'avait pas baissé la tête.

Elle gardait sa foi en celui qui lui avait juré un éternel amour.

Le temps s'était écoulé triste, très triste, mais non sans espoir.

Pour comble de peine, la vieille mère, minée par le chagrin, avait fermé ses yeux, partant pour le voyage dont on ne revient jamais.

. . . . . .

Or, pendant qu'Yvonne était à la messe, le fils Dubuc arriva. Lui toujours rieur avait l'air fort préoccupé.

—Qu'as-tu? lui dit sa mère.

—Je voudrais aller mettre un mot sous la porte à Yvonne, dit-il mi-rêveur, mi-souriant.

—Un mot? Un mot de quoi?

—Un mot d'amour, maman!

—T'es pas fou! un gosse de ton âge! Vingt et un ans, tu veux faire la cour à m'amzelle Yvonne qui en a trente. Et puis c'est une fille sérieuse. Que je la considère comme qui dirait une veuve!

Et la mère Dubuc avait enflé la voix, mettant ses deux gros poings sur ses hanches en regardant bien en face, d'un air furieux, son grand gosse de soldat.

—Et puis tu peux pas rentrer chez elle d'abord, il y a une targette à secret à la porte.

Le fils Dubuc se contenta de sourire.

—Comme tu l'aimes la petite voisine, maman!!!

—Je l'aime parce qu'elle le mérite, pardine!

—Eh bien, si je t'annonçais pour elle une bonne nouvelle, tu serais contente?

—Sûr que je serais contente, mais hélas, les bonnes nouvelles pour Yvonne c'est plus possible.

Le jeune soldat s'assit et comme il était costaud, il prit sa maman sur ses genoux.

—Ecoute, lui dit-il: François revient!

Sa mère sursauta

—Tu n'es pas fou?

—Nullement. Il est venu hier au bureau de la Place et ses affaires terminées, il espère être ici demain. Il nous charge, toi et moi, de préparer Yvonne à son retour. Blessé alors qu'il accomplissait une mission spéciale, déguisé en boche, il fut amputé du bras gauche et frappé d'amnésie. Pris pour allemand, il fut bien soigné, bien traité et ce n'est que depuis six mois qu'il a recouvré toute sa lucidité.

Quand il se rappela le passé, il crut que peut-être Yvonne l'avait oublié.

Dame, neuf ans et demi après! sait-on?

Il fit faire une enquête discrète et maintenant qu'il sait que son amnésie a lui n'a pas été compensée par une amnésie de celle qu'il adore toujours, il vient pour la demander en mariage.

La brave madame Dubuc était aux anges.

—Tu seras garçon d'honneur mon gars. Mais attention, voilà Yvonne.

—Mademoiselle Yvonne, entrez une minute, voulez-vous?

Elle entra gracieuse, et malgré la tristesse de son sourire elle avait l'air d'apporter le bonheur.

—Vous avez été longtemps! La messe ne dure pas tant que cela, mademoiselle, et vous auriez dû être de retour depuis un bon moment.

La presque vieille fille hésita, devait-elle se fâcher, quel était ce contrôle de ses actes?

Instinctivement elle tendit la main au fils Dubuc.

—Vous êtes en permission, heureux mortel.

—Oui qu'il est en permission, mademoiselle Yvonne et même en mission. Vous allez quasiment un jour comme aujourd'hui déjeuner avec nous. Il est midi et demi et pendant que vous êtes à soigner et visiter vos pauvres, votre cuisine ne s'est pas faite.

—Oh! je n'en ai pas pour longtemps!

—Non, vous allez pour la première fois m'amzelle Yvonne manger avec nous, car nous avons quelque chose de très important à vous communiquer.

Elle n'était pas faiseuse de manières, elle acquiesça.

Comment madame Dubuc et son fils accomplirent-ils leur mission? Nul ne le sait, mais ils ne furent que trois cet après-midi de mi-août enfermés dans la maisonnette. Un observateur avisé aurait constaté que la gaieté régnait et qu'un remue ménage inhabituel s'établit le soir entre les deux chalets.

Le lendemain, quand François Larcier, accompagné de la brave mère Dubuc et de son fils, pénétrèrent dans la petite maison aux volets verts, ils constatèrent que pour la première fois depuis dix ans, Yvonne avait omis de mettre en place la targette.

A. Mémain.

Soyez Jolies mesdames!

CHOIX DES PARFUMS

Au point de vue hygiénique, on peut favoriser les parfums, pour leurs propriétés stimulantes et rafraîchissantes, mais il ne faut jamais en abuser, la santé et le bon goût réclameraient. Ils ne sont pas sans influencer sur le tempérament et la beauté, principalement, dit-on, ceux que donnent la lavande, le citron, les roses, les violettes, le benjoin.

Ils ont, prétend-on, un certain effet sur le moral également. La muse prédisposerait à la sensibilité; le géranium à la tendresse; le benjoin à la rêverie; la violette foncée à la piété, la blanche aiderait à digérer (!). On assure qu'une femme qui aime l'odeur de la verveine citronnelle devrait cultiver les arts, car elle révèle sa nature d'artiste par ce choix dans les parfums.

Sans se parfumer à outrance, ce qui est une faute, il est donc bon d'imprégner son linge et tous ses vêtements d'un parfum léger et délicat, — unique aussi — depuis la pointe des bottines jusqu'à la racine des cheveux; cela ajoute beaucoup à l'élégance.

Nous disons donc que chaque femme doit repousser le mélange des odeurs. Elle se choisira un parfum et y restera fidèle. Tout ce qui lui appartient, ses livres, son papier à lettres, son salon intime, les coussins de sa voiture (au XVIIIe siècle, on les bourrait déjà d'herbes odoriférantes, dites herbes de Montpellier), ses vêtements, les moindres objets dont elle se sert exhaleront le même et très doux parfum.

Reste à le choisir.

L'Art Culinaire

GIGOT D'AGNEAU

1 gigot de 5 à 6 livres.
1 petite gousse d'ail.
2 cuillerées à table de saindoux.
6 oignons.
Sel et poivre.

Essuyer la viande, la piquer d'ail, la placer dans une petite lèchefrite, la saupoudrer légèrement de farine, ajouter le saindoux. Saisir dans un four très chaud (500 degrés) 20 minutes. Poivrer, saler et diminuer la chaleur à environ 350 degrés. Ajouter les oignons, ½ tasse d'eau chaude. Cuir 2 heures en tout. Arroser toutes les 15 minutes si la casserole est découverte.

MORT SOUDAINE

M. Léon Brière, opérant une épicerie à 2851, rue Ontario Est, est décédé hier soir à sa résidence, après quelques heures de maladie; il était âgé de 73 ans.

Réminiscence

Dehors, il neigeait. Le vent, avec violence, poussait les flocons contre les vitres de la petite maison de campagne, et l'on eût dit un vol de gros papillons blancs qui se pressaient et s'entre-croisaient.

A l'intérieur le feu flambait joyeusement dans la cheminée de marbre noir. On était à ce moment de la journée, où, par les temps gris d'hiver, il ne fait ni jour ni nuit, et les époux Loiset, afin d'économiser la lumière, attendaient que la pièce fût tout à fait sombre pour allumer la lampe. Seule, la clarté de l'âtre éclairait la chambre où régnait cet ordre méticuleux si cher aux petits rentiers.

Ils étaient assis en face l'un de l'autre, près de la fenêtre close. M. Loiset fumait sa pipe et la fumée qui s'en échappait montait en l'air en forme de serpentin. Mme Loiset, le front incliné de côté, les mains jointes sur sa robe de cachemire noire, regardait tomber la neige et semblait plongée dans une rêverie profonde, voisine de la somnolence. Ils avaient tous deux passé la soixantaine. Leurs cheveux, aussi blancs que les papillons d'hiver qui voltigeaient dehors en ce moment, donnaient à leur visage un charme d'une douceur indéfinissable; ils étaient beaux, de cette beauté des vieux, faite de noblesse et de sérénité.

Tout entiers à leurs pensées, ils gardaient un silence qui menaçait de s'éterniser, lorsque M. Loiset se décida enfin à le rompre.

— A quoi rêves-tu, ma femme? dit-il de sa petite voix sèche et autoritaire.

— Ma foi! à tout et à rien, répondit-elle. Moi, quand je vois tomber la neige, je suis toujours songeuse: c'est que ça me rappelle des choses.

Elle n'alla pas plus loin. Elle crut en avoir dit assez long pour être entendue de celui qui, depuis quarante-cinq ans, avait toujours deviné la moindre de ses pensées. Il existait une telle conformité dans leurs goûts et leur caractère, qu'aucune contestation ne s'était jamais élevée entre eux et que ce que pensait l'un, l'autre le soupçonnait.

Une fois de plus, il comprit l'idée de sa femme, car il compléta:

— Des choses... d'autrefois, de notre jeune temps?

— Tu l'as dit! Ah! les bonnes parties que nous faisions alors! les promenades à pied, sous la neige, abrités tous deux sous le même parapluie... et les flocons qui nous aveuglaient!

— Tu avais les cheveux blancs, comme aujourd'hui, mais c'était pour rire!

— Et les boules de neige qu'on se lançait ainsi que des écoliers!

Alors, les vieux souvenirs de revenir en foule à leur mémoire. Et les époux furent transfigurés soudain; leur visage semblait rajeuni par leur plaisir.

Rapprochant sa chaise de celle de son mari, Mme Loiset lui dit, presque bas, comme si elle craignait qu'on ne volât leur secret:

— Te souviens-tu, pendant nos fiançailles, d'un certain soir de décembre où l'on nous avait laissés seuls, pour que nous puissions nous faire la cour? Nous étions chez tes parents. J'avais apporté en cachette un livre de vers, dans laquelle se trouvait un poème charmant, où l'on racontait l'histoire de deux vieillards dont les ans n'avaient pas éteint l'affection et qui se rappelaient, tels que nous en ce moment, les jours heureux de leur jeunesse...

— Oui, certes, je m'en souviens: le feu ainsi qu'aujourd'hui, pétillait dans la cheminée. Tu étais près de moi. Je pris d'une main le livre, de l'autre je t'enlaçai, et nous lûmes à haute voix la poésie...

— Comme c'était beau!

Egalement remuée par cette réminiscence, ils se turent, et quelques instants encore le silence régna. La fumée de la pipe montait toujours en serpentant dans la pièce qui devenait de plus en plus obscure. Au bout d'un moment, M. Loiset demanda:

— Dis donc, ma femme, l'as-tu toujours, ce livre?

— Comment, si je l'ai! Sont-ce des choses dont on se défait?

— Eh bien, dans ce cas, va le chercher et donne-le-moi, car je veux...

Il n'acheva pas.

— Tu veux?... bien!

Elle aussi avait compris la fin de la phrase, car elle courut en se dirigeant vers l'armoire qu'elle ouvrit toute grande. Sur les rayons, le linge fleurant la lavande étalait sa blancheur immaculée. Dans un coin, auprès du vieux parfusien, elle prit un livre aux feuillets jaunis; puis, après avoir soigneusement refermé la porte, elle apporta le volume à son mari.

M. Loiset parcourut la table des matières, et ouvrit à la page où se trouvait "Neiges d'Antan", de Theuriet; puis il dit à Mme Loiset en se levant:

— Lis.

—Attends que j'allume la lampe, on n'y voit goutte.

— C'est bien.

Quand ce fut fait, elle revint près de lui et rajusta ses lunettes sur son nez. Comme au temps de leurs fiançailles, d'une main il tint le livre, de l'autre il enlaça sa femme qui, d'une voix plus chevrotante encore d'émoi que de vieillesse, débita le poème d'amour.

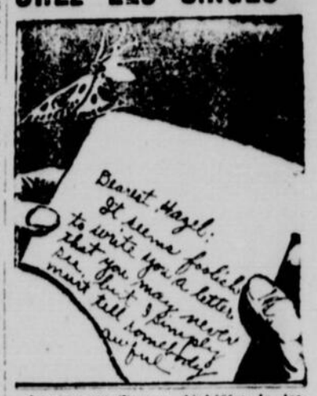
Lorsqu'elle eut fini, ils restèrent là, muets et immobiles. Un moment, ils s'entre-regardèrent, les yeux pleins de larmes, puis, d'un commun accord, ils se saisirent les mains, tandis que ces mots s'échappaient de leurs lèvres tremblantes:

— Comme c'est beau!

— Ah! oui, comme c'est beau!

J. Rowly

"TARZAN CHEZ LES SINGES"



Lentement Tarzan déchiffra la lettre. Elle était adressée à une amie américaine et racontait les péripéties de la formidable aventure. Elle dit comment son père avait trouvé un manuscrit espagnol donnant l'endroit où se trouvait un trésor; comment ils l'avaient trouvé, comment ils avaient été abandonnés par les marins et finalement, elle parla de Tarzan.



Tarzan ne put comprendre qu'une petite partie de toutes les choses écrites; cependant, après avoir lu et relu la lettre, il écrivit au crayon, sous la signature de Jane: "JE SUIS TARZAN". Le lendemain matin, elle retrouva sa lettre à l'endroit où elle avait disparu.



Un frisson la parcourut, quand elle lut la signature de Tarzan. Elle eut peur, mais comme les jours passaient sans que Tarzan lui fit tort, sa peur se calma. Tarzan déposait presque journellement de la nourriture à la porte de la cabine. Il se disait qu'un jour il oserait se présenter à eux et leur causer.

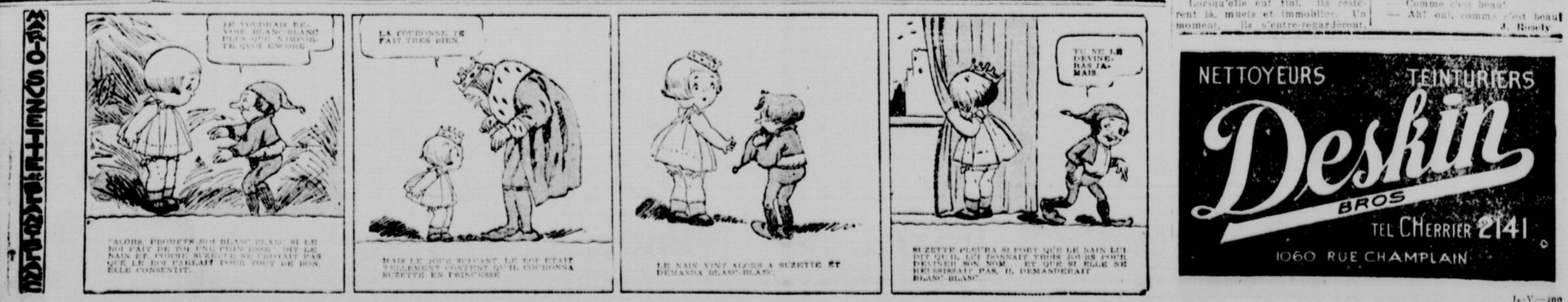


Il se passa plus d'un mois avant que Tarzan ne revienne à la cabine en plein jour. Un matin, il trouva la cabine vide. Sa dresse avait disparu. Il écrivit ces mots: "JE VEUX VOUS REVOIR. TARZAN A BESOIN DE VOUS VOIR. IL VOUS AIME. Soudain, ses oreilles surprirent un cri percant



Tarzan aussi [illegible] semblait venir le cri. Et soudain, horrible, il vit un grand singe qui s'apprêtait à attaquer Jane et Esmeralda. Tarzan sentit qu'il devait sauver la vie de celle qu'il aimait, sinon qu'il mourrait lui-même. L'instant était le plus terrible qu'il ait connu.

NETTOYEURS TEINTURIERS
Deskin BROS
TEL CHERRIER 2141
1060 RUE CHAMPLAIN



L.-V.—jno



MONSIEUR THOMAS ESSEX
513, Maisonneuve.
Très populaire parmi les vétérans de la grande guerre ses compagnons du C. F. A. l'aident à se classer dans notre Concours.



Mlle GERMAINE GARNER
23, Arago, Québec.
Jeune Candidate de notre Concours d'Expansion, très populaire à Québec.



MONSIEUR ARMAND BEGIN
9337, Hochelaga, Tétraultville, P.Q.
Un autre jeune écolier qui commence jeune à faire son chemin. Ses succès dans notre Concours sont notables.



Mlle EMMA HALLE
Valleyfield, Qué.
La valeur n'attend pas le nombre des années. Mlle Hallé mérite une mention spéciale pour les succès obtenus à date.



W. LAVIGNE
1237, Robin, Montréal.
Vieux résident de la paroisse Ste-Catherine. M. Lavigne compte une foule d'amis qui l'aident sans compter à se classer en tête de son district.



FERDINAND BRUNETTE
408, Murray.
Candidat de Notre Concours d'Expansion qui a remporté à date des notables.



ARTHUR GUERTIN
Menuisier et inspecteur de bois à la Maison R. Emond. M. Guertin est très populaire dans le monde des affaires et attire l'attention par ses succès comme candidat de notre Concours d'Expansion.

DOUBLEZ VOS VOTES — DOUBLEZ VOS VOTES

DOUBLEZ vos VOTES D'ICI LE 2 AVRIL

et gagnez un des 2 prix de

$500.00 chacun

ENCORE 4 JOURS D'ICI LE 2 AVRIL. — Les candidats persévérants seront les plus aptes à gagner un des deux prix en argent mentionnés plus bas et auront les meilleures chances aussi pour le cottage de $10,000.00 ou une des 6 automobiles. Ne négligez aucun abonnement que vous pourriez avoir de surplus d'ici là; qui vous dit qu'entre le premier gagnant et le deuxième il y aura une différence plus considérable qu'un abonnement ou deux ? PROFITEZ DE LA PERIODE DOUBLES-VOTES pour doubler vos chances. Jamais après le 2 avril les abonnements ne donneront autant de votes additionnels.

NOMBRE DE VOTES ACCORDÉS PAR ABONNEMENT

Table régulière de votes pour nouveaux abonnements pendant le

CONCOURS D'EXPANSION DE "LA PATRIE"

LIVRAISON PAR PORTEUR

Durée	Prix	Votes
3 mois	$ 1.90	6,250
6 mois	3.75	12,500
12 mois	7.50	25,000
24 mois	15.00	50,000

LIVRAISON PAR LA POSTE

Durée	Prix	Votes
6 mois	$ 2.50	10,000
12 mois	5.00	20,000
24 mois	10.00	40,000

Dans le cas de personnes recevant actuellement le journal "LA PATRIE" cet abonnement est considéré comme renouvellement et le nombre de votes accordés est de 50% de ceux apparaissant sur ce tableau. "La Patrie" 2 février, 1930.

$1000.00 en ARGENT *d'ici le 2 avril*

1er PRIX	*2è PRIX*
$500.00	**$500.00**

Les deux candidats qui obtiendront d'ici le 2 avril le plus grand nombre de votes recevront chacun un prix additionnel de $500.00 en argent. VOUS pouvez être un de ces deux candidats si vous vous mettez à l'oeuvre activement.
Les gagnants de ces prix ne seront établis et leurs noms publiés qu'à la fin du concours, en même temps que ceux des autres gagnants.

DOUBLES VOTES

D'ici le 2 avril, tous les abonnements donneront aux candidats le double de votes. Ainsi, un renouvellement de 12 mois par poste donne 20,000 votes au lieu de 10,000. Un abonnement de 3 mois par porteur donne 12,500 votes au lieu de 6,250 et ainsi de suite. Profitez-en pour doubler vos chances de gagner un des premiers prix. JAMAIS après le 2 avril les abonnements ne compteront pour autant de votes.

Double Votes *Nombre de votes d'ici le 2 avril*

Dans le Concours d'Expansion de La Patrie

LIVRAISON PAR PORTEUR

Durée	Prix	Doubles Votes
3 mois	$ 1.90	12,500
6 mois	3.75	25,000
12 mois	7.50	50,000
24 mois	15.00	100,000

LIVRAISON PAR PORTE

6 mois	2.50	20,000
12 mois	5.00	40,000
24 mois	10.00	80,000

Dans le cas de personnes recevant actuellement le journal LA PATRIE, cet abonnement est considéré comme renouvellement et le nombre de votes accordés est de 50% de ceux apparaissant sur ce tableau.

Voyez la différence dans les votes

Commission 10%

Tout candidat actif ne gagnant pas de prix recevra une commission de 10% sur le total perçu par lui en abonnements. Si un candidat gagnait un prix de valeur moindre que sa commission, la différence lui serait versée en plus de son prix. Il n'y aura donc aucun perdant dans ce concours.

57 PRIX

1 COTTAGE	10,000.00
1 SEDAN WILLYS-KNIGHT	1,840.00
1 SEDAN HUDSON	1,620.00
1 SEDAN CHRYSLER 66	1,520.00
1 COACH ESSEX	1,095.00
1 SEDAN CHEVROLET	973.00
1 SEDAN FORD	730.00
1 RADIO WESTINGHOUSE	265.00
1 RADIO ROGERS	258.00
3 RADIOS VICTOR [$255.00]	765.00
3 RADIOS Majestic [$230.00]	690.00
2 REFRIGERATEURS ELECTRIQUES "RICE" [$255.00]	510.00
10 MONTRES TAVANNES [$75.00]	750.00
30 MONTRES TAVANNES [$42.50]	1,275.00
2 PRIX DE $300.00	600.00
COMMISSIONS ESTIMEES A	2,109.00
TOTAL	$25,000.00



Premier Prix

COTTAGE D'UNE VALEUR DE $10,000.00

Adressez toutes communications à

La Patrie
DE MONTRÉAL
180, Ste-Catherine Est—Montréal
Tél. LAncaster 3121
Après 5.30 p.m. LAnc. 3120
BUREAU OUVERT DE
9 h. du matin à 8 h. du soir

Ce concours se termine le 16 avril

Blanc d'entrée

Bon pour 5000 votes

"La Patrie",
180, Ste-Catherine est,
Montréal, Qué.

Veuillez me faire parvenir toutes les informations nécessaires ainsi que des formules d'abonnement pour prendre part à votre concours d'expansion, sans aucune obligation de ma part.

Nom . . . . . .
(Indiquer si c'est Madame, Mlle ou Monsieur)
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . .

23 UN SEUL BLANC D'ENTREE PAR CANDIDAT

DOUBLEZ VOS VOTES — DOUBLEZ VOS VOTES



M. J. ALPHONSE BOIVIN, Fermier
Loretteville.
L'un des cultivateurs les plus populaires de cette région. M. Boivin remporte dans notre Concours des succès notables.



Mademoiselle CLAUDIA TREMBLAY
2331, Saint-Germain
Très populaire dans le quartier Hochelaga. Ses bons amis semblent vouloir lui faire gagner l'un de nos premiers prix.



Monsieur YVON A. AUMAIS
23, St-Germain, Ville St-Laurent
Jeune Lithographe avantageusement connu à St-Laurent et Cartierville, M. Aumais reçoit l'aide de ses nombreux amis et devrait se classer au nombre des premiers gagnants.



ROMEO VACHON
Rimouski, Qué.
Ce jeune écolier du Bas Québec mérite une mention toute spéciale pour les succès obtenus à date comme Candidat de notre Concours d'Expansion.



ADELARD PEPIN
Charlesbourg, Qué.
Vétéran de la Grande Guerre 1914-1918, pourrait bien causer des surprises aux Candidats de son district.



ALPHONSE BLOUIN
St-Rémi, Napierville.
Récemment élu conseiller en remplacement de M. Moïse Germain. Candidat de notre Concours d'Expansion.



ALBANY LAFLAMME
6712, St-Antoine, St-Hyacinthe.
23 ans, très populaire parmi la jeune génération de St-Hyacinthe. M. Laflamme fait aux autres candidats de son district une lutte serrée pour l'un de nos premiers prix.

DOUBLEZ VOS VOTES — DOUBLEZ VOS VOTES

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

ALLER LÀ-BAS...

LE PHÉNIX

Le jeune Aristide Prétentiard a décidé qu'il était mûr pour l'Europe. Ses études à Montréal, avec d'illustres inconnus, lui ont créé des devoirs. Aussi ira-t-il se perfectionner là-bas. Mais auparavant, il lui faut des appuis officiels. Il n'hésite pas à se présenter chez le professeur Gédéon, avec lequel d'ailleurs il n'a jamais étudié.

ARISTIDE.—Je viens, Monsieur, vous demander une recommandation.

LE PROFESSEUR.—A quel propos, Monsieur?

ARISTIDE.—J'ai décidé d'aller en Europe pour terminer mes études.

LE PROFESSEUR.—C'est une excellente idée. Mais pourquoi voulez-vous quitter le Canada?

ARISTIDE.—Oh! monsieur, pour une raison bien simple. Je n'ai plus rien à apprendre ici!...

LE PROFESSEUR (estomaqué).—Plusieurs?

ARISTIDE.—Plusieurs. J'ai étudié le piano, l'orgue, le chant, la théorie, l'harmonie, le contrepoint et la composition...

LE PROFESSEUR (à part).—Pas avec moi, en tout cas!

ARISTIDE.—J'ai puisé dans tous les manuels, j'ai fait trois conférences sur la musique et j'ai publié un petit opuscule sur l'art de se délier les doigts. Alors, nécessairement je n'ai plus rien à faire au Canada, il faut que j'aille à Paris où, paraît-il, on fait de l'excellente musique...

LE PROFESSEUR.—Je vous demande pardon de vous interrompre, mais quelles sont vos intentions?

ARISTIDE (déjà pontife).—Me documenter sur les méthodes européennes, suivre les classes du Conservatoire comme auditeur, étudier à la Schola Cantorum, obtenir le poste d'organiste suppléant dans une grande église parisienne.

LE PROFESSEUR.—Bigre! Et vous voulez faire tout cela en un an?

ARISTIDE.—Non pas, en trois ans. Pour cela je dois nécessairement obtenir une bourse d'études. Ne pourriez-vous pas me recommander?

LE PROFESSEUR.—Mais je ne vous connais pas, cher monsieur.

ARISTIDE.—C'est impossible! Tout le monde me connaît. A six ans je donnais mon premier concert. J'étais l'enfant prodige... et je le suis demeuré. Au collège j'étonnais tous mes professeurs par ma précocité. Je suis non seulement bachelier, mais docteur. J'agis comme correspondant pour une dizaine de revues étrangères. Je suis organiste à Saint-Magloire, j'ai quarante élèves, je donne des causeries dont on parle. Et vous ne me connaissez pas?

LE PROFESSEUR.—Non. J'ai cette particularité, cher monsieur, de ne pas connaître beaucoup de gens. Mes relations sont modestes et je fréquente très peu les musiciens.

ARISTIDE.—Mais enfin, vous avez dû m'entendre jouer de l'orgue?

LE PROFESSEUR.—Hélas, oui! Une fois... et vous en jouez fort mal. Ce n'est peut-être pas la recommandation que vous désirez...

ARISTIDE (se levant).—Une telle appréciation de votre part est d'une sévérité...

LE PROFESSEUR.—Oh! ne discutons pas, voulez-vous. Brisons là! Vous êtes venu me demander une faveur, à moi que vous ne connaissez pas. Vous me dites froidement que vous n'avez plus rien à apprendre, alors que j'ai moi-même des classes que vous n'avez jamais suivies et où vous auriez probablement appris des choses que vous ne connaissez pas. Au revoir, monsieur, portez-vous bien et... bon voyage.

ARISTIDE (furieux).—Merci bien!

Il part très dignement, mais sans s'excuser. Le professeur, demeuré seul, a une minute d'hilarité et dit en s'esclaffant:

Celui-là, s'il ne cherche pas à en remontrer à Vincent d'Indy, je veux être pendu!

Henri LETONDAL.

La première mondiale de "High Society Blues", ce soir, au Capitol.

Il n'arrive pas tous les jours à Montréal d'avoir la PREMIERE mondiale d'une production cinématographique. Cet honneur est ordinairement réservé à Hollywood, ou, quelquefois, à New-York. C'est pourtant le cas pour le théâtre Capitol qui donnera, ce soir, la première représentation de "High Society Blues", en dehors des studios d'Hollywood. Le populaire cinéma de l'ouest célébrera l'événement avec tout le décorum de circonstance.

Charles Farrell et Janet Gaynor, héros de "Sunny Side Up" et probablement le couple d'artistes le plus sympathique de l'écran, sont les principaux interprètes d'une oeuvre appelée à se classer parmi les plus heureuses réalisations cinématographiques de l'année et peut-être de l'histoire du cinéma.

"High Society Blues" nous dit les aventures d'une riche débutante et du "type de la porte voisine"; riche lui aussi mais sans aucun record social. Production Fox Movietone, sa distribution est bien balancée avec Farrell, Gaynor, Hedda Hopper, Louise Fazenda, William Collier Sr., Joyce Compton et Gregory Gaye.

Le scénario est joliment écrit. Les duos de Charles Farrell et Janet Gaynor sont irrésistibles dans "I'm in the Market for You", "Eleanor", "High Society Blues", "Just Like A Story Book", et "The Song I Write In My Dreams". Une chose qui ne manquera pas non plus de vous réjouir, c'est leur talent au ukelele.

Une série d'attractions supplémentaires soutiendront l'intérêt du programme. Il suffit d'ailleurs de se confier au bon goût du gérant Dahn qui a préparé un programme de premier choix.

Une soirée musicale pour l'Evangéline.

Le 2 avril prochain, à 8 h. 15 du soir, aura lieu dans la salle des conférences de l'Académie Querbes, angle des rues Fairmount et Bloomfield, une soirée donnée par le cercle Melançon, sous la direction de M. Jean Melançon, professeur de diction française. La réputation de M. Jean Melançon n'est plus à faire. Professeur dans plusieurs maisons d'éducation importantes, de Montréal et d'Ottawa, M. Melançon fait aimer la belle diction française, forme des élèves qui lui font honneur et poursuit auprès de la jeunesse un travail éducationnel digne de mention. Pour le prouver, il suffit de rappeler que Roch Pinard fut formé par M. Melançon au séminaire de Joliette.

Avec les acteurs de grande valeur qui le secondent, M. Melançon donnera un régal artistique le 2 avril prochain, à Saint-Viateur d'Outremont. Les recettes seront versées à l'"Evangéline" de Moncton, N.-B., sur le point de devenir le premier quotidien français en Acadie. Le R. P. J. A. Roy, c.s.v., professeur d'histoire de l'Acadie à l'Université de Montréal, adressera quelques mots. C'est le cercle Saint-Viateur d'Outremont (A.C.J.C.) qui a pris l'initiative de cette organisation grâce au président, M. Laurent Loiserre et à l'aumônier, le Père J. L. Gauthier, c.s.v., afin de mettre à exécution une pensée généreuse exprimée par le R. P. A. D. Richard sur son lit de mort.

Mlle Anna Malenfant, cantatrice académique, se fera entendre au cours du programme ainsi que Mlle Madeleine Melançon, professeur de diction, fille du directeur du cercle. Les billets sont en vente au presbytère d'Outremont au prix de 50 sous. (Communiqué).

Les soviets font subir des examens aux artistes

A Moscou, on a fait subir un examen général à la plupart des artistes dramatiques, lyriques, de music-hall, etc. Aux séances pour ces examens, qu'a fait passer une Commission spéciale, assistait une foule d'artistes sans engagement. Plus de 8,000 jeunes artistes ont été envoyés dans les écoles d'art dramatique parce qu'ils ont fait preuve d'une ignorance totale du répertoire; 600 se sont vu interdire la profession d'artiste et seront aiguillés vers d'autres professions; 600 seront préparés comme techniciens pour le cinéma dans les campagnes.

Au cours de ces examens, on a constaté que plusieurs chanteurs ne connaissaient même pas les notes. Un diseur de music-hall n'a pas pu expliquer le sens des couplets qu'il chantait et a dit "qu'il prononce les mots écrits par les auteurs et ne s'occupe pas du sens".

Le Deuxième Spectacle Annuel des Musiciens

Ce soir, tout le neuvième étage de l'Hôtel Mont-Royal aura un aspect peu ordinaire et la gaîté n'y manquera certes pas. Les musiciens y donnent leur seconde soirée annuelle au bénéfice des camarades dans le besoin. Souper, danses, attractions, seront de tout premier ordre, comme bien on pense.

On y entendra 12 des meilleurs orchestres de Montréal et les attractions seront fournies par les théâtres de Montréal, avec Edgar Murphy comme Maître de cérémonies.

Un menu spécial sera servi, de façon à contenter les plus fins gourmets.

UNE CANADIENNE.— BARBARA KENT

Des yeux bleus, un teint olive, des cheveux d'un roux vénitien, une cheville admirablement découpée, voilà ce qui valut en premier lieu une brillante carrière de cinéma à une petite Canadienne qui arriva à Universal City un beau matin comme gagnante d'un



BARBARA KENT

concours de beauté, ce qui est d'habitude la bête noire des directeurs de films. Son véritable nom est Barbara Kent et elle ne l'a pas changé pour jouer au cinéma. Barbara a été choisie comme une des Wampas Baby Stars de 1929. Elle a obtenu son premier grand succès dans "FLESH and the DEVIL" et son plus grand rôle a été avec Raymond Keane dans "THE LONE EAGLE."

Barba Kent est née à Gadsby, Alberta, le 15 décembre 1908. La chose la plus dangereuse qu'elle ait rencontrée a été de faire face à plusieurs juges de concours de beauté qui la choisirent comme gagnante, ce qui est d'habitude fatal à celle qui aspire au cinéma, mais pas à Barbara.

Elle alla à l'école publique, à Gadsby, mais peu après qu'elle eut terminé ses études, ses parents vinrent demeurer à Santa Cruz en Californie. A Santa Cruz, elle gagna un autre concours de beauté. C'est alors que la famille déménagea à Los Angeles. Là, elle gagna un autre concours de beauté et on partit pour Hollywood, où elle fut dans un nouveau concours, baptisée du nom de Mlle Hollywood. C'est là que finit d'habituée la carrière de l'aspirante du cinéma, mais Barbara ne fit pas de même et entra à Universal City pour commencer sa carrière.

Barbara mesure un peu plus de cinq pieds et pèse cent cinq livres. Elle est une des rares jeunes filles d'Hollywood qui ne se soient pas fait tailler les cheveux à la garçonne. Les coiffeurs n'ont pas le courage de faire tomber sous leurs ciseaux ses admirables tresses.

A la suite de "LONE EAGLE", Mlle Kent parut dans "THE SMALL BACHELOR", "LONESOME" avec Glenn Hryon et "THE SHAKEDOWN".

Jascha Heifetz le 8 avril au Saint-Denis

C'est le 8 avril prochain que le grand violoniste Jascha Heifetz se fera entendre en récital au théâtre Saint-Denis.

Heifetz fut un enfant prodige qui tint toutes les promesses que son talent d'adolescent faisaient au monde musical. Il est aujourd'hui, à 28 ans, l'un des violonistes de concert les plus appréciés du Monde. Les critiques des deux continents ne tarissent pas d'éloges à son sujet.

Les derniers récitals qu'il donna en terre américaine lui ont valu de vrais triomphes et sa popularité est aujourd'hui formidable aux Etats-Unis.

La réalisation de "A l'Ouest rien de nouveau"

Lewis Milestone vient de trouver un père, une mère et une soeur à Paul Beumer, le héros de "A l'Ouest rien de nouveau". Les artistes qui joueront respectivement ces rôles sont: Zasu Pitts, Edwin Maxwell et Lucille Powers.

A PARTIR DE DE MAIN AU PALACE



Une scène de "The Vagabond King", le superbe film dont Dennis King est la vedette et qui sera représenté au Palace, à partir de demain.

UN GRAND PRODUCTEUR

CARL LAEMMLE

Lorsqu'on parle d'un film, on cite toujours les vedettes, quelquefois les metteurs en scène, mais jamais on ne fait allusion à ceux qui, de plus haut, dirigent la production générale, les "producers" comme on les appelle en Amérique. Il ne faut point pourtant méconnaître leur mérite, car, outre qu'ils possèdent avant tout un sens très averti des affaires, il n'en est pourtant pas moins vrai que certains d'entre eux sont animés du réel désir de doter le cinéma d'oeuvres dignes de ce que l'on peut appeler l'art cinématographique.

Parmi ceux-ci, il y a lieu de citer Carl Laemmle, actuellement président de l'Universal Film, dont on vient de fêter le 23e anniversaire dans l'industrie cinématographique.

Les producteurs à cette époque hésitaient à faire de la publicité pour leurs artistes. Carl Laemmle avait la conviction que la publicité faite autour du nom d'une vedette rapporterait plus que celle faite pour le producteur.

Parmi les premiers artistes qui se laissèrent convaincre par le raisonnement de Carl Laemmle et qui travaillèrent dans son sens, citons Mary Pickford, Florence Lawrence, Owen Moore, Mary Fuller, Lois Weber, Phillip Smalley, Harry Carey, Larry Semon, Ben Turpin et J. Farrell Mac Donald.

Lon Chaney a commencé à travailler dans les studios Universal, où il a acquis cette technique qui l'a rendu célèbre aujourd'hui. Rudolph Valentino, également à Universal, a tourné pendant quatre ans des films aux côtés de Mae Murray.

Parmi les principales vedettes actuelles d'Universal, plusieurs ont commencé leur carrière à Universal City. Deux d'entre elles sont Hoot Gibson et Reginald Denny. Rudolph Schildkraut a débuté dans "His People." Y figurait également Virginia Browne Faire qui est venue à Universal City comme lauréate d'un concours de beauté.

La rapide ascension de Laura La Plante au titre de vedette peut être comparée à celle de Reginald Denny, Mary Philbin et Glenn Tryon sont classés parmi les vedettes découvertes par Carl Laemmle. Nous pourrions encore citer Jean Hersholt, Olga Baclanova (l'inoubliable duchesse Josiane de "L'HOMME QUI RIT"), Mary Nolan, Norman Kerry, Marion Nixon, Barbara Kent, Janet Gaynor, Fay Wray, Dorothy Gulliver et George Lewis.

Depuis son entrée dans l'industrie du film, Carl Laemmle n'a pas moins judicieusement choisi les metteurs en scène. Tod Browning, King Baggot, Rupert Julian, Hobart Henley, Jas. Kirkwood, Al. Christie, Alan Dwan, Rouves Etson, Rex Ingram, Jacques Jaccard, Henry Morae, William Nigh, Maurice Tourneur, Charles Brabin, Eric von Stroheim et Wallace Worsley ne sont que quelques-uns des metteurs en scène éminents dont le talent s'est développé dans les studios Universal. William A. Seiter a commencé sa carrière comme figurant à l'Universal. A Universal revient également l'honneur d'avoir encouragé plus que toute autre Compagnie, les femmes comme metteurs en scène. De ce nombre sont Lois Weber, Ida May Parks et Ruth Anne Baldwin. Carl Laemmle s'est aussi assuré la collaboration de metteurs en scène étrangers: Paul Leni, Paul Fejos, Sven Gado et A. E. Dupont.

De propriétaire d'un modeste cinéma à Chicago, Carl Laemmle est devenu propriétaire des Studios Imp., et plus tard, président de la plus grande compagnie de production de films du monde. Universal City, qui s'étend sur 640 acres, possède outre des décors pour tous les genres de films, trois studios pour films parlants, actuellement, vingt-trois ans après l'ouverture du premier cinéma de Carl Laemmle, la bannière Universal flotte dans presque tous les pays de l'univers.

La Chorale Brassard chantera dimanche

La Chorale Brassard, justement considérée comme l'une des plus solides et des mieux équilibrées de la métropole, ne nous donne pas souvent l'occasion d'apprécier son ensemble et sa qualité vocale. Aussi devrait-on accourir en foule dimanche soir prochain à l'église de l'Ascension, à Westmount, où M. A. J. Brassard fera chanter à sa Chorale le "Stabat Mater" de Anton Dvorak.

On sait que l'auteur de la "Symphonie du Nouveau-Monde" fut un compositeur de grande envergure, dont l'imagination et la richesse d'invention furent les qualités dominantes. On le retrouve tout dans ce "Stabat Mater", qui n'a jamais été chanté dans son entier à Montréal.

La Chorale Brassard comprend actuellement cent voix. Comme solistes, M. Brassard nous fera entendre dans le "Stabat Mater": Mmes Manseau et Lucie Leblanc, mezzo-soprani; Laure Compteis, Jeanne Desjardins - Lonergan, Blanche Mousseau et M. Beauchemin, soprani; MM. Paul Valade, Camille Longtin et Endore Ferrault, ténors; Alfred Normandin et Georges O'Kane, barytons; et Edmond Brunet, basse.

L'admission au concert sera gratuite.

UN BEAU SUCCES

Le film de la nouvelle série des "COHENS AND KELLYS IN SCOTLANDS", qui se déroule en Europe, vient d'être présenté avec un succès considérable au théâtre Colony de New-York.

RÉCITAL CONJOINT

DANS LA SALLE DE BAL DE L'HOTEL RITZ CARLTON LUNDI SOIR le 31 mars 1930 AVEC

EUGENE KUESTER TENOR

OLGA LIEBER ET Edith KUESTER PIANISTES



OLGA LIEBER, pianiste

CES ARTISTES ONT CHOISI DEUX

Piano à Queue KNABE

FOURNIS PAR

WILLIS & CO. LIMITED

Fabricants de pianos

1220-1224, rue Ste-Catherine O.

MArquette 3743 Adèle Drummond

"East is West" sera tourné par Universal

Depuis que les films parlants ont succédé aux pellicules silencieuses, Universal a tenté d'acquérir contre de nombreux concurrents les droits sur la pièce de Samuel Shipman: "EAST IS WEST". A la suite du contrat de cinq ans que Carl Laemmle jeune vient de signer avec Lupe Velez, les efforts de la compagnie Universal ont doublé d'intensité et ont été couronnés de succès. "EAST IS WEST" est l'un des films les plus favorables à une Elle en sera l'étoile l'an prochain. personnalité telle que Mlle Velez.

UN NOUVEAU ROLE POUR BARBARA KENT

Barbara Kent vient d'être ajoutée à la distribution qui entourera Mary Nolan dans "WHAT MEN WANT". Les autres artistes figureront dans ce film spécial de la compagnie Universal, dirigé par Ernst Laemmle, sont: Ben Lyon, Robert Ellis et Hallam Cooley.

"LA MARSEILLAISE"

La première représentation de la "MARSEILLAISE", le grand film de la compagnie Universal aura lieu sous peu au théâtre Roxy de New-York.

DETROIT, 28 (Presse associée) —Trois petites laissées seules à la maison ont été asphyxiées hier par un incendie dans les pièces supérieures de la bâtisse. Les fillettes avaient trois, deux et un an.

...10.30 a.m. à 11 p.m.

PALACE

Foyer du film parlé parfait

Sièges—10.30 a.m. à 12.30 p.m., 25c

DE NOUVEAU AUJOURD'HUI

NANCY CARROLL DANS "HONEY"

A PARTIR DE SAMEDI

Roi pour une semaine — Amoureux pour toujours!

Il échangea sa vie pour une semaine d'amour — une chanson sur les lèvres, l'amour dans le coeur et l'épée à la main. Il conquiert tout.

DENNIS KING DANS "THE VAGABOND KING"



avec Jeanette MacDonald

WARNER OLAND O. P. HEGGIE LILLIAN ROTH

(Une production Paramount)

FRANÇAIS

Aujourd'hui: "LE FANTOME DE L'OPERA" avec LON CHANEY, MARY PHILBIN, NORMAN KERRY, chantée et parlée, aussi "ONE HYSTERICAL NIGHT" avec REGINALD DENNY. Vaudeville et Nouvelles. M. 27-28

LOEW'S

CONTINU 1 A 11

"THE AVIATOR"

avec EDWARD EVERETT HORTON, PATSY RUTH MILLER

EXCELLENT SPECTACLE DE TOURNEE DE LOEW'S

"DRESDEN CHINA"

SEMAINE PROCHAINE

GARY COOPER dans "Seven Days Leave"

ROXY

ROD LA ROCQUE VERA REYNOLDS RICARDO CORTEZ dans AU-DELA DES FRONTIERES DE LA VIE

Titres Français Films silencieux

Mars 24-25-26-27-28

THÉATRE NATIONAL

LUNDI 24 MARS, Semaine au bénéfice RAOUL LERY — Tizoune — Léry — Pellerin présentent "TOUT-EN-FOLIE". Engagement spécial: "Les Soeurs Watson". Grand drame nouveau par Raoul Léry "LE CLOWN "TIZOUNE S'AMUSE". Ouverture par Hector Pellerin "SOUS LA LUNE D'HAWAII". 25-5

IMPERIAL

Cette semaine GARY COOPER, dans "ONLY THE BRAVE" aussi Vaudeville R.K.O.

M — 24-25-26-27-28

TOD BROWNING

Tod Browning vient d'être nommé directeur de la compagnie Universal. Son premier film avec cette compagnie sera "THE SCARLET TRIANGLE".

Harry Taft et Herbert Tree étaient de vieux amis très cordiaux, et ils aimaient également la fantaisie.

Herbert Tree venait de publier un petit livre plein d'humour, "Nothing matter", qui s'était enlevé comme du pain frais, et dont en quelques mois, vingt éditions successives s'étaient épuisées...

—A propos, lui demanda Harry Taft, la première fois qu'il le rencontra après la publication de ce livre, et votre dernier bouquin, ça va?... A combien avez-vous tiré?

—A 130,000... pour le moment, dit modestement Herbert.

Alors, Harry, serrant tristement les mains de son ami:

—Que voulez-vous?... Vous serez plus heureux une autre fois.

THEATRE ST-DENIS MARDI SOIR, 8 AVRIL 1930

HEIFETZ

Le violoniste incomparable

Billets: 1.10 à 3.65, en vente demain chez Archambault et Lindsay

LES MEILLEURS THEATRES DE MONTREAL

MONTREAL'S LEADING THEATRE

HIS MAJESTY'S

TELEPHONES UPTOWN 9640-9644

CE SOIR — MAT. SAMEDI

La meilleure idylle musicale du Monde

"THE NEW MOON"

100 VOIX SUPERBES

Directement de Chicago, avec CHARLOTTE GEORGE RONCOE LANSING HOUSTON AILS

Soirées: $1., $1.50, $2., 2.50 et $3. Mat. sam.: 75c, $1., $1.50, $2, $2.50

PRINCESS SUPER - TALKIES

Continu 11 a.m. à 11 p.m.

Dernières fois aujourd'hui

"The Sign on The Door"

A PARTIR DE SAMEDI

Comédienne chanteuse favorite de Broadway

FANNY BRICE

ROBERT ARMSTRONG HARRY GREEN

dans "BE YOURSELF"

Comédie stupéfiante toute dialoguée

L'Etude de la Musique dans nos écoles

L'on pourrait, certes, consacrer plus de temps dans nos écoles à l'étude de la musique. La musique est un art qui aide à endurer plus aisément nombre de vicissitudes car si l'occasion se présente la lyre mystique compense pour tous les moments de discorde. La musique donne des joies et du bonheur, elle fait ressortir ce qu'il y a de mieux dans notre existence et suggère les choses agréables au lieu de celles qui sont irritantes. Plus l'atmosphère est remplie de musique, plus nos enfants sont maniables, plus leurs sentiments sont nobles, leurs ambitions louables et leur courage vaillant.

Théâtre SAINT-DENIS

Aujourd'hui, dernière représentation: "LE PRIX DU SANG" Programme double de vues BETTY COMPSON dans "MASKED ANGEL"—DOROTHY PHILLIPS dans "THE BROKEN GATE"

A partir de demain: "LE SECRET D'UNE TOMBE" Programme double de vues — Hélène Chadwick dans "PLEASURE OF THE RICH" — Jacqueline Logan dans "OUT OF THE STORM" Prix populaires

CE SOIR A 11 HEURES

Représentation de Minuit:

LES DEUX GOGLUS

Comédie en 3 actes

GAYETY

Aujourd'hui: 2.15 et 8.15 p.m.

"MOULIN ROUGE GIRLS" avec BENNY "WOP" MOORE MIDGIE GIBBONS ET UN SUPERBE CHOEUR

Ce Soir EST LA Soirée

Où tout le monde se rendra

—AU—

2ème SPECTACLE ANNUEL DES MUSICIENS CABARET SOUPER ET DANSE

Et quel entrain vous y attend!

Quantité de surprises. — Du plaisir! — Actes et artistes!

12 Orchestres Au Programme 12

EDGAR MURPHY Maître de Cérémonies

Pour retenues, s'adresser à Mons. CHARLES, Hôtel Mont-Royal

BILLETS $4.00 PAR PERSONNE

A la porte

Habit au choix

HOTEL MONT ROYAL

Tout le 9e étage

À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Les Oiseaux de l'Amour

— de —

"SUNNY SIDE UP"

Plus Captivants! Plus Amoureux!

JANET GAYNOR —ET— CHARLES FARRELL —DANS—

"HIGH SOCIETY BLUES"



Une autre nouvelle opérette Movietone des plus grands amoureux de l'écran



Sous la direction de David Butler, l'auteur de "SUNNY SIDE UP"

PRIX POPULAIRES REGULIERS

LE CAPITOL AU COEUR DE MONTREAL

A PARTIR d'Aujourd'hui

5 Chansons sensationnelles à grand succès.

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 28 Mars

CFCF—Montréal—301.1 mètres

10.00 a.m. Heure Sunshine
11.00 a.m. Heure exacte - Montre Tavannes.
11.01 a.m. Disques de phonographe.
12.00 midi Sera annoncé
12.30 p.m. Orchestre de l'Hôtel Mt-Royal.
1 h. Bourse, les mines, température
1.15 p.m. Orchestre de concert.
3.00 p.m. Matinée musicale de Layton.
4.00 p.m. Sera annoncé.
5.00 p.m. Causerie sur l'aviation.
5 h. 20. Causerie.
5 h. 59 Mi/heure précise de Tavannes
6.00 p.m. Heure du crépuscule.
7 h. Les quotations, Watson and Chambers.
7 h. 10. Parisian Javelle Syncopators.
8 h. MacDonald Tobacco Co.—Honey Boys.
9.00 p.m. Heure Willard Chocolate de Toronto.
10.00 p.m. Heure McColl Frontenac Oil.
1100 p.m. Jack Denny et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
12.00 p.m. Fin des émissions.

CKAC—Montréal—411 mètres

10 h. 30. Columbia Musicale.
11 h. 30. Les Stocks.
Midi. Carillon d'Ottawa.
4 h. 30. Cours de Clôture.
4 h. 45. Tea Programme Ritz-Carlton.
5 h. 45 Phonographe Columbia.
6 h. Nouvelles, température.
6 h. 10. La Peri (Poème Symphonique)
6 h. 45. Marassa nouvelle musicale.
7 h. Lowe Brothers. So-A. Tone Programme C.
7 h. 30. Ruso Russian Revellers.
8 h. L'heure Provinciale.
9 h. Programme Lucerne dans Québec.
10 h. Programme du Canadien Pacifique.
11 h. Montreal Press Club. Gilmore Edeon.

Postes du C. N. R.

CNRO—Ottawa—434.80 mètres
11 h. a.m et 3 h. p.m. Concerts.
POSTES CANADIENS

CFCA—Toronto—357 mètres

6 h. 30. Programme Herman Fur.
7 h. 30. Programme Peoples Credit Jewellers.
8 h. Silver Slipper Orchestre—Ronald Hart.

CKGW—Toronto—434.80 mètres

6 h. Orchestre Black and Gold Room (N.B.C.).
6 h 15. Musique en dinant.
6 h. 30. Fess Oil Burner Program.
7 h. Amos'n-Andy.
7 h. 15. Les nouvelles éclairs.
7 h. 30. Raybestos Twins.
Concert, The Cavaliers.
8 h. Interwoven Pair. NBC.
8 h. 30. Armour's program, NBC.
10 h. Heure du Canadien Pacifique.
11 h. Vincent Lopez et son orchestre.
12 h. Température, nouvelles.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres

6 h. 05. Orchestre Black and Gold Room.
6 h. 15. Le monde en musique, Pierre Key.
7 h. The family Goes Abroard.
7 h. 30. Raybestos Twins.
8 h. City Service Orchestre.
9 h. Cliequot Club Eskimos.
9 h. 30. Quatuor masculin. Dir. Herbert Borodkin.
10 h. Sera annoncé.
11 h. Orchestre de l'hôtel St-Régis Minuit: Orchestre Phil Stipalny.

WJZ—New-York—394.5 mètres

6 h. Orchestre Whyte, Dir. Smith Ballew.
6 h. 45. Pauline Haggard.
7 h. Programme Popsodent. Amos' n' Andy"
7 h. 30. Stars of Melody. Judson House, Walter Preston.
8 h. La famille Picard.
8 h. 30. Peter de Rose et May Singhi Breen.
8 h. 45. Famous Loves "Lola Montez".
9 h. Programme Interwoven. Pair.
9 h. 30. Concert Armour.
10 h. Armstrong Quakers Lois Bennett et Mary Hoppie.
10 h. 30. Smith Ballew et son orchestre.
11 h. Sketch. Hamilton. Brown.
11 h. 15. Slumber Music.
11 h. 30. Amos' n' Andy - N.B.C.
12 h. Ted Florito Orch.

WABC—New-York —348.60 mètres

6 h. 30. Littman Entertainers Helen Richards, contralto.
7. h. Roy Ingraham et son orchestre.
7 h. 30. Howard Fashion Plates Ben Alley, dans "Beau Brummel".
8 h. Conférence.
8 h. 30 Fanfare de la Marine U.S.
9 h. Histoire vraie.
10 h. Programme Quatuor Quaker.
10 h. 30. Institut de musique Curtiss.
11 h. Entretien avec l'observateur du N. Y. Herald.
11 h. 15. Will Osborne.
11 h. 30. Bert Lown.
Minuit: Duke Elington et son orchestre.
12 h. 30. Mélodie de Minuit. Ann Leaf touchait l'orgue et Stanley Maxted, solistes.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.

7 h. Pepsodent Amos et Andy, NBC
7 h. 15. Wallace Silversmiths, NBC
7 h. 30. Henkel's Harmon zers.
8 h. Decisions for Freedom.
8 h. 30. Dry Slitz Majors.
8 h. 45. Famous Lovers, NBC.
9 h. Interwoven Pair, NBC.
9 h. 30. Armour's program, NBC.
10 h. Heure Bulova.
10.21. Club Richman Orchestre NBC
11 h. Mamilton Browne Sketch Book, NBC.
Book, NBC
11 h. 15. Heure Longines, NBC.
11 h. 16 Good Housekeeping.
11 h. 16. Good Housekeeping. Rapport température.
11 h. 17. Champion Weather reports.
11 h. 20. Tom Gerun et son orchestre.

WGY—Schenectady—379.5 mètres

7 h. 19. Ollie Yettru Programme.
7 h. 30 Raybestos programme.
8 h. Orchestre General Electric.
9 h. Club Cliquet.
9 h. 30. Programme Old Company. De Luxe.
10 h. Alpha et Omega. Opera Cie
10 h. 30. "Pop the Question".
11 h. Programme musical de l'hôtel St-Regis (New-York).

WLW—Cincinnati—428 mètres

6 h. Orchestre Harry Willsey. Club Cincinnati.
6 h. 30. Crosley Dynacall Diners.
7 h. 15. Université de Cincinnati.
7 h. 30. Solos de piano et de chant.
8 h. Studebaker Champion.
8 h. 30. The American Scribe.
8 h. 45. Famous Loves.
9 h. Les interwoven.
9 h. 30. Healtrolatown.
10 h. Armstrong Quakers.
10 h. 30. Historical Highlights.
11 h. Howard Trio.
11 h. 30. Programme Crosley. Burnt Cockers—Hink et Dink.
Minuit Hôtel, orchestre Gibson. Tal Henry.
12 h. 30 Sweet and Low Dawn.
1 h. 13e Heure "Insomniacs".

WOR—Newark—422.30 mètres

6 h. Uncle Don.
6 h. 30. Orchestre de l'hôtel Astor.
7 h. 30. Fraternité Row. Musique de Collège.
8 h. "To The Ladies (orchestre).
9 h. Celestial choristers.
10 h. Récital d'orgue Emil Velasco.
10 h. 30. Lyons et Lyons. Vaudeville.
11 h. 05. Orchestre Palais Joy.
11 h. 30. Moonbeams.

WPG—Atlantic City—272.60 mètres

Scott. (Request Selections).
8 h. Hôtel Shelburne Orchestre.
8 h. 40. Récital de chant. Stanley Meehan, ténor.
9 h. 15. Conférence sur la santé.
9 h. 30. Oriole Glee Club.
10 h. "The Song Shop".
10 h. 30. Jean Weiner. Récital d'orgue.
11 h. 30. A. C. Casino orch. de danse.

WHBM—Atlantic City—389 mètres

8 h. Times' Spelling Bee—Ecole.
8 h. 30. Gems of Music. Albert Rapaport, Opéra de Chicago.
9 h. Allie Thomas.
9 h. 30. Ted Weems et son orchestre
9 h. 45. Orchestre Isle O'Blues. Lloyd Huntley.
12 h. Coffee Dan's, Lloyd Huntley et Ted Weems.

Programme de Samedi 29 Mars

CFCF—MONTREAL — 291.1 mètres

11 h. Disques de phonographes.
11 h. 30. Causerie.
Midi Sera annoncé.
12 h. 30. Orchestre Hôtel Mont-Royal.
1 h. Les Stocks.
1 h. 15. Concert d'orchestre.
3 h. Wilder Radio.
4 h. Sera annoncé.
5 h Disques de phonographes.
5 h. 30. La montre Tavannes.
6 h. Heure du crépuscule.
7 h. Stocks. Watson et Chambers.
7 h. 10. Purple Circle.
7 h. 30. Adresse.
9 h. Concert Venetian Garden.
10 h. Sera annoncé.
11 h. Maroon Club.
12 h. Fin du programme.

CKAC — MONTREAL — 411 mètres

10 h. 30. Heure Columbia.
11 h. Menus bilingues.
11 h. Bulova. Heure juste et menus bilingues
11 h. 30. La bourse, mines, température.
Midi. L'heure exacte du Carillon d'Ottawa.
2 h Club de Réforme.
5 h. 45. Jules Massé.
6 h. Nouvelles, bourse, température.
6 h 10. La Presse Ensemble.
7 h. Macdonald Blenders.
8 h. Programme Ritz Carlton.
8 h. 30. Chiclet-Dentyne Musicale.
9 h. Rapports entre Montréal et Boston pour les semi-finales.
10 h. 15. Programme Dow.
11 h. 15. Rapport final du hockey.
11 h. 20. Température

Postes du C.N.R.

CNRO — OTTAWA — 500 mètres

11 h. 30. a.m. 3 h. p.m Concerts.

Postes Canadiens

CKGW— TORONTO— 434.80 mètres

6 h. Black et Old Gold Room orchestre
6 h. 30. Les stocks
7 h. Amos' N.' Andy N.B.C.
7 h. 30. The Fuller Man.
8 h. Les nouvelles éclairs.
8 h. 30. La flute d'argent.
9 h. Les Melody Makers.
10 h. The Recitalists.
10 h. 30. The Miniature Theater.
11 h. S'umber Music.
11 h. 30. Club Richman orchestre. Griss, offert par la New-York Shoe Store.

CFCA — TORONTO — 357 mètres

7 h. Programme musical. Murray Grise.
9 h. Lake Simcoe Ice & Fuel Ltd.
10 h. 10. Orchestre du Palais Royal
11 h. Jack Slater et son orchestre.
11 h. 30. Orchestre Savarin — Gelsia Bros.

Postes Américains

WEAF — NEW-YORK — 454.30 M.

6 h. Orchestre Black and Gold. Dir. Ludwig Laurier.
7 h. Floyd Williams, tenor.
"The New Business World".
8 h. Conférence par Merle Thorpe.
8 h. 30. Launderland Lyrics, Dir. Joseph Koestner.
9 h. Heure General Electric.
10 h Orchestre Lucky Strike. B. A. Rolfe, Dir.
11 h. Le Troubadour de la Lune.—Lannie Ross, ténor.
11 h. 15. Smith Ballew et son orchestre du club Richman.
Minuit. Ruddy Valles et son orchestre
WJZ — NEW-YORK — 394.50 mètres
8 h. Madame Lolita Gainsborg. Diseuse.
6 h. 30. Orchestre de l'hôtel Manger.
7 h. Programme Pepsodent, Amos n'Andy.
7 h. 15. Ether Wave Music.
7 30. Earle Spicer.
8 h. Dixies Circus—Ludwig Laurier
8 h. 15. Moment musical, Caroline Andrews.
8 h. 30. La flute en argent.
9 h. Les lumières de Broadway.
9 h. 30. Les Maitres Hollandais.
10 h. Ship of Memory, Mary Happle, contralto. The recitalists.
10 h. 30. The Miniature Theatre. "The Londonderry Air"
11 h. Slumber Music.
12 h. Orch. Hôtel New-Yorker.
1 h. Neel Enslen. N.B.C.

WABC — NEW-YORK — 348.60 m

7 h. 30. Orchestre Littman. Byron Holiday, ténor; Helen Richards, contralto.
8 h. Conférence Dr Torrance.
8 h. 30. Dixies Echoes.
9 h. Programme Nit Wit Hour, "The Two Orphans".
9 h. 30. "Autour de Samovar".
10 h. Heure Paramount-Publix.
11 h. Entretien avec l'observateur du "New-York Herald Tribune".
11 h. 15. Orchestre de Hôtel Paramount. Dir. Roy Ingraham.
11 h. 30. Guy Lombardo et son orchestre.
Minuit. Orchestre de Bert Lown.
12 h. 30. Ann Leaf, organiste.
Minuit et demi. Mélodies. Ann Leaf l'orgue et Irene Beasley, soliste.

KDKA — EAST PITTSBURG — 305.90 mètres

6 h. Adresse: L'Université de Pittsburgh.
6 h. 15. Westinghouse Band.
7 h. Programme Popsodent. Amos n'Andy, N. B. C.
7 h. 15. Orchestre R. V 15.
7 h. 30. The Fuller Man.
8 h. Dixies circus, N.B.C.
8 h. 30. La Flute d'argent.
9 h. Les lumières du Broadway.
9 h. 15. The Cub Reporter. N.B.C.
9 h. 30. Dutch Master Minstrels.
10 h The Recitalists.
10 h. 30. Miniature Theatre. N.B.C.
11 h. 05. Message, au commandant Byrd.

WGY — SCHENECTADY, N.Y. — 379.50 mètres

7 h. Floyd Williams, ténor et String trio.
7 h. 30. Phil Stipalny.
8 h. News Business World.
8 h. 30. Programme Laundryland Lyrics.
9 h. Heure General Electric — Dir Walter Damroch.
10 h. Heure Lucky Strike.
11 h. Orchestre de danse de l'hôtel de Witt Clinton.

WLW — CINCINNATI — 428 mètres

6 h. 15. Orchestre de Harry Willsey au club Cincinnati.
7 h. Orchestre de l'hôtel Gibson. Dir. Tal-Henry
7 h. 15 Tony's Scrap Book
7 h. 30. The Fuller Brush Man.
8 h. Dixies Circus.
8 h. 15. Programme Crosley — The Crosley Stairsbey Knights.
9 h. Programme du Canova Coffee.
9 h. 30. Dutch Master Minstrels, N. B.C.
10 h. Musique Hawaiienne.
10 h. 30. Crossley Casaques.
11 h. Murdock Williams.
11 h. 15. Programme d'orgue. Pat Gillick.
11 h. 30. Harry Wilsey et son orchestre.
Minuit. Musique de danse avec l'orchestre de Tal Henry.
12 h. 30. The Nation's All Night Party.

WOR — NEWARK — 422.30 mètres

6 h. Uncle Don.
6 h. 30. Hôtel Montclair Concert Ensemble.
7 h. 30. "Half Seas Over" — Chants et Histoires.
8 h. Conférence American Legion. Richrad Hartshorne.
9 h. Jazzenn. Midtown Hofbrau.
10 h. 30. Programme Russian Revelries.
11 h. 30. Musique de danse Moonbeams.

WPG — ATLANTIC CITY — 272.60 mètres

8 h. 10 Concert de l'Hôte. Chelsea.
8 h. 45. Nan Blackman et Camille Roberts.
9 h. 15. Programme Spécial.
11 h. Orchestre de l'hôtel Traymore.
11 h. 30. Orchestre de danse Casino, Atlantic City, Auditorium Hall.

WHBM — CHICAGO — 389.40 mètres

8 h. Times Carnival.
8 h. 30. Chicagoens. Dir. Leon Bloom.
12 h. "An hour about Chicago". Ted Weems, Lloyd Huntley.



La Réception hier soir

D'après le rapport des ingénieurs de la Canadian Marconi Co., les conditions de la réception hier soir à Montréal étaient pauvres. Aucun poste n'a pu être entendu d'une façon continue.

L'HEURE MUSICALE DU PACIFIQUE CANADIEN

Ce soir par le poste CHRC, Québec, et venant directement de Winnipeg

Le concert émis ce soir (vendredi 28), sous les auspices du Pacifique Canadien, viendra de Winnipeg et sera exécuté par un groupe d'artistes de l'Ouest Canadien. Pour la première fois, cette Heure Musicale sera radiodiffusée de la ville de Québec, par le poste CHRC qui sera raccordé à la chaîne transcontinentale par l'intermédiaire du réseau télégraphique du Pacifique Canadien.

Voici le programme qui sera exécuté:

1.—Suite d'airs du folklore canadien-français de Georges Lawies. Orchestre Symphonique de l'hôtel "Royal Alexandra", dirigé par Earle Hill.
2.—Trois chansons d'Islande. Le Quatuor Islandais de Winnipeg.
(a) Blithely Carols the Cock.
(b) Sleep my darling baby.
(c) Olaf and the Fairy
3.—Extraits de Carmen, musique de Bizet. Orchestre Symphonique de l'hôtel "Royal Alexandra" dirigé par Earle Hill.
4.—Chansons écossaises, par J. Campbell McInnes.
(a) Duncan Gray came here to woo.
(b. Speed Bonny Boat
(c) Lizzie Lindsay.
5.—"In a Persian Market" Orchestre Symphonique de l'hôtel "Royal Alexandra", dirigé par Earle Hill.
6.—Chants du terroir hongrois, par Carrie Mahalek, de Winnipeg.
(a)Innes rosebud I was born.
(b) See the Pretty Maiden.
(c) One true pearl.
7.—Refrains norvégiens, par le "Norwegian Glee Club", de Winnipeg dirigé par Aldne Holt.
8.—Extraits de "Rosemarie", de Friml. Orchestre symphonique de l'hôtel "Royal Alexandra" dirigé par Earle Hill.

Un procès



RUDY VALLEE, le populaire chef d'orchestre, artiste de la National Broadcasting Co., étoile de cinéma, qui est actuellement devant la cour suprême, où il est en procès avec Will Osborne, un autre chef d'orchestre. Osborne prétend avoir inventé le "crooning" et intente une action de $500,000 à Rudy, qui lui aussi prétend avoir été le premier "crooner".

dait, au palais de justice de Montréal, à la bénédiction de crucifix qui ont été posés aux murs des diverses cours. Ces crucifix ont quatre ou cinq pieds de hauteur et quand un témoin rend son témoignage, il est obligé de voir le crucifix qui est placé en face de la boîte aux témoins.

L'HEURE PROVINCIALE, CE SOIR, DE 8 A 9 HRS

Le programme se compose des oeuvres de M. Henri Miro. Causerie du Professeur Charles Fontaine.

Nous donnons ci-dessous en détail l'intéressant programme de l'Heure Provinciale, qui sera exécuté ce soir à Montréal et transmis par le poste CKAC.

Annonceur, M. Henri Letondal.

Programme musical composé des oeuvres de M. Henri Miro.

1.—Ouverture "Lolita". Orchestre sous la direction de M. Henri Miro.
2.—"Est-ce l'amour" (duo pour soprano et baryton) "Lolita", 1er acte. Par Mademoiselle Léonide LeTourneux et M. Charles Goulet.
3.—"Le Rouet", morceau caractéristique pour orchestre.
4.—"Ah! quelle exquise griserie", pour soprano solo. (Extrait de "Lolita", deuxième acte). Par Mlle Léonide LeTourneux.
5.—"Invocation", pour instruments à cordes.
6.—Causerie. Sujet: "Engrais et amendements", par M. Charles Fontaine, professeur à l'Université de Montréal.
7.—Orchestre: "Gondolliera".
8.—"Enchantement", mélodie pour baryton, par M. Charles Goulet.
9.—A) "Pourquoi m'arracher à ma peine?" (soprano solo, extrait du "Roman de Suzon", premier acte).
B). Couplets des "Moutons" (soprano solo, extrait du "Roman de Suzon" troisième acte). Par Mlle Léonide LeTourneux.
10.—"Le Rêve de Jean". (Prélude et valse lente. Orchestre et chant). Par Mlle LeTourneux et M. C. Goulet.

Une critique faite par l'honorable juge Duclos

"Mon admiration et mon respect pour celui qui fut Notre Sauveur, ne le cèdent en rien au respect et à l'admiration de qui que ce soit pour le même Sauveur; mais je pense que la place des crucifix est dans les églises et non dans les salles des cours de justice."

C'est en ces termes que s'exprimait, hier, le juge Duclos de la Cour Supérieure, pour dire son opposition à la présence des crucifix dans les cours de justice. On sait que la semaine dernière, un procé-

VENTES IMMOBILIERES

Au cours de la journée, hier, 22 ventes d'immeubles ou de terrains vacants ont été enregistrées dont 15 de $2,000 ou plus, soit pour une valeur totale de $177,197.00.

La vente principale a été effectuée dans le district de Cartierville pour des propriétés situées sur le Blvd Gouin, avec terrain de 199,920 pieds de superficie, et vendues au prix de $40,000 par E. Langlois et al à la "Sanatorium Prévost Inc."

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même district c'est celui de la Cité d'Outremont qui l'emporte avec quatre ventes ou $29,875.-00.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier Cartierville — Blvd Gouin. Bâtisses. Lot No 81-2. Terrain 199-920 pds. — E. Langlois et al vend à Sanatorium Prévost Inc., $40,000.— L. A. Fréchette, not ire, 1930.

Quartier Saint-Michel—Rue St-Dominique. Bâtisses Nos 6417 à 6433. Lot No 40-837-1, 10-838-2. Terrain, 42 1-2 x 76 pds. — Dame J. U. Meunier vend à J. B. Cabell, $14,500.—A. Beaudoin, notaire, 1929.

Blvd Saint-Laurent. Bâtisses Nos 7144 x 7148. Lot No 11-1400. Terrain 25 x 93 pds. — V. Bourbonnais vend à N. Malo, $12.00. — Z. Martin, notaire, 1930.

Cité d'Outremont. — Ave Querbes Bâtisses Nos 667 à 671. Lot No 33-326. Terrain, 29 x 86 ds. — J. Lamoureux vend à R. Kantorovitch, $14,000. — J. A. H. Dequoy, notaire, 1930.

Chemin Côte Sainte-Catherine. Bâtisses No 524. Lot 15-37. Terrain, 50 x 137 pds. — O. Constantineau vend à Dame A. Prévost, $12,000. — O. Desautels, notaire, 1930.

Chemin Côte Sainte-Catherine et Ave Robert. Vacants. Lot No 55-40, ptie N.-E. 29. Terrain, 3, 200 pds. — La Cité d'Outremont vend à Dame J. Beaudin, $2,275. — E. Cholette, notaire, 1930.

Ave Rockland. Vacant. Lot No 39-20. Terrain, 60 x 124 pds. — E. Charrette et al vendent à J. A. Lachance, $1,500. — G. Léonard, notaire, 1929.

Quartier Maisonneuve. — Rue Jeanne D'Arc. Bâtisses Nos 1427 à 1433. Lot No 14-63. Terrain, 25 x 100 pds. — A Parthenais vend à J. Ouimet, $12,000. — J. B. Latour, notaire, 1930.

Rue William Darbi. Bâtisses Nos 1838 à 1842, 1845 à 1852. Lot No 1-24, 242. Terrain, 50 x 100 pds. — Industrial Construction Co., Ltd., vend à Dame U. Normandin, $1.00 et autres considérations. — W. M. Bourke, notaire, 1930.

Quartier Hochelaga. — Rue Frontenac. Bâtisses Nos 1820 à 1830. Lot No 166-517, 518. Terrain 44 x 80 pds. —W. Tardif vend à J. St-Germain, $10,000. — V. St-Germain, notaire, 1930.

Quartier Rosemont. — 118me avenue. Bâtisses Nos 5343 à 5351. Lot, ptie N.-O. 176-8, pte S.-E. 176-9. Terrain 25 x 75 pds. — A. Parent vend à W. Tardif, $10,000. — E. H. Léveillée, notaire 1930.

1ère avenue. Bâtisses Nos 4567 à 5471. Lot No 172-1488. Terrain 25 x 78 pds. — Dame H. Kotoosky vend à G. F. Cataford, $5,550. — J. L. Desjardins, notaire, 1930.

Quartier Sainte-Cunégonde. — Rue Notre-Dame ouest. Bâtisses Nos 2617, 2619. Lot No 604-2. Terrain, 15 x 90 pds. — Dame G. F. Cataford vend à Dame H. Kotoosky, $9,500. — J. L. Desjardins, notaire, 1930.

Quartier Delorimier. — Ave Delorimier. Bâtisses Nos 4531 à 4535. Lot No 12-395. — E. Rousse et al, vend à Dame A. Monette, $8,860. — J. B. Latour, notaire, 1930.

Cité de Lachine. — 1ère avenue. Bâtisses. Lot No 42. Terrain, 6,000 pds. — Dame E. Bélanger vend à la Cité de Lachine, $6,100. — J. A. Meunier, notaire, 1930.

Quartier Mercier. — Rue Montarbré. Bâtisses Nos 115 à 9017. Lot No 21-907-1, 21-906-2. Terrain 16.4 x 84 pds. — W. Gibeau vend à L. Bellerose, $5,500. A. Zappa, notaire, 1930.

Quartier Sainte-Marie.—Rue Anita. Bâtisses Nos 1309 à 1217. Lot No 1359-131, 132. — O. Christin et al vend à J. A. Duval, $4,000. — B. Foisy, notaire, 1930.

Ville Pointe-Claire. — Ave Milroy. Bâtisses. Lot No 58-19, 20. Terrain 7,200 pds. — H. De LaBarre vend à G. A. Cavine et al, $1,800. — H. Schetagne, notaire, 1930.

Ave Milroy. Bâtisses. Lot No 58-19, 20. Terrain, 7,200 pds. — Fehr Brothers et al vendent à H. de LaBarre, $1,20. — H. Schetagne, notaire, 1930.

Cité de Verdun. — Ave Moffatt. Vacants. Lot No 4680-16, 17. — G. Valiquette vend à J. Marcil, $1,200. — H. R. Messier notaire, 1930.

Quartier Ahuntsic. — Rue St-André. Bâtisses No 4881. Lot No 488-30 B. — G. P. Plouffe vend à J. H. A. Bohémier, $956. — V. W. Meek, notaire, 1930

Village Côte Saint-Luc.—Ave Hudson. Vacants. Lot No 109-127, 128. Terrain, 60 x 75 pds. — G. W. Highway vend à J. Kokojochuk, $525. — J. A. Lefebvre, notaire, 1930.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Minto. Vacant. Lot No 180-129. Terrain 25 x 110 pds. — M. Marchessieau vend à The Notre-Dame de Grâce Tennis Club Inc., $400. — L. A. Marchessault, notaire 1930.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Quartier Villeral. — Rue De Gaspé et Villeral. Bâtisses No 204 Villeral. Lot No 2643-513. Terrain, 25 x 80 pds. — Dame A. Prévost vend à La Succession G. Constantineau, $25,500. — A. Labrèche, notaire, 1930.

Quartier Rosemont. — 38me avenue. Bâtisses Nos 6598, 660, 6594, 6596. Lot No 207-686, 687. Terrain 50 x 105 pds. — Dame D. Legault vend à A. Choquette, $11,000. — A. Labrèche, notaire, 1930.

La Science des vibrations atomiques et telluriques



M. J. L. Gervais

M. J. L. Gervais, prospecteur radio-électricien, qui étudie la science des vibrations atomiques et radio-telluriques, part aujourd'hui, sur le paquebot "Ile de France" afin d'aller compléter ses études en Europe. Il ira étudier avec les savants français sur les champs pétrolifères de l'Alsace - Lorraine et de la Roumanie.

PACIFIQUE CANADIEN

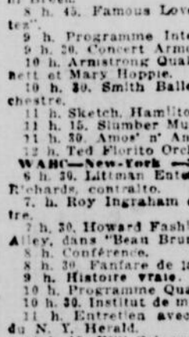
"Excellente et Gaie"
Heure Musicale du Pacifique Canadien
Irradiée
ce soir (vendredi) de 10 à 11 hrs. CKAC, Montréal—CKGW, Toronto

J. Campbell McInnes Carrie Mahaick — Le quatuor Islandais— Le Norwegian Glee Club, L'Orchestre Symphonique de l'Hôtel Royal Alexandra de Earle Hill

Un véritable régal pour tous les amateurs de bonne musique légère. Le Pacifique Canadien vous invite à écouter chaque vendredi soir, de 10 à 11 hrs. 1141

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Entendez
J. Arthur Mathewson,
C. R.
CANDIDAT BILINGUE
A LA
MAIRIE
DE
MONTRÉAL
AU RADIO
SAMEDI, 29 Mars, à
6.45 Poste CKAC



Lorsque la Nourriture Sûrit

Adoucit l'estomac, instantanément.

A peu près deux heures après avoir mangé, beaucoup de gens souffrent d'acidité d'estomac. Ils l'appellent indigestion. Cela veut dire que les nerfs stomacaux ont été trop stimulés. Il y a excès d'acide. Le remède à cela est un alcalin, lequel neutralise plusieurs fois son volume en acide.

La manière précise est de prendre du Lait de Magnésie Phillips—une simple dose insipide, dans de l'eau. Il est agréable, efficace et inoffensif. Il est demeuré le standard des médecins depuis 50 ans qu'il est inventé.

C'est la méthode rapide. Les résultats sont presqu'instantanés. C'est la méthode approuvée. Vous n'en emploierez jamais d'autre, lorsque vous le connaîtrez.

Ne manquez pas de vous procurer l'authentique Lait de Magnesie Phillips, prescrit par les médecins, depuis 50 ans, pour neutraliser les acides. Chaque bouteille porte le mode d'emploi complet—dans toutes les pharmacies.

L'AMOUREUX LE PLUS ROMANTIQUE DU MONDE CHANTANT DANS LE PLUS BEAU FILM!



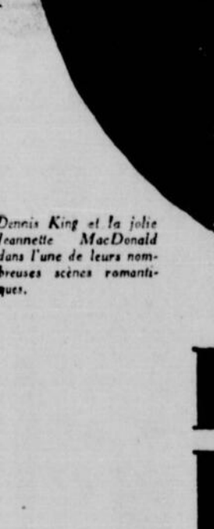
Dennis King et la jolie Jeannette MacDonald dans l'une de leurs nombreuses scènes romantiques.

DENNIS KING
DANS
"THE VAGABOND KING"

Le suprême triomphe cinématographique de PARAMOUNT! Une opérette entièrement en couleurs, d'après le procédé TECHNICOLOR avec

JEANETTE MACDONALD

Lillian Roth superbement belle comme "La Reine" des vagabonds.



O. P. HEGGIE,
Warner Oland et Lilian Roth

Une production de Ludwig Berger, adaptée de "If I Were King" de Justin Huntly McCarthy et "The Vagabond King" de William H. Post, Brian Hooker et Rudolf Friml.

Paramount a mis à l'écran le plus grand amoureux chantant... Dennis King, l'étoile de la pièce théâtrale du Broadway "The Vagabond King" et de "Three Musketeers" de Ziegfeld. l'une des plus belles figures qui n'ait jamais apparu à l'écran parlant.

C'est le maître de la musique des vues animées. New-York en délire, et des milliers ont payé $2. pour le voir lors de son engagement qui attira des foules comme on en avait jamais vues au Théâtre Criterion.

Vous vous sentirez transporté d'enthousiasme quand vous entendrez la belle musique de Friml, les bruyantes palpitations de "Song of The Vagabond"; l'inoubliable romance de "Only a Rose".

Vous y verrez une idylle musicale dramatique qui vous captivera au plus haut degré — une vue produite avec une richesse indescriptible et entièrement filmée d'après le procédé TECHNICOLOR.

THE NEW Paramount SHOW WORLD Pictures

À PARTIR DE DEMAIN

THÉÂTRE PALACE

UNE OPERETTE PAR PARAMOUNT — LE MEILLEUR SPECTACLE DE LA VILLE"

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

DANS LE QUÉBEC

DECES A SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 28. —(Du corr. de la "Patrie".) — M. Louis-Georges Lalime, ancien échevin de cette ville, est décédé hier, à sa demeure après une courte maladie, à l'âge de 70 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Emelie Lesage, une fille, Mme Henri-O. Cadorette, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu lundi matin.

EMPLOYES DESTITUES

TROIS-RIVIERES, 28. (Du corr. de la "Patrie".) — M. Napoléon Guillemette, inspecteur des bâtisses, et M. André Lebel, portier, ont été destitués à la dernière séance du conseil. La position de portier est abolie. Un avis de renvoi du docteur N. Lambert, chef du Bureau de Santé, a été donné par l'échevin Montmarquette. Le docteur Lessard, chef du Service Provincial d'Hygiène refuse de recommander le maintien en fonction du docteur Lambert parce que ce dernier n'est pas un spécialiste de l'hygiène. Le docteur Paquin serait recommandé par le conseil pour assumer la direction du service d'hygiène aux Trois-Rivières.

UN VOTE IMPORTANT

VILLE SAINT-LOUIS, 28. Spécial à la "Patrie".) — Les permis pour la vente de la bière dans les épiceries, sera la question qui sera soumise aux 11,000 électeurs de Ville Saint-Pierre, demain, lundi et mardi. Si les électeurs sont favorables à cette mesure, le conseil passera un règlement à ce effet, et la Commission des Liqueurs distribuera les permis à ceux qu'elle aura jugé aptes à remplir les conditions requises.

FAUSSES REPRESENTATIONS

SWEETSBURG, 28. (Spécial à la "Patrie".) — Un individu qui a dit s'appeler W. H. Metcalfe et qui se faisait passer pour un décoré de la Croix Victoria, a comparu devant le magistrat J.-H. Lemay sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations. L'accusé, qui croit-on, porte un nom d'emprunt a choisi un procès sommaire et plaidé coupable à l'accusation et sa sentence sera prononcée la semaine prochaine.

PROJET DE RICHMOND

RICHMOND, 28. (Du corr. de la "Patrie".) — A une assemblée régulière du conseil de comté, M. Francis Chariand, maire de la paroisse de Saint-Francois-Xavier de Brompton, a été nommé préfet du comté de Richmond en remplacement de M. Lalier, de Shipton, sortant de charge.

RUMEUR NON FONDEE

SHERBROOKE, 28. (Du correspondant de la "Patrie".) — "Il n'y a aucun fondement possible de vérité dans la rumeur que les bureaux de l'administration du Québec Central allaient être transférés aux quartiers généraux du Canadien-Pacifique, à Montréal", a déclaré hier M. J.-H. Walsh, vice-président et gérant-général du Québec Central à Sherbrooke. D'ailleurs, le chemin de fer du Québec Central n'est-il pas intimement lié au développement de la ville de Sherbrooke et des Cantons de l'Est?

UN QUESTIONNAIRE

SHERBROOKE, 28. (Du correspondant de la "Patrie".) — Le greffier de la ville prépare dans le moment un questionnaire qui sera envoyé à plus de six cents municipalités de la province et qui servira d'enquête sur la situation de l'électricité fournie aux municipalités de Québec. Les réponses fournissent des arguments évidents en faveur de la municipalisation.

FEU M. JOSEPH LIPPE

M. Joseph Lippé, imprimeur bien connu dans les cercles typographiques et demeurant à 1112 Sherbrooke, est, vient de mourir à sa résidence, après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse et une nombreuse famille.

MAIRE DESTITUE

GRAND'MERE, 28. (Du corr. de la "Patrie".) — Le docteur J. Guibord, maire de Grand'Mere a été déclaré incapable de remplir la fonction de maire pour une période de cinq ans, d'après un jugement que le juge Stein a rendu aujourd'hui. Le docteur Guibord qui possède un journal hebdomadaire, avait vendu de l'espace pour une annonce municipale dans son journal, et avait reçu une somme de $100 pour cette publication.

M. W.-C. Owen est nommé au poste de surintendant

M. S. J. Hungerford, vice-président directeur de l'exploitation, au Canadien National, annonce la nomination de M. W. C. Owen, surintendant du terminus du C. N. R. à Winnipeg au poste de surintendant du service des marchandises à Montréal en remplacement de M. G. N. Goad qui a été promu chef intérimaire à la mort de M. Fred Price.

Les promotions suivantes sont aussi annoncées par le Canadien National: M. W. J. Bonnelly, assistant-surintendant à Brantford devient surintendant du terminus de Winnipeg; M. E. W. Cameron, assistant-surintendant à Moose-Jaw, succède à M. Bonnelly à Brantford et M. W. J. McNabb, contremaître général des parcs à wagons à Port-Arthur succède à M. Cameron à Moose-Jaw.

DESSAU, Allemagne, 28 — Le plus gros aéroplane qui existe actuellement, un Junkers à quatre moteurs le G-38, réclame le record de vitesse et de distance. Le gros avion a volé de Dessau à Leipzig à une vitesse d'environ 100 milles et a couvert une distance de 130 milles. L'avion portait une charge de cinq tonnes.

DANS LE MONDE

SHANGHAI, 28. — On croit que seize missionnaires catholiques américains sont encore captifs dans Kanchow, province de Kiangsi.

CHICAGO, 28. — Chicago a été visitée par une tempête qui a commencée mardi et ne s'est arrêtée qu'hier après-midi. Cette tempête a causé dix pertes de vie et a complètement paralysé la circulation dans la ville.

EPING, Angleterre, 28. — A la suite des récents pourparlers entre les travaillistes et les libéraux, il est certain qu'il y a eu une entente entre les deux partis, a déclaré l'honorable Winston Churchill, ancien ministre conservateur, à ses électeurs, hier soir.

HALIFAX, 28. — Le budget a été adopté hier après-midi par la Chambre sans incident et sans beaucoup d'autres discussions. Les dépenses prévues sont de $8,640,-038.34 et les revenus de $8,263,-883.52.

TORONTO, 28. — Walter A. Green, de la "Sterling Bond Corporation", a été condamné à subir son procès hier sous quatre accusations de fraude.

TORONTO, 28. — La police de cette ville portera une accusation d'avoir aidé l'évasion de quatre prisonniers de la prison de la Don, mercredi soir dernier, contre quatre détenus que la police a arrêtés.

LONDRES, 28. — Le gouvernement a-t-il une politique qui empêchera les produits agricoles étrangers d'inonder notre marché, a demandé hier le capitaine P.-D. MacDonald. Le très honorable Christopher Addison, se rétaire parlementaire du ministère de l'agriculture, a répondu qu'il n'avait pas de déclaration à faire à ce sujet.

LONDRES, 28. — La visite de seize principaux d'écoles anglaises au Canada ne sera pas inutile, si ces visiteurs nous donnent une nouvelle idée du Canada en revenant, a dit Sir Campbell Stuart, du "Times", qui a offert un banquet aux professeurs ce soir. Les autres orateurs à ce banquet furent l'honorable Amery, ancien secrétaire pour les Dominions, l'honorable Ralston, ministre canadien de la défense nationale et le Dr Norwood, principal de l'école supérieure de Harrow.

LONDRES, 28. — Le comité préparatoire de la section économique de la prochaine conférence impériale recommande fortement la création d'assemblées de représentants de l'empire; ces assemblées seront connues sous le nom de l'assemblée du commerce impérial. Cette assemblée suggère la création d'un bureau de renseignements du commerce de l'empire. Elle recommande de former un nouveau ministère dans le cabinet britannique. Ce nouveau ministre ne s'occuperait que du commerce impérial.

LE SACRE DU NOUVEL EVEQUE DE VICTORIA

Il aura lieu à Montréal, le 7 mai, en l'église Sainte-Anne.

Le sacre de Sa Grandeur Monseigneur Gerald Murray, rédemptoriste, l'évêque-élu de Victoria, aura lieu le mercredi, 7 mai prochain, en l'église Sainte-Anne de Montréal, dont le curé est le révérend père MacDougald. Son Excellence, Monseigneur Cassulo, présidera le sacre, assisté de Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal.

Le nouvel évêque, qui est natif de Montréal, succède, à Victoria, à Sa Grandeur Monseigneur O'Donnell qui devient archevêque de Halifax. Sa Grandeur Monseigneur Murray naquit à Montréal en 1885. Il fit ses études classiques au collège Loyola d'où il sortit bachelier en 1905. Il entra ensuite chez les Rédemptoristes, communauté à laquelle il appartient aujourd'hui. Puis, il fut envoyé dans les Etats américains où, pendant onze ans, il consacra la plus grande partie de son temps à enseigner la philosophie et la théologie. Sa communauté le rappela dans les provinces canadiennes anglaises en 1924. Trois ans plus tard, en 1927, il devenait provincial de la section anglaise des Rédemptoristes au Canada.

Monseigneur Murray est passé à Montréal ces jours derniers. C'est Sa Grandeur elle-même qui a eu le plaisir d'annoncer, au cours de son passage, que le sacre aurait lieu ici le 7 mai prochain.

AU COUVENT DE MARIE-REPARATRICE

Dimanche prochain, le 30 mars, récollection mensuelle au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest.

Méditation à 8 h. 30. Messe à 8 h. 45 suivie de la causerie à 10 heures.

Toutes les anciennes retraitantes et leurs amies sont cordialement invitées à y prendre part.

Retraites fermées

Retraites fermées au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal-Ouest, Montréal.

Avril: 10 au 13, jeunes filles.

Trois-Rivières, 117 Saint-Charles:

Avril: 1er au 5, jeunes filles; 10 au 14, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la Directrice des Retraites.

Club des Femmes Libérales

Avis est donné aux membres du Club Sainte-Marie des Femmes Libérales que l'assemblée du 1er avril est forcément remise au second mardi, 8 avril.

A cette réunion, auront lieu les élections.

TRIBUNAUX CIVILS

DIVISION DE PRATIQUE

Le 27 mars 1930.

Présent: l'honorable juge aCoderre.

Les jugements seuivants furent rendus:

Sandy McCasham vs John McCasham; jugement pour $250.00 avec int. et dépens.

A. Zeigenglaub vs A. Zuckerberg; jugement accordant motion pour examiner le demandeur.

R. Bélisle vs Dame R. Corbeil et vir.; jugement rejetant inscription en droit, avec dépens.

Dame Rose Brault vs Osias Brault et al jugement autorisant la demanderesse à ester en justice.

D. E. Benoit vs J. L. Senécal et Albertine Labelle, appts; jugement corrigeant date de comparution.

Dame Louisa Luminello vs Jean Bernard Charron et Jean Bernard Charron, requérant; jugement recevant requête civile.

Dame F. Paré vs Nap. Carrière et La Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal, T.-S.; jugement accordant exception à la forme.

Dame Parie Paradis vs Victor Mongeau et Jos. Alexis Patenaude et al., T.S., et Ernest R. Décary, intervenant; jugement maintenant intervention.

H. Segal vs Eisen Provision Co., et al; et Dame F. Eisen, oppts; jugement accordant motion pour éteudre délai.

Jean Aubert vs Clovis Trudel et C. Mongeau et al., m.s.c.; jugement déclarant l'instance périmée.

Arthur Poitras vs Stanislas Thibodeau; jugement jour $1651.25 avec int. et dépens.

I. S. Goldenstein vs A. Gendron; jugement pour $185.00 avec int. et dépens.

Canadian Electrical Supply Co., vs J. Lacombe; jugement accordant motion pour changer gardien.

Dame Aurore Loyer vs Azellus Gougeon jugement autorisant demanderesse à ester en justice.

U. Kaufman vs J. Rochon; jugement accordant règle-nisi.

La Compagnie Paquet Ltée vs De Bessle Greenberg et vir.; jugement pour $168.70 avec int. et dépens.

Dame N. Kolker vs Jos. Rother; jugement accordant séparation de biens.

Max Bernstein vs American Upholstering and Frame Co. Ltd; jugement maintenant saisie-arrêt bonne et valable.

Dame C. Labelle et vir vs Donald Birchenough et al; jugement accordant règle-nisi.

R. Ménard vs D. St-Jean; jugement maintenant inscription en droit.

Pinzker Loan Syndicate vs J. Jacobs et al et Dame M. Carb, T.-S.; jugement contre la T.-S. par défaut.

Théophile H. Duprac vs De Isabelle Patenaude et al, T.-S.; jugement suivant déclaration du T.-S. et par défaut.

L. E. Lortie et al vs G. Rossito et A. Delage, m.e.c. et ledit défendeur, requérant; jugement annulant saisie-conservatoire.

Charles W. Lindsay vs John Allen; jugement pour $192.00 avec int. et dépens.

S. N. Leblond vs Dominion Bridge Co. Ltd; jugement rejetant motion pour particularités, avec dépens.

Clare Osborne Limited vs Dr E. J. Sucoi; jugement pour $25.25, avec int. et dépens.

Orlando Taylor vs D. H. Fraser et al; jugement accordant motion pour péremption.

Loumas Realties Ltd vs A. H. Lionman; jugement pour $400.00 avec int. et dépens et déclarant bonne et valable saisie-gagerie pratiquée en cette cause.

Samuel Shector et al vs L. P. McCaffery; jugement pour $108.00 avec int. et dépens.

Joseph Lafond et al vs Louis Philippe Dumont et Alfred Sauvageau, T.-S.; jugement suivant déclaration du T.-S.

Falcon Kouri Co. Inc. vs K. Abousamara Kouri et Dame L. Thaun, oppts; jugement rejetant opposition avec dépens.

Geo. C. Warren et al vs Mt-Royal Wall Paper Co. Ltd, jugement pour $450.60 avec intérêt et dépens.

J. Paradis vs Joe Haigh et al; jugement ordonnant au demandeur de fournir particularités.

LA "NEW YORK LIFE" ASSURE AUX EMPLOYES LES MEILLEURS SOINS

Rien n'est négligé pour conserver leur santé. Cinq médecins aux services des malades. Ventilation très moderne.

L'édifice de la "New-York Life" est un des plus modernes et des plus sanitaires. Son quatorzième étage est pourvu d'un hôpital, très bien équipé. Près de 4,000 employés de cette compagnie d'assurance reçoivent périodiquement des soins médicaux et tous les traitements dont ils peuvent avoir besoin. L'an passé il y eut au moins 16,500 examens, consultations ou traitements.

Ce soin que l'on apporte à la santé de tous n'est pas sans avoir une bonne influence sur le travail de tous. Tous les jours de travail excepté le samedi, la compagnie sert à ses employés un dîner fort bien préparé. En plus, elle possède dans les environs de New-York, un champ et des endroits de repos où ceux qui sentent quelques fatigues peuvent aller se reposer.

Tout dans cette maison est ordonné de manière à ce que la ventilation et les autres commodités sanitaires soient nombreuses et à la portée. On ne voit de poussière nul part. Un système de vacuum conserve les différents endroits absolument propres, tous les 24 heures.

Le chauffage est contrôlé avec un soin méticuleux et dans chaque appartement il y a des réservoirs d'eau froide stérilisée.

Partout où l'on est obligé de se servir de dactylographe, on a installé des tapis afin d'amortir le bruit le plus possible.

Mais le programme sanitaire ne s'arrête pas là. Tous les jours de travail excepté le samedi, de peur que les employés ne se procurent pas un bon repas dans les endroits qui environnent l'édifice de la New-York Life, un repas entier et des mieux servis est à la disposition de tous les employés.

S'il arrive que des employés se sentent un peu mal en train, immédiatement on les envoie dans un des départements du quatorzième étage où ils reçoivent les soins dont ils peuvent avoir besoin. On examine leur sang, leurs poumons, etc. Tout cet appareil pour protéger la santé de ses employés, est basé sur ce fait, que les officiers de la New-York Life sont persuadés que le travail que l'on fait quand on est en bonne santé profite plus que le peu de travail que l'on peut faire autrement.

Le succès continuelle de la New-York Life Insurance prouve que leur programme est bon et doit être imité.

TORONTO, 28. — Louis-M. Auger a interjeté appel à Osgoode Hall, hier, contre la sentence de deux ans de prison prononcée contre lui à Ottawa pour séduction d'une jeune fille mineure.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

AUTREPOIS THE JOHN MURPHY COMPANY LIMITED



125 Robes en Crêpe Canton

Valant $15., 19.50 et $25. En vente samedi seulement. Aussi robes-jaquette en crêpe "Para" **11.95**

Collection à prix très économique et qui plaira aux femmes d'affaires et aux jeunes filles. Modèles très élégants avec toutes les caractéristiques actuelles. Qualité supérieure de crêpe Canton Celanese. Noir et couleurs en vogue.

Dans la collection robes sans manches avec jaquette à basquine. Tailles 14 à 20.

Simpson, au troisième

Le Manteau Noir

idéal pour Pâques

49.50



A—Croquis d'un manteau en broadcloth français noir. Tailles 14 à 20. . . . 49.50

B — Broadcloth noir. Col drapé de galadine noir. Tailles 38 à 44. 49.50.

C—Tricotine noire. Col jabot en "galuel". Tailles 14 à 20, 13 à 19 $25.

Le manteau noir apporte un air de distinction, de charme et de grâce dans le monde de la mode. Simpson a groupé des modèles ravissants en Sterella, novagranda ou broadcloth de Blin et Blin. Taille ajustée. Col drapé, à jabot en fourrure rasée. Aussi en marine, beige, bleu et vert. Tailles 14 à 20, 38 à 44.

$25.

Groupe en tricotine ou broadcloth noir. Cols-cape, écharpe ou fourrés. Aussi en marine, vert, tan, beige. Tailles 14 à 20, 38 à 44

Manteaux de Tweed 19.50

En tweed rugueux ou moucheté. Capes, écharpes ou col tailleur. Tailles 14 à 20, 38 à 42.

Simpson, au troisième

Souliers "Biltmore" de Luxe

Très élégants pour Pâques

Chaque Modèle Dix Dollars

Une femme achète des souliers avec l'arrière pensée de compléter l'ensemble. La couleur, la forme, le cuir sont autant de facteurs importants dans la composition du costume féminin. Vous pouvez choisir un modèle "Biltmore" en brun, bleu, noir.



Autres Souliers

Souliers à courroie en chevreau brun, satin noir, chevreau mat, chevreau bleu commandant $10.

A—Sandale très chic en chevreau combiné de suède. Brun ou bleu . . . $10.

Simpson, au deuxième



Bijouterie Importée

Valant 1.50 et plus

$1.

Bracelets, boucles d'oreille, colliers de perle, de cristal. Nouveaux modèles Gaillera. Métal travaillé. Nuances pour s'assortir ou contraster avec vos ensembles.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

Bas de Chiffon avec Baguette Ajourée . 1.39

Talon français, baguette ajourée à la manière de Paris. Légères imperfections. Soie chiffon du haut jusqu'au bas. Extase, fumée, ambroisie, bronze-rose, duchesse, alvaris, nubian, etc. Pointures 8½ à 10.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au rez-de-chaussée

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON



200 Nouveaux Manteaux en Tweed de Laine

Qualité Simpson à bas prix

Sept modèles nouveaux. Avec capes, ceintures, godets. Quatre modèles dessinés **9.95**

Samedi nous présentons des manteaux pour la première fois au Sous-sol à prix bas. Très à la mode. Confection soignée et élégante. Brun, beige, vert, gris. Tailles 14 à 20 et un modèle 36 à 42.

400 Robes en Crêpe Canton — Dernier Cri

Dans une trentaine de modèles

Tailles pour jeunes filles 14 à 20.
Tailles pour dames 36 à 44.
Tailles pour femmes fortes 16½ à 24½. **4.95**

Une véritable aubaine pour la femme d'affaire et les mondaines. Beau crêpe rayon en bleu monet, marine, bleu Arosa, vert corinthien, noir, rose, beige, marron glacé, etc. Plusieurs modèles confectionnés pour femmes fortes et courtes.





Nouveaux Complets de Printemps pour Garçons

Pour 6 à 9 ans. Veston "breeches" et pantalon court
Pour 10 à 13 ans. Veston et deux paires de breeches **5.95**

Merveilleuse occasion d'économie. Cheviot bleu marine ou tweed brun ou gris de qualité.

Commandes téléphoniques acceptées.

Corsets, Corselettes et Gaines—Moitié Prix et Moins

Pour acquérir la taille normale, portez un de ces corsets. En bon coutil broché de rayon. Tailles pour toutes les femmes. *Chacun* **.98**

Commandes téléphoniques acceptées.

LES CANDIDATS AUX HONNEURS MUNICIPAUX, LORS DE L'APPEL NOMINAL.—AUX ÉCOLES MÉNAGÈRES PROVINCIALES

ICI ET LÀ AVEC LES CAMERAMEN DU MONDE ENTIER





Arturo Toscanini vient de recevoir la première médaille de la "Francisco de Vico Academy of Music" de l'université Georgetown.

L'Université de Georgetown vient de conférer à M. PAUL CLAUDEL, ambassadeur de la France à Washington, la décoration de la "James Randall Academy of Letters".



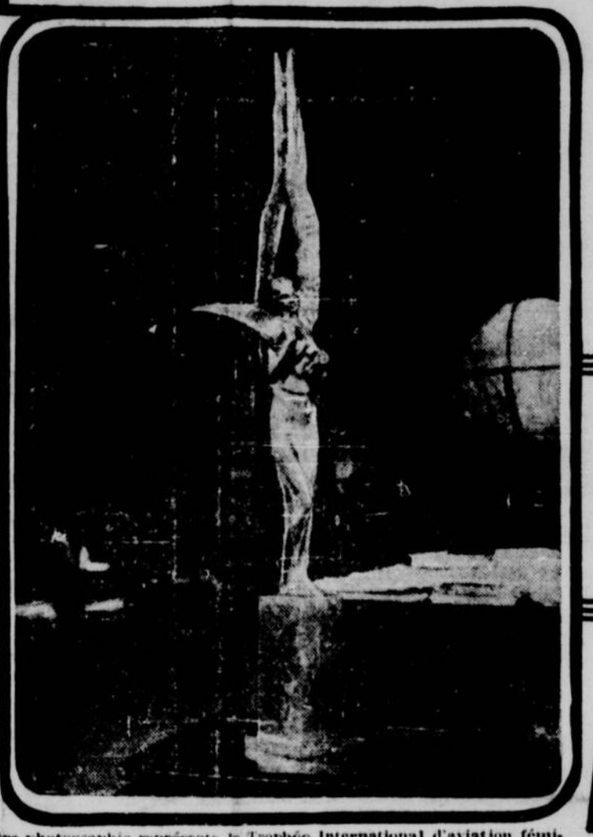
C'était, hier, à midi, la mise en nomination des quatre-vingts candidats qui brigueront les suffrages aux élections du 7 avril. On remarque, dans le cadre, MM. J.-E. Gauthier, officier-rapporteur, Laurent Geoffrion, secrétaire d'élection, l'échevin Mathewson, candidat à la mairie, Jules Crépeau, directeur des services, G. Saint-Pierre, chef du contentieux. Dans la grande vignette, on voit les candidats dans les différents quartiers et, à l'arrière plan, les trois candidats à la mairie, MM. J. Mercure, C. Houde et J. A. Mathewson. Il y a, en tout, 80 candidats, dont trois à la mairie. Il n'y a eu que quatre acclamations, celles des échevins O'Connell, Fortin, Bigger, Gilday. (Photo "La Patrie").



TED PHILPS coursera bientôt avec H. A. BARRY, pour le championnat mondial. C'est la première fois que deux anglais concourent pour ce titre.



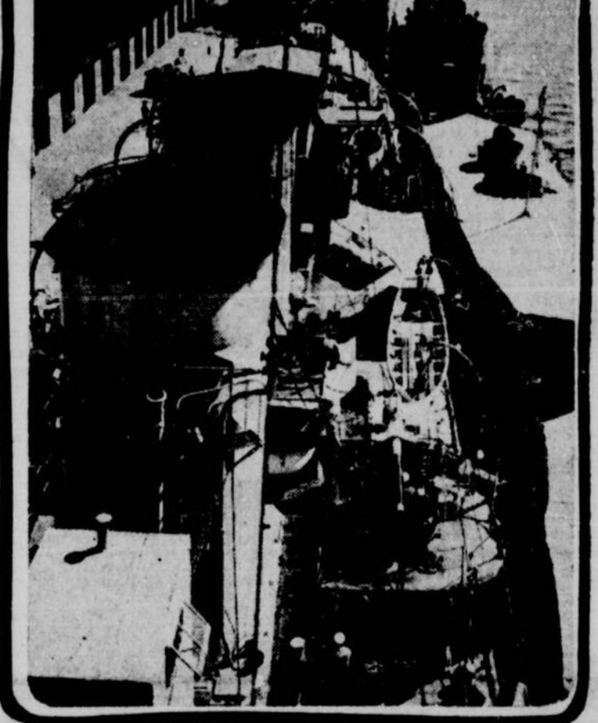
M. ARTHUR GABOURY a préconisé à Toronto, hier, l'arrêt obligatoire pour les automobilistes aux passages à niveau.



Notre photographie représente le Trophée International d'aviation féminine, section anglaise. Cette magnifique oeuvre d'art sera attribuée cette année à Mlle Winifred Spooner. On se souviendra que pour les années 1927 et 1928, il avait été attribué à Lady Butler. On comprendra en voyant de tels trophées donnés à d'intrépides aviatrices, que certains hommes commencent à jalouser ces dames.



Apathiques aux principes prêchés par Mahatma Ghandi, quelques princes prééminents de l'Inde présentent un front uni contre la vague d'indépendance que conduisent actuellement ses adhérents, aux conférences de Delhi. On voit ici Lord Irwin, Vice-Roi des Indes, avec un groupe de Maharajahs, lors du festival qui suivit le Congrès. Le représentant de la Couronne anglaise vit actuellement des heures de responsabilité que n'ont probablement jamais connues ses prédécesseurs dans l'histoire de l'Empire. L'Angleterre craint les conséquences du présent état de choses.



TROIS NAVIRES DE GUERRE qui ont jeté l'ancre dans la rade de Miami, offrent un grand intérêt pour cette colonie de vacances. Deux de ces vaisseaux de guerre anglais viennent du Canada. L'autre vient d'Angleterre. Cette photographie nous montre le pont du "Durdan" du Service de Sa Majesté, visitant pour la première fois les côtes de l'Atlantique. Le H. M. C. S. l'accompagne.



SIR WILLIAM CLARK, haut commissaire anglais au Canada s'embarquera le 9 mai à bord du "Duchess of Bedford" pour un séjour de quatre mois en Angleterre.



M. André Maginot, ministre de la guerre dans le cabinet Tardieu, a fait adopté son budget par le Sénat.



Le premier ministre Scullin d'Australie est opposé à la nomination de représentants diplomatiques australiens en Russie.



Le Dr JOHN S. PLASKETT, de Victoria, a reçu le prix Rumford de l'Académie américaine des arts et des sciences.



L'Europa tiendra, en toute probabilité, la royauté de l'Atlantique. Ses dimensions, ses lignes, marquent l'apogée de la perfection en fait de construction. Cette photographie fut prise pendant le voyage au cours duquel tous les records de vitesse furent brisés. L'Europa peut faire face aux mers les plus démontées.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ



Sir James Stuart, natif de Montréal et président du "London Times", présidait hier soir le banquet donné à seize principaux d'écoles qui s'embarquent aujourd'hui à bord du "Duchess of Bedford" pour le Canada où ils visiteront les universités canadiennes. Les honorables Amery et Ralston assistaient à la réunion.



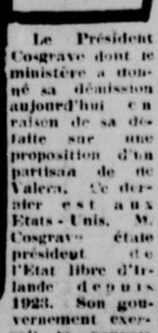
L'hon. Winston Churchill, un des chefs du parti conservateur anglais, conclut des récents événements dans son pays à une véritable coalition entre les travaillistes et les libéraux. Il prévoit de ce fait un changement dans la loi électorale qui sera désastreuse pour son propre parti, aux prochaines élections.



CETTE PHOTOGRAPHIE A ETE PRISE HIER SOIR, lors de l'ouverture de l'exposition annuelle aux Ecoles Ménagères Provinciales, rue Sherbrooke Est. On remarque entre autre dans ce groupe, de gauche à droite, mademoiselle H. Sicotte, mademoiselle Gérin-Lajoie, M. Guy Vanier, madame S. Lacroix, Sa Grandeur Monseigneur LePailleur, M. L.-M. Dionne et madame Dehaey.



Les 55 servantes du restaurant Child's, avenue Lexington, N.-Y., qui ouvrira ses portes ces jours-ci, seront toutes des rousses. En voici quelques-unes prêtes à entrer en service. Le gérant eut une terrible besogne à les choisir et découvrit aussi que les rousses ont du tempérament. Pas une ne voulait admettre qu'elle était rousse.



Le Président Cosgrave dont le ministère a donné sa démission aujourd'hui en raison de sa défaite sur une proposition d'un partisan de de Valera. Ce dernier est aux Etats-Unis. M. Cosgrave était président de l'Etat libre d'Irlande depuis 1923. Son gouvernement exerçait le pouvoir depuis plus longtemps qu'aucun autre gouvernement de l'Europe.



Montréal éliminé par Boston - - - Canadien vs Rangers ce soir

Boston prend la quatrième partie sur le club Montréal, qui est éliminé par le fait même

Les Maroons font un vaillant effort pour rester dans la course aux honneurs, mais les Bruins se montrent supérieurs. – Les jouers de Munro, privés de Boucher et Siebert, n'avaient pas tous leurs atouts.

BOSTON, 28. — (De notre correspondant). — Le Boston, détenteur du titre de champion du monde de la dernière saison, a triomphalement remporté sa première série de demi-finale hier soir, quand il défit les Maroons par un score de 5 à 1 dans une brillante joute de hockey.

Commençant sa marche victorieuse à Montréal la semaine dernière quand il remporta les deux premières parties, le club local revenait à Boston reprendre la série pour voir ses adversaires arrêter temporairement son succès, mais courageusement il entra dans cette 3ième partie confiant du résultat.

Le Boston savait qu'il réussirait à battre ses adversaires, mais à cause des blessures reçues par Gainor lors de la dernière rencontre, il doutait du succès de ce soir, car les visiteurs, quoique automatiquement perdus par suite des graves blessures de Siebert et Geo. Boucher, avait fait si belle figure dans la troisième partie, que Ross tout aussi bien que ses guerriers doutaient du succès de leurs efforts. La victoire devait cependant leur sourire puisque après 15.26 minutes dans la première période, Galbraith par un habile coup conduisait la rondelle dans la zone ennemie pour la passer à Barry, lui permettant ainsi de compter le premier pour son club. Ce fut le seul point fait au cours de cette première période, car les visiteurs formaient un vrai mur de pierre aux locaux qui bloquaient tous leurs élans et leurs attaques.

Les visiteurs firent tout leur possible pour égaler le score, mais la chance ne sembla pas leur sourire. Le Boston par l'entremise de Barry et de Hitchman, mit un autre point à son crédit dans la seconde période quand Barry traversa l'ennemi pour avoir Hitchman à ses côtés bien placé pour déjouer Walsh, et Barry lui passa le disque au moment où les hommes de Jerry Laflamme se jetaient sur lui, et le vaillant gaillard plaça la rondelle en lieu sûr. Temps, 8.11 minutes. C'est à ce moment que les Montréalais montrèrent leur courage, car ils devaient faire la lutte à tout prix pour rester dans la série, et ils bombardèrent la forteresse locale sans merci, et donnèrent à Thompson des lancers excessivement difficiles à bloquer, mais ce dernier se montra à la hauteur de la situation et sauva son club, c'était tout simplement décourageant pour les hommes du club Métropolitain, mais toujours très courageux, ils revenaient à la charge sans plus de succès.

Avec la détermination de reprendre le terrain perdu, le Montréal reprit le jeu dans la dernière période en portant l'attaque dans la zone des locaux, mais tout comme dans la première et seconde périodes, il

PREMIERE PERIODE

Le Boston commence mal cette 4ème partie, puisqu'il commence la joute sans les services de "Dut-h" Gainor, un des puissants ailiers du trio T.N.T.

Gainor se blessa gravement, quand il vint en collision avec Georges Boucher, dans la première période supplémentaire, mardi, mais à ce moment, personne ne pouvait réaliser qu'il était si sérieusement blessé. Sa perte est considérable pour le Boston qui semble bien mal à l'aise par son absence.

Ross remplace Gainor par "Doc" Carson et la partie commence. Déjà "Doc" Carson va à la clôture pour avoir enfargé un adversaire, et le Montréal force le jeu.

A la surprise générale, le Boscommence un jeu d'attaque au lieu de suivre la même tactique de la dernière partie, et le jeu est très rapide.

Les visiteurs font une invasion dans le territoire local, mais la défense les repousse bien. Hooley Smith prend le chemin du frigidaire pendant que Carson revient au jeu et les visiteurs sont maintenant dans l'obligation de faire face aux locaux avec quatre hommes.

Le Boston manque une belle chance de compter quand Clapper conduit la rondelle vers les buts ennemis et Weiland manque une combinaison alors qu'il n'y avait que Walsh à déjouer. Northcott va à la clôture et Carson le suit pour la seconde fois. Le jeu est excessivement rapide et chaque équipe fait de très belles courses, mais les deux défenses semblent être à la hauteur de la situation.

Les visiteurs font deux attaques consécutives avec Northcott, qui est revenu au jeu, et Nels Stewart, mais tous deux manquent de précision dans leurs lancers. Clapper, qui accepta une passe juste en face des buts des visiteurs, lance sur Walsh qui arrête par chance le disque avec le bout de son bâton.

Jimmy Ward attrape deux minutes pour avoir fait tomber Clapper dans la zone Montréalaise.

Pendant une attaque des locaux, Wilcox attrape à son tour une punition et les visiteurs font maintenant la lutte avec trois hommes sur la glace.

Munro arrête une belle descente de Shore juste au moment où Eddie va pour lancer.

Carson reçoit sa troisième punition de la période.

La partie est toujours bien rapide, et le jeu de défense de la dernière partie est totalement disparu.

Northcott reçoit à son tour 2 minutes pour avoir fait tomber Weiland. Carson revient au jeu, mais Ross le remplace vite par Geo. Owen. Les visiteurs offrent une belle barrière aux descentes des locaux et ont certainement un bon avantage au jeu.

Ward prend le chemin du pénitencier à son tour et les arbitres ne laissent rien passer inaperçu.

Le Boston conduit la rondelle dans le territoire Montréalais et Galbraith lance en face des buts de Walsh et avant même que la rondelle ait arrêté sa course, Barry la loge dans le coin droit des filets. Temps: 15.26 minutes.

Ce point fut fait pendant que Ward purgeait sa punition de 2 minutes, punition fort couteuse on le voit, pour les visiteurs.

Les locaux forcent encore le jeu et Shore reçoit sa première punition de la soirée.

Ward fait une belle charge, traverse la défense locale, mais tombe quand il veut lancer perdant ainsi une excellente chance de compter. Weiland reçoit 2 minutes et les locaux sont à la merci des visiteurs, mais la malchance les suit, car la cloche annonce la fin de la première période, ce qui sauve certainement la situation des locaux, car à l'allure des attaques répétées du club visiteur, Thompson aurait certainement cédé sur la force du jeu. Dans les dernières minutes de la période, les visiteurs eurent deux malchances, la première quand Ward, après avoir passé tous les joueurs de Boston, arriva sur Thompson. Comme il allait pour lancer à bout portant sur lui, il tomba et manqua ainsi une excellente chance de compter. La deuxième malchance fut quand la cloche arrêta le jeu à la fin de la période, alors que Montréal était à faire une charge terrible dans le territoire du Boston, et avec Weiland et Shore à la clôture, les locaux auraient probablement cédé devant cette charge, car ils commençaient déjà à faiblir.

Les "Breaks" vont cependant avec une joute de hockey comme dans tout sport, et les visiteurs durent endurer leur sort.

DEUXIEME PERIODE

Les visiteurs commencent l'attaque et pendant trois minutes ils gardent la rondelle dans la zone locale.

Ward traverse l'équipe Bostonnaise et va pour lancer quand Thompson se jette sur lui, et malgré tout, il pousse la rondelle sur le filet du Boston, mais par malheur elle frappe le poteau, frustrant ainsi le vaillant joueur d'un beau point.

La rondelle prend soudain le chemin du territoire ennemi, et Walsh se porte à la rencontre de Clapper et intercepte son lancer. Trottier va à la clôture pour avoir enfreint la règle anti-défense, et les visiteurs tuent le temps pour permettre au puni de revenir au jeu.

Clapper fait une autre course et encore une fois Walsh sort de ses buts pour bloquer son lancer.

Mais en voulant intercepter une descente de Hooley Smith, Clapper suit Trottier à la clôture pour avoir été trop brusque avec ce dernier. "Red" Dutton fait une belle attaque et Thompson se couche sur la glace pour prendre la rondelle. Trottier est maintenant au jeu, et les visiteurs sont dans la zone locale avec Stewart conduisant le bal pour ces derniers.

Thompson bloque tous les lancers cependant, et Clapper revient sur l'alignement à son tour.

Les locaux font une attaque à leur tour, et Barry conduit la rondelle jusqu'en territoire ennemi, et, pendant que les visiteurs se portent tous sur lui, Hitchman est à ses côtés et prend la rondelle pour lancer de côté et faire capituler Walsh pour le deuxième point des Bruins et le score est maintenant 2 à 0 en leur faveur.

Les visiteurs, évidemment enragés du succès des locaux, font une charge et font lancers sur lancers sur Thompson qui arrête bien leurs dure coups.

Stewart met Hitchman en échec avec force et celui-ci se retire du jeu temporairement, avec l'oeil fendu. Clapper attrape la rondelle avec ses mains et la jette de côté et Corbeau l'envoie à la clôture pour 2 minutes.

Le jeu est toujours dans la zone locale et la malchance seule empêche les visiteurs de compter.

Ils sont fort supérieurs aux locaux qui, privés des services de Hitchman, ont de la misère à tenir les hommes de Jerry Laflamme en échec.

Trottier va à la clôture encore une fois et ses co-équipiers sont à la merci des locaux et, pour comble de malheur, Ward est envoyé au frigidaire à son tour, et les Montréalais sont plus que jamais dans une très mauvaise position.

L'on apprend que Hitchman a le dessus de l'oeil fendu et le médecin va dû lui faire sept points de suture. Une dame dans l'assistance reçoit un coup de bâton d'un des joueurs et la partie arrête pendant que ces derniers se portent à son secours.

La partie est encore remarquablement rapide, conséquemment bien intéressante. Les visiteurs tiennent les locaux en échec même avec deux de leurs hommes à la clôture. "Bill" Phillips arrive à toute vitesse sur Thompson qui est des plus chanceux d'attraper la rondelle avec ses mains. Il est excessivement chanceux dans ses arrêts, ce soir.

Avec le score toujours de 2 à 0 pour les locaux, loin d'être découragés, les hommes de Laflamme attaquent les buts locaux, avec tact et, s'ils n'ont pas compté jusqu'ici, la faute en est à la guigne qui semble les suivre depuis le commencement de la joute.

Northcott manque un but ouvert quand il lance de côté; évidemment Northcott se montra trop pressé pour compter. Les visiteurs sont réellement bien malchanceux car Ward vient de perdre trois belles chances de compter tout simplement, par cette guigne. Le club montréalais force le jeu courageusement, mais ne peut enfoncer les buts de Thompson.

TROISIEME PERIODE

Hitchman reçoit une chaleureuse réception de la foule quand il fait son apparition sur la glace avec sept points de suture au-dessus de l'oeil droit. Il est cependant gardé en repos et Geo. Owen le remplace sur la défense. Le Boston se contente maintenant, avec son avantage, de jouer une partie défensive laissant aux visiteurs le soin de faire l'attaque; il garde continuellement 3 hommes sur la défense.

Cependant Oliver fait une descente inattendue, qui le porte sur Walsh. Ward fait une belle course à son tour et traverse le club local comme l'éclair et laisse partir de l'aile gauche un dur lancer à bout portant que Thompson bloque merveilleusement bien.

Munro fait une descente à son tour et ne manque les filets locaux que par un cheveu. Shore fait une course habituelle et Dutton se porte à sa rencontre pour lui donner un formidable "body-check" et est banni du jeu.

Owen fait une charge à son tour et de la ligne bleue laisse partir un lancer terrifiant que Walsh bloque très bien. Mais malheureusement pour lui, il est trop lent pour écarter le coup et "Doc" Carson prend le "rebound" pour lancer adroitement dans les filets ennemis rendant ainsi le score de 3 à 0.

Evidemment le Boston entend bien reprendre sa revanche pour sa défaite de mardi dernier, et son but maintenant est de blanchir la formidable équipe de James Strachan, qui est un des spectateurs de la partie.

Trottier, Stewart et Ward font une excellente attaque qui les conduit jusque sur Thompson, mais "Tiny" est simplement trop brillant pour eux. Après que Ward eut sauvé un point pour son club en attrapant la rondelle avec ses mains pendant que Walsh eut abandonné son filet; le Boston revient à la charge et cette fois Barry a la rondelle. Comme Owen se lance sur Walsh de l'aile gauche, Walsh le croit avec la rondelle mais "Marty" se garde et trompant ses adversaires, du milieu de la zone, il laisse passer la rondelle qui entre dans les buts ouverts des visiteurs et le score devient de 4 à 0. Le Boston est certain maintenant de la victoire. Les visiteurs font plusieurs efforts pour compter mais toujours ils sont mis en échec par les locaux qui foncent sur eux sans merci. La partie est cependant privée de toute rudesse et le jeu est aussi rapide à cette phase qu'il le fut dans les deux premières périodes. Thompson arrête les lancers des visiteurs qui viennent de tous les côtés et avec la formidable défense qu'offrent Shore et Owen, ils deviennent impuissants dans leurs efforts.

Weiland hérite de la rondelle et la conduit dans la zone du camp adversaire et par un beau jeu de combine passe vite le disque à Clapper qui, après s'être fait un chemin en contournant ses adversaires, parvient à déjouer Walsh pour le 5ème point du club local.

Deux minutes avant la fin de la partie, Stewart conduit la rondelle d'un bout à l'autre de la glace et Munro prend la passe de Nels pour compter l'unique point de son club et la partie se termine 5 à 1 pour les champions du monde.

Arrêts de la partie: Thompson 10 14, 11. Total 35.
Walsh: 8, 12, 12. Total 32.

Montréal		Boston
Walsh	buts	Thompson
Munro	défenses	Shore
Dutton		Hitchman
Stewart	centres	Weiland
Smith	ailes	Clapper
Northcott		Carson
Bill Phillips substituts		Barry
Ward		Oliver
Trottier		Owen
Wilcox		Mackay
Phillips		Galbraith
Robinson		Connor
Dismore		Lees
Benedict		

Arbitres: Corbeau et Hewitson.

Première période

1—Boston, Barry 15.16
Punitions: Carson 5, Smith, Northcott 2, Wilcox, Ward 2, Shore, Weiland.

Deuxième période

2—Boston, Hitchman 8.11
Punitions: Clapper, Shore, Galbraith, Trottier 2, Ward.

Troisième période

3—Boston, Carson 6.51
4—Boston, Barry 11.36
5—Boston, Clapper 17.39
6—Montréal, Munro 19.08

Les locaux ont fait 21 lancers au but, 1 à Walsh, 4 à Wilcox, 24 à Thompson, 7 à Mackay.

Les visiteurs ont fait 28 lancers au but, 4 à Thompson, 5 à Shore, 27 à Hitchman, 10 à Owen, 2 à Carson.

Score par manche:

Buffalo	000 000 100—1
Montréal	002 010 002—5

Sommaire—Points produits par Mann, Gulley, Henry, Moore; deux buts, Tucker, Mann; coup de circuit, Moore; sacrifices, Barrett, Cain; buts volés, Gulley; double-jeu, Gulley à Nicholas; laissés sur les buts, Buffalo 8, Montréal 9; buts sur balles de Leverette 6, de Buchanan 1, de Pomorski 1; retirés au bâton par Leverette 3, par Buchanan 3, par Pomorski 1, par Holsclaw 2; fly sur Leverette 3, par Buchanan 1, par Pomorski 1, par Holsclaw 2; fly sur Buchanan 1 en 3 manches, sur Pomorski 2 en 4 manches, sur Holsclaw 2 en 5 manches. Lanceur gagnant, Pomorski, lanceur perdant, Leverette. Arbitres, Parker, Davis et Merkle. Temps 1.40.

BELLE LUTTE DE LANCEURS A DAYTONA BEACH

(Spécial à "La Patrie")

DAYTONA BEACH, Fla., 28. — Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas, et le complet retour en forme des Royals, dans la partie d'hier avec les Bisons, le prouve amplement. En effet, la machine du génie Holly a fonctionné merveilleusement bien, tout ses rouages étant en ordre et l'important par le score de 3 à 1. Le seul point des visiteurs fut compté sur le coup de circuit de Al Moore dans la septième.

Les lanceurs, d'un côté comme de l'autre, étaient en forme, et on assista à un duel homérique entre Pomorski et Holsclaw, pour les Royals, Leverette et Buchanan pour les Bisons. Les deux premiers tinrent leurs adversaires à quatre hits espacés, tandis que les seconds n'en allouèrent qu'un de plus.

Calleran fut l'étoile des joueurs par sa tenue sensationnelle au champ.



POMORSKI

BUFFALO

	A.	R.	B.	P.	A.	E.
Cox, ss.	4	0	0	0	1	0
Mueller, c.f.	4	0	0	2	0	0
Tanner, rf.	3	0	1	0	0	0
Grimes, 1b.	3	0	1	2	0	0
Moore, lf.	3	0	0	1	0	0
Barrett, 3b.	3	1	1	5	0	0
Cooney, 2b.	2	0	1	2	3	0
Grube, c.	3	0	0	4	0	0
Leverette, p.	3	0	0	7	1	0
Buchanan, p.	2	0	0	0	1	0
Totaux	31	1	4	24	7	0

MONTREAL

	A.	R.	B.	P.	A.	E.
Gaudette, lf.	4	1	1	2	0	0
Mann, 2b.	3	1	1	4	1	0
Tucker, cf.	4	0	0	3	0	0
Gulley, 1b.	3	1	1	3	1	0
Cooley, rf.	0	0	0	0	0	0
Urbanski, ss.	3	0	1	0	2	2
Henry, 1b.	3	0	1	8	0	0
Calleran, 3b.	2	0	0	1	4	0
Nieberga'l, c.	1	0	0	4	0	0
Read, c.	2	0	0	1	0	0
Pomorski, p.	2	0	0	0	1	0
Holsclaw, p.	2	0	0	0	1	0
Totaux	28	4	5	27	10	2

SHAUN GOILIN REMPORTE LE GRAND NATIONAL D'AINTREE, ANG.

AINTREE, Aug., 28. — Shaun Goilin, fameuse monture irlandaise, a gagné aujourd'hui le 91ème Grand National, arborant les couleurs de W. H. Midwood, après un duel enlevant dans la dernière étape avec Mellerays Bell. Sir Lindsay fut troisième et il portait les couleurs de John H. Whitney, turfman américain. Shaun Goilin était coté à 10 contre 8 tandis que Mellerays Belle était coté 20 contre 1 et les paris étaient 100 contre 7 sur Sir Lindsay.

Quarante-et-un coursiers partirent et la fin de l'épreuve tint l'énorme assistance sur les dents. 200,000 personnes en furent témoins, et cette foule fut amenée par l'intermédiaire de 48 trains spéciaux.

BRILLANTE CLOTURE AU MONT-SAINT-LOUIS

Il y a quelques jours, les collégiens du Mont Saint-Louis clôturaient, quoique à regret, leur brillante saison de hockey, pour se préparer avec ardeur aux jeux d'été.

Mais voici que leur arrive par la voix des journaux, un solennel défi, accompagné de considérations flatteuses, de la part du Collège St-Laurent.

Le Mont Saint-Louis désirait depuis longtemps cette invitation; il est regrettable qu'elle lui arrive à une date si avancée, où ses joueurs n'ont plus l'avantage, comme ceux du St-Laurent, d'avoir la glace pour se tenir en condition.

Dès le commencement de janvier, les collégiens de la rue Sherbrooke invitaient leurs amis de St-Laurent à une joute, soit chez eux, soit à l'arena Mont-Royal. Alors la glace était ferme et il aurait été facile au Mont Saint-Louis de trouver des dates libres pour deux ou trois visites réciproques entre les deux équipes. La réponse se fit malheureusement attendre jusqu'à la mi-février (environ six semaines).

Il ne nous appartient pas de faire des commentaires sur les raisons qui ont empêché le St-Laurent de nous visiter plus tôt, pas plus qu'il n'appartient à celui-ci de nous attribuer des motifs tout à fait peu sportifs, si, malgré notre grand désir de le visiter, nous n'avons pas pu le faire en ces derniers temps.

Malgré l'inactivité où le réduit la fonte des glaces, le Mont Saint-Louis pour ne pas décourager ses amis du Collège St-Laurent, relève avec empressement leur défi. Le Vert-Blanc-Rouge reprendra ses patins, renouvellera s'il le faut sa provision de gourets et se tiendra prêt à se rendre à l'arena Laurentienne à 24 heures d'avis. Espérons que la température se maintiendra assez bonne pour nous procurer le plaisir de répondre à la courtoise invitation de nos amis.

GRAND BAL GRATUIT DEMAIN SOIR

C'est samedi soir, 29 mars, à 8 h. qu'aura lieu à la salle Bonsecours (salle des Débardeurs) le grand bal gratuit du Canadien de Saint-Henri à l'occasion d'un tirage d'automobile. Comme beaucoup le savent, la salle Bonsecours, 326 rue Bonsecours est à peu près la plus vaste et la plus belle salle de Montréal. De plus un orchestre de premier ordre a été engagé pour cette circonstance. C'est donc dire que tous ceux qui voudront profiter de cette exceptionnelle occasion de passer une très agréable soirée à peu de frais n'auront rien à regretter. Il y aura aussi un grand nombre d'autres attractions que les organisateurs ménagent à titre de surprises. Vendredi soir aux salles du Club, assemblée générale des membres du Canadien de Saint-Henri dans le but de régler les derniers détails de ce ba-tirage. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents.

RAINVILLE SE REND JUSQU'AUX SEMI-FINALES

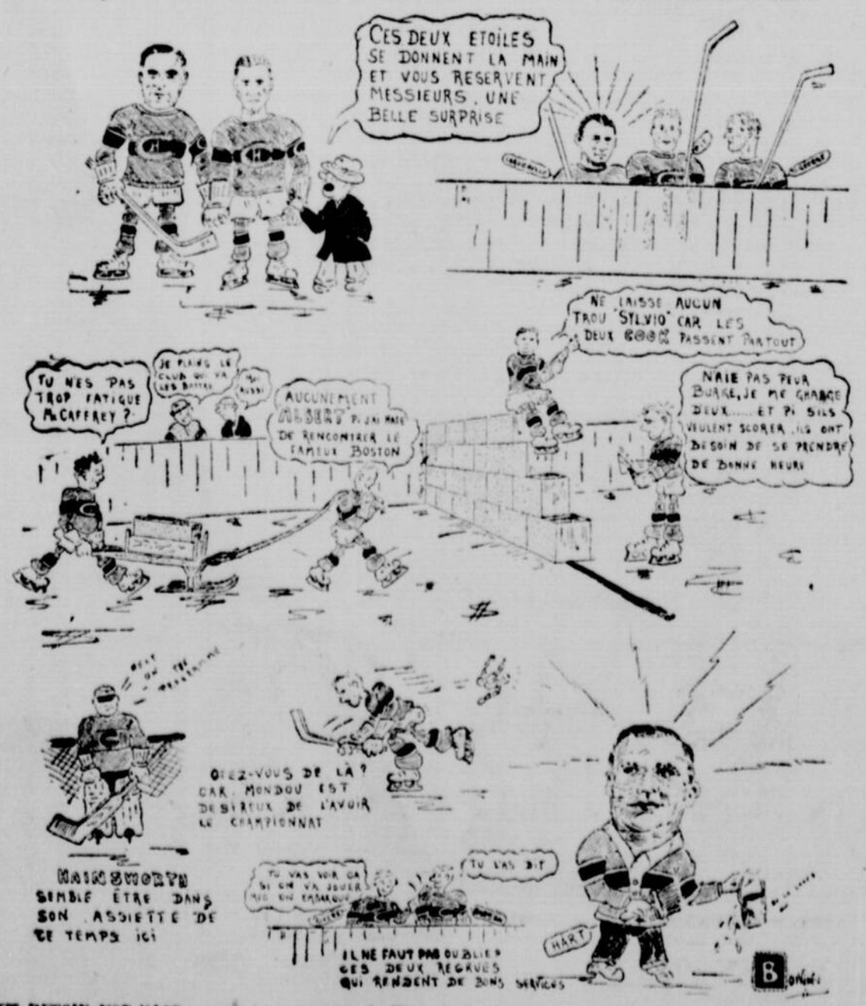
MIAMI, Flor., 28. — Marcel Rainville, de Montréal, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, s'est qualifié pour les semi-finales du tournoi de tennis pour le championnat du sud de la Californie, en battant Harvey Lake, hier par les sets de 6 à 0 et 6 à 2. Rainville rencontrera Johnny Doeg, de Santa Monica, Cal., cet après-midi. Doeg, de son côté, a éliminé hier Carroll Turner, de Miami, par 6 à 1, 6 à 2. George Lott, de Chicago a battu Robert MacLean, de Oshkosh, Wis., par 6 à 3, 4 à 6, 6 à 1, et rencontrera S. Jarvis Adams dans l'autre semi-finale.



Marcel Rainville

Dans les doubles, Rainville et Fred Ba[illegible], de New-York, ont battu Wheldon Taylor par 6 à 1 et 7 à 5.

CE QUE PROMET D'ETRE LA SERIE ENTRE CANADIEN ET RANGERS



CE DESSIN EST FAIT par un jeune homme de Rigaud. Il représente un peu ce que devrait être la série semi-finale entre le Ranger et le Canadien, commençant ce soir au Forum.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
N.-Y. RANGERS
vs
CANADIENS
Places debout $1.00
Parterre générale ..... .50
Taxe comprise



Des Complets et des Paletots qui expriment la Personnalité de l'Homme d'Affaires !

Les complets et paletots Max Beauvais sont confectionnés avec une seule idée . . . *faire votre affaire !* Il y a des modèles à devant simple et des modèles à devant croisé, mais tous n'ont qu'un seul but . . . *faire votre affaire !* En un mot, le mérite et le succès de nos complets et paletots sont dus au fait que nous ne présentons jamais de modèle inférieur — car nous ne croyons pas qu'un modèle discutable puisse par-ci par-là, remplacer un modèle authentique. Nos complets et paletots . . . *feront sûrement votre affaire !*

Complets, $35, $45, $50 et plus
Paletots, $25, $35, $45 et plus

Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.

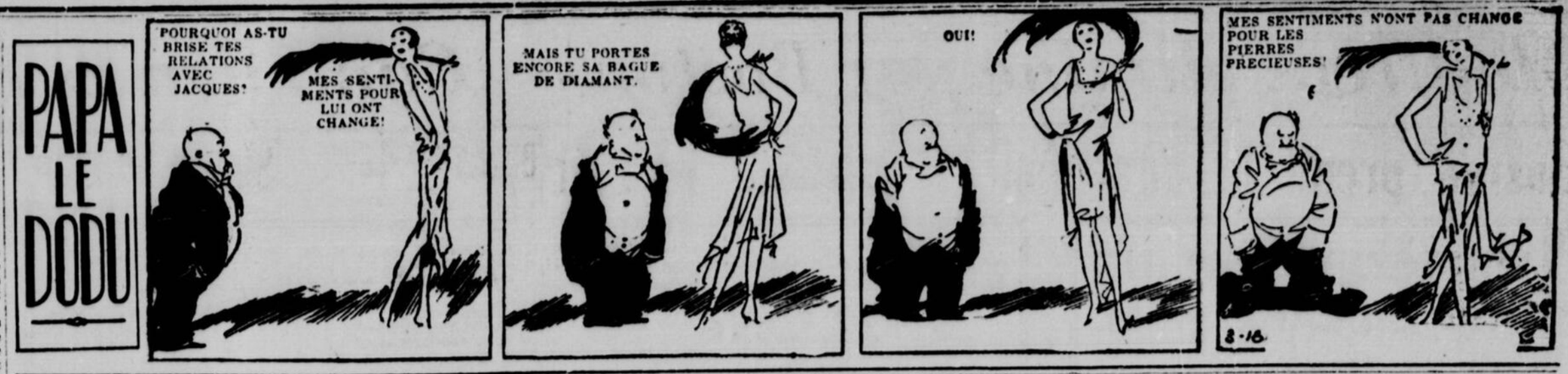
LE CANADIEN OUVRE SA SERIE CE SOIR AVEC LE CLUB DES RANGERS

La semi-finale sera deux parties dans trois. – Les deux clubs se montrent fort confiants dans l'issue.

Le Canadien va prendre la glace confiant de battre les Rangers dans la première partie de la semi-finale de la National Hockey League ce soir au Forum. Apparemment remis des fatigues de la série avec les Hawks, de Chicago, le Bleu Blanc Rouge s'attend de faire de son mieux contre le club de Lester Patrick.

Les deux clubs, qui se feront face, sont probablement les deux plus rapides de la ligue, et leur jeu ouvert et agressif ménage toujours de l'agrément et de la satisfaction à les voir évoluer sur une belle glace vive. Les équipes seront au complet pour l'ouverture de la série, qui est deux dans trois, de sorte qu'il n'y aura aucune excuse pour le perdant. Nul doute que le Forum sera encore pris d'assaut ce soir par les fervents du hockey et particulièrement par les partisans du Canadien, dont l'appui moral sera un précieux atout dans l'issue de la rencontre initiale de la série.

La deuxième partie de la série sera disputée à New-York dimanche soir, et le Canadien organise une excursion à cet effet. Le départ se fera de la gare Bonaventure, à 8.20 heures, demain soir, et le train ramènera les touristes immédiatement après la partie de dimanche soir. On doit se hâter de réserver son billet en s'adressant sur le champ aux appartements du Canadien, à l'hôtel Windsor.



A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE. 6 furlongs. 1er Dada, 100, D. Lyons, 15.40, 5.80, 6.20. 2e Wiki Wauk, 109, Jessop, 7.40, 4.80. 3e Shasta Ornament, 112, Cleverly, 3.60. Temps 1.14 4-5. Also Terpin, oSelma Barbee, oLen Carey, oTwenty Three Sixty, Ilona Rock, Illinois, Ah Tram, Chief Attraction, Dr Ben ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. 1 1-16 mille. 1er Caravan 112 Ruiz, 10.40, 7.40, 5.80; 4.80. 2e Whiskey Run 116 Cleverly, 5.60; 3.00. 3e Boss Jones 107, Kaiser, 5.80. Temps 1.46 2-5. Also Bad Boy, oPegasus, Demolition, Rock Bomb, oWar Salam, Whpole, oKing Porimoi ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. 4 1-2 furlongs. 1er Miss Zelobs 106 Deason, 11.00; 5.60; 4.00. 2e Golden Oriole 102 Catrone, 5.60; 4.00. 3e Mercuna 107 D. Lyons, 4.40. Temps .52 3-5. Star Boat, Siera Code, Evelina, Price Edwards, San Clemente, My Macanata, Lady Conrad, Cater, Bonnie Betty ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Seth's Companion 108 Depeno, 7.40; 6.80; 5.80. 2e Starkist 106 Rodd, 5.20, 3.00. 2e Nifty 105 Corbett, 4.40. Temps 1.14 1-5. Gus Whis, Certrude West, Mis, Wittiams, Betterfoot, Ira Fitzpatrick, Vagabond, Fair Weather, Phil. K., Hootinany, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. 1 1-16 mille. 1er Golden Scion, 110 Romero, 10.40; 4.60; 4.00. 2e Kiki 117 Farmer, 6.00; 4.40. 3e Flatfoot 110 Richardson, 4.80. Temps 1.47 4-5. The World, Tin Soldier, Ella May, Pelaika, Supervision, Mary Beverly, Hill and Hill Manon ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. Golden Star Handicap, $1,000, 2 ans et plus, 6 furlongs. 1er My Dandy, 124 Jones, 9.00; 4.00; 3.40. 2e Cry Amalee, 112 Corbett, 4.40; 2.40. 3e Shasta Bullet, 106 Pollpott, 4.20. Temps 1.08 4-5. Ervant, Hey Diddle Diddle, Beth Horgan, Proctor Hug ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. 1 1-4 mille. 1er Gallado 107 Redding, 5.40; 3.60; 2.80. 2e Shasta Nut 109 Lyons, 4.40; 2.80. 3e Ted Healy 114 Woolf, 3.60. Temps 2.06 2-5. Star Prince, Bull Bank, Enthusiastic, Jimmy Brogan ont aussi couru.

A NOUVELLE-ORLEANS

PREMIERE COURSE. 3 1-2 furlongs. 1er Peggy J., 117, H. Thomas, 6.70, 3.80, 2.80; 2e Afroat, 118, Hamilton, 27.20, 7.80; 3e Zinn 118, W Fronk, 3.10. Temps .43. Allegretta, Peace Johnny, Crooning, Nehlan, Little Love, Bright Outlook, Little Pan, Sorry, Sonny Fronk ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. 1er Watch On 111, Rideout, 6.00, 4.20, 3.60; 2e Flora Levy, 111, Whiteker, 4.20, 3.60; 3e Charming Lad, 102, Dell, 3.10. Temps 1.08 1-5. Button, Chance, MacBeth, Florence Dolan, Golden Rrwe, Wee Gentremen, Miss Paradise, Maddenstown ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. 1er Tennas Seth, 108, J. Frye, 14.60, 6.00, 3.20; 2e Black Flyer 113, R. Creese, 6.00, 4.10; 3e Little Gyp 108, M. E. Meyer, 3.70. Temps 1.12 4-5. Flying Ambassador, Stupendious, Portsur, Patsy Jane, La Golondrina, Carist ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. 1er War Instigator, Quackenbush, 23.0, 4.60, 2.60; 2e Coots, 116, H. Thomas, 3.70, 2.80; 3e Viredo, 112, L. Martin, 3.10. Temps 1.14. Gold Mist, Sandust, Red Dandy, Bill Bailey ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. 1 mille et 70 yards. 1er Black Alice, Quackenbush, 22.5, 11.30, 6.10; 2e Bogan 100, Land, 11.30, 7.10; 3e Fair Argument 109, Handsel, 4.80. Temps 1.46 2-5. Check Up, Fair Polly, Warbler, Bumthorne, Bumpsie Ray, Madam Emelle, Woodking, Turf King ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. 1 1-16 mille. 1er Saucy Polly, 107, O. Malley, 6.60, 4.00, 2.30; 2e Shasta Bally, 109, J. Frye, 3.20, 2.90; 3e Lansky 91, Hamster, 11.10. Temps 1.46. Pamlico, Delegate, Sporting Vein, Watson, War Boy, Matt McGoey, Priet Pick, Wind Flower ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. 1 1-16 mille. 1er Corrali Rose, 107, J. Frye 24.40, 9.60, 5.70; 2e Peep O 107, Depetris, 6.90, 4.20; 3e Evergreen Queen, 100, M. E. Meyer, 4.20. Temps 1.49. Colonels Daughter, Mary B. Vendeuse, Norsemna, Far Away, Edward Gray, Lucky Judge, Adieu, Wampee ont aussi couru.

Le National de Rivière du Loup avec C.P.R. All Stars

RIVIERE DU LOUP 27. — Samedi soir prochain, le 29 mars, aura lieu la grande rencontre entre la fameuse équipe "Nationale" de Rivière du Loup, championnat du Bas Saint-Laurent contre le C.P.R. All Starrs. Cette partie promet d'être très intéressante car cette équipe amateur n'a subi aucun revers cette année et nos joueurs auront certainement éprouver le feu de leurs adversaires. Les Montréalais ont été assez de constater la force de l'équipe "Nationale". Cette région a aussi d'ailleurs à nos jeunes amateurs dans la personne des frères Bourgoin, des Pedneault, des Gautreau, le Docteur Laurière de Québec figurant dans la Ligue Industrielle dont les équipes ont rencontré le St-Fra.-Xavier à Québec ont été battus par 5 à 3 par cette équipe amateur du bas du fleuve. Donc, il y aura foule au Forum pour voir cette équipe à l'oeuvre.

LA PREMIERE VA AUX PATS DE REGINA

WINNIPEG 28.—Les Pats de Régina ont pris une avance de deux points dans la série finale pour le possession de la coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada, en battant le West Toronto, hier soir par la score de 3 à 1. Alignement et sommaire:

West Toronto		Regina
Geddes	buts	Campbell
Hearn	déf	Pettinger
Doran	déf	Bell
Thomas	centre	Acaster
Gracie	ailes	Gilhooly
Collings	ailes	Moore
Ewens	sub.	Dutkowski
Kressler		Redding
Lamport		Rae

Arbitres, Rooney, Winnipeg et Farney, Montréal.

Première Période

Pas de point.

Deuxième Période

1—Régina, Moore 5.59

Punitions: Gilhooly, Doran.

Troisième Période

2—Régina, Acaster 2.25

3—W. Toronto, Gracie 7.59

4—Régina, Rae 18.15

Punition: Bell.

M.A.A.A. BAT PORT-ARTHUR 6 A 0 HIER

TORONTO, 28. — Les porte-couleurs du M. A. A. A. de Montréal, champions de leur district, ont pratiquement remporté la coupe Allan lorsqu'ils ont blanchi le Port-Arthur, champion de l'Ouest canadien, par un score de 6 à 0 devant une salle, remplie à sa capacité. Comptant deux points dans la deuxième période, après que le premier vingt n'eut donné aucun résultat probant, les Montréalais revinrent à la charge dans la troisième période et enfoncèrent quatre autres fois le filet des "westerners". Ce fut alors une vraie déroute pour le Port Arthur, dont les chances de garder ce précieux trophée semblent maintenant infinitésimales.

Ce fut la partie du M. A. A. A. du commencement à la fin, et la deuxième partie sera jouée samedi soir sur la même glace. Si le club montréalais triomphe, ce sera la première fois que la coupe Allan va dans la Métropole canadienne en vingt-deux ans. Alignement et sommaire:

M.A.A.A.		Port Arthur
Kerr	buts	G. Hacquoil
Gallagher	déf.	F. Hacquoil
Ahearn	déf.	G. Wilson
Haynes	centre	Friday
D. Roche	ailes	Saloun
E. Roche	ailes	Strachan
Huggins	sub.	McCranor
Brydson		Hall
L. Wilson		

Arbitres: Gener, Fraser, Niagara Falls et Ted Blondel, Winnipeg, Manitoba.

Première Période

Pas de point.

Punition: Gallagher.

Deuxième Période

1—M.A.A.A., Wilson 12.45

2—M.A.A.A., D. Roche 2.39

Punition: F. Hacquoil.

Troisième Période

3—M.A.A.A., D. Roche 3.03

4—M.A.A.A., Huggins 12.20

5—M.A.A.A., Haynes 1.42

6—M.A.A.A., E. Roche 3.53

Punitions: Gallagher et McCranor.

LA PREMIERE AU CLUB BUFFALO

FORT ERIE, Ont. 28.—Le Buffalo a pris la première partie de son détail avec le club Cleveland dans les séries éliminatoires de la ligue Internationale par le score de 3 à 2. Un accident à Alfie Moore priva les Indiens de leur gardien de buts dans la neuvième période, et il fut remplacé d'urgence par Bud Fisher, gardien de buts des Millionnaires de Toronto. Il n'y a pas à contester que l'accident de Moore laissait fort aux chances de son club. Alignement et sommaire:

Buffalo		Cleveland
Taugher	buts	Moore
Cain	défenses	McFarlane
Lederman		Frew
Huard	centres	Gray
Gross	ailes	Borphy
Godin		Doraty
Voss	substitute	Younz
King		Williams
Hiller		Clark
Bourardis		McGuire
Roth		Laroche
Martin		Fisher
		Dunning

Première période

1—Cleveland, Doraty 10.58

Punitions: Doraty (2), Huard.

Deuxième période

2—Buffalo, Cain 8.15

3—Buffalo, Gross 4.15

4—Cleveland, McGuire 2.00

5—Buffalo, Voss 5.09

Punitions: Clark, Doraty, Roth, Frew.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Cain, Huard, Brophy.

LE TENNIS

FINALE DU TOURNOI DE TENNIS AU NATIONAL

Dimanche, à trois heures de l'après-midi, MM. Bernard Faubert, champion du Parc Lafontaine, et Léo Boucher se rencontreront pour le championnat du club. M. Faubert étant très rapide et M. Boucher très régulier, tous les deux invincibles sur bois, se livreront une grande lutte dont le résultat est difficile à prédire. La grande rivalité qui existe entre eux, va compliquer le résultat et rendre le match des plus attrayants. Au National, ce sont les deux seuls joueurs capables de se faire une lutte contestée. L'un et l'autre, ils vont être obligés de jouer une grosse partie pour gagner. Après la rencontre il y aura présentation de coupes au vainqueur par quelques sportsmen Canadiens-Français qui y vont toujours de leur encouragement pour tous les sports. Ce sont: MM. Pierre Rolland, Pierre Beaubien, Théo. Bonin, Ludger Gravel et Jacques D. Clerk.

Les semi-finales de doubles pour le championnat se joueront samedi après-midi.

3 hrs.—Bernard Faubert - Léo Boucher vs H. Doherty - Bernard Vinet.

4 hrs.—Roland Longtin - Lucien Lalonde vs Rolland Roch - Pit Guillemette.

Dimanche:

Bernard Faubert contre Léo Boucher.

Double entre les vainqueurs des parties de samedi.

Le tournoi féminin se continue avec vivacité. Il y aura de belles parties dimanche, à une heure et demie.

LE CANADIEN POPULARISERA LE PUGILAT

Le matchmaker Alex Moore est passé à notre bureau ce matin pour confirmer en grande partie la texture du programme de boxe d'ouverture de la saison du club Canadien, le 9 avril, au Forum. Trois combats sont déjà à l'affiche comme suit:

Pete Sanstol vs Johnny McCoy, de Buffalo, 10 rondes.

Léo Kid Roy vs Sam Hackett, Toronto, 10 rondes.

Jackie Cohen, New-York, vs Roger Bernard, Flint Mich, 10 rondes.

Le matchmaker Moore donnera deux autres combats, qui seront des préliminaires de six et quatre rondes, de sorte que la carte présentera quarante rondes de boxe.

Le club Canadien, désireux de permettre aux petites bourses d'assister à ses séances, a décidé de laisser la section des Millionnaires à cinquante sous, comme au hockey. C'est une sage décision, que tous sauront apprécier.

O'DONNELL L'EMPORTE SUR DAVE MAJOR

Clare O'Donnell, jouant le meilleur "snooker" de sa carrière, a battu Dave Major 4 parties contre 3. O'Donnell et Major avaient décidé, la première série étant de 21 parties, et ayant été gagnée par Dave Major, de jouer la seconde série pour le même nombre de parties. O'Donnell, nous le disions plus haut, a été merveilleux tandis que le jeu de son adversaire manquait de son fini ordinaire. L'avance d'une partie est absolument insignifiante et les prochaines parties peuvent présenter un tout autre verdict. Les deux maîtres se rencontreront de nouveau, ce soir.

LA FINALE COURTEAU-ST-JEAN

C'est ce soir que la finale des finales entre Antonio Courteau et Armand Saint-Jean, sera jouée à la salle Major. Courteau a failli à la tâche dans l'avant-dernière étape et il entrera dans la partie de ce soir avec un déficit de 41 points. Une si forte avance surtout lorsque le leader n'a que 114 points à faire est excessivement difficile à renverser.

Nos quilleurs locaux

Voici le rapport d'une récente partie entre les Dépêches américaines et les journaux, jouée chez Karry. Le premier club gagna deux parties sur trois.

Dépêches Américaines				
Arantzabé	90	89	97	276
Favreau	86	61	90	237
Laterrière	100	81	64	245
Rouillier	65	79	57	201
Arcand P.	79	81	94	254
Total	420	391	402	1213
Journaux				
Bourbonnière	82	98	65	245
Boulet	97	105	74	266
Picard	78	91	74	243
Charland	94	102	71	267
Lupois	76	109	84	269
Total	427	505	368	1280

4 HEURES DE LUTTE POSSIBLE POUR MERCREDI

Comment se fait-il que l'on puisse offrir quatre rencontres de lutte, qui représentent un capital possible de plus de quatre heures d'action et de mouvement et ce pour une modique somme de cinquante et quelques sous, voilà un problème que plusieurs cherchent à résoudre. Et ce programme n'a rien de négligeable puisqu'on y voit des noms d'athlètes fameux, dont l'un a déjà été couronné champion du monde dans la catégories des poids légers, nous voulons parler de Jean-Baptiste Paradis, ce modèle de lutteur scientifique et complet, développé par le maître qu'était Emile Maupas et qui fit à Eugène Tremblay, dont il porta momentanément le titre, une lutte sensationnelle à l'anciens parc Sohmer.

C'est le menu que le promoteur Rosario Délisle présente pour mercredi prochain au Stade de Montréal, coin Ontario et Delorimier. Ce menu consiste donc en quatre exhibitions, dont voici sommairement l'énumération:

Paul Léger vs Frank Saxon, 30 minutes ou une chute.

Gaston Nuckle vs Alb. Beaucaire, 45 minutes ou une chute.

J.-Bte Paradis vs Alphonse Daoust, une heure ou une chute.

René Angrignon vs Wilfrid Séguin, 2 dans 3, deux heures.

Qui contestera la valeur de ce programme de mercredi prochain. Personne assurément et l'on devrait se hâter d'appeler CHerier 0032 ou 0038, à la Taverne du Stade tenue par Paul Lahaye, ou encore CLairval 3444 chez le promoteur Délisle, afin de retenir ses billets. On prévoit une assistance-record, car ce programme est le meilleur que M. Délisle ait encore présenté. Les figurants de cette séance s'entraînent tous les jours pour s'assouplir les muscles et se conditionner de leur mieux, afin de donner les meilleures exhibitions possibles.

PARTIE DE SUCRE DE RAQUETTEURS AU MONT SAINT-HILAIRE

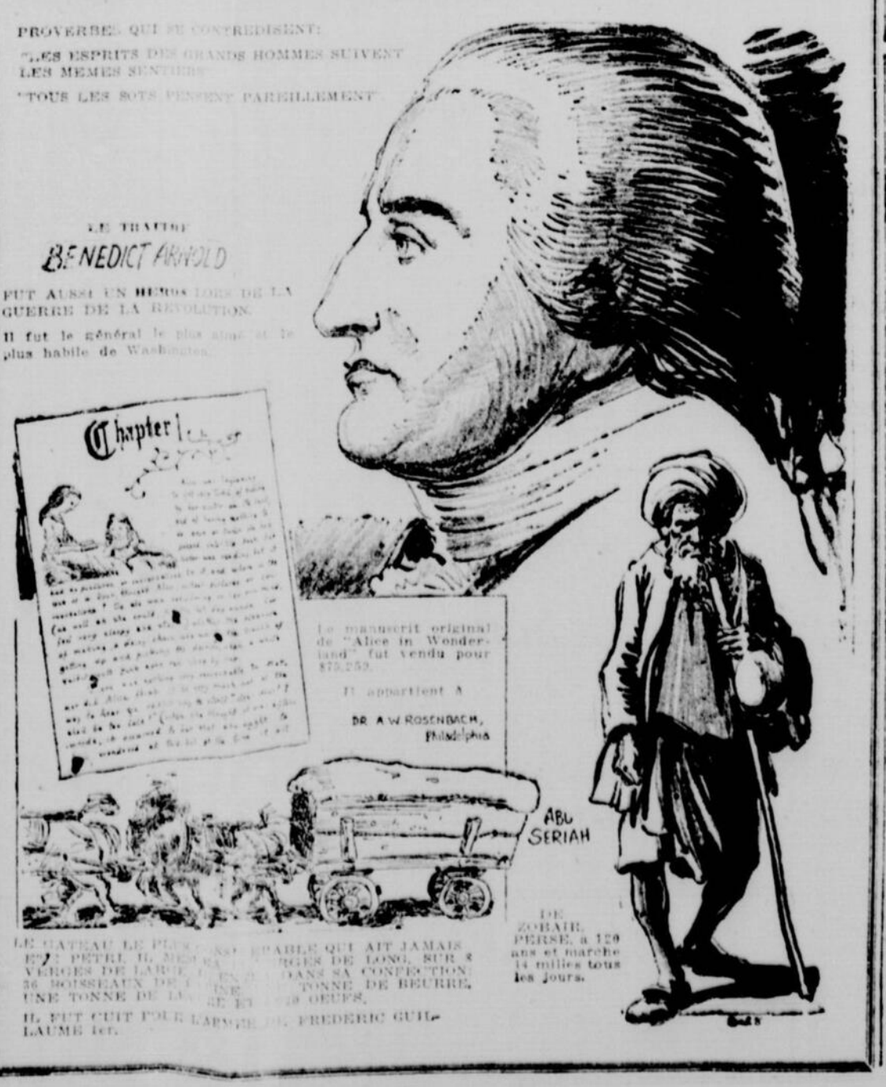
Une grande partie de sucre à la fameuse érablière de M. Louis Duchamme au Mont Saint-Hilaire aura lieu dimanche le 30 mars sus les auspices du Club de Raquettes "Le Canadien de Saint-Henri". Des billets d'excursion à prix réduit seront en vente à la gare Bonaventure et à la gare de Saint-Henri pour les trains de 9 h. 05 et 10 h. 45 dimanche matin. Retour à Montréal à 6 h. 05 du soir. Des dispositions spéciales ont été prises avec le Canadien National pour qu'un nombre suffisant de voitures supplémentaires soient affectées au transport des excursionnistes. Il y aura musique, danse, dîner rustique, toute une variété d'amusements au grand air, et, tout cela à prix très modique.

Une randonnée de ce genre est bien dans la note de gaieté et d'esprit sportif qui animent les raquetteurs et tous les membres ainsi que leurs amis et le public en général sont cordialement invités.

DEFI DE W. LATOUR

M. Wilfrid Latour, 6521 rue des Erables, lance un défi à M. Théophile Massé, ancien champion du tir au poignet pour un concours entre les deux. Les conditions de M. Latour sont les suivantes: tir au poignet, distance de 15 pouces; durée de chaque prise, 15 secondes; trois reprises dans le but; pour tirer le pouce découvert. La date du concours serait fixée plus tard par les deux concurrents.

CROYEZ-LE OU NON! par RIPLEY



Il n'y a pas de meilleure mécanique que celle qu'offre le Nash

Rien ne contribue plus à la satisfaction d'un propriétaire de Nash que la certitude qu'un prix plus élevé ne saurait acheter mieux sous le rapport de la mécanique.

Elle le rend fier de son auto et lui donnera la certitude que son placement lui procurera le meilleur des rendements.

La politique de la grande institution Nash encourage les ingénieurs et les artisans de Nash à joindre leurs efforts pour atteindre les plus hauts idéals — et insiste pour qu'ils s'en tiennent stricement à ces idéals dans chaque opération.

Parmi les 30 modèles qu'offre Nash à votre appréciation, comprenant les huit à double allumage, six à double allumage et six à allumage simple, vous ne trouverez la moindre variation en la qualité de la méthode de fabrication.

Ils diffèrent en dimensions et modèles de carrosseries mais ils sont identiques du fait que chacun est construit en vue de conserver et perpétuer le nom de Nash comme un prototype d'excellence dans le domaine de l'automobile.

Quelques remarquables particularités de Nash

Lubrification centralisée du châssis, volets automatiques, à même, du radiateur, et le volant le plus facile à conduire au monde. Ressorts lubrifiés pour la vie avec enveloppes des ressorts en acier dans les séries de huit et de six à double allumage. La protection inappréciable, sans frais supplémentaires, de la vitre inéclatable Duplate dans toutes les portes et fenêtres, et le coupe-vent de la série des huit à double allumage. On peut également se procurer cette vitre, à un léger déboursé supplémentaire, dans tous les autres modèles Nash.

NASH "400"

LEGARÉ - NASH - MOTORS

8416, Ave du Parc, près Sherbrooke — 1640-1642, rue Ste-Catherine Ouest.

POSTES DE SERVICE

529, RUE ONTARIO EST — 2083, RUE STE-CATHERINE OUEST.

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITEE, 96, rue Ontario Est

MILLER MOTORS, 1487, rue Wellington

VERDUN MOTORS SALES, 3391, Boul. Lasalle

WESTMOUNT GARAGE, 4010, rue Ste-Catherine Ouest

PROVINCIAL MOTOR SALES LTD., 4040, rue Lafontaine, près Pie IX

FERLAND AUTOMOBILE, 6340, Boul. St-Laurent.

LE JEU DE QUILLES

WINDSOR BOWLING AND BILLARD HALL

18 allées

Petites Quilles, deux parties pour 25c

Édifice BELGO, 1263 St-Alexandre, près Ste-Catherine

Tél.: LAncaster 0528

FORUM BOWLING ALLEYS

ÉDIFICE FORUM

Avant et après les parties de hockey, prenez une partie ou deux de quilles.

LAPHKAS BOWLING & RECREATION ACADEMY

23 ALLÉES

No 2, CONCORD, ÉDIFICE CARON

Coin Bleury-Ontario

Tél. MArquette 3350

Surveillez cette page tous les vendredis si vous désirez vous renseigner sur le sport de Quilles

LA LIGUE FINANCIERE

Johnston et Ward

McKee	113	112	129	354
Ford	139	92	142	373
Hart	124	85	157	376
Dow	145	149	179	473
Carr	151	121	143	415
Totaux	672	569	760	1935

Solloway, Mills and Co.

Reid	103	91	80	269
Booth	109	120	119	358
Woodhouse	128	97	141	367
LeMoine	104	114	86	304
Kennedy	116	151	117	374
Totaux	561	573	543	1686

National City

Tyler	120	128	110	358
Wilson	85	89	123	297
Buzzell	90	166	110	356
Duncan	114	125	74	313
Wellsford	121	90	136	347
Totaux	530	598	553	1621

Bruneau et Rainville

Dansereau	94	135	119	348
Constant	137	74	85	296
R. Church	160	148	148	462
de Carufel	134	133	94	361
G. Church	159	98	113	370
Totaux	674	588	595	1787

Jeaks, Guyane

Ashton	102	101	121	327
Collins	102	81	91	275
Hanna	157	80	111	348
Peake	136	124	118	380
Hague	96	102	106	304
Totaux	599	488	547	1634

National City

Tyler	121	105	149	375
Wilson	90	105	102	297
Buzzell	119	104	115	340
Duncan	108	84	124	326
Wellsford	134	112	127	373
Totaux	572	524	624	1720

McDougall et Cowans

Burston	137	127	147	411
Pavier	131	108	183	422
Larue	128	125	122	375
Kirby	109	59	89	257
Smith	112	126	104	342
Totaux	617	543	645	1843

Bruneau et Rainville

Dansereau	129	134	113	377
Constant	98	94	94	286
R. Church	81	97	123	301
de Carufel	94	137	93	324
G. Church	119	139	117	375
Totaux	507	597	536	1640

Johnston et Ward

McKee	89	122	110	321
Ford	109	108	111	328
Hart	78	121	101	300
Dow	90	104	153	347
Carr	129	146	108	383
Totaux	505	601	583	1689

McDougall et Cowans

Burston	116	166	154	436
Pavier	121	135	119	375
Kirby	126	114	105	345
Larue	111	58	86	255
Smith	125	152	128	405
Totaux	599	635	592	1816

Ligue Canada Power

TROIS-RIVIERES 25. (De notre corr.)—Les clubs "Larry" et "Arthur" ont complètement déclassé leurs adversaires dans la Ligue Canada Power. Le vétéran Léon Chrétien fit un con. Arthur Chrétien roula 415. Voici les scores détaillés et la position à date des clubs:

ARTHUR

Geneet	146	142	104	392
Vining	112	159	116	387
Beaumier	98	107	93	298
Desbiens	89	97	96	282
Chrétien A.	106	149	152	416
	542	606	564	1711

IVY

Talbert	72	160	81	265
Perron	101	85	94	280
Sullivan	104	94	113	311
Lavoie	87	95	113	295
Iverson	101	120	116	339
	465	506	527	1492

LARRY

Harris	134	120	87	341
Hardy	81	96	78	254
Rochefort	113	90	87	295
Lariviere	108	129	122	359
Lamothe	112	103	114	329
	556	544	484	1584

LEON

Allyson	117	88	77	276
Cormier	97	77	94	268
Marquis	82	81	89	254
Péruse	112	85	112	309
Chrétien L.	66	111	110	287
	469	412	471	1352

Position des Clubs

	G.	P.
Larry	10	5
Arthur	9	6
Ivy	6	9
Léon	5	10

Mains et Pieds Glacés Dus à son Coeur et à ses Nerfs

Mme Joseph Price, Red Pine, N.B., écrit: "Depuis plusieurs années je souffrais du coeur et des nerfs et mon état était tel que parfois je me sentais les pieds et les mains glacés et engourdis.

"Il m'arriva de voir l'annonce des



et je commençai à les prendre de suite. J'en fis usage pendant quelques jours et depuis je n'ai ressenti aucun malaise.

Prix 50c la boîte, dans toutes les pharmacies et magasins généraux, ou envoyées directement par la poste sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LE AMHERST FURNITURE VICTORIEUX

Lundi soir le club de la Maison rencontrait le club Carrière et Sénécal à l'Académie Amherst et remportait une autre victoire sur ses adversaires les battant sur le total des points et le nombre des parties en gagnant deux parties et triomphant par le total de 76.

Tous les joueurs se sont distingués mais nous de tous une mention spéciale à notre capitaine Roméo Malo pour sa partie simple de 188 et son total de 425 dans les trois parties. Tous clubs désirant se mesurer avec notre equipe voudra communiquer avec J. A. Seguin, secrétaire, Frontenac 2181.

Voici le résultat de cette rencontre qui fut très mouvementée.

Amherst Furniture Co

J. Malo	117	114	121	352
A. Courtien	119	137	147	403
R. Gougeon	82	168	135	385
D. Théoret	129	87	112	328
M. Malo, Capt.	123	168	134	425
Total	570	674	649	1893

Carrière Sénécal

L. Lecompte	122	136	96	354
C. Legault	107	114	162	383
H. Wiry, Capt.	103	98	143	344
A. Cadot	123	123	107	353
A. Giroux	111	187	135	383
Total	672	658	643	1823

Les Petites Quilles

TROIS-RIVIERES 25.—En blanchissant le Campco et en le battant par 120 points, le St-Louis a pratiquement conquis le championnat de la cité aux petites quilles. Le Laviolette a blanchi le North Shore. La frenière roula 196. Voici les scores.

CANPCO

Pagnan	111	126	129	379
Bettez	126	137	127	400
Chrétien	109	124	136	369
Hasty	109	124	104	338
Normandin	111	155	76	342
	576	666	582	1818

ST-LOUIS

Bourassa	116	139	144	399
Nesbitt	115	127	135	377
Lavallée	119	146	124	389
Gauthier	109	169	168	426
Héroux	112	103	150	365
	571	675	721	1956

LAVIOLETTE

Ivaisse	126	112	109	356
Robert	71	136	142	349
Picard	121	108	136	365
Langlois	87	110	83	280
Laflenière	165	163	168	496
	570	629	635	1843

NORTH SHORE

Cloutier Z.	79	89	97	265
Piché	96	121	120	337
Rochefort	125	114	97	336
Cloutier A.	117	118	98	333
Desbiens	147	128	56	331
	574	620	568	1702

ST-FRS-XAVIER

Tessier	144	165	140	449
Jacques	80	66	110	256
Hébert	128	160	127	415
Brouillette	93	89	110	292
	445	480	477	1412

C. P. R.

Picard	94	104	110	308
Art. Gauthier	97	102	91	290
Bouchard	114	190	138	442
Halle	120	122	154	396
	425	518	493	1436

Record pour la Ligue Commerciale

TROIS-RIVIERES, 25. (De notre correspondant pour la Ligue Commerciale a été établi quand le St-Lawrence a roulé 633 en partie d'équipe. Les dernières rencontres ont donné les résultats suivants:

Banque Montréal No 2 (3)

St-Pierre	76	87	104	267
Daigneault	77	91	113	281
Sauschagrin	95	71	143	313
Bettez	162	162	145	469
Total	411	351	509	1251

Banque Montréal No 1 (0)

Gaudreau	76	78	89	243
Daigle	88	72	112	272
Trudel	95	70	88	253
Boisjoli	79	81	79	239
Total	338	301	368	998

Banque Royale (2)

Tessier	105	127	124	356
Geneet	111	82	76	269
Martin	129	129	128	386
Hébert	110	148	118	376
Total	453	476	476	1393

Courtiers (1)

Dufresne	133	132	107	372
Désilets	67	87	72	226
Lamarche	135	101	173	409
Filion	82	94	133	309
Total	417	409	505	1491

Provinciale-Commerce (1)

Portier	94	125	104	323
Demers	101	80	104	285
Guillemette	81	96	94	271
Charron	126	124	100	350
Total	402	425	402	1229

St-Lawrence (2)

Gélinas	93	119	106	318
Beaudoin	106	106		212
Shellender	76		114	190
Leblanc	93			93
Ratelle		95	97	192
Mullin		170	119	289
Total	372	449	436	1248

St-Lawrence (2)

Mullin	85	107	96	288
Gélinas	104	001	94	198
Shellender	124	114	110	348
Desjoleaux	123	113	106	342
Total	336	434	407	1376

Banque Montréal No 1 (1)

Gaudreau	79	110	72	261
Daigle	84	109	87	280
Trudel	76	115	120	312
Boisjoli	88	108	92	288
Total	327	436	373	1076

Provinciale-Commerce (2)

Portier	79	126	101	305
Demers	96	87	78	261
Guillemette	97	92	107	296
Charron	101	124	114	339
Total	372	421	400	1214

Royale (3)

Tessier	117	123	152	392
Dupont	102	94	109	305
Martin	107	115	97	319
Hébert	102	141	98	341
Total	428	473	447	1335

Banque Montréal No 2 (1)

St-Pierre	109	104	92	305
Daigneault	92	95	99	286
Sauschagrin	81	107	83	271
Bettez	149	102	109	360
Total	431	408	383	1222

Courtiers (2)

Héroux	126	95	101	322

VOTE PRIS HIER

(Suite de la page 2)

des Fermiers-Unis qui voudraient que la même protection fut accordée aux produits manufacturés et aux produits agricoles, mais il n'y a pas moyen de protéger les deux de la même façon, car les produits de l'agriculture doivent être écoulés sur les marchés mondiaux. Les fermiers des Etats-Unis jouissent de la protection et ils sont en plus mauvaise posture que les fermiers canadiens.

Le ministre n'est pas prêt à dire que rien ne saurait être fait au sujet du traité avec l'Australie, mais il regretterait toute mesure qui empêcherait le Canada de profiter du marché Australien. L'extension de notre commerce avec l'Empire sera sûrement à l'avantage du Canada, comme à l'avantage des autres parties du Commonwealth. Le traité avec l'Australie doit être maintenu et nous devons en signer d'autres avec les autres Dominions de l'Empire.

Quant à l'importation du beurre, ce devrait être une mince cause de soucis lorsque le prix de ce produit au Canada est plus élevé qu'aux Etats-Unis. Le Canada n'exporte pas de beurre parce que la consommation domestique a augmenté. Au cours des cinq dernières années, l'industrie manufacturière au Canada s'est développée davantage qu'au cours d'aucun autre lustre de son histoire.

Le ministre annonce donc qu'il votera contre l'amendement Gardiner et contre le sous-amendement Stevens. Le traité peut ne pas être parfait et il ne nie pas qu'il y ait des murmures en Australie mais le gouvernement est prêt à faire tous les changements nécessaires tout en protégeant les intérêts Canadiens.

Le vote fut pris ensuite — le sous-amendement Stevens de même que l'amendement Gardiner sont rejetés par de fortes majorités.

En fin de séance, en comité des subsides, la Chambre vote $201,000 de crédits au ministère des Travaux Publics, pour les ports et rivières dans Québec.

AU SENAT

Le sénateur Hances Logan a proposé hier après-midi, en Chambre haute, la formation d'une union douanière avec les Antilles anglaises, ce qui procurerait la franchise, dans les ports canadiens, de tous les produits tropicaux arrivant directement de ces Antilles. Pendant l'année finissant le 31 mars 1929 le Canada, dit le sénateur Logan, a perçu les recettes suivantes sur les importations venant des Antilles anglaises: $385,844 sur des boissons alcooliques; $126,280 sur autres alcools; $6,057 sur des noix de cacao non moulues; $31 sur le café. Le montant total des douanes perçues sur des importations des Antilles a été de deux millions de dollars.

Le sénateur Logan demande comment il se fait que le Canada n'ait pas songé plus vite à aider le commerce des Antilles anglaises, qui sont pratiquement à nos portes. Nous pourrions importer de ces îles maints produits que nous allons actuellement demander aux Etats-Unis.

Le sénateur Raoul Dandurand a promis d'attirer l'attention du gouvernement sur cette proposition du sénateur Logan.

Le sénateur Hughes trouve que le Canada, ayant constaté que les Etats-Unis n'avaient cure de notre commerce, pourrait profiter de cette situation pour encourager le commerce impérial. L'honorable Tanner, de la Nouvelle-Ecosse, a ajourné le débat sur cette question, parce qu'il voulait prendre meilleure connaissance de certains faits apportés à l'appui de sa proposition par le sénateur Logan, avant de faire ses remarques.

Le bill de M. Church qui demande aux journaux de divulguer les noms de leurs actionnaires, directeurs, rédacteurs, et le reste, sera étudié mardi prochain.

Le Sénat a étudié divers projets de lois qui lui venaient des Communes, loi de marque du bois, amendant la Cour Suprême du Canada, amendant la Loi des Brevets, et autres.

A la fin de la séance l'honorable Raoul Dandurand a donné avis de motion que le Parlement approuve la signature de la clause facultative de la cour internationale permanente de justice.

L'ajournement eut lieu ensuite jusqu'à mardi prochain, le premier avril, à 8 heures du soir.

Ligue de la Cité Classe "B"

TROIS-RIVIERES, 23 — (De notre correspondant) — Shellender du Boswell s'est mis en évidence dans les dernières rencontres de la Classe B de la Ligue de la Cité en roulant 448. Le Boswell a gagné trois parties tandis que le Tebbutt Shoe et le Strachan en gagnaient deux. Voici les scores:

Tebbutt Shoe (2)

Héroux	106	105	72	283
Guy	119	142	107	368
Carle	180	120	114	414
Smith	126	94	129	359
Chandonnet	152	117	93	362
Total	683	578	515	1776

Bellevue (1)

Legendre	127	99	91	317
Désaulniers	121	91	115	327
Lambert	114	91	104	309
Sylvestre	108	114	129	351
Jourdain	134	136	119	391
Total	616	531	558	1705

Salle Radnor (1)

Gendron	108	107	118	333
Gélinas	84	82	75	241
Létourneau	121	81	89	291
Pronovost	108	86	135	327
Dumont	117	115	105	319
Total	618	474	522	1514

Strachan (2)

Fortier	118	95	94	306
Trudel	158	95	106	359
Bouchard	77	89	109	285
Beauchesne	101	145	115	362
Cloutier	97	117	94	310
Total	552	552	518	1622

Boswell (3)

Duchesneau	85	141	129	265
Blanchette	160	118	119	397
Shellender	166	134	120	440
St-Cyr	116	176	127	419
Doucte	102	108	105	315
Total	629	697	619	1936

Whistle (0)

Fortier	95	66	104	235
Bégin	110	88	94	292
Dumont	130	141	130	401
Ducharme	139	123	131	393
Hamel	103	122	98	323
Tttal	577	540	557	1644

Trois-Rivières bat Boswell

Le Trois-Rivières a gagné deux parties contre le Boswell au cours d'une exhibition Jules Dubé se mit en vedette en roulant 407. Voici les scores détaillés:

Trois-Rivières (2)

Gauthier	63	98	109	270
Brouillette	83	91	86	260
Gauthier	117	119	109	345
Dubé	115	130	162	407
Total	384	438	466	1288

Boswell (1)

Legendre	112	102	110	324
Blanchette	113	102	117	332
Trudel	121	117	90	328
Duchesneau	103	97	109	309
Total	450	418	426	1294

Le St-François a été battu 2 à 1 par le C.P.R. Scores:

St-François (1)

Tessier	144	165	140	449
Jacques	80	66	110	256
Brouillette	93	89	110	292
Hébert	138	161	117	415
Total	455	480	477	1412

C.P.R. (2)

Picard	94	104	110	308
Gauthier	97	102	91	290
Bouchard	114	190	138	442
Bérard	120	122	154	396
Total	425	518	493	1436

CALGARY, 28. — M. W. Macdonald, c.r., ancien maire de Macleod, Alberta, a été élu chef du parti libéral, hier, en remplacement du capitaine J.-T. Shaw.

CE SOIR

à 8 heures

au marché de Maisonneuve

ASSEMBLEE INAUGURALE

en faveur de

J. ARTHUR MATHEWSON C. R.

Candidat Bilingue

pour la

MAIRIE

DE MONTRÉAL

Votez pour Mathewson et un Montréal Indépendant

Ecoutez Mathewson, ce soir, et au radio du poste CKAC à 6 h. 45 p. m. samedi

LA CHAMBRE HAUTE RATIFIE LES BILLS DE L'HON. M. PERRON



Les honorables Ernest Choquette et Elysée Theriault profitent de l'occasion pour exprimer leur confiance en le ministre de l'agriculture.

Une commission d'étude d'un système d'assurance sociale sera constituée incessamment

LE MUSÉE PROVINCIAL

QUEBEC, 28. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La Chambre a adopté, hier, sans trop de discussion la loi dont il était fait mention dans le Discours du Trône, et pourvoyant à la création d'une Commission chargée d'étudier un système d'assurance sociale pour la Province, et ce, avec un seul amendement proposé par l'honorable M. Galipeault, ministre des Travaux-Publics et du Travail.

Le bill disait: Le lieutenant-gouverneur en conseil peut instituer une commission appelée: "La commission des assurances sociales de Québec".

L'honorable M. Galipeault a fait adopter en amendement les mots suivants: Commission des assurances sociales de Québec et de placement familial, et tous ses collègues ont été unanimes à approuver cette légère modification. M. Aimé Guertin, député de Hull, a également soumis un amendement, mais il a été renversé.

D'après le projet de loi approuvé, hier après-midi, cette commission chargée d'étudier un système d'assurance sociale pour la province, et un système de placement familial, sera composée de sept membres nommés par le lieutenant-gouverneur-en-conseil. D'après les déclarations faites au député de Hull, par M. Galipeault au cours de la discussion, cette commission sera nommée avant trois mois. On ne sait encore qui en fera partie.

La dite commission devra procéder avec toute la diligence possible, et aussitot les travaux terminés, de faire rapport au lieutenant-gouverneur-en-conseil.

Un gros débat s'est engagé hier sur la fin de l'après-midi, au sujet d'un montant additionnel de $300,000 demandé pour la construction et l'ameublement du Musée provincial sur les Plaines d'Abraham à Québec. La question est devenue plus intéressante quand M. Aimé Guertin, député de Hull, a refusé de produire des lettres disant que des devis et plans avaient été changés dans la construction de cet édifice. La droite a alors accusé M. Guertin de ne pas être en mesure de prouver ce qu'il avançait, et comme il a toujours refusé de produire les lettres en question, les ministres l'ont sommé de le faire. Ce refus de M. Guertin a encouragé le premier ministre à en venir à la conclusion:

—"Puisque nous n'avons pas les preuves, dit-il, nous sommes libres de croire que le député de Hull ne possède qu'un chiffon de papier entre ses mains".

Dans la soirée, la Chambre étudia le bill concernant la fraude dans les maisons de courtage, et ce bill donna lieu à un intéressant débat.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, la Chambre adopta le bill du docteur Lemieux, modifiant la Loi des dentistes. Ce bill, tel qu'amendé se lit comme suit:

—Nonobstant toute loi à ce contraire, le bureau peut accorder la licence pour l'exercice de la chirurgie dentaire à toute personne qui, ayant suivi pendant au moins quatre années un cours régulier et complet dans une ou plusieurs universités canadiennes et obtenu le degré de "Docteur en chirurgie dentaire" pourvu toutefois que telle personne remplisse les conditions suivantes:

A. "Produire une preuve établissant, qu'avant son admission à l'étude de la chirurgie dentaire elle a fait des études préparatoires jugées par le bureau au moins équivalente à celles requises des candidats de cette province, ou passé avec succès l'examen du bureau pour l'obtention du certificat de compétence;

B. "Passer avec succès devant les représentants du Collège, l'examen final tel qu'exigé des candidats de la province;

C. "Payer les honoraires exigés par le bureau provincial de chirurgie dentaire pour couvrir les dépenses occasionnées par cet examen.

Immédiatement après l'adoption de ce projet en troisième lecture, deux autres bills franchirent la dernière étape:

—"Loi modifiant la loi des cités et villes. Loi modifiant le Code municipal."

Ces deux bills ne soulevèrent aucune discussion, et on revint sur l'étude du bill intitulé:

—"Loi concernant la création d'une Commisison chargée d'étudier un système d'assurance sociale dans la province de Québec."

M. Ald. Blain, député de Dorion, fit alors remarquer:

—"Dès ma première session en cette Chambre, j'ai traité de cette question. D'ailleurs, le principe en était admis depuis plus de 50 ans, puisque dans ce temps, on donnait des terres pour les familles nombreuses. On a été porté à croire que cette mesure venait trop vite. Nous avons cependant constaté, que des provinces plus jeunes que nous avaient déjà des législations de ce genre. Le gouvernement en est finalement venu à juger de la nécessité d'établir une commission. Il nous faut résoudre ces difficultés le plus tôt possible. Dans le discours du Trône, on admet la nécessité d'une telle réforme dans nos lois. "Il nous faudra une solution satisfaisante", dit ce discours. On admet donc l'importance de l'assurance sociale. Il y a deux ans, la gauche soulevait cette question.

—"Dans les milieux populaires, continua M. Blain, on a senti le besoin d'une telle loi. Nous faisons des progrès immenses dans tous les domaines. Je dirai même que ces progrès ont été incommensurables. La machinerie a presque supplanté le travail par la main d'oeuvre, mais d'un autre côté, la production est aujourd'hui beaucoup plus grande. Il y a plus de machines, et par conséquent plus d'accidentés. Ce progrès représente une dépression plus rapide pour l'individu qui travaille dans les usines. C'est pour cela qu'en voyant le grand nombre d'accidentés, on a établi une Commission des Accidents de Travail. La plus grande partie des accidents, est due à la machinerie.

—"C'est avec le plus grand plaisir, ajouta le député de Dorion, que nous voyons étudier le projet de création de cette Commission, parce qu'elle verra à la protection de l'ouvrier de cette province. Il a besoin sur ses vieux jours de cette protection, parce qu'il a encouragé son pays, et qu'il mérite qu'on vienne à son secours. Il en est ainsi pour les allocations familiales. Un ouvrier a un salaire suffisant parce qu'il n'a pas une famille nombreuse à élever. Un autre, a gratifié sa patrie de citoyens qui la serviront plus tard, et il a besoin de plus d'aide.

—De cette loi, conclut M. Blain, résultera un bienfait pour toute la population. Je suggérerais aussi d'établir des primes de chômage qui existent ailleurs. Ces questions demandant une comparaison avec la loi de l'assurance sociale des autres provinces, afin que nous puissions juger ensuite de la meilleure législation qui pourra être établie ici.

Rhumes

Les rhumes sont souvent graves. Ne négligez jamais un rhume. Chaque jour des millions de personnes emploient le laxatif BROMO QUININE Grove—le remède type reconnu.

Dans toutes les pharmacies. 30c

Les Pastilles Laxatives

BROMO QUININE

Grove

Un succès depuis 1889

Pénètre jusqu'aux articulations roides mêmes et les stimulent

De nos jours les gens n'ont plus à s'inquiéter par suite d'articulations enflammées, enflées, roides.

Si vous voulez stimuler vos jointures détraquées afin qu'elles fonctionnent avec souplesse, la meilleure chose à faire c'est de vous procurer quelque chose destiné justement à cette fin.

C'est à vous d'agir — procurez-vous simplement chez votre pharmacien un tube de Joint-Ease et donnez une bonne friction ce soir aux articulations affectées.

Lorsque vous frictionnez à l'aide de ce magique bien que scientifique émollient vos articulations douloureuses, sensibles, roides, il possède une telle puissance de pénétration, qu'il traverse à l'instant la peau et les chairs et atteint les ligaments et tendons des articulations — à la base même du mal.

Enrayée l'inflammation et disparue l'enflure — une rude tâche est promptement et bien faite — votre articulation est redevenue souple — elle fonctionne facilement — vous êtes reconnaissant.

Joint-Ease est un produit canadien et il s'en vend une grande quantité dans toutes les bonnes pharmacies du Canada. Remarquez bien ceci, également — une bonne friction est généralement suffisante pour soulager le lumbago et les douloureux maux de dos — 60 centins pour un généreux tube et il est garanti — vous obtenez des résultats satisfaisants ou on vous remet votre argent.

De nouvelles routes autour de Montréal

QUEBEC, 28. — (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. M. Perrault, ministre de la Voirie, a répondu, hier après-midi à une intéressante interpellation faite par M. Lucien Dugas, député de Joliette qui demandait si le gouvernement exécutait des tavaux pour faciliter la circulation sur les chemins de sortie de la cité de Montréal. L'honorable M. Perrault a répondu dans l'affirmative à cette question. Il a ajouté que le gouvernement fait aussi exécuter des travaux en rapport avec la construction des ponts Viau et Lachapelle. Au Pont Viau, ces travaux sont au montant de $69,680.85 et au Pont Lachapelle, de $28,841.70. Il a ajouté que le coût des travaux que le Département de la Voirie exécute pour relier la route Edouard VII au nouveau pont du Havre de Montréal s'élève à $1,954,580.04. Les travaux que le Département de la Voirie doit entreprendre pour relier les routes de Saint-Jean, Chambly, et le champ d'aviation de Saint-Hubert au nouveau pont du Hâvre de Montréal sont les suivants: pour la route de Saint-Jean, $304,000.00; pour la route de Chambly, $666,200.00; pour le champ d'aviation de Saint-Hubert, $200,324.00.

SEANCE DU SOIR

A la reprise de la séance, le président Vautrin invita les députés à exprimer leur opinion sur la légalité de l'amendement de M. Blain, et comme aucun ne se levait pour demander la parole, l'orateur suppléant décida que cet amendement était hors d'ordre.

Le bill de l'honorable M. Galipeault relativement au Musée provincial fût alors lu en deuxième lecture, et une troisième fois, et la Chambre prit en considération le projet de loi pour prévenir la fraude dans les transactions se rapportant aux valeurs mobilières.

—Ce bill va très loin, fit M. Blain, en ce qui regarde les pouvoirs octroyés au gouvernement. A certains points de vue, il ressemble à des lettres de cachet. Je me demande en vertu de quels pouvoirs un homme pourrait se présenter dans un bureau de courtier au nom du gouvernement. Dans la loi des compagnies, je n'ai rien trouvé qui autorise de telles démarches. Chose curieuse, dans les descentes qui ont eu lieu, c'était le même homme qui allait faire une inspection. A Montréal, on a vu le syndic Lamarre descendre dans un bureau de courtier, et prétendre agir au nom du Procureur-Général. Ceux qui font des affaires ont le droit d'être protégés. Les courtiers sont reconnus par nos lois, et ont droit à une protection adéquate. On disait aux courtiers qu'ils étaient mieux de faire faillite. A une question du premier ministre, M. Blain déclara qu'il parlait de la descente dans le bureau de la maison Juneau. Il ajouta que les syndics étaient suivis d'un avocat qui n'était pas de la maison Juneau.

"Juneau, dit M. Blain, était capable de payer cent sous dans la piastre. Il avait une valeur mobilière de $11,222, et le syndic l'évalue à $6,000." L'auto valait $2,200, et on l'évalue à $1,200. Il y a plus que cela. Le syndic se réserve $25,000 pour les frais de la liquidation et les frais d'avocat. Qui a volé le public? Est-ce celui qui a failli? Comment se fait-il que ce soit toujours les mêmes avocats, et les mêmes syndics qui interven-

(Suite à la page 19)

L'hon. M. Nicol parle de la "Stanstead & Sherbrooke Ass."

QUEBEC, 28. (Du correspondant de la "Patrie".) — En réponse aux affirmations faites mardi, par M. Crépeau, député de Sherbrooke, l'Honorable M. J. Nicol, conseiller législatif, a fait hier soir la déclaration suivante:

"Le député de Sherbrooke a attiré l'attention du Trésorier de la Province, hier, sur les opérations de la "Stanstead & Sherbrooke Fire Insurance Company (Stock Mutual.)

J'ai consulté les dossiers et j'ai constaté que cette compagnie fut incorporée, je crois, en 1835, sous le nom de "Stanstead & Sherbrooke Mutual Fire Insurance Company. Elle fut organisée et formée sous l'empire de la loi du Bas-Canada concernant la formation des compagnies d'assurances mutuelles. Ces clauses furent refondues et on les trouve maintenant au chapitre 243 des Statuts Refondus de Québec 1925. La compagnie a opéré en vertu de ces clauses de la loi comme une compagnie mutuelle et fut autorisée en 1900 à faire affaire sur une base d'assurance au comptant.

La compagnie continua en même temps à faire de l'assurance mutuelle et opéra les deux systèmes, c'est-à-dire en prenant des billets en dépôt et sous le système au comptant; elle continue encore ces deux systèmes d'assurance.

Le chapitre 242 des Status Refondus de Québec 1925, qui pourvoit à l'incorporation des compagnies mutuelles de comté, comme la Stansteaq & Sherbrooke et plusieurs autres, pourvoit aussi à la conversion de ces compagnies en des compagnies à "stock", articles 27 et suivants, et en des compagnies d'assurances mutuelles contre l'incendie ayant un capital-actions et un capital de garantie.

D'après les remarques du député de Sherbrooke, je crois qu'il est sous l'impression que la Stanstead & Sherbrooke fut convertie en compagnie à "stock" d'après le paragraphe 4 du chapitre 243 des Statuts Refondus 1925 alors que, comme question de fait, ce fut d'après le paragraphe 5; elle est et demeure une compagnie d'assurance mutuelle avec un capital-actions.

Le changement eut lieu en 1921, et, sous l'empire des provisions de la loi que j'ai citée, elle était autorisée à souscrire un capital-actions de $200,06.

La loi pourvoit à ce qu'une pétition soit présentée, à ce qu'un ordre en conseil soit passé, que des avis soient donnés dans la Gazette Officielle de Québec; tout cela a été fait et tout étant régulier, le Trésorier du temps, l'honorable M. Mitchell, autorisa la formation de la compagnie.

En vertu de cette loi, les deux tiers des membres du bureau de direction sont élus par les actionnaires et l'autre tiers par les détenteurs de polices mutuelles. La loi pourvoit aussi à ce qu'un dividende n'excédant pas 10 pour cent soit payé sur le capital-actions, les profits accumulés allant à un fonds de réserve.

Le résultat est que, en 1920, le surplus des revenus sur les dépenses de la compagnie mutuelle fut de $323,861.85 alors qu'en 1929 le surplus des revenus sur les dépenses fut de $668,163.57.

Le député de Sherbrooke verra que le public est maintenant mieux protégé qu'il ne le fut jamais et que la Stanstead & Sherbrooke est placée au rang des principales compagnies d'assurances mutuelles au Canada.

Le député de Sherbrooke fit allusion à M. Armitage qui, pendant 40 ans, fut secrétaire-trésorier de la compagnie. Il peut ne pas savoir que M. Armitage a souscrit 302 actions lorsque la compagnie fut réorganisée, qu'il est maintenant président honoraire et fiduciaire. Il reçoit une pension substantielle.

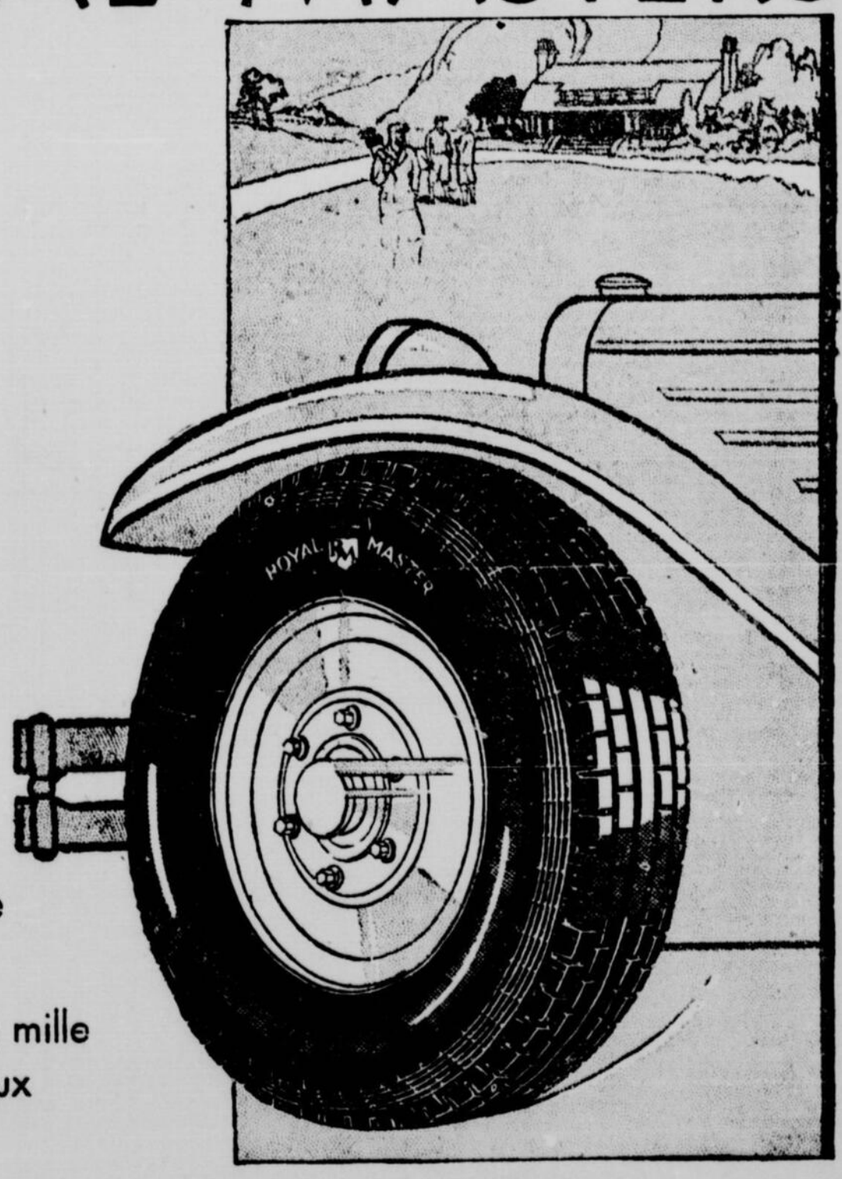
Soulagez le MAL de DOS

Avec DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES

Pilules Dodd pour le Rein

DOMINION

ROYAL MASTERS



Pas un seul sur mille ne crevera

Pas un seul sur cinq mille n'eclatera avant deux annees de service

CE n'est pas sans raison que nous nous servons de supèrlatifs en décrivant les Royal Masters. Ils ont fait plus que leurs preuves. Chaque semaine les voit gagner de nouveaux lauriers, et voit sans cesse augmenter le nombre de leurs partisans.

Pour traction plus sure, freinage plus rapide, direction plus facile, sécurité, style . . . pour des années de durée et des records de parcours, vous pouvez placer toute votre confiance dans le Royal Master, le plus fameux pneu que le monde ait jamais connu, fabriqué, à un idéal plutôt qu'à un prix.

Les pneus Royal Masters, Dominion Royals, Endurance pour autos légers, et les Royal Heavy Service sont vendus par la plus grande organisation au Canada dévouée au service des pneus . . . les Dominion Tire Depots . . . chaque unité se distingue par ses couleurs orange et bleu.

DOMINION TIRE DEPOTS

Partout

N.-Y. DEVIENT IRREGULIER CE MIDI. – MONTREAL MOINS ACTIF. – POWER A LA HAUSSE. – ABANA A 84

POTINS DE LA RUE

La rumeur veut que le prix du papier soit augmenté de $2.50 la tonne, sinon de $5. Et cela pourrait même se produire en juillet, comme nous n'avons cessé de le prédire.

En foi de quoi les titres de papier se raffermissent. Abitibi se maintient à 34. Can. Paper avance d'une fraction à 16 1-4.

Brazilian est en force et consolide un gain d'un demi-point à 45. Le milreis cote 1.75.

Nickel fait un bond d'un point à 42 1-2, dès le début, et paraît devoir maintenir cette avance.

L'émission de nouvelles actions de Smelters, avec droits, se reflète dans la cote qui recule de 5 points à 245. Les droits ont donc toujours l'effet alourdissant d'autrefois.

Montreal Power a un élan qui le porte à 138 1-2, un gain d'un point et demi. Mais le titre retombe à 137 1-2, ce qui constitue encore un gain d'un demi-point.

Power Corporation avance d'une fraction à 78. Quebec Power reçoit d'un point à 55. Winnipeg cède d'un demi-point à 44.

Famous Players gagne un point à 62 1-2. Le Voting Trust avance d'une fraction à 60 1-4. On remarque que la marge se rétrécit entre les deux.

Massey-Harris recule d'un point à 36. La compagnie annonce qu'elle fabrique des tracteurs en plus grand nombre, et que la demande justifiera cette décision.

Le procès Davis-Shaughnessy est de nouveau ajourné à lundi. Il s'avère qu'on tente d'effectuer un règlement hors de cour. Entretemps, le titre s'apprécie d'un demi-point à 3 1-2.

Distillers Seagram et Hiram Walker retiennent l'attention sur le Curb. Le premier avance d'un point à 10. Le second fait mieux encore et touche 11, après avoir débuté à 9 1-4. Les rumeurs de fusion persistent. Il devient évident aussi que ces titres furent dépréciés au-delà de toute raison.

Il y eut, 27,520 actions échangées à la Bourse de Montréal, ce matin, et 15,523 sur le Curb.

L'argent est porté à 41 1-2 pour cent pour New-York, après avoir débuté à ' pour cent. Steel reconvre le terrain perdu et avance 193 3-8. La réduction dans les crédits est un facteur d'optimisme, bien que le taux de réescompte soit maintenu au même point.

La réduction de 21 millions dans les crédits bancaires fut une bonne surprise. On peut dire, cette fois, que personne ne l'avait prévue. Tous s'accordaient, au contraire, à prédire une augmentation substantielle. Et cela semblait plausible par suite de l'activité intense de la dernière semaine et de l'avance massive des valeurs, dont plusieurs se fixèrent à un nouveau sommet pour l'année.

Comment expliquer qu'il n'y ait pas augmentation dans les crédits, alors que tout semblerait le justifier? Wall Street se réjouit de penser que ceux qui ont contribué à l'avance des derniers jours sont évidemment bien munis de fonds. Il se peut aussi que les investment trusts, qui eurent la vie dure depuis quelques mois, croient le moment bien choisi d'effectuer leur rentrée. Il y a aussi les corporations qui, ne trouvant plus d'attrait aux prêts à demande, risquent peut-être leurs fonds disponibles en des placements temporaires. C'est ce qui expliquerait surtout le mouvement brusque dans le groupe des utilités. Et l'anxiété des corporations de recouvrer leurs fonds, sans prolonger inutilement le risque, expliquerait aussi la liquidation soudaine d'hier après-midi.

A tout événement, on se dit que les affaires de Bourse sont bien compliquées et qu'il y a des puissances qui opèrent, dans la coulisse, et dont l'influence sera toujours transcendante. Le spéculateur ordinaire n'a qu'à bien se tenir.

On aura remarqué le dernier état de la Société d'Administration et de Fiducie.

Le rapport annuel indique un progrès notable dans les opérations de cette société. A tel point que les administrateurs se croient justifier de doubler leur capital qui se trouve porté à un million de dollars. Le total des successions et de sautres affaires administrées par la compagnie passe à plus de 25 millions, soit une augmentation de plus d'un million. Les profits bruts pour le dernier exercice s'élèvent à $195,689.43, et les bénéfices nets ressortent à $55,595.77. La Société a payé $26,000 en dividendes. Et toutes déductions faites, il reste un solde de $181,746.-56. Ce qui inclut, naturellement le solde précédent de $132,484 14. La Société d'Administration et de Fiducie existe depuis 1902. Elle s'appelait alors Société d'Administration Générale. Mais ses opérations restent aussi variées. On peut donc dire qu'elle fut la pionnière dans ce genre d'affaires. Aux termes de sa charte, elle fait fonction de fidéi-commis, d'agent ou de procureur, de mandant pour des compagnie, des sociétés, des corporations ou des individus. Elle fait aussi des placements et consent des prêts hypothécaires ou sur garantie. Elle reçoit aussi des dépôts auxquels elle fait porter intérêt. Il lui est loisible d'émettre des obligations. Elle fournit encore des cautions. Ces opérations, on le voit, sont diverses.

Dans ces conditions, le progrès n'est possible que sous une direction experte et sûre. Le dernier rapport de la Société constitue donc le plus bel éloge à l'adresse des administrateurs et du directeur général, M. J.-Théo. Leclerc.

L'attitude change à l'égard de la France, dans le domaine de l'économique aussi bien que de la politique. C'est l'avantage d'être riche. Cela vaut mieux que les meilleurs arguments.

On le voit à la conférence navale de Londres. On dit bien des choses encore. Mais on ne dit plus dédaigneusement à la France qu'elle ne peut prendre telle ou telle attitude, puisqu'elle n'en a pas les moyens.

BOURSE DE MONTREAL

Les activités sont moins nombreuses sur la Bourse. — Légers recuis des leaders ce midi. — Smelters perd 4 pts au début. — Walker touche 11 sur le Curb. — Les pétroles et les papiers se maintiennent fermes. — Nat. Breweries à l'honneur.

Les prix débutaient à la hausse sur notre marché local aujourd'hui. La belle tenue du marché de New-York, au début, contribua beaucoup à influencer le ton du marché ici. Les activités étaient moins nombreuses, qu'hier, en effet, il y eut 29,520 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 36,365 la veille, durant le même espace de temps. Sur le milieu du jour, la majorité des valeurs accusaient des reculs plutôt fractionnels.

Nickel attirait particulièrement l'attention spéculative au début en débutant à 42 3-8 et plus haut à 42 5-8. Ce midi, ce titre cotait 42 1-2. Smelters reculait de 4 points dès la première transaction à 241, puis ce titre remontait à 245. National Breweries était encore à la hausse à 33, soit une avance nette de 1-4 de pt.

Brazilian était toujours actif et ce titre gagnait 3-8 dès la première heure marquait 45. Montreal Power qui n'accusait pas de grands changements depuis quelque temps, s'élevait de 1 1-2 pt. à 138 1-4 dès l'ouverture, pour ce titre passait à 138 3-4, pour descendre ensuite à 137 1-2.

Power Corp. perdait 1-2 pt à 78 et Shawinigan demeurait stationnaire à 75. Quebec Power à 56 1-2 n'accusait pas de changement.

Le nouveau stock du C. P. R. reculait de 1-4 de pt à 53 1-4. Dom Bridge était ferme à 72. Steel of Canada accusait une perte nette de 1 pt à 44.

Les paliers continuaient d'attirer particulièrement l'attention spéculative et Abitibi demeurait ferme à 34 et Can. P. & P. à 181-2, s'élevait de 1-8.

Famous Players balssait de 1-2 pt à 62 1-2.

Il y eut 15,399 actions échangées sur notre marché du Curb durant le cours de la première partie de la séance d'aujourd'hui, comparé à 14,-128 la veille, durant le cours de la matinée.

Les pétroles subissaient de légers reculs ce midi et Imp Oil baissait de 1-4 de pt à 27, et Int. Pet de 1-4 pt à 22.

Walker était vedette en subissant à 11, soit une avance de 2 points nets. Hydro-Electric cotait 43 1-2.

Noranda s'élevait de 1-4 de pt à 49 1-2. Abana, après avoir débuté à 83, descendait à 84, ce titre était l'un des titres les plus actifs parmi les stocks miniers. Sacoo cotait 28.

Ventes de 11 à 11 hrs.

Courtes fournis par L. G. Beaubien & Cie, 50 Notre-Dame Ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi—75 à 34.
Abitibi nouveau privilégié—10 à 83.
B. C. Power A—30 à 39½.
Bell Telephone—2 à 154½.
Brazilian—50 à 45½; 125 à 45¾; 25 à 45¾; 142 à 45¼; 170 à 45¾; 305 à 45¾; 395 à 45¾; 500 à 45¾; 150 à 45¾; 185 à 45¾; 25 à 45¾; 50 à 45¼; 100 à 45¼; 325 à 45; 50 à 45¼; 350 à 45; 75 à 45; 150 à 45; 100 à 45; 100 à 45.
Can. Bronze—50 à 50.
Can. Car—35 à 26.
Can. Gypsum—40 à 23.
Can. Paper Laurentide Series—2000 à 72; 2000 à 72.
Can. Power—70 à 16; 30 à 16; 105 à 16; 200 à 16; 25 à 16¼; 100 à 16¼.
Can. Steamship priv.—30 à 71.
Can. Vickers—50 à 34¼; 45 à 34; 242; 25 à 34; 25 à 34½; 125 à 34; 247; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 247; 25 à 34; 75 à 34; 246; 25 à 34; 25 à 34; 248; 60 à 34; 247; 25 à 34; 246; 25 à 34; 245.
Dom. Bridge—40 à 72; 50 à 72; 25 à 72; 40 à 72½; 25 à 73.
Dom. Textile—100 à 86.
Famous Players—25 à 62½; 25 à 63; 136 à 62½; 25 à 62½.
Famous Players Voting Trust—40 à 60; 60 à 60; 25 à 60.
Fraser—25 à 15¾.
Gen. Electric—5 à 50.
Gurd—25 à 32; 45 à 32.
Hamilton Bridge—50 à 13½.
Int. Nickel—300 à 42; 100 à 42¼; 100 à 100 à 42; 615 à 42¾; 100 à 42½; 100 à 42; 50 à 42¼; 100 à 42¼; 250 à 42½; 50 à 42¾; 75 à 42¼; 150 à 42½; 525 à 42¾; 200 à 42¾; 325 à 42¾; 175 à 42¾; 325 à 42¾; 500 à 42¾; 200 à 42¾; 100 à 42¾; 100 à 42¾; 200 à 42¾; 75 à 42¾; 50 à 42¾; 50 à 42¾; 50 à 42¾; 75 à 42¾; 25 à 42¾; 650 à 42¾; 100 à 42¾; 150 à 42¾; 100 à 42¾; 350 à 42¾; 250 à 42¾.
Int. Power pri.—1 à 86½.
Massey-Harris—95 à 36; 25 à 36½; 50 à 36; 25 à 36.
McColl-Frontenac—200 à 26.
Mont. Power—100 à 137½; 150 à 137½; 25 à 138; 50 à 137½; 200 à 138; 50 à 138½; 100 à 138; 175 à 138¼; 25 à 138½; 25 à 138¾; 50 à 138½; 25 à 138¾; 25 à 138¾; 50 à 138½; 25 à 138¾; 25 à 138¾; 25 à 138½; 100 à 138¾; 75 à 138¾; 25 à 138½; 25 à 138¾; 100 à 138¾; 100 à 42¾; 350 à 42½; 250 à 42¾.
Nat. Breweries—25 à 32½; 75 à 32¾; 100 à 32¾; 100 à 33; 50 à 32¾; 100 à 33; 25 à 32¾; 100 à 33; 190 à 32¾; 60 à 33; 325 à 33; 100 à 33; 100 à 33; 100 à 33.
Ogilvie—pri. 2 à 125; 1 à 125.
Power Corp—50 à 78½; 25 à 78¼; 25 à 78; 50 à 78.
Quebec Power—25 à 55; 50 à 55½; 25 à 56.
Shawinigan—50 à 74½; 45 à 75.
Sou. Can. Power—50 à 34.
Steel of Canada—50 à 44½; 40 à 44.
Vict. Loan 1933—13,000 à 102.55.

Banques

Montreal—10 à 308½.
Nouvelle-Ecosse—2 à 322.
Royale—10 à 305¾; 2 à 305¾.

VENTES de 11 à 12 1-2 hres.

Atlantic Sugar—25 à 3; 25 à 3.
B. C. Packers—100 à 7; 50 à 7; 25 à 7.
Bell—2 à 154 1-2; 2 à 154; 2 à 154.
Brazilian Traction—25 à 45 1-4; 100 à 45 1-8; 50 à 45; 50 à 45 1-4; 100 à 44 7-8; 50 à 45; 25 à 45; 50 à 44 7-8; 25 à 44 7-8; 50 à 44 7-8; 25 à 44 7-8; 50 à 44 7-8; 50 à 44 7-8; 100 à 44 7-8; 100 à 44 7-8; 100 à 45; 100 à 44 7-8; 25 à 45; 25 à 45; 50 à 45; 100 à 44 7-8; 100 à 44 7-8; 25 à 45; 25 à 45; 50 à 45; 100 à 44 7-8; 50 à 44 7-8; 116 à 44 3-4; 25 à 44 3-4.
Can. Bronze—50 à 50.
Can. Car—50 à 25 7-8; 25 à 26.
Can. Car Pfd.—75 à 30; 25 à 30.
Can. Cement—100 à 18.
Can. Gen. Electric—50 à 250; 25 à 245.
Can. Gypsum—25 à 22 3-4.
Can. Ind. Alcool "A"—75 à 8 1-4; 50 à 8; 50 à 8; 10 à 8; 10 à 8; 175 à 8; 100 à 8 1-2.
Can. Pacific—25 à 53 3-4; 25 à 53 3-4; 25 à 53 3-4; 100 à 53 1-2; 100 à 53 1-2.
Can. Power—50 à 16 1-4; 75 à 16 1-4; 25 à 16 1-4; 45 à 16 3-8; 75 à 16 3-8; 50 à 16 1-2; 50 à 16 1-2; 25 à 16 1-2; 50 à 16 1-2; 25 à 16 1-4; 100 à 16 3-8; 50 à 16 1-4.
Cockshutt Plow—25 à 19 1-2.
Cons. Smelting—25 à 245; 10 à 245; 5 à 245; 10 à 245.
Dom. Bridge—25 à 72.
Famous Players—25 à 62 1-2.
Famous Voting Trust—20 à 60 1-4; 50 à 60 1-4; 25 à 60 1-4.
Fraser—50 à 15; 125 à 15; 50 à 15.
Gurd—50 à 32 1-4; 75 à 32.
Hamilton Bridge—50 à 5.75.
Int. Nickel—300 à 42 1-2; 75 à 42 1-2; 50 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 125 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 175 à 42 1-2; 125 à 42 1-2; 50 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 150 à 42 1-2; 200 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 50 à 42 1-2; 50 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 25 à 42 1-2; 100 à 42 1-2; 75 à 42 1-2; 80 à 42 1-2; 50 à 42 1-2; 90 à 42 1-2; 25 à 42 1-2; 50 à 42 1-2; 25 à 42 1-2.
Massey-Harris — 25 à 36; 25 à 36; 65 à 36.
Mtl. Power — 25 à 137 1-2; 25 à 137 1-2.
Nat. Breweries — 125 à 33; 50 à 33; 50 à 33; 75 à 33; 25 à 33; 100 à 33; 100 à 33; 155 à 33; 25 à 33 1-2; 200 à 33; 25 à 33; 25 à 33.
Nat. Steel Car — 50 à 68.
Power Corp—45 à 78; 25 à 78; 60 à 78.
Quebec Power—25 à 56.
Shawinigan—25 à 75; 25 à 75.
Simon's and Sons—25 à 27 1-2.
Victory Loans 1933—3000 à 102.90; 10 à 102.95.
Winnipeg—25 à 44; 50 à 44.
Royale—8 à 305 3-4.

Nouveau directeur



L'Hon. R. R. BRUCE, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, qui vient d'être choisi comme directeur de Consolidated Mining and Smelting Co.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SAUVEGARDE

Déclaration du président. — Revenus de $1,142,791. — Réélection des anciens officiers.

L'assemblée générale annuelle de La Sauvegarde a eu lieu hier matin dans l'imposant édifice que cette institution possède à Montréal, vis-à-vis le Palais de Justice.

Le Président et Gérant-Général, M. Narcisse Ducharme, démontra par un exposé clair et sobre que nous avons lieu d'être satisfaits de la place qu'occupe La Sauvegarde dans le monde des assurances.

En dépit d'une puissante concurrence, La Sauvegarde a su faire sa place au soleil, et c'est une institution nationale.

M. Narcisse Ducharme fit ressortir le montant considérable que la Compagnie a versé à ses assurés cette année, soit au-delà d'un demi-million; les actionnaires ont réalisé un profit un très substantiel dividende, $1.20 par action — ce qui est considéré un excellent rendement.

La Compagnie voit son chiffre d'affaires en force porté à $30,438,509; le taux moyen retiré en intérêt de ses placements atteint 6.23 p.c. et ce, tout en ayant maintenu une politique de grande prudence dans le choix des valeurs du portefeuille.

Les revenus que La Sauvegarde a touchés cette année se chiffrent à $1,142,791.60, son actif total atteint $4,193,593.66 et le surplus net se monte à $243,377.00.

Les actionnaires et assurés présents à l'assemblée manifestèrent leur satisfaction de l'exercice courant en réélisant à l'unanimité les directeurs sortant de charge, soit M. Narcisse Ducharme, M. J. N. Cabana et M. Alphonse Millette. De plus, un vote de félicitation fut adressé au Conseil d'Administration en entier ainsi qu'aux officiers de la Compagnie, employés et représentants du service extérieur.

Dès que l'assemblée annuelle fut close, eut lieu une réunion du Conseil d'Administration pour procéder à l'élection de leurs officiers. M. Narcisse Ducharme est réélu Président et Gérant-Général, M. Tancrède Bienvenu, 1er Vice-Président, Sir Hormisdas Laporte, C. P., deuxième vice-Président, M. Jean Pasquin continuant de remplir la charge de Secrétaire. Les autres administrateurs sont MM. Robert Huchand, N. P., J. N. Cabana, Adjutor Côté, N. P., L. M. Lamarche, Alphonse Millette et l'hon. J. L. Perron, C. P.

Les administrateurs adjoints sont l'hon N. A. Belcourt, C. R., l'hon. Joseph Bernier et M. C. E. Taschereau, N. P.

SUR LE CURB

Cours fournis par GERNEAU & ONTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Ventes de 10 à 11 hrs.

B. A. Oil—25 à 29; 25 à 29 1-2; 25 à 29 1-2; 50 à 29; 25 à 29 1-4; 100 à 29¼; 25 à 29¼; 50 à 29¼; 25 à 29¼; 25 à 29¼; 50

TRANSACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours du Vendredi 28 Mars

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie
50 rue Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Clôture	Chang	Offre	Demande
Abitibi	34	34	34	34		33½	34
do priv	83	84	83	84	+1	84	84½
Alberta Grain	20	20½	20	20½	+½	20½	21
Asbestos Corporation						3	3½
do priv							14½
Atlantic Sugar	8	8	8	8		8	8½
Bell Telephone	154½	154½	154	154	-½		154
Brazilian	45¾	45¾	44¾	44¾	-¾	44¾	
B. C. Power A	39¾	39¾	39¾	39½	+½	39½	40
do B						20¾	20¼
B. C. Packers	7	7	7	7		7	8
B. E. Steel 2e priv	4½	4½	4½	4½		4½	
Brompton							26½
Building Products						26¾	27½
Can. Breaing	8	8	8	8		7¾	8
Can. Bronze	50	50	50	50		50	51
Can. Cement	26	26	25½	25¾	-¼	25¾	26
Can. Car	30	30	30	30		29¾	30
do priv							40
Can. Cement	18	18¾	18	18¾	+¾	18¾	18¼
do priv	94½	94¾	94¾	94¾		94	
Cockshutt Plow	19¾	19¾	19¾	19¾	+¾	19¾	20
Can. Ind. Alcohol	8¾	8¾	8	8½	+¾	8¾	8½
do B						7	
Can. Power & Paper	16	16½	16	16¼	+¼	16½	16¼
Can. Steamship						17	
do priv	71	73	71	73	+2	71	73
Chas. Gurd	32	32½	32	32½	+½	32½	32½
Cons. Smelting	244	244	243	244		244½	246
Dominion Bridge	72	72½	71	71	-1	70½	71
Dominion Glass						135½	
Dominion Textile	65	65	65	65			65½
Fraser	14¾	15½	15	15	-½	14¾	15
Hamilton Bridge	31½	31¾	31½	31¾	+¼	31¾	32
Hollinger	5.75	5.75	5.75	5.75		5.70	5.75
Inter. Nickel	42	42¾	41¾	41¾	-¼	41¾	42
Inter Power priv	86½	87	86½	78	+½	88	89
Lake of the Woods						44½	
Massey-Harris	36	36½	36	36		35½	37
Montreal Power	137½	138¾	137	137¾	-¼	137	137¾
National Breweries	32¼	33¾	32¼	33¾	+1¾	33½	33¾
Power Corporation	78½	78½	76¾	76¾	-1¾	76¾	77
Price Bros						82	90
Quebec Power	66	66	65½	65½	-½	65½	66
Shawinigan	74½	75	74½	75	+½	74½	75
Simon & Sons						39	49
Sou. Can. Power	34	34	34	34		33½	34
Steel of Canada	44½	44½	44	44½	+½	43¾	44
do priv	37½	37½	37½	37½			38
Western Grocers							20½
Winnipeg Electric	44	44	44	44		44½	45
do priv							101½

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Vendredi 28 Mars

Compilation préparée par Garneau & Ostiguy
215 ouest, rue St-Jacques

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Clôture	Chang
95	Associated Breweries	18			
200	Associated Oil	105	101	101	
500	British American Oil	39½	39	39	
50	Can. Dredge	37¼	37	37¼	
50	Can. Vickers	1			
50	Cosgrave	104½	8½	10½	-1¼
1 185	Distillers Seagram	9 55	9 00	9 05	
418	Home Oil	11	9½	10½	-1½
2 305	Hiram Walker	48½	48¼	48¾	-¼
175	Hydro-Electric	27½	26¾	26¾	-¼
910	Imperial Oil	10			
10	Imperial Tobacco	44¾	40½	44¾	-¼
201	Inter. Utilities A	16	15½	16	
10	Inter. Utilities B	23	22¾	23	-½
428	Inter. Petroleum	98	97	97¾	
100	Page-Hersey	6			
10	Reliance Grain	28			-1
6	Robert Mitchell	41			-1
10	West. Steel Products	7			
100	Walkwell Oil				
	Mines—				
6 335	Abana	95	85	85	-05
3 041	Noranda	41 00	40 15	40 75	-75
2 700	Stecoe	38	35	37	-03
	Horsecote	17½	16½	17¼	-1
31	Can. Malting	14			
30	Can. Celanese	62	60	60	
255	do priv	4			
5	Carling	1½			
100	Perfection Glass			Offre	Demande
	Stocks divers			17	18
	Associated Breweries			101	104
	Associated Oil			39	39½
	British American Oil			17¾	18¼
	Can. Malting			14½	
	Cosgrave Brewery				10
	Distillers Seagram			1 40	1 45
	Dalhousie Oil			9 25	9 35
	Home Oil			26½	27
	Imperial Oil				10
	Imperial Tobacco			22	22½
	Inter. Petroleum			12	14
	Lake Superior				20½
	Mitchell Robert			7	9
	Montreal Exhibition			3¼	4
	National Distilleries			95	97¼
	Page-Hersey			4¼	
	Regent Knitting			5¾	6
	Reliance Grain			39½	41
	West. Steel Products			6	
	Walkwell Oil			10½	10¾
	Walker Hiram				
	Utilités publiques			48	48¾
	Hydro-Electric Securities			44¼	44½
	Inter. Utilities A				
	Mines—			81	
	Aberta			40 40	40 90
	Noranda			36	
	Stecoe				

EXPOSITION CHINOISE DES PERES JESUITES

Elle aura lieu cette semaine au collège Jean de Brébeuf. Merveilleux travaux.

Une visite au collège Jean-de-Brébeuf vous intéressera. C'est là que se tient une exposition faisant connaître les moeurs, les travaux, les croyances des Chinois, ainsi que la mission du Sit-Tcheou-Fou confiée aux Jésuites canadiens-français.

Il y a de tout: costumes; instruments pour chasser les esprits ou pour recueillir l'âme des défunts; série de figures merveilleusement sculptées représentant la vie chinoise sans oublier les différents supplices autrefois en vigueur; travaux au pinceau ou à l'aiguille à faire griller d'envie nos artistes canadiens, etc.

Ajoutons, ce qui n'est pas pour diminuer l'intérêt, que les explications sur les divers objets exposés sont fournies par un missionnaire de Chine, le P. Louis-Joseph Lavoie, connu pour la visite désobligeante que firent à sa mission les brigands chinois.

L'exposition est ouverte à tous, gratuitement, dimanche après-midi, dans un des grands parloirs du collège Jean-de-Brébeuf, chemin Ste-Catherine, Côte-des-Neiges.

La semaine de missions a pour but de mieux faire comprendre le devoir missionnaire qui incombe à tous les catholiques, selon la parole formelle de Benoît XV et de Pie XI. Comme aide pratique, les élèves du collège ont organisé une grande tombola pour la construction de "leur" église en Chine. Grâce à de généreux donateurs, ils offrent plus de $800. en prix dont plusieurs de grande valeur. On peut obtenir des billets en s'adressant au P. Préfet du collège.

$369,991 CONTRIBUES A NOTRE CROIX-ROUGE

TORONTO, 28. (Presse canadienne). — Les contributions volontaires à la Croix-Rouge canadienne en 1929 se sont totalisées par $369,991, suivant le rapport du commissaire national, le docteur J. L. Biggar, présenté à la réunion annuelle du conseil central, hier, présidé par M. H. E. Mahon, de Halifax. Les revenus bruts de la société ont été de $960,182.

VENTES SUR LE CURB CET APRES-MIDI

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Abana—75 à 85.
Noranda—50 à 40.85, 50 à 41.00, 25 à 40.95.
Stecoe—100 à 35, 100 à 37.
Assoc. Oil—100 à 1.05.
B. A. Oil—25 à 39 3-8, 25 à 39 1-2, 50 à 39 1-2.
B. A. Oil (Nouv.)—5 à 19 7-8, 10 à 19 7-8, 10 à 19 7-8, 10 à 19 7-8, 10 à 19 7-8.
Celanese—50 a 14.
Carlings Pfd.—5 à 1.
Dist. Seagram—25 à 10 1-8, 10 à 10 3-8, 12 à 10 1-4.
Home Oil—10 à 9.40, 5 à 9.40, 10 à 9.40, 10 à 9.40, 25 à 9.35.
Hiram Walker—25 à 10 5-8, 25 à 10 1-2, 5 à 10 3-4, 25 à 10 3-4.
Imp. Oil—10 à 27, 5 à 27, 10 à 27, 10 à 27, 15 à 27, 25 à 26 7-8, 5 à 27.
Int. Pet.—10 à 22 1-4, 3 à 22.
Int. Util. A—1 à 41 3-4.
Int. Util. B—5 à 16.
Grain—10 à 6.

Beaux gains à la clôture à Winnipeg

WINNIPEG, 28. — La fermeté dans les prix à Liverpool fut cause de la hausse dans les prix du blé à Winnipeg aujourd'hui. Les gains varient entre 1 7-8 et 2 centins sur la dernière heure sur ce marché.

Le blé de mai clôturait 1 7-8 cts plus haut à 1.09 1-2, tandis que le blé de juillet à 1.11 1-2 et celui d'octobre à 1.12 1-2 accusaient chacun des avances de 2 centins.

L'attente de meilleures nouvelles du sud-ouest américain fut un excellent facteur qui contribua à faire avancer les prix sur ce marché.

Standard Mining Exchange

TORONTO, 28.—Les prix subissaient des mouvements variés sur le marché des mines de cette ville aujourd'hui. Nickel après avoir atteint 42.65 faiblissait légèrement.

Le groupe Lindsley était plus ferme que d'habitude et les titres de compagnies de mines d'or avaient aussi le mouvement ascendant.

Les pétroles étaient plutôt calmes et la majorité des valeurs de ce groupe n'accusaient pas de grands changements.

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre a maintenu ses prix de la hausse de la semaine, soit $1.55 pour les Green Mountains du Nouveau-Brunswick, et $1.45 pour celles de Québec, en mesure de 90 livres, en wagon ic.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Beauchamp-Béique Limitée, 750 Côte de la Place d'Armes.

Cours du 28 mars 1930

Huiles	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Ajax Oil	1 07	1 08	1 05	1 07
Ass. Oil & Gas	1 08	1 08	1 02	1 02
Calmont Oil	1 25	1 25	1 23	1 23
Dalhousie	1 45	1 45	1 45	1 45
Home Oil	9 25	9 35	9 25	9 25
Imperial Oil	27 50	27 50	26 75	26 75
Int Petr	22 25	22 25	22 00	22 00
Mayland	1 30	1 31	1 30	1 30
Mines—				
Abana	.86	90	.81	.89
Arno	.13	13	.13	.13
Amulet	1 48	1 50	1 40	1 45
Barry H	18½	18½	18½	18½
Big Missouri	.62	64	.56	.64
Calumario	1 00	1 00	.75	.76
Dome Mines	9 05	9 10	8 90	8 95
Eacombridge	4 50	4 75	4 50	4 70
Holinger C	5.85	5.85	5.70	5.70
Howey Gold	.80	.81	.80	.81
Hudson Bas	12 50	13 00	12 50	12 75
Int. Nickel	42 00	42 65	41 75	42 00
Kirkland Lake	.70		.68	.68
Lake Shore	22 55	22 75	22 25	22 25
Mining Corp	2 80	2 80	2 75	2 75
Mont. Rouiny	.01½	.01½	.01½	.01½
Newbec	16¼	16½	16	16
Noranda	40 00	40 90	40 00	40 75
Premier Gold	1 00	1 00	1 00	1 00
Sherritt G	2 55	2 70	2 55	2 60
Stecoe Gold	.40	.40	.37	.39½
Sudbury Bas	3 15	3 30	3 15	3 30
Teck Hughes	6 20	6 25	6 15	6 25
Wright Harg	1 75	1 80	1 75	1 78
Ventures	1 76	1 89	1 75	1 80

Fermeture à New-York aujourd'hui

Cour fournis par Jenks, Gwynne & Co

	Ouv.	Ferm.
Abitibi P. P.	34 1/2	34 1/2
Adams Ex	34 1/2	35
Air Reduc	145	142 7/8
Allied Ch.	296 1/2	297
Allis Chal	65 5/8	64 5/8
Am. Ag. Ch	7 7/8	7 7/8
Am. Beet Sug	9	9
Am. can M	51 1/4	52 3/4
Am. Can	15 1/2	15 7/8
Am. C. & F	69 1/4	71
Am. & Fgn. Pow	88 5/8	89 1/2
Am. Int. C	49 7/8	50
Am. Loco	80	80
Am. Pow. & Li	115 3/8	116 1/4
Am. Radiat	37	38 5/8
Am. Smelt	76 3/8	76
Am. Steel Fdry	49	49 1/4
Am. Sugar	68 7/8	68 3/4
Am. T. & T.	2	2
Am. Tob	244	241
Am. Water Works	113	113 7/8
Am. Wool	13 1/2	13 1/2
Anaconda	78 1/4	77 1/2
Atchison	268 3/4	269
Atl. Coast	175 1/2	175 1/2
Atl. Ref.	48	47 3/4
Bald. Loco	33 3/8	34 7/8
Balt. & Ohio	120 1/4	120 1/2
Barnsdall Corp.	22 7/8	24 7/8
Beth. Steel	106 1/2	106
Bordens Co.	75 3/4	75
Briggs Mfg	18 3/4	18 3/4
Brook. Man. Tran	77 3/8	76
Brook Union Gas	167 1/2	169 1/2
Can. Dry Ginger Ale	74 3/8	74 1/4
Can. Pac.	211	213 1/2
Cent. Alloy Steel	33 3/8	33 3/8
Cer de Pas	63 1/4	62 3/8
Ches. & Ohio	233	233 3/4
Chgo. Gt. W. com.	14 1/2	15 1/4
Chgo. Gt. W. pfd	40 1/8	42 3/4
Chrysler	29 1/4	29 1/4
C. M. & St. P.	24	24 1/4
C.M. & St. P. Pfd.	41	42
C.R.I. & P.	123 1/4	124
Col. F. & I.	66	65 1/2
Col. G. & E.	97	98 1/4
Col. Gram.	27	26 7/8
Congoleum Co.	18 1/4	18 1/2
Cons. Gas	123 3/4	124 5/8
Cont. Bak. B	6	6 3/8
Cont. Can.	69 1/4	69
Cont. Ins	72 1/2	74 1/4
Cont. Motors	6 7/8	6 7/8
Corn Pr	161 7/8	160 1/2
Crucible S.	89 7/8	89 7/8
Cuba Co.	15 7/8	15 1/4
Cuba C. Su	7 7/8	7 7/8
Cuba C. S. 1st Pfd.	2 1/4	2 1/4
Davison Ch.	42	42
Del. & Hud.	177 1/2	177 7/8
D. L. & W.	142	144 1/2
Detroit Edison	237 3/4	237 3/4
DuPont	141 1/2	140 1/2
East Kodak	235 1/8	236 1/2
Eaton Axle	34 7/8	35 3/4
Elect. Pow. & L.	89	92
Erie	55	60 3/8
Erie 1st pf	66 1/8	66 1/8
Fidelity Phoenix	85	85 3/8
Fox Film	31 3/8	32 1/2
Freeport Texas	48 7/8	48 3/8
Gen. Asphalt	68 3/4	66 3/4
Gen. Cigar	93 3/4	90
Gen. Electric	81 1/8	81 7/8
Gen. Motors	50	49 7/8
Gen. Ry Sig	105 3/8	105
Gillette Safety R.	86 3/8	87 1/4
Goodrich B. F.	55 1/8	55 3/8
Goodyear Tire	92	92 3/8
Granby Mining	58 1/8	58 1/2
Gt. Nor. pf	100 1/2	100 1/2
Gt. No. Or. ctfs	24	23 3/4
Gt. West. Su	33	33
Guf St. Sul.	75	73 1/4
Houston Oil	107 3/4	105 1/2
Hudson Mt.	56 1/4	56 1/2
Independent Oil	27 1/2	29 1/4
Ingr. Coal	29 1/4	29 1/8
Int. Com. Eng	12 7/8	12 1/4
Int. Harv.	91 7/8	91 1/4
Int. Mer. Mar	26 1/2	26 1/2
Int. Nickel	42	42 1/8
Int. Paper A	29	29
Int. Tel & Te	63 1/8	61 1/8
J. Kayser	37 1/2	37 3/8
Kan. C. S.	80 1/2	81 3/8
Kelsey Hayes W.	32 3/4	31 1/4
Ken'cot Cp	60	60 1/8
Kraft Cheese	48	47 3/8
Lago Oil and T.	24	24
Ligget Myers "B"	109 7/8	109
Lehigh Val.	79 5/8	76
Lorillard Co.	25 1/4	25 1/2
Ludlum Steel	41	40
Mack Trk	88 3/8	87 3/4
Maxwl Cor.	21 1/2	21 1/4
Midcon. Pete	22	21 1/4
M. K. and T.	60 3/8	62 3/8
M. K. and T. pr	106 1/4	108
Mo. Pacific	93 7/8	91 1/2
Mo. Pacific pr	143	129 7/8
Mont. Ward	28 7/8	28 1/2
Multins Body	19 1/2	19 1/2
Nash Mot.	47 1/2	47 1/2
Nat. Biscuit	88 3/8	88 3/8
Nat. Cash Reg.	65 1/2	68
Nat. Lead	175	175
Nat. Pow. and Li.	52	51 3/4
N. Y. Cent.	187	189 1/8
N.Y., N.H. and H.	124 3/4	126
Nor and West.	258	260 3/4
Nor. Amer.	123 7/8	123 1/2
Nor. Pacific	93 1/8	93
Otis Elevator	75 5/8	74 7/8
Otis Steel	25 1/4	26 1/4
Para. Fam. Players	74 7/8	76 1/4
Peerless Mtr.	9 1/2	10 3/8
Pennick and Ford	42	42 1/8
Penn. R. R.	51	51 1/8
Phillips P.	38 3/4	38
Pressed Steel	13 7/8	13 7/8
P. S. C. N. J.	109	110 5/8
Pullman	82	82 3/8
Pure Oil	24 7/8	24 1/2
Radio Corp.	48	50 1/2
Radio Keith	24 7/8	26
Reading	124 3/4	125
Remington T.	42 3/8	43 7/8
Rep. I. and St.	74	72
Roy. Dutch	52 1/4	52 1/4
Schulte Ret. Stores	9	9 1/8
Sears Roebuck	86	85
St. L. S. F.	116 3/4	117 3/4
Shell U. Oil	23 1/2	23 3/8
Simms Pete	23 3/4	23 1/2
Simmons Co.	46	45 1/2
Sinel. Cop.	27 3/4	27 3/4
Skelly Oil	24 3/4	24 3/8
South. Cal. Edison	64 1/8	64
South. Pac.	124	124 1/4
South. R. R.	129 3/4	128 1/2
St. L. S. W.	68 3/4	68 3/4
Stan. Gas and Elec.	115 3/8	114 3/4
S. O. Cal.	66	65 3/8
S. O. N. J.	74 7/8	72 7/8
S. O. N. Y.	33 1/2	33 3/8
Stewart-Warner	43 1/2	41 7/8
Studebaker	41 1/4	40 7/8
Tenn. Cop. and Chc.	16	15 3/4
Tex. Co.	58	58 3/8
Tex. Gulf Sulph.	64 5/8	63
Tim. Rol. R.	84 1/4	85 3/4
Tobacco Products	4 1/8	4 1/8
Trans. Cont. Oil	19 3/8	18 7/8
Union Bag and P.	13 3/4	13 1/2
Union Carbide	100 7/8	102
Union Pac.	228 3/4	228
United Corp.	42 3/4	42 1/8
United Fruit	90 7/8	88 3/4
U. S. C. I. P.	25 1/2	24 7/8
U. S. Ind. Al	104	104
U. S. Realty and Im.	22 7/8	22
U. S. Rubber	29 7/8	29
U. S. Rubber 1st pfd	57 7/8	59
U. S. Steel	192 1/4	192
Vanadium Corp.	118	115 3/4
Wabash	59	61 7/8
West. Airbrake	48 1/2	48
West. Mfg	134	133 1/4
Weston. Elec.	45 7/8	46 3/8
White Motors	38	39 1/4
Willys-Overland	3 1/2	3 1/4
Woolworth	62	62 3/4
Wor. Pump Co.	136 1/4	138
Yellow Cab	7 3/8	7 3/8
Youngs. S. and T.	118	116 1/2

VENTES A LA BOURSE CET APRES-MIDI

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie, 84 rue Notre-Dame Ouest.

Banque de Montréal.—1 à 208 1-2.
Banque Nova Scotia.—1 à 222, 8 à 222.
Abitibi.—100 à 34.
Abitibi New pfd.—5 à 83 1-2, 90 à 83, 25à 83 3-4, 25 à 84, 5 à 84.
Alberta Grain.—25 à 20, 50 à 20 1-8, 25 à 20 1-4.
Atlantic Sugar.—95 à 8.
B. C. Power "A".—25 à 39 1-2, 5 à 39 1-4.
Bell.—1 à 154, 21 à 154, 2 à 154, 5 à 154, 5 à 154.
B. E. Steel 2nd Pfd.—25 à 4 1-2.
Brazilian Traction.—100 à 44 3-4, 75 à 44 7-8, 25 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 125 à 45, 25 à 45, 25 à 145, 75 à 145, 425 à 45, 25 à 45, 150 à 45, 180 à 45, 100 à 45, 350 à 45, 250 à 45, 345 à 45, 200 à 45, 50 à 45, 150 à 45, 120 à 45, 25 à 45, 10 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 50 à 45.
Bruck Silk.—100 à 24 1-2.
Can. Car.—50 à 25 7-8, 25 à 25 3-4, 60 à 25 5-8, 100 à 25 3-4, 25 à 25 3-4, 25 à 25 1-2, 25 à 25 5-8, 25 à 25 3-4.
Can. Cement.—30 à 18 1-8.
Can. Cement Pfd.—3 à 94 1-4.
Can. Forgings "A".—25 à 16 1-2.
Can. Gen. Electric.—50 à 136.
Can. Paper Yeyagamack Series.—1000 à 72.
Can. Ind. Alcool "A".—50 à 8 5-8, 25 à 8 3-4, 100 à 8 3-4, 25 à 8 1-2, 25 à 8 1-2, 25 à 8 1-2, 5 à 8 1-2, 25 à 8 1-2.
Can. Power.—50 à 16 1-4, 25 à 16 1-4, 50 à 16, 100 à 16, 120 à 16 1-4, 50 à 16 1-4, 50 à 16 1-4.
Cock Plow.—25 à 19 3-4, 35 à 19 3-4.
Cons. Smelting.—25 à 245, 10 à 245, 5 à 245, 10 à 245, 10 à 242, 10 à 242, 10 à 242, 7 à 244.
Dom. Bridge.—25 à 72 1-4, 50 à 72, 35 à 72, 50 à 72.
East Kootenay.—100 à 23, 75 à 23.
Enamel & Heating.—50 à 25, 25 à 25.
Famous Players.—25 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 50 à 62 1-2, 40 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 50 à 62 1-2, 75 à 62 1-4, 25 à 62 1-4, 25 à 62, 25 à 62.
Famous Players Voting.—25 à 60 1-4, 50 à 60 1-2, 50 à 60, 25 à 60 1-2, 55 à 60 1-4, 10 à 60 1-4, 50 à 60.
Fraser.—55 à 15, 45 à 15, 70 à 15, 20 à 15.
Gurd.—25 à 32.
Nat. Nickel.—25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 50 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 50 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25

La Patrie

Montréal, Qué

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de "La Patrie"

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	13c	10c
Un jour	15c	13c

Naissance: 50c par insertion.
Décès: 50c par insertion.
Service anniversaire: 75c par insertion.
Remerciements: $1.00 par insertion.
Fiançailles: $1.00 par insertion.
Prochain mariage: $1.00 par insertion.
Mariage: $1.00 par insertion.

ANIMAUX

CHIEN A VENDRE

CHIEN Hongre A vendre, bon marché, s'adresser A M. G. Taylor, 5139 St-Ambroise. . St-Henri, Montréal. 14-24

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBURN MOTOR SALES

Voyez-nous d'abord en route pour votre bureau, 1639 Ste-Catherine Ouest, juste A l'ouest de la rue Guy. 17-26

AUTOMOBILES GARANTIS—

Buick coach, Pontiac sedan, coach, 28, 29, Durant sedan, coach, 28, 29, Ford Tudor 1929. Essex sedan, coach, 27, 28. Chevrolet sedans, 27, 28 Dodge coupé, Chrysler coupé, Whippet sedan et coach, plusieurs autres à très grand sacrifice. T. & D. Motor Sales Ltd., 1310 demontigny Est. cHerrier 6958. 29-4

ATTENTION aux aubaines suivantes: Chevrolet Sedan 1929 $580. Essex Sedan 1929 $750. Oakland Coach 1929. Chrysler "60" Sedan 1927 $640. Nash Standard Sedan 1928, $495. Buick Landau 1928. Hudson Sedan 7-pass. 1927 $450. Essex Sedan 1928 $550. Essex Coach 1927-1928 $330. et $450. Legaré Automobile & Supply Co. Limited, 2085 rue Ste-Catherine ouest. WEbank 2441. 24—2

Assortiment: Hudson Brougham 1929 - Nash Coupé 1929 - Nash Sedan 1929. Ces chars sont neufs et vendus à réduction. Dodge Coupé 1925 $225. - Dodge Sedan 1926 $300. - Oakland Coach 1928 $675. Nash Cabriolet 1929 $850. Hudson Sedan 1929 $1200. Nash Coach 1928 $450. Graham-Paige Sedan 1928 $650. Tous ces chars sont en parfaite condition. Ouvert tous les soirs. Legaré Automobile & Supply Co. Limited, 552 rue Ontario Est. Harbour 2469. 24—2

BARGAIN, CAMIONS—

A des prix excessivement bas, nous offrons pour le printemps, en vente, un surplus de stock considérable. Plusieurs camions Ford, 22.00 et plus. Res de 200.00 et plus. Stake body ou express body. Gastredgon, 400.00 en montant. Reo, White 250.00 et plus. Spécial, White de 2 tonnes démonstrateur, dompeuse, 3,300.00. 1 White 3 1-2 tonnes, démonstrateur, $4,500.00. 1 Ruggles avec licence 1930, 2 tonnes et demie, 650.00, carrosserie à câbles. Tous ces chars sont sur pneus soufflés et en parfaite condition. Excellente chance pour tous de vous procurer un bon camion à bonne conditions. Termes faciles. The White Co., Ltd., 5225 De Gaspé, cHerrier 2145. Le soir, Leblanc, Cal. 4153. 29-4

DODGE Sedan 1926. Très bonne voiture pour $295. Appelez Harbour 2659. 24—2

DONNER

Pleine et entière satisfaction est la clef de notre succès. Laissez nous vous servir en choisissant une des voitures suivantes: Chevrolet Coach 1929 $600. Dodge Sedan 1926 $295. Essex Coach 1926 $175. Essex Coach 1928 $500. Nesex Coach 1929 $700. Graham-Paige Sedan 1928 $690. Hudson Brougham 1926 $150. Hudson Sedan 7-Pass. 1926 $450. Hudson Sedan 7-Pass. Sedan 1927 $550.00. Mclaughlin Special Coach 1928 $750. Nash Standard Coach 1928 $560. Nash Advanced Sedan 1928 $450. Oakland Sedan 1927 $550. Oldsmobile Coach 1927 $450. Willys-Knight Sedan 1927 $560. Ouvert le soir. Legaré Automobile & Supply Co. Limited, 4551 Boulevard St-Laurent. Bémir 2446-9060. 24—2

ESSEX Coach 1929 en parfait ordre. Propriétaire malade, forcé vendre très bons. Vendre à réduction avant de renouveler licence. Atlantic 1178. 24—2

ESSEX Coach 1928 très peu usagé. Propriétaire malade depuis un an. La succession doit vendre A tout prix pour régler immédiatement. Faites une offre. Calumet 6901M. 24—2

HUDSON Standard Sedan 1929 encore comme neuf. Obligé de vendre à sacrifice. Prendra petit échange. Bémir 2569. 24—2

HUDSON Sedan 7-pass. 1927 en bonne condition. Equipement complet. Repris en paiement d'une dette et obligé de vendre à sacrifice de suite à un besoin d'argent. Amherst 4945. 24—2

MARMON—MARMON—

Autos usagées remis parfaitement à neuf.

Marmon, 78, Sedan 1929 . . . $1,695
Roosevelt, Sedan 1929 . . . $1,100
Chrysler, 72, Sedan 1928 . . . $1,195
Locomobile Custom Sedan 1928, $7,100.
Dodge, Coupé 1927 . . . $ 395
Packard, 533, Club Sedan . . . $ 795
Dodge Sedan 1926 . . . $ 295
Permis de 1930 donné avec chacun de ces autos ci-dessus. 1431, avenue du Parc Marquette 1282. 29-4

DOUGE Sedan 1926. Très bonne voiture pour $295. Appelez Harbour 2659. 24—2

DONNER

Pleine et entière satisfaction est la clef de notre succès. Laissez nous vous servir en choisissant une des voitures suivantes: Chevrolet Coach 1929 $600. Dodge Sedan 1926 $295. Essex Coach 1926 $175. Essex Coach 1928 $500. Nesex Coach 1929 $700. Graham-Paige Sedan 1928 $690. Hudson Brougham 1926 $150. Hudson Sedan 7-Pass. 1926 $450. Hudson Sedan 7-Pass. Sedan 1927 $550.00. Mclaughlin Special Coach 1928 $750. Nash Standard Coach 1928 $560. Nash Advanced Sedan 1928 $450. Oakland Sedan 1927 $550. Oldsmobile Coach 1927 $450. Willys-Knight Sedan 1927 $560. Ouvert le soir. Legaré Automobile & Supply Co. Limited, 4551 Boulevard St-Laurent. Bémir 2446-9060. 24—2

ESSEX Coach 1929 en parfait ordre. Propriétaire malade, forcé vendre très bons. Vendre à réduction avant de renouveler licence. Atlantic 1178. 24—2

ESSEX Coach 1928 très peu usagé. Propriétaire malade depuis un an. La succession doit vendre A tout prix pour régler immédiatement. Faites une offre. Calumet 6901M. 24—2

HUDSON Standard Sedan 1929 encore comme neuf. Obligé de vendre à sacrifice. Prendra petit échange. Bémir 2569. 24—2

HUDSON Sedan 7-pass. 1927 en bonne condition. Equipement complet. Repris en paiement d'une dette et obligé de vendre à sacrifice de suite à un besoin d'argent. Amherst 4945. 24—2

MARMON—MARMON—

Autos usagées remis parfaitement à neuf.

Marmon, 78, Sedan 1929 . . . $1,695
Roosevelt, Sedan 1929 . . . $1,100
Chrysler, 72, Sedan 1928 . . . $1,195
Locomobile Custom Sedan 1928, $7,100.
Dodge, Coupé 1927 . . . $ 395
Packard, 533, Club Sedan . . . $ 795
Dodge Sedan 1926 . . . $ 295
Permis de 1930 donné avec chacun de ces autos ci-dessus. 1431, avenue du Parc Marquette 1282. 29-4

NASH modèle Ambassador 1927. Très belle voiture de sport fermé, en parfaite condition sous tous les rapports. Aubaine surprenante. Westmount 7865J. 24—2

PERMIS d'automobile pour propriétaires et chauffeurs d'auto privés aux membres par la Montreal Motorists League, Hôtel Windsor. Bureau ouvert jusqu'à 9 heures tous les soirs et 7 heures le samedi. Les membres ont droit gratuitement au traînage et service d'urgence sur la route avec assurance personnelle gratuite contre les accidents au montant de $1,500. Demandez la littérature descriptive. TAlon 7113. 31-10

ACCESSOIRES A VENDRE

RADIATEURS d'autos, arrondis, remplacés pendant que vous attendez. Fabriqués sur les lieux, nos 20 ans d'expérience sont votre garantie. Pare-chocs et carrosseries faits et réparés. 361 rue Ontario Ouest. Har. 6766. 29-26

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE ET PENSION

A 1790 SAINT-TIMOTHEE
Aussi à 1013 Sainte-Catherine Est.

Salon double avec balcon, boudoir double avec balcon, aussi belles grandes et petites chambre, très propre, pas de déménagement, bon chez-soi. 21-jno

HOTEL NATIONAL, D. D. Laframboise prop., chambre et pension de 1ère classe, auto et voitures à la disposition des voyageurs. Bienvenue à tous. St-Philippe, Co. d'Argenteuil, P.Q. 4-26

BEBES et enfants jusqu'à 12 ans, pris en pension à prix modéré. 5709 Brissette, Côte St-Paul, York 8859. 22-26

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRES AVEC PENSION

HOTEL BROWNSBURG, Tel. 71 R, sonné 4, rendez-vous des voyageurs, confort avec améliorations modernes, service prompt et courtois, pension à la semaine, endroit idéal pour touristes de villégiature, pêche et chasse, etc. Bienvenue à tous. A. Bélège Carrière, prop. Brownsburg, Co. d'Argenteuil, P.Q. 4-26

VOUS pouvez acheter un auto neuf au prix d'un auto usagé. Pour informations, F. Mitchell, Harbour 2659. 24—2

WINDSOR HOTEL, confort avec amélioration moderne, service prompt et courtois, chambres spacieuses, etc., situé près gare C.P.R. Bienvenue à tous. D. Duchesneau, prop. Lachute, Co. d'Argenteuil, P.Q. 4-26

CHAMBRES SANS PENSION

BELLE grande chambre à louer, prix modéré, usage du téléphone. S'adresser à 4778 Notre-Dame Ouest. 16-17

Chambres et Pensions d'Enfants

GARDERIE moderne pour pensionnaires d'enfants de la naissance en montant. CHerrier 3331. 22-26

DIVERS

AUBAINE ! AUBAINE !

Un simple fer avec matelas, tournure A l'huile, un rug en tapisserie, 2 1-2 x 1 1-2, 2 manteaux d'hiver, un avec collet de véritable castor. Cause mortalité S'adresser à 4127, rue Drolet. 141—2NO

POILS follets enlevés pour toujours et détruit la racine. Calumet 4562M. 755 St-Dominique. 8—26

JE SUIS heureux d'informer ma nombreuse clientèle et de touristes, que je suis à la disposition de tous pour donner entière satisfaction comme barbier, situé rue Commercial. Bienvenue à tous. A. Cherrien, prop. St-Jovite, Co. Terrebonne. 7-25

JE SUIS heureux d'informer ma nombreuse clientèle, le voyageur et le touriste en général, que je tiens mon restaurant dans la rue Commercial, et je suis représentant pour radio, gramophones, records Victor, etc. Une visite est sollicitée. Bienvenue à tous. L. P. Clément, prop. St-Jovite, Co. Terrebonne. 7-25

JE SUIS heureux d'informer ma nombreuse clientèle, le voyageur et le touriste en général, que je tiendrai un restaurant avec addition moderne, fontaine à soda, etc., et dépositaire agent pour le journal "La Patrie" de Montréal, aussi agent du radio Kolster, gramophone Columbia, etc. Bienvenue à tous. O. Dupatie, prop. St-Jovite, Co. Terrebonne. 1-26

JE SUIS heureux d'informer ma clientèle et le touriste que je suis à la disposition de tous dans les réparations générales, soudure oxygène, huile et gazoline, etc. Tél. No 11W. Edmond Lafleur, prop., garage et rue Principale, St-Jovite, Co. Terrebonne. 11-26

PERDU

SACOCHE brune dans nuit dimanche-lundi, chats Papier A Beurrer. S'adresser 6093, Jean Calumet 2329J. 29-4

EMPLOIS

Positions demandées, Hommes

CHAUFFEUR demande position sur truck, 6 ans d'expérience. S'adresser 1054 Amherst. 27-4

COMPTABLE public demande tenue de livres, vérifications, A l'heure ou à la journée. Conditions avantageuses. FAbre 2973. 24-2

BARBIER, homme marié, sobre, demande emploi. 109 Thackeray, Tel. Calumet 2587. 25-12

HOMME demande position, achetant faire peinture, blanchissage et tapissage, aussi réparation dans bois pour maison appts ou succession. S'ad. W. Gagnon, 224 Vollingeurs. 25-2

ON DEMANDE emploi, comme fermier, pouvant donner de bonnes références, etc. Pour informations s'adresser A Michel Prevost, St-Jovite, Co. Terrebonne, P.Q. 25-2

Ouvrage demandé, Femmes

LAVAGE demandé, lavé et repassé 50c la doz. avec séchage 25c douzaine garanti. Mme Lapalme, 1256 Dorchester est. 13-24

FEMMES, FILLES DEMANDEES

TISSERANDS (filles) EN RUBAN—

d'expérience. Travail continu. S'adresser tout de suite à 1437 rue Shearer. 29-4

BONNE femme vive, pour aider dans cuisine de restaurant. S'adresser 21 Mont-Royal ouest. 29-2

CLAVIGRAPHE. Jeune fille demandée. S'adresser immédiatement. 23 Van Horne ave., près rue St-Laurent. 29-2

FAISEUSES de doublures et finisseuses expérimentées, demandées pour manteaux et dames. 6905 St-Hubert.

FILLE demandée pour bureau de dentiste parlant les deux langues. S'ad. 2022 Union, apart 5. 29-2

PINTEURS pour dans les habits d'hommes. S'adresser Hyde Park Clothes, 1486 rue Bleury, 2e plancher. 29-2

JEUNE fille pour fonctions à soda et aide à dîner, expérimentée et parlant les deux langues, 2024 Ste-Catherine ouest. 29-2

JEUNE fille de 14 A 17 ans, pour aider aux soins du ménage. Devra coucher chez elle. S'adresser A 4429 Carlton. 29-2

SERVICES DOMESTIQUES

BONNE jeune fille pour travaux du ménage, bon chemin, 5179, 6e ave, Rosemont. 29-2

FEMME âgée demandée pour prendre soin d'un bébé. Lancaster 6767, après 6 heures. 29-2

FILLE demandée pour soins du ménage. Devra coucher chez elle. Tél. AT. 4296. 29-2

JEUNE fille demandée pour ouvrages généraux de maison, références exigées, 57 Lacombe, Côte des Neiges, Elwood 6399. 29-2

JEUNE fille entre 15 ans demandée pour travail léger, 1797 St-André. 29-2

JEUNE fille honnête demandée pour ménage, 1965 Lacasse, St-Henri. 29-2

JEUNE fille demandée pour légers travaux du ménage, petite famille A 277 Manoir. 29-2

AGENTS

HOMMES ou femmes, 18ans et à domicile une ligne comprenant 125 préparations, articles de toilette, produits domestiques, médecine vétérinaire, une vente nouvelle dans chaque famille, jusqu'à 100% de profit. Nos agents se font jusqu'à $75 par semaine. Catalogue, détails envoyés sans frais. La Cie des Produits Parfumés, 478 Atwater ave E. 21-26

AUX MALADES

INSTITUT de prophylaxie. Attention spéciale à chaque maladie. Traitements individuels et conseils des maîtres chimiques. 3449 Hutchison, Plateau 2405. 29-2

MEDECINS

MAIA, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6831 St-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. Crescent 9295. Heures: de 2 à 4 — 7 à 9. 6-6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

BON barbier demandé pour le 1er avril, à ou d'une d'expérience parlant les deux langues, bon salaire. S'adresser Omer Guindon, Lachute, Que. 29-19

GARCON demandé pour faire messages pharmacie, 2788 Rouen, ne pas téléphoner. 29-2

GARCON demandé pour porter commandes dans épicerie, 1904 S.-Hyacinthe. Amherst 1807. 29-2

JEUNE boucher voulant se perfectionner debout et en dedans, aussi un autre pouvant parler tous les 3 mois. 7258 St-Hubert. 29-2

MUSICIEN demandé, saxophoniste. S'adresser A M. Proulx, 277 Rose-de-Lima. Tél. Wilbank 2.

ON DEMANDE un comptable d'expérience, assez fort avec références. S'ad. 1251 N.-Dame est. 29-2

OPERATEURS, finisseurs et presseurs de vêtement de dames. S'ad immédiatement, chambre 216. 1470 Peel. 29-2

PHOTOGRAPHE amateur demandé, quelques heures par semaine. S'ad à 948 Ave Outremont. 29-2

SOLLICITEURS avec ou sans expérience, pour vendre laveuses électriques. Appl. 1503 Ave Greene. 29-2

ENSEIGNEMENT

COIFFURE

COIFFURE gratis, par élèves finissantes, de 9 à 5 p.m. 119 Saint-Viateur. 23-19

ENSEIGNEMENT

BARBIER

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Position garantie. Cours spécial. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 939 Saint-Laurent, Montréal. 6-26

ELEVES DEMANDES

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL—

Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile. Soixante moteurs en marche, 4, 6, 8, et 12 cylindres, moteurs d'aéroplanes. Réparation, construction de batteries, générateurs, démarreurs, etc. La plus complète organisation du genre au Canada, formant les mécaniciens. Seuls les certificats de l'Ecole Technique sont reconnus par le gouvernement provincial. Nos diplômes recherchés. Prochain cours commençant le 7 avril. Ecrivez, venez, 280 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

APPORTEZ CETTE ANNONCE

ENSEIGNEMENT PRIVE

COURS PRIVES: français, histoires, littérature, anglais. CHerrier 8302, 4366 Garnier. 14-26

HEMSTITCH

Apprenez le hemstitch en 5 leçons et gagnez de $15.00 à $20.00 par semaine. Position assurée, 4005 Mentana. 7-13

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A QUI LA CHANCE?—

A vendre, glacière, $5.00, poêle A gaz Gurney Oxford, à 3 ronds et un fourneau qui cuit bien $5.00; une couchette émaillée blanc avec matelas, sommier $2.00, set de ratin de 3 morceaux $10.00; orthophonic tout neuf, presque pas d'usure payé $130.00, vendra $75. Cause déménagement, 4405 Saint-Denis. 27-jno

BOIS, CHARBON

ACHETEZ mon spécial. Tout des bouts de plancher mélangés, de grosses retailles d'érable 4 sacs $1.00, 13 sacs $3.00. Retailles plancher mélangées de retailles d'érable en sac $2.00. Coke 6 sacs $2.00. Riche, Bémir 2722. 6-26

FOURRURES

A BON marché renards brûns de $12. à $25.00. Renards argentés de $45. à $175.00. Nous emmagasinons aussi les fourrures. G. Bouiet, 4254 rue Saint-Denis (A. Bélair 1572). 10-26

INSTRUMENTS MUSICAUX

A VENDRE Radiola numéro 3, 4 lampes avec batteries, très bon marché. 1449 Montcalm. 29-jno

AUBAINE:—

Piano en bonne conditions A vendre bon marché pour prompt acheteur. Pour toutes informations, appeler Williams 1383.

DON piano Lindsay, A vendre, aussi un Willys, A de bonnes conditions. A Maurice, Cal. 2970. 29-2

OCCASIONS FINANCIERES

A ECHANGER

EPICERIE, Nord de la ville, bail finissant en mai prochain, pour 2 logements, avec système chauffage. Calumet 4951W. 24-6

SEDAN Hudson peu usagé A échanger pour petite propriété. Tél. Harbour 9662. 24—6

EPICERIE valeur de $6,000.00, échangerais pour propriétés bien situées. Calumet 4951W. 24-6

PROPRIETE paroisse St-Pierre Claver, 3 logements, prendrais restaurant ou auto avec $1,000.00 d'argent. Calumet 4951W. 24-6

EPICERIE avec licence, échangerais pour bonne propriété, disposerais argent nécessaire. Calumet 4951W. 24-6

PROPRIETE, 3 logements modernes, Rosemont, échangerais pour Duplex Notre-Dame de Grâce ou propriété St-Henri. Occasion. Calumet 4951W. 24-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, pour cause de maladie, cinq emplacements, Ville Sault-au-Récollet. S'adresser à Mme Veuve Stanislas Cyr, St-Jérôme, ou à M. Pascal Cyr, St-Jovite, Cté Terrebonne. 18-12

RESIDENCE d'été, 10 pièces, terrains 1½ arpents par 2, sur le bord du lac, beau verger. A vendre ou à échanger pour petite propriété. Tél. Harbour 9662. 24—6

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS achetons ménage complet ou séparément, réparations générales de meubles, rembourrage spécialité. Ontario Second Hand, Chairvai 6297. 6-26

COMMERCE A VENDRE

BOULANGERIE A vendre avec bonne installation, bonne pratique, pétrin mécanique et commerce farine. Ecrire à J. E. Parent, St-Jérôme, Ct. Terrebonne, Qué. 19-26

EPICERIE, place d'affaires bien située, stock nouveau, vendra à bon marché, logement chauffé. Tél. CHerrier 4566. 29-2

EPICERIE licenciée, fait de bonnes affaires, doit vendre pour règlement de succession. S'ad. Amherst 4558 ou 1429 Ontario. 29-2

HOTEL A vendre, Lac Mercier, installé à 100 pieds de la gare, en face du lac, à 9 minutes de l'église, endroit idéal pour le touriste, etc. Pour informations s'adresser A J. B. Harrette, prop., Lac Mercier, Co. Terrebonne, P.Q. 29-2

RESTAURANT A vendre, bonne place, 1953 Papineau, près Ontario. Tél. CHerrier 1422. 29-2

Services Professionnels

AVOCATS

MERCIER, W. F., avocat, 71 Saint-Jacques Ouest. HArbour 8349. Résidence, Westmount 2054. 7-25

MEDECINS

MAIA, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6831 St-Denis, entre Beaubien et Saint-Hubert. Tél. Crescent 9295. Heures: de 2 à 4 — 7 à 9. 6-6

Services Commerciaux

REMBOURRAGE

A BONNES conditions, divanettes, sets salon, chesterfields rembourrés, commandes, ouvrage garanti. Savary Enrg., 3502 Hibert 2308 Mt-Royal est, CHerrier 8838. 29-2

REPARATIONS

SERRURIER—

Pour faire faire vos clefs matresses et changer vos combinaisons, allez chez Teller et Fils, experts serruriers, gramophone et réparations générales. Maison essentiellement établie depuis 15 ans. 352 Dorchester Est, près Saint-Denis, HArbour 1277. 29-19

SET tambourré et poli, beaux meubles A une maison respectable, ouvrage garanti. Savary Enrg., 3502 Papineau. Tél. Cal 8245. 17-26

TAPIS nettoyés et lavés, rideaux et draperies en ordre et posés à nouveau, meubles rembourrés nettoyés. Canada Carpet Cleaning Co. Limited. Tél. Lancaster 377. 7-25

TRANSPORT

A BON MARCHE. Transport ménage, piano $4.00. Chamberland et Fils, 4168 Parthenais. Amherst 3940. 27-26

Services Commerciaux

TRANSPORT

DIAMOND TRUCK Co., Transport général, vannes pour déménagement, pianos $2.00, vanises, jour, nuit. Emmagasinage. Harbour 9175. 21—30

TRUCK pour déménagement et charroyage général, contrat ou à l'heure. S'ad. 1252 Dorion, Frontenac 2780. 25-26

IMMEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS NON MEUBLES

AVE DAVAAR, No 944, Outremont. Appartement de 5 chambres, deux chambres à coucher des plus modernes, occupation immédiate sans charge d'ici mai. Taxe d'eau payée, visiter jour et soir jusqu'à 10 heures p. m. AT. 6618. 29-6

MAGASIN A LOUER

MAGASIN à louer, près bonne localité au terminus des tramways de l'est, bon centre pour hôtel, restaurant ou salle échantillon d'autos ou tout autre commerce. Ad. 1502 rue Bourbonnière. CH. 9277. 27-2

MAISONS A LOUER

1784 RUE S.-CHRISTOPHE, 6 grands appartements, en bois, grande boutique et garage. Tél. Cherrier 4554. 23-2

CHATEAUBRIAND 6 et 4 appartements, ménage frais fait. Cal. 9720w. 29-6

MAISON A louer sept appartements, bien finie, près du lac Maskinongé, près la grande route aimée du touriste, S'ad. Félix Paquette, St-Jovite, RR No 1. 27-6

RUE CHAMPLAIN, 1676, 1676, beaux logements de 5 appartements. Tél. CHerrier 1551. 29-2

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

Nous avons des logements A louer dans différentes parties de la ville. Tél. HArbour 2185. Samedi après-midi et soir CRescent 4491. 29-2

IMMEUBLES A VENDRE

MAISONS DEMANDEES

J'AI UNE hypothèque de $5,000.00 échéant 1931, à vendre maison de 2 étages, 7 logements, échangerais pour maison de 5 ou 6 logements avec mais de 7 appartements. Calumet 8953W. 24-6

MAISONS A VENDRE

A VENDRE, magnifique propriété. Maison moderne, chambre de bain, fournaise, garage, écurie, poulailler, moderne. Village de St-Jovite. Wm. Fortin, St-Jovite, Cté Terrebonne. 18-12

AVE DAVAAR, No 944, Outremont, maison de rapport, 2 logements, Trois, 4 chambres; six, 5 chambres. Construction solide. Revenu $4,200. Quarez-vous à offrir? AT. 6618. 29-6

Blvd DECARIE, 322, entre Côte St-Antoine et N.-D. de Grâces, comprenant magasin et deux logements au-dessus, avec un terrain vacant donnant sur avenue Prudhomme. Charles Desrosiers, 1313 Parc Lafontaine. Amherst 0294. 18-26

LUXUEUX duplex neuf, six et sept pièces, revenu $2,220. Ave Philippe, Nos 50-52, et Chemin Ste-Catherine. Acceptera offre raisonnable. AT 6613. 29-2

PROPRIETE A VENDRE—

A vendre, rue Des Erables, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, maison de 6 logements. Vendra à de bonnes conditions. S'adresser sur les lieux. No 4116, rue Des Erables. 143-jno.

QUI VEUT ???????—

D'une propriété entre Thyssenaques, près église, écoles, rue voisine de St-Denis, revenus $98.00 par mois, toute bien louée et en bon ordre. Le propriétaire trop âgé pour administrer. S'adresser 1107 rue Drolet, près Dubuc. Pas d'agents. Tél. BElair 2439m. 24-jno.

IMMEUBLES A VENDRE

MAISONS A VENDRE

ST-FAUSTIN STATION. Maison de pension meublée, 11 appartements, très bien située, $8,500.00, toilet, bain, électricité, A proximité du lac Carré. 2 jolis bungalow, maintenant en construction, situés en pleine forêt A proximité du lac Carré avec grand terrain A $1,500.00 chacun. Autre maison A 1 1-2 mille de Saint-Faustin Station sur le chemin Lac Quenouille, située sur un point des plus hauts des Laurentides pour $500. Le tout avec conditions de paiement pour convenir A l'acheteur. Pour informations s'adresser à Henri Gareau, St-Faustin Station, Co. Terrebonne, Qué. 27-15

VOULEZ-VOUS AVOIR ?—

Deux beaux terrains, situés A Rosemont, près du boulevard, églises, école, toutes les améliorations sont faites. Pour plus amples informations, appelez le propriétaire: BElair 2439M, ou adressez-vous à 4167, rue Drolet. 142-jno

MAISONS DE CAMPAGNE

STE-ROSE, seize milles de Montréal, près de la gare. Terrains 99 x 200, garage; toute meublée, 8 pièces, électricité, parfait ordre, bargain à prompt acheteur, AT. 6618. 29-6

STE-ROSE. Beau cottage moderne meublé, d'été et d'hiver, site résidentiel, bain, fournaise, garage, arbres fruitiers, etc., à louer ou à vendre, termes faciles, bon marché. Tél. LA. 8213, ATlantic 0240. 27-6

TERRAINS A VENDRE

CHABOT, près Ivrelt, deux beaux terrains, bon marché, pour comptant. B-lair 4186 ou Bélair 4591. 28-2

TERRAINS à vendre, St-Laurent, près Blvd Molson. Appelez Calumet 8785M. 29-2

TERRAIN de 20 acres tout en culture, situé à 10 arpents du village Mont-Laurier, idéal pour jardinier et éleveur de volailles. A vendre bien bon marché. S'adresser à Boîte Postale, 62, Mont-Laurier, Co. Labelle. 18-12

TERRES A VENDRE

A VENDRE, bon marché, cinq lots, dans la meilleure localité du lac Maskinongé, sur la grande route St-Jovite. Wm. Fortin, St-Jovite, Cté Terrebonne. 18-12

TERRE A vendre, Saint-Zéphirin de Courval. S'adresser Aman Duhaime, 2424 rue Aylwin, Montréal. Clairval 6476W. 19-26

TERRE A vendre à St-Paul des Métis, Alberta, 200 acres, clôturé. Pour informations, s'adresser à E. Turbide, 221 Maria, St-Henri, Montréal. 28-24

TERRES DEMANDEES

CULTIVATEURS, j'ai plusieurs propriétés que j'échangerais pour ferme. Ces propriétés sont à des prix raisonnable et bien situées. Venez me voir ou écrivez à 7349 Châteaubriand, Montréal. 24-6

PRUDENTIAL TRUST COMPANY, LIMITED

Avis est par les présentes donné que la Prudential Trust Company Limited s'adressera au Parlement fédéral à sa présente session pour la passation d'une loi amendant son acte d'incorporation étant 8-9 Edouard VII, c. 124, tel qu'amendé par 12-13 George V, c. 71, afin de réduire le capital payé de la compagnie pour faire face à la mauvaise passe qu'elle traverse; pour mettre fin à la responsabilité des actionnaires actuels aux souscriptions non appelées du capital-actions; pour remplacer le capital-actions existant de la compagnie par 100,000 actions au pair de $20. chacune; et pour autoriser l'émission de nouvelles actions de capital-actions en échange des actions existantes en proportion de 2 nouvelles actions pour 1 action actuelle entièrement payée; 2 nouvelles actions pour 1 action actuelle dont $0 pour cent sont acquitté et 1½ action nouvelle pour 1 action actuelle dont 70% acquitté.

Daté à Montréal, ce 26e jour de février, 1930.

W. R. McKEOWN,
360, rue St-Jacques Ouest,
Avocat des requérants.

"FRIGIDAIRE" DEMANDE
DEUX VENDEURS DE LANGUE FRANCAISE

Faire application en personne de 11 A.M. à 2 P.M. SAMEDI.

ELECTIONS MUNICIPALES
7 AVRIL 1930

BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS ont été établis par la Cité dans les différents quartiers, comme suit:—

QUARTIERS:—

VILLE-MARIE:—Bureau du Greffier, Hôtel de ville.
SAINTE-ANNE:—Poste de pompiers, No 3, 1139, rue Ottawa.
SAINT-JOSEPH:—Poste de police no 8, 516, rue des Seigneurs.
SAINT-GEORGES:—Poste de pompiers, No 25, 1212, rue Drummond.
SAINT-LAURENT:—Bain Rubenstein, 1189, rue St-Georges.
CREMAZIE:—Bain St-Louis, 225, rue Ontario est.
SAINT-JACQUES:—Poste de police No 3, 836, rue Ontario est.
BOURGET:—Cour de la Corporation, 1900, rue De Lorimier.
PAPINEAU:—Bain Laviolette, 1570, rue De Lorimier.
SAINTE-MARIE:—2428, rue Ste-Catherine est.
SAINT-GABRIEL:—Cour de la Corporation, 700, rue du Grand Tronc.
SAINTE-CUNEGONDE:—Ancien hôtel de ville, 532, rue Vinet.
SAINT-ANDRE:—Poste de police no 10, 1623, rue Ste-Catherine O.
SAINT-LOUIS:—2709, rue Saint-Laurent.
LAFONTAINE:—934, rue Roy est.
SAINT-EUSEBE:—Poste de police no 13, 2210, rue Frontenac.
PREFONTAINE:—3353, rue Ontario est.
HOCHELAGA:—Poste de police no 11, 3264, rue Ste-Catherine Est.
MAISONNEUVE:—Poste de pompiers no 45, 2666, rue Ontario Est.
MERCIER:—Poste de police no 26, 99, rue Caty.
SAINT-PAUL:—Poste de police no 25, 6050, rue Monk.
SAINT-HENRI:—Poste de police no 17, 4042, rue St-Jacques.
NOTRE-DAME DE GRACES:—Poste de police, no 23, 1, rue Botrel.
MONT-ROYAL:—Poste de police no 18, 359, rue Gatineau.
SAINT-JEAN-BAPTISTE:—Poste de police no 14, 1037 rue Parc Lafontaine.
LAURIER:—4302, rue Saint-Laurent.
SAINT-DENIS:—4710, rue de Lanaudière.
DE LORIMIER:—Poste de police no 19, 2159, rue Mont-Royal est.
SAINT-MICHEL:—Poste de police no 20, 5100, rue St-Laurent.
SAINT-JEAN:—Poste de police no 21, 6481, rue St-Laurent.
SAINT-EDOUARD:—Cour de la Corporation, 500, rue de Fleurimont.
MONTCALM:—6507, rue Papineau.
ROSEMONT:—Poste de police no 22, 2675, rue Masson.
VILLERAY:—Poste de police no 29, 781, rue Jarry.
AHUNTSIC:—Poste de police no 27, 10827, rue Lajeunesse.

Et que ces bureaux seront ouverts entre une heure de l'après-midi et dix heures du soir les 27, 28, 29, 31 mars courant et le 1er avril prochain, entre dix heures de l'avant-midi et dix heures du soir les 2, 3, 4 et 5 avril prochain; et, entre neuf heures de l'avant-midi et sept heures du soir, le 7 AVRIL prochain.

Les personnes préposées à ces bureaux sont pourvues de la liste électorale, des plans des arrondissements de votation, de la liste des bureaux de votation, etc., et se feront un plaisir de donner aux électeurs tous les renseignements que ceux-ci pourraient désirer.

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Officier-rapporteur.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de ville,
Montréal, 27 mars 1930.

Résultat de la Nomination

Pour les charges de maire et d'échevin et avis de la date de l'élection

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de MAIRE de la Cité de Montréal et la charge d'ECHEVIN pour les divers quartiers de ladite Cité a eu lieu ce jour, à midi, au bureau du soussigné, à l'hôtel de Ville, avec le résultat suivant:—

MAIRIE

HOUDE, Camillien, agent, 1304, rue Logan.
MATHEWSON, James Arthur, avocat, 23, avenue Highland.
MERCURE, Joseph, rentier, 4374, avenue DeLorimier.
avant été mis en nomination, un poll est accordé.

ECHEVINS

QUARTIER VILLE-MARIE

FORTIN, Tancrède, avocat, 393, rue Saint-André.
Etant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINTE-ANNE

O'CONNELL, Thomas, plombier, 1505, rue Mountain.
Etant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINT-JOSEPH

FAGAN, Thomas, Patrick, courtier en assurances, 549, rue Agnes.
LIPPENS, Joseph-Arthur-Léandre, pharmacien, 503, rue Richmond.
O'TOOLE, Michael, Joseph, poseur d'appareils à eau chaude, 16, rue Torrance.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-GEORGES

DESJARDINS, Paul, épicier, 1172, rue Mackay, Appartement 5.
ROTSKY, George, gérant de théâtre, 1452, rue Bishop.
WELDON, William, Smiley, bourgeois, Appartements "Drummond Court", 1500, rue Stanley.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-LAURENT

EDWARDS, Albert, Henry, chirurgien-dentiste, 1455, rue Sherbrooke ouest.
LAPLANTE, Joseph-Albert, vendeur, 1141, rue Anderson
RUBENSTEIN, Louis, manufacturier, 3567, rue Saint-Urbain.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER CREMAZIE

ALLARD, Prime, épicier,

LA TEMPÉRATURE

GENERALEMENT BEAU

TORONTO 28. (Presse canadienne). —La pression a peu changé. Basse sur l'est du Canada, haute sur le Manitoba et les Etats de l'Ouest. Dépression au nord de l'Alberta. Neiges dans Ontario et Québec. Beau dans l'Ouest et très doux en Saskatchewan et dans l'Alberta.

Pronostics:

Lacs inférieurs, Baie Georgienne, Ontario septentrional, vallée de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent: Vents forts ouest et nord-ouest. Généralement beau ce soir et samedi, pas beaucoup de changement dans la température.

Bas Saint-Laurent: Vents ouest à nord-est, généralement beau ce soir et samedi, quelques poudreries locales, pas beaucoup de changement dans la température.

Golfe et rive nord: Vents forts ouest, généralement beau ce soir et samedi, pas beaucoup de changement dans la température.

Lac Supérieur: Vents modérés nord-ouest, beau et modérément froid. Samedi, vents modérés, beau.

Manitoba: Beau, aujourd'hui et samedi, froid ce soir.

Alberta et Saskatchewan: Généralement beau et doux, aujourd'hui et samedi.

BROCKVILLE, Ontario, 28. — Les funérailles de Torrence Glazier, 84 ans, vétéran de cinq campagnes, décédé à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue, mardi, ont eu lieu hier.

NAISSANCES

GLAD'HILL—A Montréal, le 22 mars 1930, M. et Mme Glad'hill font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Rose-Evéline.

Parrain et marraine, M. et Mme A. Latreille grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Evéline Latreille, tante.

DECES

CARDINAL—A Montréal, le 28 courant à l'âge de 9 mois est décédée Gaetane Cardinal.

Avis des funérailles plus tard.

FAVREAU—A Longueuil, le 28 courant à l'âge de 67 ans, 6 mois, est décédée Dame veuve Narcisse Favreau

Les funérailles auront lieu lundi le 31 courant Le convoi funèbre partira de sa demeure No 69 rue Guillaume à 8 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN—A Outremont, le 28 mars courant, à trois heures du matin, est décédé Ludger Hamelin, à l'âge de soixante quatre ans, à sa résidence, au No 1977 boulevard Mont-Royal ouest, époux de dame Rose-Anna Morin.

Les funérailles auront lieu lundi le 31 courant à l'église St-Viateur d'Outremont. L'heure des funérailles sera annoncée plus tard.

LACHAMBRE—A Montréal, le 28 courant à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Louis Lachambre.

Avis des funérailles plus tard.

LAMALICE—A Montréal, le 27 courant à l'âge de 75 ans est décédée Julie Lamalice.

Les funérailles auront lieu lundi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2125 rue St-André à 7 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Catherine et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE—A Montréal, le 26 courant à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Nicholas Lavigne.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1112 rue Maisonneuve à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU — A Montréal, le 26 courant à l'âge de 56 ans est décédé W. Martineau.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1111 rue Beaudry à 8 heures pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE—A Montréal, le 26 courant à l'âge de 44 ans est décédée Mme Edouard Paquette.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1425 rue Desjardins à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Maisonneuve et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE—A Montréal, le 27 courant à l'âge de 21 ans, est décédée Marcelle Payette, 302 Ste-Catherine Est.

Avis des funérailles plus tard.

SAVARD—A Montréal, le 26 courant à l'âge de 61 ans est décédé Charles Savard, 2108 rue Harmonie.

Avis des funérailles plus tard.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRE
Entrepreneurs de pompes funèbres
HAr. 5555 Assurances Funéraires
302 STE-CATHERINE EST
JNO

LA CHAMBRE HAUTE

(Suite de la page 15)

nent? Dans les temps de crise, il ne faut pas que les gouvernants s'emballent. Il ne faut pas considérer que les courtiers sont tous des gens malhonnêtes. Il ne faut pas que les gens profitent de certaines connaissances; je ne dis pas, et je n'ai pas le droit de dire que les gens auxquels j'ai fait allusion avaient des ordres du Procureur-général. Pour agir comme ils l'ont fait, sans menace de prison, les gens n'auraient pas eu besoin de déposer leur bilan.

M. Taschereau.—"J'admets avec le député de Dorion que la présente loi ne doit pas être un instrument entre les mains du Procureur-Général ou de qui que ce soit. Il prétend que rien dans la loi n'autorise une descente chez les courtiers. Il n'a pas bien cherché. Il y a au chapitre 27 des Statuts de Québec un article qui autorise ce qui a été fait. Mon honorable ami a parlé du cas de Juneau. C'est une cause qui est devant les tribunaux. Un mandat a été émané à la suite de l'inspection qui a été faite. On m'informe qu'il s'est volontairement mis en faillite. On m'informe aussi qu'à ce moment là le sénateur Blondin proposait une requête pour le faire mettre en faillite. Les syndict n'ont pas été nommés par le Procureur général mais par les créanciers.

L'honorable M. Taschereau déclara ensuite que la loi actuelle était nécessaire et que le "bucketing" qui se pratiquait chez certains courtiers exigeait que le gouvernement prenne des mesures pour faire cesser cet état de chose.

Parlant de la Caisse de Saint-Eusèbe, le premier ministre ajouta qu'elle avait été inspectée à la demande des intéressés, par les inspecteurs du gouvernement et que cette inspection avait eu de bons résultats.

Répondant à l'honorable M. Taschereau, le député de Dorion déclara qu'il connaissait la loi des transferts d'actions à laquelle le premier ministre avait fait allusion, et qu'elle n'avait pas la portée qu'on lui donnait.

"L'inspecteur, dit-il, ne pouvait faire autre chose que de constater si les transferts d'action étaient en règle. Je soumets qu'on ne peut trouver en un clin d'oeil s'il y a eu de la fraude. M. Sauvé déclara à son tour qu'il y avait lieu de regretter les procédés de certains épiciers dans les faillites des courtiers, et le premier ministre répondit que ce n'était pas le procureur général qui avait mis les courtiers en faillite.

"Dans le cas de Juneau, dit-il, le rapport que nous avons reçu était à l'effet que le déficit était de $111,000, et qu'il avait eu conversion frauduleuse. Une plainte a été portee, et Juneau a été arrêté.

L'honorable M. Taschereau cita quatre autres cas et déclara: "Mon honorable ami de Dorion, a prétendu que la faillite de Juneau aurait été évitée si on lui avait donné une chance de traverser la crise. Dès qu'on nous signalait une conversion frauduleuse, dit le premier ministre, notre devoir était d'intervenir"

M. Blain tenta ensuite de prouver que la situation n'était pas brillante dans plusieurs compagnies de mines, ou des personnages en vue étaient intéressés, et l'honorable M. Perron lui demanda à diverses reprises de "laisser cela à M. Houde".

Le bill fut ensuite adopté sans amendement, et il en fut de même quelques minutes plus tard du bill concernant les renseignements qui doivent être fournis par les compagnies.

La Chambre se forma ensuite en comité des subsides.

AU CONSEIL LEGISLATIF

QUEBC, 28. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Conseil Législatif, à sa séance d'hier après-midi, a adopté en troisième lecture plusieurs des bills importants de l'honorable M. Perron concernant sa législation agricole, entre autres, le bill qui regarde les écoles d'agriculture, la construction d'entrepôts, et la société Coopérative Fédérée, ainsi que les bills concernant les sociétés d'agriculture, et les cercles agricoles, les sociétés coopératives agricoles, et les syndicats coopératifs de Québec, de même que le bill modifiant la loi constituant en corporation la Société Coopérative Fédérée des agriculteurs de la Province de Québec.

Avant de passer à la troisième lecture, du bill de l'honorable M. Perron, sur les écoles d'agriculture, les entrepôts frigorifiques, et la Coopérative Fédérée, deux membres de la Chambre Haute, se sont levés pour, après avoir fait l'éloge du nouveau ministre de l'agriculture et louangé sa nouvelle législation, exprimer leurs vues sur cette dernière.

L'honorable M. Ernest Choquette a fait un joli discours dans lequel il a exprimé certaines opinions assez nouvelles, mais qui ont reçu l'approbation de toute la Chambre. Il a tenu à dire toute la portée très considérable dans l'économie de notre province de cette mesure du ministre de l'agriculture. A cette législation, dit-il, vont mon approbation et mes applaudissements. On y voit l'effort continu de notre parti en faveur de la grande cause de l'agriculture. Nous avons fait des progrès de ce côté, mais nous devons toujours tenir à fortifier nos positions. Je tiens à louanger l'oeuvre qu'accomplit actuellement le ministre de l'agriculture, et cela à titre de représentant rural en cette Chambre. Ce projet me fait grandement plaisir. Nous devons en espérer les plus retentissants progrès. Pour ma part, j'ai foi dans l'homme qui, avec la ténacité que nous lui connaissons, avec son sens des affaires, tient actuellement en mains les destinées de notre agriculture

Le docteur Choquette aime à signaler particulièrement l'aide que l'on veut accorder aux écoles d'agriculture. C'est là une bonne semence que l'on jette en terre. Cette semence, on l'a déjà jetée, mais, il faut bien le dire, elle n'a guère produit. Dans le passé, nous n'avons pas obtenu tout ce qu'il fallait de nos écoles. La faute ne retombe pas cependant sur nos gouvernements, mais elle tombe plutôt sur certains fonctionnaires qui avaient érigé en un système auquel ils étaient presque obligés de se conformer un certain état de choses qui les forçaient à présenter des rapports dans lesquels on devait dire que nous étions au tout premier rang dans les questions éducationnelles comme dans celles qui regardent l'agriculture. Ce système nous a fait tort. On voit aujourd'hui que ces rapports que l'on a publiés autrefois étaient faux. Un simple fait démontre que dans la population de nos comtés ruraux, on ne trouve pas un seul agriculteur qui puisse se placer à un poste élevé.

En terminant, le docteur Choquette fait l'éloge de l'abbé Lapalme, qui dans son ouvrage, "Pèlerinage à l'école du rang" a eu le courage d'étaler toutes ces choses.

L'honorable M. Elisée Thériault, se leva ensuite pour seconder les remarques de son collègue de Rougemont, et faire l'éloge, lui aussi, de l'oeuvre qu'accomplit actuellement le ministre de l'agriculture, et qui est la continuation, dira-t-il, plus tard, de celle de l'honorable M. Caron.

—"Nous avons fait de grands progrès en agriculture, depuis 20 ans, dit M. Thériault, mais nous avons encore beaucoup à faire. Il fait l'éloge de la classe agricole, qui représente la grande force de la nation. Notre collègue de Bedford (L'honorable M. Nicol) dit M. Thériault, en homme de chiffres, n'a fait que mentionner en présentant le bill en question, que les chiffres qu'il comporte et qui représentent les sommes que le gouvernement accorde aux agriculteurs. Notre devoir à nous, est, de plus, d'exprimer notre satisfaction pour cette mesure éminemment importante dans les circonstances.

L'honorable M. Thériault fait l'éloge de nos écoles d'agriculture, d'où sont sortis, dit-il, nos agronomes, qui font tant de bien parmi notre population rurale. Ce que nous voyons actuellement pour les écoles d'agriculture, est assurément de l'argent bien placé. Nos écoles ont besoin en particulier, d'un outillage plus moderne, et plus efficace.

Il faut, ajoute M. Thériault, que nos cultivateurs se groupent. Or, le grand moyen, pour leur groupement c'est la coopération. Cette coopération, a été hautement encouragée par l'ancien ministre de l'agriculture dans cette province. Elle a fait déjà beaucoup chez nous; mais elle doit faire davantage. Elle a fait énormément ailleurs. Il cita comme exemple, ce que la coopération a fait du côté de la production des pommes de terre.

La construction d'entrepôts frigorifiques continue M. Thériault, est une nécessité, si l'on veut les développements de la coopération.

—"Bref, dit en terminant l'honorable M. Thériault, notre force, à nous Canadiens-français, est dans l'agriculture plus que dans toute autre chose. C'est de ce côté, que nous pourrons rivaliser avec n'importe qui. Et, il cite, à ce sujet, quelques lignes de la préface que vient de publier Monseigneur Camille Roy, P.D., recteur de l'Université Laval, à une petite brochure sur le Témiscamingue que le président de la Chambre Haute venait de distribuer à ses collègues: "Mais, il est certain que le terrain solide, sur lequel se doit édifier la fortune de nos compatriotes Canadiens-français, c'est le sol lui-même, le sol à défricher, à labourer, à mettre en valeur, le sol qui depuis plus de trois cents ans porte avec orgueil et fidélité nos foyers et nos berceaux."

Les bills suivants ont été adoptés par le Conseil législatif en troisième lecture, après avoir été expliqués par l'honorable M. Pérodeau, leader du Conseil, et par l'honorable Jacob Nicol, en ce qui regarde les bills de nature agricole:

"Loi pour remplacer la Loi du paiement des pénalités."

"Loi modifiant la Loi de la saisine de certains bénéficiaires".

"Loi modifiant le Code civil relativement aux prêts hypothécares."

"Loi modifiant le Code civil relativement aux prêts hypothécaires."

"Loi modifiant la Loi concernant les sociétés d'agriculture."

"Loi concernant la préservation de l'enfance contre la tuberculose."

"Loi modifiant l'article 423 du Code municipal."

"Loi modifiant la Loi concernant les sociétés coopératives agricoles".

"Loi modifiant la Loi des syndicats coopératifs de Québec.

"Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Société Coopérative Fédérée des agriculteurs de la province de Québec."

"Loi modifiant la Loi des statistiques judiciaires."

"Loi modifiant la Loi interdisant l'octroi de certaines subventions municipales."

"Loi modifiant la Loi des tribunaux judiciaires."

"Loi modifiant la Loi de l'Instruction publique relativement aux commissaires et aux syndics d'écoles."

"Loi modifiant la loi du salaire minimum des femmes."

Le bill suivant a été référé au comité de Législation: Loi modifiant les articles 1220, et 2144 du Code civil, relativement à certains écrits faits hors de la province de Québec.

Après quoi, le Conseil législatif s'ajourna à mardi prochain, 1er avril, à 3.15 heures.

DECES A MONTREAL

BEDARD.—Simone, 6 mois, fille de Wilfrid Bédard, décédée le 27 courant, 5895 St-Denis.

BENOIT.—Jeannine, 5 mois, fille de Armand Benoit et d'Yvette Méthot, décédée le 27 courant, 3509 De Lanaudière.

CAVELANI.—Louis, 66 ans, époux de Maria Fradeloni, décédé le 27 courant, 98 Régent.

GRANDCHAMP. — Réjeanne, 20 mois, fille de Sinaï Grandchamp et de Délima Bruneau, décédée le 27 courant, 281 Turgeon.

HETU.—Thérèse, 1 an, fille de Moïse Hétu et d'Aurore Gaudet, décédée le 28 courant, 2533 Montgomerry.

LEBLANC. — Clarisse Lalonde, 66 ans, épouse de Pierre Leblanc, décédée le 27 courant, 171 Charlebois.

LIPPE.—Joseph, 57 ans, imprimeur, époux de Marie-Louise Brazeau, décédé le 28 courant, 1112 Sherbrooke Est.

MAROIS.—Blésila, 44 ans, fille de Charles Marois, décédée le 26 courant, 4271 St-Denis.

OUELLETTE.—Marcel, 10 mois, fils de Alphonse Ouellette et d'Aurore Fournier, décédé le 27 courant, 2068 Wurtele.

PAQUETTE. — Rose-Alba, 44 ans, épouse d'Edouard Paquette, décédée le 26 courant, 1425 Desjardins.

PARADIS.—René, 22 ans, Electricien, fils d'Ephrem Paradis, décédé le 26 courant, 7121 DeLaroche.

PAYETTE.—Marcelle, 21 ans, fille de Charles Payette et de Rose-Alba Brais, décédée le 27 courant, 1626 Dorion.

PELLAND.—Rose, 2 mois, fille de Henri Pelland et d'Yvonne Loyer, décédée le 27 courant, 2131 Wolfe.

PROVOST. — Denise, 1 an, fille d'André Provost et d'Annette Bouchard, décédée le 26 courant, 1336 Montcalm.

SAVARD.—Charles, 56 ans, journalier, époux d'Aséline Guilbault, décédé le 26 courant, 2106 Harmonie.



Feu Mlle A. Paquette

SAINTE-ANGELE DE MONNOIR, 27. (Du correspondant de la "Patrie".) —Ces jours derniers, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Armande Paquette, fille de M. Arthur Paquette, Maire de la paroisse.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, quatre soeurs: Georgine, Mme Jarry (Hélène), Yvonne et Irène; huit frères: Hector, Armand, Georges, Frère Louis-Cécilien, des Frères Maristes, Albert, René, Gérald, et Gaétan.

Le service fut chanté par l'abbé J.-A. Lecours, curé de la paroisse. Conduisait le deuil: le Frère de la défunte, Frère Louis-Cécilien. Les porteurs étaient MM. Gérard Ostiguy, Alfiard Paquette, Gilbert Bonneau, Léonard Desnoyers, Jules et Julien Dionne.

M. HOUDE OUVRE

(Suite de la page 5)

qui connais le bon coeur du maire de Montréal, dit M. Tremblay, que quand j'irai lui demander des faveurs pour mon quartier, et même pour mon comté, il ne pourra pas me répondre autre chose que ceci: "Mais tu sais bien, mon cher William, que je ne puis rien te refuser"!

M. L. AUGER

M. L. Auger, candidat dans Saint-Jacques, a été le premier orateur. Il a vertement condamné la conduite des assommeurs d'Hochelaga, et la situation du président de l'exécutif, qui félicite ceux qui font du trouble dans une assemblée publique, ou un orateur a le droit de se faire entendre et d'exprimer ses opinions. "Sommes-nous libres, à Montréal, ou bien sous la tutelle de despotes"? M. Auger se dit satisfait de la tournure que prend sa candidature dans Saint-Jacques. Il annonce que les apparences sont belles pour lui, et qu'il ne doute pas qu'il entrera au temple de la victoire.

M. Auger fut suivi à la tribune par M. Bruno Charbonneau, échevin de Villeray. "Je ne sais, dit-il, pourquoi on m'invite à parler au début de cette première assemblée de la campagne pour la mairie. C'est sans doute parce que je suis le dernier entré à l'hôtel de ville dans les circonstances que vous connaissez, et aussi parce que l'on veut prouver que le vent souffle du nord, et que ce vent salutaire va balayer l'hôtel de ville de tout ce qui la contamine". Parlant, lui aussi, de ce qui s'est passé à l'assemblée de M. Tremblay, lundi soir, dans Hochelaga, il dit qu'un acte de bandiltisme pareil est digne des pays les plus barbares. Il raconte ce qui s'est passé entre lui et M. DesRoches, il y a quinze jours, lorsqu'il a voulu obtenir de ce dernier des renseignements au sujet d'un terrain que la ville possède et veut vendre sur la rue Jean Talon, et qu'il n'a pu les obtenir du président de l'exécutif. Il demande, en terminant, d'aider le maire de Montréal à faire disparaître de l'hôtel de ville le régime de terreur et de tyrannie qui y règne actuellement.

M. GASTON DEMERS

Le candidat de Saint-Jean-Baptiste, M. le docteur Gaston Demers, est l'orateur suivant. Il ne dit que quelques mots. Il remercie les contribuables de son quartier qui ont mis leur confiance en lui, et il promet d'être un bon soldat à côté de M. Camillien Houde. S'il tient à entrer à l'hôtel de ville, c'est afin de débarrasser l'administration municipale de cette clique qui, depuis des années, pressure les contribuables, et ne fait l'affaire que des trustards et des privilégiés.

M. HECTOR DUPUIS

S'il y a le petit gars de Sainte-Marie, M. Hector Dupuis, candidat dans Papineau, demande qu'on puisse dire, en parlant de lui-même, quand il sera échevin et qu'il se sera montré à l'oeuvre: "Le petit gars de Papineau". Il exprima sa confiance dans le résultat final de sa campagne électorale, et promet une attention toute particulière à son adversaire, d'ici à la fin de la lutte.

M. FRIEDMAN

M. Friedman est un candidat de langue anglaise qui brigue les suffrages dans Saint-Louis, contre M. Schubert. Il déplore que dans Montréal, on veuille nous priver de notre liberté de parole. "Je suis candidat, dit-il, et j'appuie M. Camillien Houde. Laissez-moi vous dire que je serai plus heureux d'être défait, si je dois l'être, en étant un candidat de M. Houde, que je l'aurais été d'être élu, en posant ma candidature comme candidat de M. DesRoches. Quand on en est rendu à vouloir nous priver de notre liberté de parole, il est temps d'agir, et de montrer que nous sommes les maîtres.

M. PIERRE DEGUIRE

Le président donne ensuite la parole à M. Pierre Deguire, candidat dans Mont-Royal. Ce candidat est un jardinier de la Côte des Neiges. Il exprime que les quartiers excentriques, tout comme ceux du centre, désirent un changement d'administration, et souhaitent voir disparaître M. DesRoches de la vie municipale de Montréal.

M. J.-M. SAVIGNAC

Le candidat de Saint-Denis, M. le notaire J.-M. Savignac, loue les qualités de M. Camillien Houde, qui a su se battre fermement 1 contre 10 et 1 contre 20. Il rappelle que tous les grands mal-

(SUITE A LA PAGE 20)

Messe anniversaire

Une messe anniversaire à la mémoire de Emile Benoit, ancien conseiller de l'Union Nationale Française et de la France Républicaine, sera célébrée mardi prochain, 1er avril, à 7 heures et demie du matin, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

Les anciens amis et collègues de Emile Benoit sont cordialement invités.

LES JUIFS DEMANDENT DE CHANGER LE BILL DES ECOLES SEPAREES

Le comité des écoles juives séparées soumet certains changements au premier ministre.

Bien que reconnaissant de ce que la Législature de Québec est en train de faire dans le but de résoudre le problème scolaire juif à Montréal, le Comité des Ecoles Juives Séparées de Montréal propose cependant quelques changements à la loi et son président, M. H. M. Caiserman, vient de faire parvenir à l'honorable M. Taschereau, premier ministre, une lettre où il expose les changements proposés. Ils se résument à ceux-ci: 1. — La nouvelle loi instituant la Commission Scolaire Juive devrait déclarer que la Commission jouira des droits et privilèges que possèdent les comités protestant et catholique du Conseil de l'Instruction Publique; ceci, vu qu'il n'y aura pas de comité juif au Conseil. 2.— La loi devrait aussi dire que la Commission Juive aura le contrôle absolu de ces écoles en matière de règlements. 3. — La loi devrait pourvoir à ce que les Juifs puissent négocier avec les Protestants au sujet de l'éducation jusqu'à tel temps — à savoir un an ou deux— vu que les Juifs n'ont pas encore organisé leur système scolaire. Après cette période, les négociations mentionnées à l'article 16 de la loi pourront être acceptées.



Feuilleton de "La Patrie"

LE FARDEAU DU MENSONGE

par SUZANNE DE GARROS

Avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres de Paris, France.

18 (Suite)

—Lisez, mon ami.

Michel prit la lettre et lut attentivement ce qui suit:

Easeby, 3 décembre.

"Ma bien chère marraine, depuis les quelques cartes postales que vous m'avez envoyées du Danemark et un bref mot reçu au mois d'octobre, je suis sans nouvelles de vous... de vous, mon seul amour, mon seul appui...

"Vous me rendrez cette justice que, jusqu'ici, j'ai tenu la promesse que je vous ai faite de ne pas récriminer contre ma destinée et de ne pas vous importuner de mes plaintes. Mais, sauf une visite de vous, il y a deux ans, et un séjour fait par moi en France l'année dernière, je suis séparée de vous depuis cinq ans... Je ne veux plus me taire, ma bien-aimée marraine!... Je souffre trop et viens, en pauvre suppliante, me plaindre au seul être qui ait un peu d'affection pour l'infortunée Maud.

"Autrefois, quand je vous voyais, quand je sentais votre tendresse vigilante planer sur moi, je me rendais moins compte de mon triste sort d'orpheline... Mais maintenant... ah! maintenant!... Pardonnez-moi, mais vous êtes loin et je suis chez des étrangers que je ne comprends pas, que je n'aime pas. Je me sens abandonnée... J'aurai vingt ans demain. Cette date passera sans que personne ne me dise un mot de tendresse. A la fin de ce mois, mes maîtres (je ne me fais aucune illusion, les parents de ma petite élève sont des "maîtres" pour moi), s'ils me témoignent une certaine déférence, ils le font avec une telle sécheresse que j'en suis plus froissée que d'une véritable insolence. Mes maîtres, dis-je, vont fêter "Christmas" et chacun s'apprête à célébrer dans la joie cette réunion de famille, si chère aux Anglais. Une fois de plus, l'institutrice se sentira seule et désolée. Marraine, je suis pleine de courage et d'énergie; je veux travailler et ne vous causer aucun souci... Mais rapprochez-moi de vous!... Ramenez-moi en France! Laissez-moi vous voir!

"Votre mari, qui est si bon, m'avez-vous dit, ne peut pas être fâché de ma tendresse pour vous. Il comprendrait, si je pouvais le lui dire, à quel point il est affreux d'être une pauvre petite fille exilée, privée des joies du coeur, qui sont aussi nécessaires que le pain qu'on mange! Il a une fille. Qu'il songe à la différence de son destin et du mien!... Pardon!... Pardon!... je vous aime uniquement, je vous embrasse... et je m'arrête, car j'ai tant de chagrin que je ne peut pas continuer...

"Prenez pitié de...

"Votre Maud."

Carlotta suivit avec anxiété l'effet de cette lecture sur le visage de son mari.

Cette missive de Maud était touchante. Comme le prévoyait Carlotta, le coeur paternel de Clermonde en fut touché.

Il posa la lettre sur la table, se retourna vers Carlotta silencieuse, il dit le plus simplement du monde:

— Ma pauvre chérie, je ne comprends pas pourquoi vous vous plongez dans un pareil désespoir à propos de si peu de chose. C'est facile à arranger.

Mme Clermonde ouvrit de grands yeux interrogateurs:

— Hélas! je ne vois pas...

— Vous n'avez aucune imagination, Carlotta, déclara Michel. Faites venir votre filleule... cela arrangera tout.

— La faire venir où?

— Ici. La maison est assez grande pour la loger.

Un flot de sang monta aux joues de la jeune femme, et elle répéta d'un air incrédule:

— Ici Michel?

— Et pourquoi pas, je vous le demande? Cette idée me paraît bonne à tous les points de vue. D'abord elle vous fera plaisir

— Oh! oui, mon cher mari! s'écria Carlotta.

— Ensuite, la présence de cette jeune Maud mettra de la gaîté dans la maison. Elle sera une agréable compagne pour Marie-Louise. Elles pourront travailler ensemble et se perfectionner dans tous les arts d'agrément. Qu'en dites-vous?

— Je dis qu'il n'existe pas au monde un coeur comme le vôtre mon cher seigneur...

— Bah! répartit Clermonde, tout ça c'est de l'égoïsme de ma part. En donnant une compagne à ma fille, je pourrai vous garder davantage pour moi seul. Les jeunesses s'amuseront, pendant que nous resterons tranquillement au coin de notre feu. Ecrivez, Carlotta, et que la jeune Maud prenne le prochain bâteau. Je vous promets de mettre, à Noël, quelque chose dans son soulier.

Carlotta n'ajouta rien. Elle embrassa de toute son âme reconnaissante l'homme généreux qui allégeait son coeur d'un poids si lourd et, d'un mot, effaçait de sa vie un sujet de tourment.

VI

Marie-Louise avait accepté volontiers d'avoir une camarade. Elle s'était attendrie sur le sort de l'orpheline privée de parents et de tendresse. Son élan sincère avait touché sa belle-mère qui se montra affectueuse et enjouée comme aux beaux jours.

Marie-Louise s'employa activement à préparer une chambrette, située au second étage. De ses doigts habiles, elle chiffonna des abats-jour pour les lampes, confectionna d'amusants coussins destinés à orner le divan, accrocha au mur deux belles gravures achetées avec ses économies personnelles. Puis, ayant découvert dans une malle une antique portière de velours, apportée de Rousson, elle en recouvrit un énorme coussin qu'elle plaça devant la cheminée.

— Ce sera le pouf des confidences, dit-elle à sa belle-mère. Nous ferons du feu de bois dans la cheminée et nous nous raconterons, Maud et moi, nos peine de coeur... Il est toujours propice aux confidences d'être assise par terre!

Carlotta sourit et embrassa la charmante enfant.

La voyageuse débarqua donc au milieu de la joie et de la bonne entente générale. L'accueil qui lui fut fait, sous le toit de Michel Clermonde, épanouit son coeur ulcéré et l'emplit instantanément, d'une reconnaissance éperdue.

C'était, il est vrai, une sorte de conte de fée qui se réalisait là pour l'orpheline, élevée par charité et n'ayant jamais eu un chez-soi. Quelle impression éprouva Maud quand elle se trouva, tout à coup, transportée dans l'aimable intérieur des Clermonde, épanouit son coeur ulcéré que la fille de la maison!

Intelligente, elle s'adapta, avec une rapidité surprenante à son nouveau milieu; peu de jours s'écoulèrent qu'elle semblait y être née et ne l'avoir jamais quitté.

Au bout d'une semaine, les deux jeunes filles se tutoyaient comme des soeurs et emplissaient la maison de leur babil joyeux et de leurs rires clairs.

Maud Heeren avait à ce moment-là vingt ans, c'est-à-dire deux ans de plus que Marie-Louise Clermonde, et elle était très belle.

Grande, assez forte, elle avait une tête superbe, au profil de camée, une carnation éclatante, des yeux gris au regard changeant, tantôt glacial tantôt brûlant, une forêt de cheveux châtains aux reflets de cuivre, drus et bouffants; rejetés en arrière, ils dégageaient un front bien modelé et faisaient ressortir la délicatesse du teint rosé.

Remarquablement instruite, musicienne, elle devait à son éducation anglo-saxonne une connaissance de tous les sports dans lesquels elle excellait, sa constitution robuste et son entrain la rendaient, partout redoutable à ses adversaires.

On comprend qu'avec une nature si supérieurement douée, la jeune fille ait cruellement souffert de l'infériorité de sa situation.

Tant de trésors enfouis sous la livrée d'une pauvre institutrice!

Huit jours après son arrivée rue Châteaubriand, Clermonde fit appeler Maud et lui tint ce discours:

—Ma chère enfant, je suis heureux de vous voir sous mon toit. Vous y êtes la bienvenue. J'espère que, de votre côté, vous vous plairez parmi nous.

—Oh! monsieur, interrompit la jeune fille, dont les joues s'empourprèrent, je ne trouve pas de mots pour exprimer ma gratitude...

—N'en cherchez pas, mon enfant, c'est inutile. Vous ne me devez aucun remerciement, puisque, ne vous connaissant pas, ce n'est pas à vous que j'ai désiré faire plaisir.

Et comme Maud relevait les yeux en rougissant de nouveau, l'écrivain continua en souriant:

—Ne soyez pas surprise de ces paroles qui peuvent vous paraître brutales, mais je tiens à ce que vous ayez ici, une situation bien nette et que vous n'ayez, vous-même, aucune arrière-pensée. Mademoiselle Maud, vous allez me comprendre. J'adore ma femme et je veux qu'elle soit heureuse. Or, Mme Clermonde vous aime beaucoup; elle vous a élevée et elle a reporté sur sa filleule l'affection très tendre qu'elle aurait donnée aux enfants que Dieu nous a refusés. Je l'ai vue triste de vous sentir éloignée. C'est pour lui ôter ce souci que je vous ai fait venir. A elle seule vous devez de la reconnaissance pour la tendresse qu'elle n'a cessé de vous témoigner. Depuis que vous êtes ici, j'ai pu m'assurer que vous aviez largement profité de l'excellente éducation que votre marraine vous a fait donner...

—Oh! monsieur, interrompit la jeune fille, cette éducation dont je reconnais aujourd'hui l'inappréciable bienfait, c'est à votre générosité que je la dois. Ma marraine me l'a souvent répété. Je ne saurais jamais vous prouver comme il faudrait ma reconnaissance.

Clermonde sourit et répondit:

—Si je suis pour quelque chose en tout cela, mon enfant, je ne puis que me féliciter. Je suis heureux de vous donner comme compagne à ma fille et j'espère que vous ne pourrez qu'y gagner l'une et l'autre.

Maud avait les larmes aux yeux en entendant ces généreuses paroles; elle répliqua avec simplicité:

—J'espère, monsieur, me montrer digne de votre affection et de votre confiance.

Quelques instants plus tard Mme Clermonde trouvait la jeune fille réfugiée dans sa chambre, encore tout émue de cet entretien.

—Marraine, dit-elle avec chaleur, votre mari est un homme admirablement bon...

—Je le sais, répliqua Carlotta, mais je suis contente que tu aies découvert cela tout de suite. Alors, tu es satisfaite?

—Je serais bien ingrate si je ne l'étais pas!

—Et tu t'entends bien avec Marie-Louise?

—Certes oui... c'est une enfant mais une enfant délicieuse; elle m'a accueillie avec une bonne grâce adorable.

—Hem!... Maud, méfie-toi des jugements trop rapides. Marie-Louise est modeste et réservée, mais intelligente et perspicace... Enfin, vous vous plaisez, c'est le principal.

VII

Pour les fêtes de Noël les portes de l'hôtel Clermonde s'étaient rouvertes à deux battants et les amis de la maison avaient été conviés à venir réveillonner.

Dans les salons, illuminés et fleuris, les deux jeunes filles de la maison allaient, venaient, redressant la tige d'une fleur, arrangeant le pli d'un rideau, bavardant, voltigeant comme deux oiseaux hors du nid.

Elles étaient charmantes et leurs beautés, si différentes l'une de l'autre, ravissaient sans mutuellement se faire tort.

Habillées de même, en véritables soeurs, d'aériennes robes de crêpe blanc finement plissé, chaussées de satin, une seule chose les différenciait: un magnifique oeillet pourpre s'épanouissait à la taille de Maud, tandis que deux roses thé fleurissaient l'épaule de Marie-Louise.

(A continuer demain)

Chronique Ouvrière

IMPORTANTE REUNION DU CERCLE OUVRIER DELORIMIER

Le cercle ouvrier Delorimier tiendra son assemblée régulière au numéro 1962 avenue Papineau, salon Longpré, vendredi soir à 8 heures. Tout le monde est cordialement invité à y asister, particulièrement les dames. La discussion sera absolument libre.

Par ordre,
Geo. Bélanger,
Secrétaire.

EVOLUTION DU SYNDICALISME OUVRIER AU CANADA

Continuant sa série d'études sur des questions économiques, le professeur H. Michell, de l'Université McMaster, prend comme sujet de son article le plus récent, paru au "Industrial Canada" de mars 1930, le développement du mouvement syndical ouvrier dans le Dominion. L'auteur insiste sur la difficulté de fixer l'effectif de ce mouvement, "étant donné ses brusques fluctuations, enregistrant aujourd'hui une augmentation excessivement prononcée, et demain une contraction tout aussi rapide. L'effectif varie même considérablement d'un mois à l'autre, et la tâche d'établir une statistique exacte du mouvement ouvrier organisé n'est rien moins que facile. Toutefois, le rapport sur l'Organisation du travail au Canada, publié mensuellement par le ministère fédéral du Travail depuis 1911, offre une statistique réunie avec soin que nous pouvons accepter comme exacte."

Examinant les variations dans les effectifs respectifs des organisations internationales et nationales, le professeur Michail mentionne: "De 1918 à 1920, l'effectif global des organisations nationales diminua, tandis que celui des organisations internationales s'accrut rapidement; mais depuis 1920 c'est le contraire qui a lieu. Ainsi, dans la période de 1920 à 1928, le mouvement international a perdu 80,330 adhérents, tandis que l'effectif des organisations nationales s'est accru de 29,661. Dans la présente estimation de la force numérique du mouvement syndical ouvrier il n'est pas tenu compte des syndicats catholiques de la province de Québec, non plus des I.W.W. ou de la O.B.U., car leur effectif est problématique. Il s'ensuit donc que le mouvement syndical national au Canada, bien que son enrôlement soit de beaucoup inférieur à celui des organisations internationales, est très prospère et enregistre des progrès rapides. Si nous considérons les trois principaux groupements ouvriers au Canada, nous voyons qu'en 1920 les organisations internationales représentaient 90 p. 100 de l'effectif syndical global enregistré, les organisations non-internationales, 8 p. 100 et les groupements indépendants, 2 p. 100; en 1928, le pourcentage des organisations internationales était tombé à 75, alors que celui du mouvement non-international atteignait 21 p. 100 et celui des groupements indépendants, 4 p. 100."

AVIS AUX TRAVAILLEURS DE LA CONFECTION POUR DAMES

Assemblée générale de tous les ouvriers et ouvrières de la confection pour dames, ce soir, à 8 heures, au local de l'union, 395 Sainte-Catherine ouest. Le but de cette assemblée est de donner un rapport complet sur la grève qui vient de se terminer et pour procéder à l'élection de nouveaux officiers, comme le demande la charte que vient de recevoir le local canadien-français.

Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents.

Par ordre,
Hector Desrochers,
Président du local canadien-français.

REUNIONS OUVRIERES, CE SOIR

Cordonniers, local 249, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine Est.

Constructeurs de ponts et structures en fer, local 307, au numéro 7 rue Craig Est.

Charpentiers-Menuisiers, local 1558, au numéro 1651 rue Létourneux.

Chaudronniers d'Amérique, local 134, au numéro 7 rue Craig Est.

Plâtriers et Finisseurs en ciment, local 33, au Temple du Travail, 1201 rue Saint-Dominique.

Constructeurs d'élévateurs, local 89, au Temple du Travail, 1201 rue Saint-Dominique.

Travailleurs en fer ornemental, local 428, au numéro 7 rue Craig Est.

Briquetiers, local 1, au Temple du Travail, 1201 rue Saint-Dominique.

Rembourreurs, local 78, chambre 15, Monument National.

Latteurs, local 350, chambre 10, Monument National.

Comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, au numéro 7 rue Craig Est, à 10 heures a.m.

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Conseil Central des syndicats catholiques s'assemble ce soir, à la salle 1, Edifice des syndicats, 1231, Demontigny est. Tous les délégués sont cordialement priés d'assister. Il y aura installation des officiers et nomination des divers comités: comité exécutif, des officiers et nomination des divers comités: comité exécutif, comité d'action religieuse, comité de la Fête du travail, comité des griefs, comité d'administration, comité d'organisation.

On soumettra également aux délégués, conformément aux décisions du Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, un programme politique non-partisan. Ce programme sera envoyé à tous les candidats actuellement en lice dans l'élection municipale.

TAILLEURS DE CUIR

Le local 5 pour les tailleurs de cuir du Syndicat catholique des cordonniers se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. Rapport de M. G. Laurier et de M. A. Durand.

L'UNION DES CHARPENTIERS-MENUISIERS CHANGERA DE LOCAL

M. Didier, secrétaire du Conseil de district des charpentiers-menuisiers nous informe que cette Union changera de local le premier mai prochain. Les bureaux situés à 7 rue Craig est seront transportés de l'autre côté de la rue, angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue cité plus haut. Tous les membres sont priés d'en prendre note.

AVIS AUX PLATRIERS

Une assemblée spéciale de l'Union internationale des plâtriers local 33, sera tenue ce soir, à 8 heures 15, au Temple du Travail, 121 rue Saint-Dominique aux fins d'étudier une entente projetée entre les poseurs de lattes métalliques et l'union international des plâtriers. D'autres questions seront également discutées, notamment un rapport de l'agent d'affaires sur les activités de la semaine.

AVIS AUX CHAUFFEURS

Le local 606 de l'union international des chauffeurs, huileurs et journalistes des usines Angus tiendra son assemblée ce soir à 8 h., à la salle Lavoie, 1585 rue Ontario est. Des questions très importantes y seront discutées. M. G. Brien, secrétaire.

M. HOUDE OUVRE

(Suite de la page 19)

heurs et les grandes catastrophes, à Montréal, sont arrivés sous le règne de M. DesRoches. Et, c'est là qu'il parle du Laurier Palace. Il rappelle aussi que M. DesRoches avait déjà voté deux fois contre l'achat de la Montreal Water, avant d'être président du comité exécutif. Ce n'est qu'après être parvenu à cet honneur, qu'il trouva que la transaction était bonne.

M. LE DOCTEUR BLAIS

Dans Sainte-Marie, le candidat houdiste, est M. le docteur Blais. Invité à dire quelques mots, il affirme qu'il faut qu'il y ait assurément quelque chose qui ne va pas dans l'administration de la ville de Montréal, pour qu'un grand mouvement se fasse, comme celui dont Montréal est témoin depuis quelque temps. Il ne se plaint pas d'avoir trois adversaires dans son quartier. "Au contraire, dit-il, plus il y en aura, et plus cela fera mon affaire."

M. OSCAR LALONDE

Ce fut ensuite le tour du candidat de Maisonneuve, M. Oscar Lalonde, de dire quelques mots. Il espère que l'imposante assemblée d'hier, inaugurant la campagne de M. Camillien Houde, lui apportera le même succès qu'en 1928, alors qu'aussi il commençait sa campagne par une assemblée dans la salle du marché Maisonneuve. Le candidat explique pourquoi il a retardé d'entrer en lice; il voulait savoir quoi faire. Il remercie M. Flamand d'avoir retiré sa candidature, afin de lui permettre de poser la sienne, et il annonce pour assez prochainement, un service complet de tramways pour Maisonneuve, avec un terminal à l'extrême-Est de la ville de Montréal.

M. FELIX DESROCHERS

Celui qui s'est le plus violemment attaqué à l'administration DesRoches est certainement M. Félix DesRochers, qui fait la lutte à M. Trépanier, dans Lafontaine. Il a critiqué longuement l'achat de la Montreal Water and Power; le gaspillage de 30 à 40 millions en 20 ans; le refus de donner la carte d'identité; le sabotage de l'autonomie municipale, etc... Et, M. Desrochers a souhaité, pour le 7 avril prochain, le lever du soleil de la justice et de la liberté. Il s'est aussi maintes fois écrié: "Dehors, la clique"! et, chaque fois la salle entonnait avec lui: "Dehors, la clique"!

M. LEO DOYON

Appelé à prendre la parole, M. Léo Doyon, qui se dévoue énormément à la cause de M. Houde et de ses candidats, a prononcé un discours vigoureux, dans lequel il a lui aussi, flagellé l'administration DesRoches. Il a donné quelques coups de dents à M. Mercure, qui veut devenir maire de Montréal. Surtout, il n'a pas manqué M. DesRoches pour avoir félicité les assommeurs de l'assemblée de lundi soir, à Hochelaga. Il a cité un article du Code criminel d'après lequel une personne qui organise un crime ou autre méfait peut être tenue responsable au même degré que la personne qui commet le crime ou le forfait. Il a dit aussi qu'au lieu de se servir des oeufs pour éclabousser des orateurs, on ferait mieux d'envoyer ces oeufs, qui se vendent très cher, à des institutions de charité, afin de procurer de la nourriture à ceux qui ont faim et qui sont sans travail. Il blâme l'administration de n'avoir pas donné aux sans travail, depuis deux ans, la considération à laquelle ces gens ont droit.

Me AUGUSTE BOYER

M. Auguste Boyer, avocat, a prononcé l'éloge de M. Camillien Houde, qu'il dit être le meilleur maire que Montréal n'ait jamais eu. Il montra M. Houde sous son plus beau jour, quand tout jeune et sans autres ressources que ses talents et ses énergies, il réussissait à se tailler une carrière dans le monde et à faire son chemin, malgré toutes les difficultés de la vie. Et finalement il dit les mérites de cet homme d'avoir pu se faire élire maire de Montréal avec la plus grosse majorité jamais donnée à un maire, et d'avoir été choisi, dans la suite, comme chef du grand parti conservateur provincial.

M. ALLAN BRAY

Ce n'est que sur les instances de la foule que M. Allan Bray s'est décidé de parler, car il était très fatigué. Il a répété, en substance le discours qu'il prononçait mardi soir dans Saint-Henri, et que nous avons déjà reproduit.

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

Avec l'importance du costume . . . . .

le printemps apporte l'importance

des accessoires . . .



Chapeaux de Reboux et Agnès

copiés pour nous à Paris

A. . . . une idée tout à fait nouvelle . . . ce béret de taffetas à tout petits pois . . . en blanc sur marine. 15.00. Copies en d'autres nuances au choix.

B. . . . le nouveau bord moyen . . . un modèle de Reboux copié en feutre gris avec soie à petits pois en rouge et blanc . . . un chapeau très seyant 25.00.

Deuxième étage—Rue Université

Les fleurs redeviennent très portées

. . . en piqué, en toile, en cuir . . .

J. Etroites bandes de cuir tressées... pour le costume noir et blanc. .85.

K. Toile naturelle et noire, pour accompagner le chapeau de paille et toile. 1.00.

L. Nénuphar d'un rose délicatement nuancé . . . une fleur d'un charment effet. .75

M. La fleur de piqué blanc est une protégée de Chanel. Illustrée ci-dessus .35 à .75.

N. Le muguet, en gros bouquets comme celui-ci ou plus petits, une vogue de Paton 2.50.

Rez-de-chaussée—Rue Université



Blouses de voile

confectionnées à la main en France — Deux jolis exemples illustrés

C. Une blouse à remplis en avant et col transformable, très élégante avec le tailleur. En voile blanc 5.95

D. Beaucoup de petits remplis sur cette blouse de voile blanc 5.95. Autres en voile et toile à mouchoirs 5.95 à 7.95.

Troisième étage—Rue Victoria

Les gants foncés

s'harmonisent au chapeau, au sac, aux souliers

Bas de soie chiffon français, bagnettes, 3.50 la paire . . . ou unis, si vous le préférez, 2.95 la paire. Il est difficile de trouver un plus beau choix de qualités et de nuances nouvelles que celui présenté à notre rayon.

Gants "slip-on" en suède assez longs pour plisser sur le poignet 3.50 et 4.00 la paire. Avec le costume de sport, vous porterez des gants de chamois cousus à la main 3.50 la paire.

Rez-de-chaussée—Rue Victoria

Souliers de chevreau

aussi élégants que ceux-ci . . . et seulement $10.00

E. Ce modèle à une lanière présente de jolies applications de peau de serpent sur du chevreau noir. 10.00.

F. Escarpin en chevreau tout d'une pièce pour plus de flexibilité et de confort. Noir ou marine 10.00.

Deuxième étage—Rue Victoria

Renard et Loup

...pour completer richement la toilette

Du loup . . . si souple, si soyeux, si richement nuancé, qu'à première vue on le prendrait pour du renard . . . en brun, rose, noire, noir et plusieurs autres teintes. 35.00 à 90.00.

Renards . . . en une superbe variété . . . 95.00 à 450.00.

Les étoles de fourrure rase forment aussi un groupe intéressant.

Troisième étage—Rue Sainte-Catherine

Un sac en veau

accompagne bien des souliers de chevreau

G. . Veau noir avec fermoir dissimulé 15.00. H. . Veau noir avec nervure rouge et bouton de galalithe 10.00. Notre groupe de sacs à 10.00 est tout particulièrement intéressant.

Rez-de-chaussée—Rue Université

Magasin ouvert de 9 à 5.30 hrs.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Téléphone : Plateau 9211